

Le Monde des livres : le retour du féminisme

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15038 – 7 F

VENDREDI 4 JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alternance ethnique au Burundi

LES élections qui se succèdent en Afrique réservent des surprises : contre toute attente, le major Pierre Buyoya, au pouvoir depuis son coup d'Etat de 1987 et représentant de la minorité tutsie qui a toujours dominé le Burundi, a perdu l'élection présidentielle du 1er juin au profit d'un jeune opposant, Melchior Ndadaye, un Hutu crédité, dans l'attente des résultats officiels, de 60 % des suffrages.

Etape historique dans la vie du petit pays d'Afrique centrale (cinq millions d'habitants), ce scrutin, qui bouleverse le délicat équilibre ethnique dans la région, risque d'avoir des répercussions au-delà des frontières nationales. Au Rwanda comme au Burundi, Hutus et Tutsis, animés par une haine viscérale, s'affrontent régulièrement, au prix de milliers de morts. Les premiers, qui dirigent le Rwanda, sont confrontés à une rébellion des seconds, dont on ne voit pas la fin malgré d'incessantes négociations. Quant aux Tutsis, ils avaient toujours mené le Burundi d'une main de fer, alors qu'ils n'y représentent que 15 % de la population.

HOMME d'ouverture, le major Buyoya voulut casser cette logique de la domination. Il avait nommé un premier ministre hutu, formé un gouvernement « paritaire » puis introduit le multipartisme, en 1992. Confiant dans les retombées de cette politique de réconciliation nationale, il considérait sa victoire comme acquise. C'était faire peu de cas de l'arithmétique : la communauté hutue, majoritaire, a voté pour l'un des siens, privilégiant l'alternance ethnique. Sans doute l'usure du pouvoir a-t-elle joué au détriment de M. Buyoya, mais, indubitablement, le facteur ethnique l'a emporté sur le facteur politique.

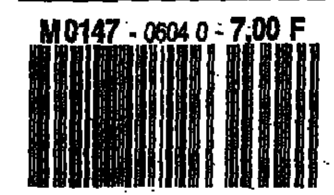
Bien que le résultat se soit déroulé dans le calme, et malgré les déclarations apaisantes du vaincu (« Je m'inclinerai devant le verdict du peuple ») et du chef d'état-major des armées (« l'armée respecte la démocratie »), des craintes demeurent, ne serait-ce que pour les semaines à venir, puisque des élections législatives doivent avoir lieu le 29 juin.

LA communauté tutsi est en effet fondée à nourrir une certaine inquiétude. Les Hutus, victimes d'un génocide en 1972 (au moins 100 000 morts), de massacres de l'armée en 1988 (probablement 10 000 morts) puis en 1991 – à la suite d'attaques menées par les leurs – ne risquent-ils pas de se livrer à une revanche ?

M. Melchior s'est voulu rassurant. Il a promis d'exhorter ses partisans à « ne pas être arrogants ». Sera-t-il suivi ? Sans doute gagnerait-il à faire sienne la politique de réconciliation nationale de son prédécesseur, qui restera « l'homme de la démocratisation ». Mais il devra tenir compte du poids de l'Histoire, auquel toute la région ne cesse de payer un lourd tribut.

Lire page 5 les articles de notre envoyé spécial
JEAN HÉLÈNE

M0147 - 0604 0 - 7,00 F



L'éviction du président yougoslave et les arrestations d'opposants

Slobodan Milosevic renforce et durcit son pouvoir à Belgrade

Dobrica Cosic, le président yougoslave, destitué par le Parlement fédéral de Belgrade, a dénoncé, mercredi 2 juin, le pouvoir « despotique » exercé par Slobodan Milosevic. Il a accusé le numéro un serbe d'entraîner le pays dans le chaos économique et social, et de vouloir restaurer un « système totalitaire ». En décidant de limoger Dobrica Cosic, les députés ont renforcé le pouvoir de M. Milosevic qui veut ainsi se présenter comme le seul interlocuteur de la communauté internationale dans la crise bosniaque. A Belgrade, l'opposition a réclamé la libération de tous les manifestants arrêtés à la suite des violents affrontements de mardi soir avec les forces de l'ordre.

BELGRADE

de notre correspondante

Le calme était revenu, jeudi 3 juin, dans le centre de Belgrade où les passants déambulaient tranquillement sous un soleil d'été. Comme si les violents affrontements de la veille au soir, qui avaient fait un mort dans les rangs de la police et plusieurs dizaines de blessés (*le Monde* du 3 juin), s'étaient déroulés à une autre époque ou dans une autre ville. D'importantes forces de police restaient pourtant déployées dans le quartier du Parlement fédéral pour empêcher tout nouveau rassemblement.

Le matraquage systématique des derniers manifestants qui se trouvaient sur la place de la République alors que la foule s'était déjà dispersée – matraquage auquel n'ont pas échappé les journalistes et diplomates étrangers qui suivaient l'événement – ainsi que l'arrestation de Vuk Draskovic, président du Mouvement du renouveau serbe (SPO), de son épouse et de plusieurs députés de l'opposition anti-Milosevic constituaient sans doute une mise en garde pour l'avenir. Le régime a voulu montrer qu'il ne tolérerait pas de nouvelles contestations.

Certes, ce n'est pas la première fois que M. Milosevic brise l'opposition démocratique, mais les autorités de Belgrade n'avaient jusqu'à présent pas recouru à de telles violences à l'égard des dirigeants de l'opposition. M. Draskovic, la mâchoire fracturée, a dû être hospitalisé et opéré dans la matinée de mercredi. Selon son avocat, le leader du principal parti d'opposition en Serbie a été, après l'intervention chirurgicale, immédiatement transféré dans l'hôpital d'une prison de Belgrade. D'après plusieurs témoignages, il souffrirait de nombreuses blessures et d'une hémorragie interne.

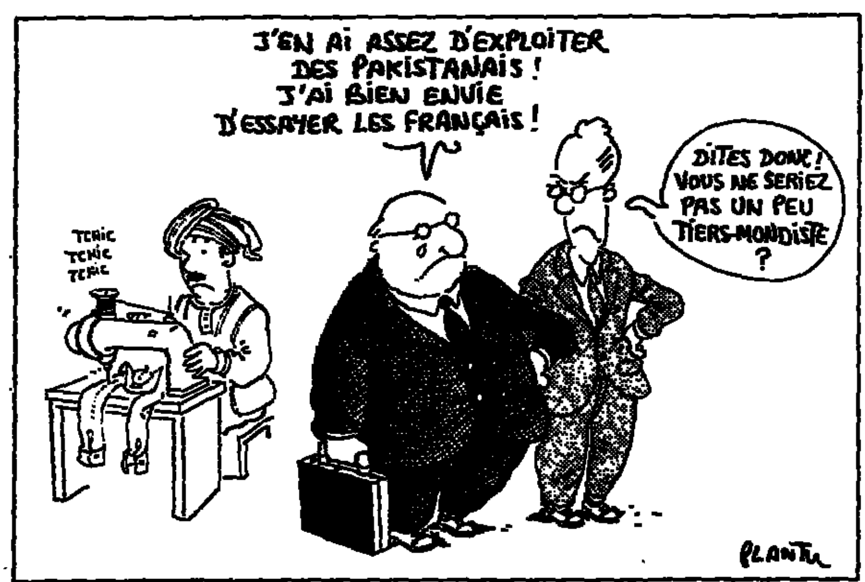
FLORENCE HARTMANN

Lire la suite et nos informations page 3
Lire également page 2 les points de vue de plusieurs porte-parole de l'opposition en Serbie

Selon un rapport parlementaire

Les délocalisations industrielles menacent trois à cinq millions d'emplois en Europe

Confrontés à une aggravation sans précédent du chômage, les responsables politiques s'inquiètent de l'accélération des « délocalisations » industrielles vers les pays à bas coût de main-d'œuvre. Jean Arthuis, sénateur (Union centriste) de la Mayenne, devait remettre jeudi 3 juin, au premier ministre, un rapport montrant à la fois l'engrenage inexorable conduisant à un transfert de plus en plus massif d'activités, et chiffrant de trois à cinq millions le nombre des emplois menacés en Europe. De son côté, le groupe RPR à l'Assemblée nationale a demandé, mercredi 2 juin, la constitution d'une commission d'enquête sur ce phénomène.



Lire page 17 l'article de PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

Hongkong à l'assaut de la Chine du Sud

La colonie reviendra dans le giron de Pékin en 1997, mais elle est déjà largement intégrée au continent

A la veille du quatrième anniversaire de l'écrasement du mouvement démocratique de la place Tiananmen, le 4 juin 1989, Pékin a pris de strictes mesures pour prévenir tout incident. Pour sa part, le chef de l'Etat et secrétaire général du PCC s'est efforcé de rassurer la population, et a appelé à accélérer les réformes économiques et la lutte contre la corruption. Pendant ce temps, l'intégration économique entre le sud de la Chine et Hongkong s'intensifie.

HONGKONG

de notre envoyé spécial

Le quotidien pro-chinois de la colonie britannique *Ta Kung Pao* consacrait sa « une » du 21 mai à une publicité célébrant le lancement d'un projet immobilier à Shanghaï – de luxueuses villas « à l'américaine », à proximité de celles des dirigeants du régime – par une société dirigée par un fils de Deng Xiaoping, Deng Zifang, associé à des partenaires de Hongkong. A l'intérieur, une pleine page vantait les mérites des résidences d'un parc de loisirs proche de Hongkong. Dans ce genre de transactions, les officiels chinois se contentent de fournir les autorisations, le terrain, la main-d'œuvre, une partie des dirigeants – quelle carte de visite, que le propre fils du « vieux Deng » ! – en échange de capitaux.

On est loin de la définition classique d'une « joint-venture », ou société mixte ! Mais « *il y a tellement d'argent à faire aujourd'hui avec la Chine* », entend-on dire un peu partout. Cette « mine d'or » fascine les hommes d'affaires dans la région. Quatre ans avant le 1er juillet 1997, date à laquelle la Chine reprendra le contrôle d'un territoire perdu après les guerres de l'opium du siècle dernier, tout semble indiquer que Hongkong est déjà intégrée au continent : « *1997 ne sera pas une cassure radicale, on est déjà dans le processus* », affirme Paul Clerc-Renault, président de la French Business Association.

PATRICE DE BEER

Lire la suite page 7

Un nouveau maître-espion

Un préfet, ancien des unités de choc, remplace Claude Silberzahn à la tête de la DGSE

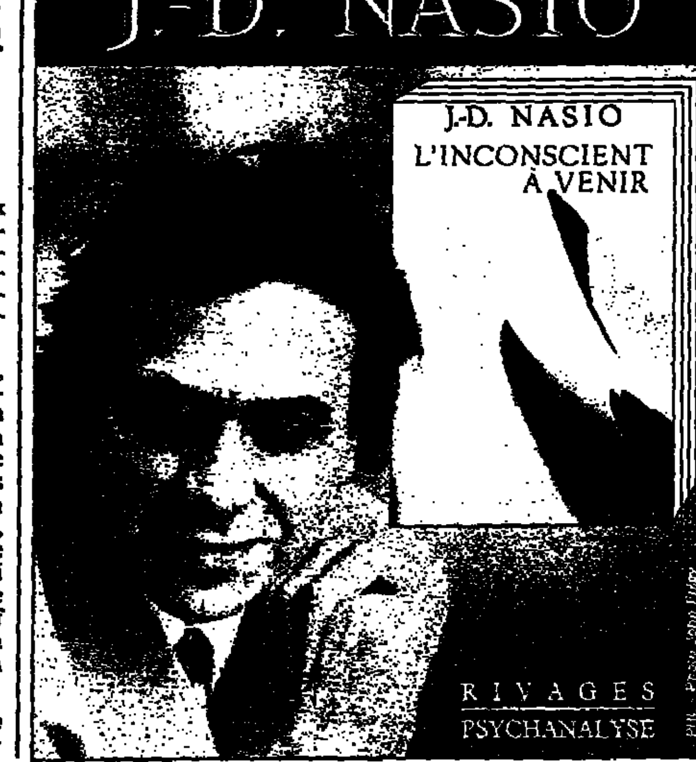
par Jacques Isnard

Les services secrets français changent de « patron » : après un bail de quatre ans, Claude Silberzahn a dû céder la DGSE à Jacques Dewatre. Un préfet succède à un autre préfet, à ceci près que le nouveau chef des services spéciaux est un ancien officier qui, jadis, fut des leurs et qui a donc connu la « maison » – comme disent les agents qui y travaillent – à une époque où elle accumulait les bévues. A l'origine, le ministre de la défense, François Léotard, qui exerce la tutelle du gouvernement sur la DGSE, ne souhaitait pas le départ de M. Silberzahn.

Il faut bien dix-huit mois à deux ans pour s'imposer à la tête d'une telle institution. Autant, disait M. Léotard, se donner le temps de la réflexion. Mais, deux événements récents – des accusations de la presse américaine contre les espions français aux Etats-Unis et un « cafouillage » en Centrafrique – ont quelque peu précipité le mouvement.

Nommé par les socialistes, en mars 1989, sans qu'il appartienne à leur parti, M. Silberzahn aura tenu quatre années à un poste qui n'est pas une sinécure en raison des pièges en tous genres tendus à son titulaire. Un tel règne est déjà, en lui-même, un exploit. Ancien des unités de choc, devenu préfet, l'homme qui prend la suite est le beau-frère de l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées, et il n'a pas la réputation de pratiquer la langue de bois.

Lire la suite et nos informations page 11



Méga-alliance dans les télécommunications

British Telecom et l'américain MCI vont s'associer dans les services privés internationaux. Cette alliance, annoncée mercredi 2 juin, est perçue comme une machine de guerre contre les autres opérateurs européens et contre le géant ATT. La question d'une évolution du statut de France Télécom est posée.

page 18

L'avenir du cinéma français

Un entretien avec Daniel Toscan du Plantier. Le président d'Unifrance Films approuve la position défensive de l'Europe contre l'hégémonie audiovisuelle américaine mais souligne qu'à terme Français et Américains sont « *condamnés à trouver une entente* ».

page 19

L'écrivain algérien Tahar Djaout est mort assassiné

L'écrivain algérien Tahar Djaout est mort mercredi 2 juin à Alger après plusieurs jours de coma. Il avait été victime, il y a une semaine, d'un attentat attribué à des intégristes musulmans. La police a annoncé avoir tué deux des meurtriers présumés. C'est le quatrième attentat visant un intellectuel algérien depuis le mois de mars dernier. Rachid Mimouni lui rend hommage et témoigne dans « Le Monde des livres ».

page 28

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

L'opposition en Serbie

L'un, Ivan Djuric, historien, fut candidat à l'élection présidentielle, à Belgrade, en 1990 ; les deux autres, Faik Dizdarevic et Zarko Papic, ont représenté la Yougoslavie à l'étranger, le quatrième, Vidosav Stefanovic, est l'auteur de *la Neige et les Chiens* (Belfond) : tous font partie, en Serbie, de l'opposition ; tous s'indignent de l'attitude de la Communauté européenne et du compromis de Washington. Nous leur avons, au moins, donné la parole.

Préparons-nous

MESSIEURS les ministres, je souhaiterais seulement vous faire prendre conscience des conséquences immédiates de votre « programme d'action commune » en Bosnie-Herzégovine. Je ne m'attarderai pas sur le fait que je n'ai jamais été favorable au plan Vance-Owen qui vient d'être rejeté et qui aujourd'hui comparé à votre programme s'apparenterait à la République idéale de Platon. Je ne m'attarderai pas non plus sur la prétendue inexistance d'autres projets de résolution (consultez les archives de vos ministères ou du moins les extraits de votre presse quotidienne ou périodique). Pour finir, je passe sur l'unique avantage, si avantage il y a, du plan Vance-Owen, qui consiste en sa capacité à mettre fin à la tuerie et à geler la situation en attendant une solution globale pour la totalité de l'espace yougoslave. Il est apparu que ce plan a été pure utopie, tant en raison de ses défauts propres qu'à cause d'une illusion dont j'ai été moi-même victime : j'ignorais que votre enthousiasme en faveur du plan mentionné ne découlait, semble-t-il, pas de votre connaissance des axiomes de la Realpolitik, mais, je le crains, au contraire, de leur ignorance.

Dans l'ordre, je commencerai par :

1) La décision de Washington, au lieu de calmer, ne fera qu'envenimer le conflit en Bosnie-Herzégovine ; avec la création des « Bantoustans », leurs habitants ne seraient pas uniquement les « Noirs » (ou « Indiens », c'est-à-dire Musulmans) mais aussi bien d'autres Bosniaques (voilà pourquoi il est hypocrite par exemple de parler de 380 000 habitants de Sarajevo comme exclusivement des Musulmans, puisque Sarajevo compte toujours plusieurs milliers de « mauvais Serbes »).

2) Maintenant, les Musulmans, à la grande joie de Milosevic, Tudjman, et si j'ai bien compris, des protagonistes de Washington, finiront par devenir les croyants musulmans, non pas tant par goût pour le fondamentalisme islamique, mais plutôt à cause de leur expulsion hors d'Europe ; alors préparons-nous aux conséquences de leur désespoir, dont la moindre n'est pas l'exode de la population, mais le risque d'une vengeance (terrorisme) des exclus.

3) Le « programme » de Washington se donne comme un parfait paradigme pour tous : face à l'Europe, la violence est donc payante ; attendons-nous aux conséquences de cette leçon, d'abord à l'Est, puis bientôt à l'Ouest.

4) Le « programme » offre la confirmation qu'il vaut bien mieux être un oppresseur à temps complet ; en Serbie, Milosevic sur lequel il est inutile que j'exprime mon sentiment, est devenu tout simplement ridicule. Menacé sur le plan intérieur plus encore que sur le plan international, Milosevic s'est engagé en faveur du plan Vance-Owen pour que celui-ci soit finalement abandonné à Washington au profit des projets les plus jusqu'auboutistes de Seselj et Karadzic ; peu importe sa sincérité, Milosevic, qui, il y a encore quelques semaines, maintenait son pouvoir à Belgrade grâce à l'appui d'une « diaspora » serbe ainsi qu'à l'extrême droite national-socialiste de la Serbie proprement dite, s'est soudain décidé à opérer un virage.

Vers une guerre civile serbo-serbe

Le principal responsable de la scission au sein du peuple serbe, de plus en plus conscient de ne régner ni à Pale ni à Knin, mais en Serbie, l'homme fort de Belgrade a été obligé de régler les comptes avec ses alliés d'hier. Et cela avec de fortes chances de succès. On pouvait même espérer qu'au lendemain de cette victoire, Milosevic serait beaucoup plus vulnérable donc mûr pour faire place à l'alternative démocratique ; aujourd'hui, la voie alternative à Milosevic n'est plus la démocratie, mais Seselj, hier à sa botte, aujourd'hui le véritable gagnant de Washington ; les ministres de Washington qui, hier encore, préféraient Milosevic aux démocrates serbes, aujourd'hui, semble-t-il, ont choisi Seselj. La Serbie, dans l'état actuel des choses, va inexorablement vers les représailles contre tous les suspects de l'opposition, vers la mort clinique de toute idée démocratique, vers la guerre civile serbo-serbe.

5) L'autre gagnant de Washington est Franjo Tudjman, le président de Croatie. Récemment encore *alter ego* de Milosevic, – et cela à juste titre – il peut passer aux yeux de son opinion publique pour un contrepoids rassurant face à Seselj. En outre, il a gagné un territoire considérable en Bosnie-Herzégovine, au-delà de ses espérances (certainement pour compenser les territoires acquis par les Serbes en Croatie), avec le feu vert pour parachever le nettoyage de ses récentes acquisitions territoriales des non-Croates (ou des « mauvais Croates »).

6) Milosevic, après avoir instauré au Kosovo l'état d'urgence, accompagné d'une répression régulière, a préféré le maintien d'un *statu quo* dans cette province ex-autonome. Contrairement à ce qui se prétendait, la guerre ne convenait pas à ses intérêts. D'ailleurs, c'est là qu'il a déçu le seul fantasme national toujours en vigueur des Serbes de Serbie puisqu'il n'a pas répondu à leur souhait de reserbisation du Kosovo. C'est maintenant, avec la nouvelle donne de Washington, que nous risquons d'y avoir un vrai conflit avec toutes leurs implications internationales.

Les Etats-Unis n'ont pas voulu envoyer leurs soldats dans les Balkans. La Communauté européenne n'a pas voulu de la paix américaine en Europe. Aujourd'hui, nous sommes près d'avoir les GI's ainsi que la Pax Americana en plein cœur du vieux continent.

IVAN DJURIC

Peut-on sauver l'Europe ?

LE « programme d'action commune » adopté par les Cinq à Washington n'est que la dernière dans la série d'erreurs catastrophiques commises par la « communauté internationale » face à la crise en ex-Yougoslavie. Toutes ces erreurs, depuis la reconnaissance prématurée, adoptée à la légère, de l'indépendance de certaines Républiques, jusqu'à cette dernière, suivaient la même logique – tenir compte de la « réalité », c'est-à-dire reconnaître la politique du fait accompli. La « communauté internationale » se conduit comme le petit enfant qui s'imagine que lorsqu'il met les mains sur ses yeux, personne ne le voit, quelle que soit la bêtise qu'il commette.

« L'enfant qui se voile la face »

Le « programme » supprime *de facto* l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine, indépendamment de son organisation constitutionnelle éventuelle. Les Bosniaques ne sont pas les seuls à avoir été trahis. Les forces démocratiques de Serbie et de Croatie l'ont été aussi, et les agresseurs nationalistes se sont vu accorder une totale légitimité internationale. Le « programme » peut-il rétablir la paix en Yougoslavie ? Il est évident qu'il ne le peut pas. L'illusion que l'on peut assurer la paix en sacrifiant l'intégrité de la Bosnie est due à une fausse évaluation de la situation et de la guerre dans ce pays.

Un an après, naturellement, cette guerre s'est transformée aussi en une guerre civile, une guerre de vengeance, une guerre de pillage, etc. Pourtant, ce n'était au début qu'une agression du nationalisme serbe, à laquelle s'est bientôt jointe de plus en plus ouvertement celle du nationalisme croate.

Fondamentalement, la guerre en Bosnie est la guerre de deux régimes totalitaires et nationalistes, ceux de Belgrade et de Zagreb, désireux d'étendre leurs territoires. Ces régimes ne peuvent se maintenir qu'en poursuivant leur « production de guerre ». Il ne leur restera plus, quand ils auront partagé la Bosnie et annexé ses différentes parties (en isolant les Musulmans), qu'à se faire la guerre entre eux. L'épuration ethnique, les meurtres, les déportations, les destructions, apporteront à cette « nouvelle » guerre en Bosnie une impulsion immense.

Le « programme », donc, ouvre un nouveau chapitre de guerre en Bosnie. Le malheureux plan Vance-Owen n'a-t-il pas provoqué directement la guerre entre Croates et Musulmans ? Jusqu'à quand devra-t-on répéter à « l'enfant qui se voile la face » qu'il *ne saurait y avoir de solution* sans un changement des régimes à Belgrade et Zagreb, qu'elle n'est possible que dans la mesure où elle est basée sur la vie en commun de tous les citoyens de Bosnie-Herzégovine et de l'ex-Yougoslavie ? Si la Bosnie disparaît peu à peu, y a-t-il de l'espoir pour l'Europe ? De moins en moins.

Il s'est révélé que les principes sur la base desquels l'Europe s'imaginait exister n'étaient que pure illusion. Il s'est révélé que nous sommes beaucoup plus près d'un « nouveau chaos mondial », d'une Europe des nationalismes, que d'un « nouvel ordre mondial ». « Le mauvais génie s'est échappé de la bouteille » et notre continent pourrait être rattrapé par son propre passé. Une troisième guerre européenne » pourrait facilement éclater. Evidemment, on a du mal à y croire. Pourtant qui aurait cru, en 1938, qu'il y aurait le 1er septembre 1939, qui aurait pu croire il y a deux ans que 300 000 civils (jusqu'à présent) trouveraient la mort dans un pays d'Europe ?

Le seul aspect positif dans tout cela est que ce « programme » sera, comme tous les autres, voué à l'échec d'ici quelques semaines. Et la tragédie de la Bosnie se transforme ainsi en une comédie de la « communauté internationale ». L'enfant, après tout cela, « ouvrira-t-il enfin les yeux » ?

ZARKO PAPIC

Quo vadis Europa ?

LA réunion des Cinq à Washington ressemble fort à la constitution d'un gouvernement mondial autoproclamé (l'expérience des tandems Milosevic-Karadzic et Tudjam-Boban aura bien servi à quelque chose !). En premier lieu, elle se situe en dehors du cadre légal des Nations unies. Par ailleurs ses décisions, notamment celle du démantèlement et de la disparition de l'Etat de Bosnie-Herzégovine, constituent une violation brutale des principes mêmes de la Charte des Nations unies, de l'Acte final d'Helsinki et de la Charte de Paris.

Le « programme » adopté démontre bien, si besoin était, que les grands de l'Occident (auxquels s'est jointe la Russie) ont eu, depuis le début de l'« affaire bosniaque », une attitude commune et cohérente (voilée derrière de nombreux écrans de fumée), à savoir : la Bosnie-Herzégovine ne présente aucun intérêt ; elle peut donc être dépecée et même rayée de la carte. La guerre peut être circonscrite à la Bosnie elle-même, il n'y a pas de danger d'extension. La guerre peut donc continuer en Bosnie, mais il faudrait en finir aussi vite que possible. Il y a trop de témoins gênants. Faut-il rappeler la célèbre phrase prononcée par Douglas Hurd après la conférence de Londres : *« Les choses se décideront sur le terrain, et non autour d'une table de négociations. »*

Résistance au nazisme

L'erreur consiste à croire que la guerre peut être confinée à la seule Bosnie. Car dans les pays entourant la Bosnie-Herzégovine (et bien au-delà) toutes les conditions sont réunies pour que s'y déroulent des guerres sans fin. Et les intérêts des Occidentaux finiront bien par être mis en cause directement.

Pour ce qui est de la Bosnie elle-même, il y aura une résistance féroce, qui peut durer indéfiniment. Il n'est pas facile de démanteler la Bosnie-Herzégovine ; le nombre de morts et les dévastations l'ont bien prouvé. Et cette résistance au nazisme, car il s'agit bien de cela, se répandra comme la guerre elle-même. Et triomphera, dans la mesure où l'Europe (avant tout) comprendra qu'il s'agit de sa propre survie. Comme disait un vieux Bosniaque : *« Nous n'avons plus de problèmes, parce que nous, nous avons compris, maintenant c'est l'Europe qui en a. »*

FAIK DIZDAREVIC

Conseil de sécurité et chiens noirs

LE numéro treize, dit-on, porte malheur. La dernière résolution du Conseil de sécurité – qui se rapporte à l'ex-Yougoslavie – porte certainement malheur, non pas un seul, non pas deux, mais treize et plus encore. Comme si derrière les cinq ministres, derrière les douze membres, était assis un treizième, un conseiller invisible et démoniaque. Qui est ce mystérieux treizième qui, d'un seul trait de plume, a encouragé les totalitaristes et jeté aux chiens noirs bien des gens dans les Balkans ?

Le langage politique n'a pas pour but de dévoiler mais de voiler, de tromper l'adversaire : l'inconvénient de ce langage est que parfois il se leurre lui-même. Le langage de la dernière résolution du Conseil de sécurité est un véritable petit miracle linguistique : de nombreux mots ont littéralement changé de place et ne signifient pas ce qu'ils devraient signifier. On ne sait pas ce que l'on demande, ce que l'on offre, qui l'on menace, quelles sont les garanties et de quoi, qui doit faire quel travail et comment. Il semble qu'il ait été utilisé par des surréalistes cyniques qui se prennent pour des réalistes sensés.

Le chaos politique et mental qui s'est emparé de l'espace de l'ex-Yougoslavie semble avoir gagné les cinq, et aussi les douze ministres ; ils ont réagi par un texte qui ne peut qu'étendre ce chaos à l'ensemble des Balkans, puis au-delà. Le seul message clair est le suivant : messieurs les guerriers, faites ce que vous voulez et comme vous le voulez, nous resterons parfaitement absents, parfaitement bien intentionnés. Le nœud sanglant dans les Balkans ne peut en aucun cas être dénoué par l'application du principe ethnique et la création d'Etats ethniquement purs. Essayez de soigner le cancer par le sida. Qu'obtiendrez-vous ainsi, la guérison ou seulement une troisième maladie que vous devrez de nouveau combattre par une nouvelle maladie ?

Les démocrates mis K.-O.

Le chaos dans les Balkans ne pouvait (et pourrait encore) s'apaiser que par la seule application du principe de la citoyenneté, celui-là même que la majorité de ces ministres respectent tant dans leurs propres pays. Pourquoi a-t-on alors réservé aux Balkans, et peut-être à toute l'Europe de l'Est, autre chose : l'horreur du nettoyage ethnique, l'horreur d'une guerre permanente contre la population civile, l'horreur du racisme qui se donne pour l'instant le nom de nationalisme ?

Messieurs les démocrates et messieurs les chrétiens ont choisi des options politiques et civilisatrices contraires, contraires en tous les cas aux intérêts de leurs électeurs.

Sans vouloir exagérer, cette révolution du Conseil de sécurité ne laisse dans les Balkans aucune autre possibilité que des Etats totalitaristes. Toutes les alternatives, toutes les oppositions deviennent ainsi pratiquement impossibles : toute l'intelligentsia indépendante – tant celle qui se maintient avec peine dans les nouveaux Etats que celle qui est en exil – voit soudain son existence véritablement menacée.

Les extrémistes se sont vu offrir une chance dont ils n'avaient jamais rêvé et les instigateurs de guerre, la preuve qu'ils avaient raison. Les démocrates ont été mis K.-O., non pas par leurs adversaires mais par le jury.

Il y a dans mon livre *la Neige et les Chiens* une scène où cinq guerriers nationalistes torturent une petite fille, la rôtissant à petit feu. Monstrueux, n'est-ce pas ? Mais cela s'est vraiment passé. Combien de petites filles seront-elles encore torturées dans les guerres actuelles et futures programmées par cette résolution qui, implicitement, pardonne aux assassins et déclare aux victimes qu'elles resteront victimes ?

Qui, en réalité, nous a tous ensemble jetés aux chiens noirs, ceux qui viennent de quitter mon livre et sont en quête de nouvelles victimes ?

VIDOSAV STEFANOVIC

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

eut-on sauver l'Europe?

iens noirs

ULLETIN
ONNEMENT

ÉTRANGER

Selon Dobrica Cosic, le dirigeant yougoslave destitué

Slobodan Milosevic est « un élève de Staline et de Tito »

BELGRADE

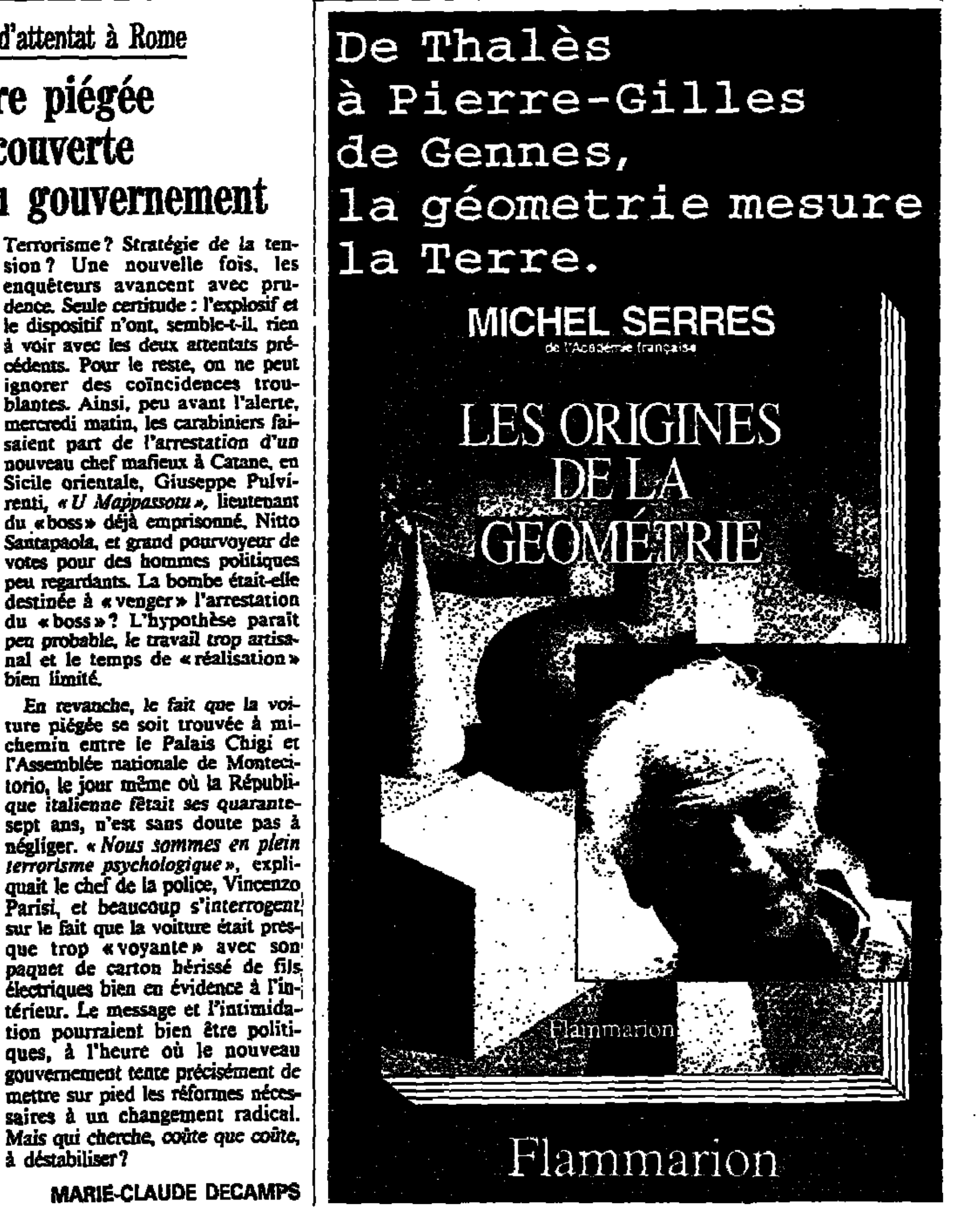
de notre correspondante

Destitué en début de semaine par le Parlement fédéral, le président de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro), Dobrica Cosic, *estime avoir été victime d'« un coup d'Etat »* préparé par Slobodan Milosevic. Dans un plaidoyer publié, mercredi 2 juin, par l'agence officielle yougoslave Tanjug, *il affirme avoir œuvré en* faveur de la démocratisation du pays mais s'être heurté à la forte opposition d'un homme au *« pouvoir despotique »*. Cet homme que M. Cosic présente comme *« un élève de Staline et de Tito »* n'est autre que M. Milosevic. Le président de la Serbie, qui a, selon M. Cosic, entraîné la Yougoslavie dans le *« chaos »* le plus total, veut *« restaurer un système totalitaire »* en s'appuyant sur les forces les plus sombres du pays – à savoir les ultranationalistes serbes de Vojslav Seselj, que Dobrica Cosic *qualifie ouvertement de « führer »*.

C'est un constat d'échec que *dresse donc l'ex-président qui* avait pour ambition de faire de la Yougoslavie une *« fédération moderne »* et centralisée. Il affirme en avoir été empêché par *le président de la Serbie qui a* placé le gouvernement yougoslave sous sa tutelle. S'il dénonce aujourd'hui le totalitarisme de M. Milosevic, force est de reconnaître *qu'en tant que* président yougoslave, M. Cosic, s'il s'est toujours déclaré farouchement attaché aux principes de la démocratie et des droits de l'homme, a non seulement toujours protégé *le président* serbe contre les attaques de l'opposition démocratique mais ne s'est *jamais prononcé en faveur de* cette dernière.

On peut enfin se demander pourquoi M. Cosic a attendu d'être mis à l'écart de la scène politique pour parler et critiquer *la coalition des mouvements de* MM. Milosevic et Seselj – *« deux partis autoritaires »* – contre lui *et regretter que « les forces conservatrices et extrémistes »* aient remporté les élections législatives anticipées de décembre dernier. S'il avait lancé de telles accusations avant le scrutin et soutenu ouvertement son premier ministre de l'époque, Milan Panic, adversaire malheureux de M. Milosevic à l'élection présidentielle de Serbie, l'« option démocratique » à laquelle il se dit si attaché l'aurait certainement emporté. Et si M. Cosic avait vraiment voulu écarter M. Milosevic du pouvoir, il aurait également pu briguer lui-même le poste de président de la Serbie. *L'idée lui avait été soumise,* il l'avait rejetée.

F. H.



Le président serbe renforce son pouvoir

Suite de la première page

Au lendemain de ces événements, le président de Serbie pourrait se vanter d'avoir marqué des points puisque l'opposition démocratique a assisté, mercredi, dans l'impuissance la plus totale à l'arrestation de son dirigeant. Affaiblie par des luttes intestines, cette opposition a été incapable de s'organiser pour protester efficacement contre les méthodes du pouvoir. Les différents partis qui la composent se sont contentés d'exprimer leur soutien au chef du SPO et de condamner la violence exercée à son égard sans proposer le moindre plan d'action. Le SPO a adressé une *lettre de protestation au ministre* de l'intérieur de Serbie, M. Sokolovic, et demandé la libération de leur leader et de toutes les personnes arrêtées dans la nuit de mardi à mercredi. Jamais la réaction de l'opposition n'aura été aussi timide.

La démonstration de force de M. Milosevic semble donc avoir été efficace tout comme son coup de force au Parlement fédéral pour renverser vingt-quatre heures plus tôt le président de la Yougoslavie, Dobrica Cosic. Sans relation directe, les deux événements ne peuvent pourtant plus être dissociés : ils illustrent la volonté de M. Milosevic de gouverner seul à Belgrade. Les commentateurs yougoslaves estiment que l'homme fort de la Serbie, qui craint une montée de la contestation sociale en raison de *l'effondrement de l'économie consécutif* aux sanctions internationales, a décidé *« d'éliminer toute opposition qui pourrait offrir à cette contestation sociale un débouché politique »*.

Il a décidé également de briser le seul leader encore capable de rallier les *foules, Vuk Draskovic. Mais,* après le revirement de M. Milosevic en faveur du plan Vance-Owen pour la Bosnie, le gouvernement serbe se sentait également menacé par les ultranationalistes de Vojslav Seselj. C'est sans doute pour apaiser ce dernier que M. Milosevic a ordonné à ses députés de voter la destitution de Dobrica Cosic, *en qui l'extrême* droite voyait un « modéré », voire un traître à la cause serbe. Le président yougoslave avait, avec son premier ministre Milan Panic, permis durant quelques mois de 1992 de redorer un peu le blason de la Yougoslavie au moment où *le pays était mis au ban* des nations et sanctionné.

Mais aujourd'hui, expliquent les commentateurs, M. Cosic n'était plus d'une grande utilité puisque la communauté internationale considère à nouveau M. Milosevic comme un interlocuteur sérieux, et mise sur lui pour ramener la paix dans l'ex-Yougoslavie. A ce propos, Vuk Draskovic avait exprimé récemment sa consternation : *« C'est une honte pour l'Occident démocratique*, écrivait-il, *d'appuyer et de négocier avec Slobodan Milosevic. »* Et Nikola Milosevic, leader du Parti libéral serbe (SLS), constatait que la marge de manœuvre de l'opposition démocratique s'était réduite *« depuis que l'Occident soutient à nouveau Slobodan Milosevic et le considère comme un interlocuteur privilégié »*.

FLORENCE HARTMANN

□ **IRLANDE DU NORD : un catholique tué.** – Un chauffeur routier catholique a été tué, mercredi 3 juin, par un groupe d'hommes armés à la sortie d'une carrière dans l'est de l'Ulster. Selon la police, l'assassinat a été revendiqué par un groupe paramilitaire protestant interdit, les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF). C'est la trente et unième victime des violences en Irlande du Nord depuis le début de l'année et la troisième en quatre jours. – *(AFP.)*

UKRAINE

M. Kravtchouk subit une nouvelle défaite au Parlement

Le Parlement ukrainien a infligé, mercredi 2 juin, une seconde défaite en deux semaines au président Léonid Kravtchouk, en refusant de renforcer ses pouvoirs et de lui donner la haute main sur la conduite de l'économie. Les députés, en majorité *d'anciens communistes tout* comme M. Kravtchouk, ont aussi refusé une nouvelle fois de prolonger les pouvoirs spéciaux du premier ministre Léonid Koutchma, l'industriel qui tentait d'engager de fragiles réformes depuis l'automne dernier.

Ce dernier a déclaré ne voir aucun moyen de surmonter une situation bloquée et s'est dit, selon son service de presse, toujours résolu à démissionner après la visite prévue du chancelier *Kohl le 9 juin. M. Koutchma* avait offert sa démission il y a deux semaines, lorsque le Parlement avait une première fois refusé de prolonger ses pouvoirs et que le président Kravtchouk, au lieu de le soutenir, avait fait la proposition surprise de diriger *lui-même le gouvernement* – ce que les députés avaient aussi refusé.

Le président du Parlement, Ivan Pliouchtch, a conclu en affirmant qu'il *« n'y a pas de crise du pouvoir en Ukraine »*, sous les applaudissements des députés qui ont adopté, à une forte majorité, une résolution déplorant la baisse *du niveau de vie. Après deux* mois d'âpres débats, l'Ukraine se retrouve donc, comme il y a huit mois, *avec un gouvernement sans* pouvoirs, mais aussi un premier ministre ayant perdu le goût de lutter. – *(AFP, Reuter.)*

Tandis que le débat sur les zones de sécurité se poursuit à l'ONU

La France et l'Allemagne ont officiellement mis un terme à leurs divergences sur la Bosnie

Français et Allemands ont publié, mercredi 2 juin, une déclaration commune sur la Bosnie censée mettre un terme à leurs divergences. En revanche, l'adoption d'une résolution sur les « zones de sécurité », proposées par la France et qui font toujours l'objet d'autres controverses, a de nouveau été retardée au Conseil de sécurité de l'ONU en raison des réticences des pays non alignés, tandis que des déclarations du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher trahissaient les hésitations de la politique américaine sur la Bosnie.

« Ma priorité, c'est d'éviter de nouveaux massacres de population », a expliqué, mardi, M. Mitterrand au chancelier Kohl, lors *du sommet franco-allemand qui* se tenait à Beaune *(lire nos autres informations sur ce sommet en page 6).* Les dirigeants allemands avaient exprimé publiquement les jours précédents leur mécontentement de n'avoir pas été consultés avant la réunion de Washington, entre ministres américain, français, britannique et espagnol, qui avait débouché sur un « programme d'action » pour la Bosnie dont l'élément central est la création de « zones de sécurité » à Sarajevo et dans les enclaves musulmanes. Les Allemands disaient également redouter que ces zones ne reviennent à figer la situation militaire sur le terrain, aux dépens des Musulmans de Bosnie, qui y seraient parqués comme dans des « réserves », tandis que s'éloigneraient les objectifs que s'était fixés la communauté internationale dans le plan de paix élaboré par MM. Vance et Owen.

Dans la déclaration commune publiée mercredi à Beaune, Français et Allemands réaffirment leur *« refus d'accepter tout fait accompli fondé sur la force »*, leur détermination à maintenir les sanction économiques contre la Serbie tant que toutes les résolutions de l'ONU, *« notamment celles qui concernent le retrait des troupes serbes hors des territoires conquis par la force »*, ne seront pas appliquées. *Ils considèrent*, dit le texte, *« la création de zones de sécurité comme une nécessité pour la protection de la population civile bosniaque et comme un premier pas pour mettre en œuvre, dans sa globalité, le plan Vance-Owen »*.

Pas de réponse concrète

Dans une conférence de presse donnée mercredi avec MM. Mitterrand et Balladur, le chancelier *Kohl – après avoir fait quelque* peu amende honorable en rappelant que des raisons historiques interdisaient à l'Allemagne de prendre une part trop directe dans cette crise – a déclaré que l'élément le plus important à ses yeux du texte franco-allemand était qu'il réclame *« une solution de paix préservant l'intégrité territoriale et la souveraineté »* de la Bosnie. Les Allemands, comme d'autres Européens et comme les Musulmans bosniaques eux-mêmes, voyaient en effet dans la démarche définie à Washington un renoncement au découpage administratif prévu par le plan Vance-Owen, annonciateur à leurs yeux d'un dépeçage de l'Etat bosniaque au profit des partisans de la Grande Serbie et de la Croatie.

Le texte de Beaune met un terme officiel à ces divergences franco-allemandes, sans toutefois apporter aucun élément de réponse à *une question centrale :* après le « premier pas » des zones de sécurité, quel sera le deuxième pas et comment entend-on parvenir à l'application *« dans sa globalité »* du plan Vance-Owen, que rejettent, par les urnes et par les armes, les Serbes de Bosnie? *C'est la même question que* posait mercredi au Conseil de sécurité de l'ONU l'un des diplomates représentant le groupe des non-alignés : *« Que va-t-il se passer si les « casques bleus » demandent aux Serbes de reculer de 10 kilomètres et qu'ils ne le font pas? »*

De nouvelles discussions étaient prévues jeudi à New-York, après que les non-alignés eurent obtenu, *mercredi*, des amendements au projet de résolution d'inspiration française sur les zones de sécurité, notamment l'affirmation du caractère temporaire de ces zones et de la responsabilité du Conseil pour rétablir l'intégrité territoriale de la Bosnie. *Le département d'Etat* a, d'autre part, déclaré, mercredi, soutenir une proposition des non-alignés *en faveur d'« un certain allègement de l'embargo »* sur les armes au profit des Musulmans. On *croyait pourtant que*, depuis la réunion de Washington, les Américains, devant l'opposition des Européens, avaient renoncé à satisfaire cette revendication des Musulmans de Bosnie. La levée de l'embargo sur les armes, assortie de frappes aériennes contre des objectifs serbes *« est encore l'option préférée des Etats-Unis »*, a confirmé le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui, décidément, est de plus en plus louvoyant et a d'ailleurs admis les *limites de la politique américaine* vis-à-vis d'une crise qui *« n'affecte pas les intérêts vitaux des Etats-Unis »*.

CLAIRE TRÉAN

Un caméraman belge tué en Herzégovine

Un caméraman belge d'une équipe de télévision mexicaine *a été tué, mercredi 2 juin,* par un tireur embusqué sur la route entre Medjugorge et Jablanica, *en Herzégovine occidentale.* Dominique Lennoux suivait à bord de son véhicule un convoi de « casques bleus » espagnols quand un tireur l'a touché à la tête, aux environs de Dreznica, près de Mostar. Le journaliste, immédiatement transféré dans un véhicule blindé de la FORPRONU, est décédé juste avant d'arriver à l'hôpital de Jablanica.

Plus de trente journalistes ont trouvé la mort depuis le début des hostilités en ex-Yougoslavie, dont douze l'an dernier. – *(AFP.)*

ITALIE : tentative d'attentat à Rome

Une voiture piégée a été découverte près du siège du gouvernement

ROME

de notre correspondante

« Ni l'Etat ni le gouvernement ne se laisseront intimider… » A l'annonce qu'une voiture piégée, la troisième en un peu moins de trois semaines, venait d'être trouvée, mercredi 2 juin, en fin de matinée, à moins d'une centaine de mètres du Palais Chigi, le siège du gouvernement, *où il tenait une réunion de* travail, le président du conseil, Carlo Azeglio Ciampi, ne s'est pas laissé démonter. Il a poursuivi la réunion, ignorant l'alerte. Pourtant, si cet engin, de fabrication assez grossière (5 kilos environ d'un mélange de nitrate d'ammonium et de kérosène avec un système d'allumage à distance), *avait explosé*, il aurait pu, selon les spécialistes, provoquer un véritable carnage au cœur de la capitale, à deux pas de la fontaine de Trevi, où se bousculent, en général, des foules de touristes. Repérée à temps par des carabiniers qui, depuis les attentats de la via Fauro à Rome, le 14 mai, *et surtout celui du Musée des* Offices à Florence, la nuit du 26 au 27 mai, ont doublé leurs rondes, la voiture piégée, une petite Fiat 500 bleue, a été désamorcée à *l'aide d'un robot spécialement* équipé.

Il n'empêche que pour n'avoir pas *explosé, cette bombe* a quand même eu l'effet désiré. Et certaines personnes ont été prises de panique dans une ville déjà amplement touchée par une psychose de l'attentat, alimentée en permanence par de fausses alertes.

Les mystérieuses « Phalanges armées » ont, *une fois de plus*, revendiqué la tentative, mais sans convaincre. Alors, Mafia? Mystérieuse entité « déstabilisante »? Terrorisme? Stratégie *de la tension?* Une nouvelle fois, les enquêteurs avancent avec prudence. Seule certitude : l'explosif et le dispositif n'ont, semble-t-il, rien à voir avec les deux attentats précédents. Pour le reste, on ne peut ignorer des coïncidences troublantes. Ainsi, peu avant l'alerte, mercredi matin, les carabiniers faisaient part de l'arrestation d'un nouveau chef mafieux à Catane, en Sicile orientale, Giuseppe Pulvirenti, *« U Mappassotu »*, lieutenant du « boss » déjà emprisonné, Nitto Santapaola, et grand pourvoyeur de votes pour des hommes politiques peu regardants. La bombe était-elle destinée à « venger » l'arrestation du « boss »? L'hypothèse paraît peu probable, le travail *trop* artisanal et le temps de « réalisation » bien limité.

En revanche, le fait que la voiture piégée se soit trouvée à mi-chemin entre le Palais Chigi et l'Assemblée nationale de Montecitorio, le jour même où la République italienne *fêtait ses quarante*-sept ans, n'est sans doute pas à négliger. *« Nous sommes en plein terrorisme psychologique »*, expliquait le chef de la police, Vincenzo Parisi, *et beaucoup s'interrogent* sur le fait que la voiture était presque trop « voyante » avec son paquet de carton hérissé de fils électriques bien en évidence à l'intérieur. Le message et l'intimidation pourraient bien être politiques, à l'heure où le nouveau gouvernement tente précisément de mettre sur pied les réformes nécessaires à un changement radical. *Mais qui cherche, coûte que coûte,* à déstabiliser?

MARIE-CLAUDE DECAMPS

EUROPE

L'Espagne désenchantée

III. – *Revanches catalanes*

Après un premier article consacré aux mutations de la société espagnole (*le Monde* du 2 juin), nous poursuivons notre série sur l'Espagne en traitant de l'organisation de l'Etat en « communautés autonomes ». Après l'exemple de l'Estrémadure (*le Monde* du 3 juin), nous évoquons aujourd'hui le cas de la Catalogne.

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Assis sous les deux drapeaux, celui de la Catalogne et celui de l'Europe réunis au-dessus d'une seule tête, Angel Colom a les idées parfaitement claires. Il les a toujours eues, dit-il. Depuis l'âge de quinze ans, lorsque ce fils de paysan, originaire de Vich, a commencé à faire un peu de politique dans les milieux associatifs. Ce que veut cet instituteur de quarante et un ans au collier de barbe un peu austère est parfaitement clair : l'indépendance de la Catalogne. Cohérent, sûr de lui, le secrétaire général d'Esquerra Republicana de Cataluyna (ERC), le mouvement indépendantiste, ne s'embarrasse pas de circonvolutions. Depuis son élection à la tête de cette formation, en 1989, il lutte pour ce à quoi il *« croit »*.

Pacifiste, respectueux de la démocratie, Angel Colom est net : *« Je suis disposé à porter ce pays à l'indépendance si la majorité le veut. »* Pour lui, l'issue ne fait cependant pas de doute : *« A la fin du siècle, la Catalogne sera indépendante. »* Il en veut pour preuve la progression de son mouvement au sein de la population, notamment dans la jeunesse. 85 000 voix en 1989, 210 000 en 1992 et au moins 300 000 lors des élections générales du 6 juin, espère-t-il. Les sondages sont prometteurs. Angel Colom les consulte en souriant, se livre à des calculs et imagine déjà ses nouveaux ambassadeurs (entre trois et cinq députés selon ses dires) à Madrid qui seront *« la voix de la dignité et de l'orgueil »*.

Mégalomane, Angel Colom ? Irréaliste, cet indépendantiste soucieux du processus démocratique ? Lors des élections locales de l'an dernier, un clip de l'ERC présentait le président de la Catalogne, Angel Colom bien sûr, en train de recevoir l'ambassadeur d'Ecosse. *« Un exercice de fiction politique qui a eu beaucoup d'impact »*, réplique-t-il. *« Mes adversaires ne me pardonnent pas de ne pas faire partie de la bourgeoisie de Barcelone »*, ajoute calmement cet homme serein qui se présente comme l'héritier du plus vieux parti du Parlement catalan, l'ERC de Francesco Macia, à l'origine de la République catalane de 1931. Ce *« perturbateur »*, selon le mot de Victor Torres, membre du comité exécutif, a loué deux hélicoptères pour parcourir chaque parcelle du territoire jusqu'aux îles Baléares avec chacun de ses candidats afin d'expliquer que *« l'Espagne nous vole chaque année 1 000 milliards de pesetas (45 milliards de francs) »* et que l'indépendance est possible comme en Slovaquie, comme en Slovénie, et que *« nous la voulons et nous la ferons sans drame dans le cadre de l'Europe »*.

Jordi Pujol, président de la généralité (le gouvernement de Catalogne) est lui aussi un nationaliste farouche. Il le revendique mais y ajoute une nuance de taille : *« Je crois que la Catalogne est une nation mais cette reconnaissance doit être faite dans le cadre de l'Espagne et de l'Europe »*. Pour cet habile politicien qui depuis treize ans dirige la plus puissante communauté autonome d'Espagne, l'indépendance à la fin du siècle dont parle Angel Colom est *« une illusion »*.

Avec 46 % de voix aux dernières élections contre 8 % à l'ERC, il ne craint pas les indépendantistes et reste convaincu que l'avenir de la Catalogne passe par l'Espagne à condition de procéder à quelques réaménagements. *« La formule autonomique telle qu'elle existe aujourd'hui est bonne mais il faudrait l'appliquer de façon plus généreuse et cela dans le cadre de la Constitution »*, explique Jordi Pujol en précisant que *« la Constitution et le statut d'autonomie* [22 décembre 1979] *nous permettent une autonomie très large, beaucoup plus large que celle que nous avons aujourd'hui »*.

La Castille contrainte d'écouter

Pour l'obtenir, le patron incontesté de la Catalogne dispose désormais de deux atouts maîtres. Le parti de Jordi Pujol, Convergence et Union (CIU), une coalition regroupant le CDC (Convergence démocratique de Catalogne) et l'UDC (Union démocratique de Catalogne) a de solides chances de devancer le Parti socialiste catalan (PSC, petit frère du PSOE) pour la première fois lors d'un scrutin national.

En devenant la première force politique de Catalogne, CIU apparaîtra encore plus comme une force d'appoint nationale lorsqu'il s'agira de constituer une majorité et un gouvernement stable à Madrid. Avec une vingtaine de députés, la coalition de Jordi Pujol peut donc se permettre de faire valoir certains de ses desiderata, que ce soit auprès des socialistes ou envers la droite. Désormais le gouvernement central va devoir compter avec celui de Catalogne. La Castille sera contrainte d'écouter sa puissante rivale. Quel bouleversement ! Madrid prenant pratiquement le pouls de Barcelone, quelle revanche pour cette communauté écrasée, humiliée par le pouvoir central et tout particulièrement par la dictature franquiste. Un beau pied de nez à l'histoire ! Mais nous n'en sommes pas encore là.

Répartir les revenus

Lorsque l'on demande à Jordi Pujol qui du PP (Parti populaire) ou du PSOE il préfère voir gagner, la réponse jaillit dans la seconde : *« CIU »*. Pressé d'en dire un peu plus, il ajoute : *« Ce n'est pas mon affaire de désirer la victoire des socialistes ou des populaires. Je veux que la Catalogne ait plus de force pour avoir plus de poids dans la politique espagnole et que notre programme soit appliqué dans une large mesure. »* Pas question pour le président Pujol de parler de coalition parlementaire, de contrat de législature ou encore de participation au gouvernement. *« Il faut que ça change, c'est tout ce que je peux dire »*, conclut-il laconiquement, préférant, comme il l'a précisé par la suite, *« influer de l'extérieur pour ne pas hypothéquer* [notre] *avenir tout en contribuant à la stabilité de l'Etat »*. Comment et pour quoi faire ?

Miquel Roca, numéro deux de CIU et tête de liste de cette formation, considère que le changement doit avant tout s'opérer dans la politique économique. Aux yeux de cet avocat, la formation du nouveau gouvernement – dont il cache à peine qu'il pourrait en faire partie – ne devrait pas poser de difficultés majeures en cas de victoire du PSOE. Les négociations les plus sérieuses viendront après, au moment de la discussion du budget et donc de la répartition des revenus.

Madrid devra céder sur la cession des 15 % de l'impôt sur le revenu, réclamée à cor et à cri par Jordi Pujol. Il faudra bien aussi que la question controversée de la création de la banque de Catalogne soit tranchée. Officiellement, c'est tout. *« Nous n'avons pas besoin de concrétiser un accord, l'esprit de la coopération suffira »*, tranche Miquel Roca, dont les sympathies socialistes ne sont un secret pour personne. N'a-t-il pas été l'associé d'un autre avocat, Narcis Serra, aujourd'hui vice-président du gouvernement ?

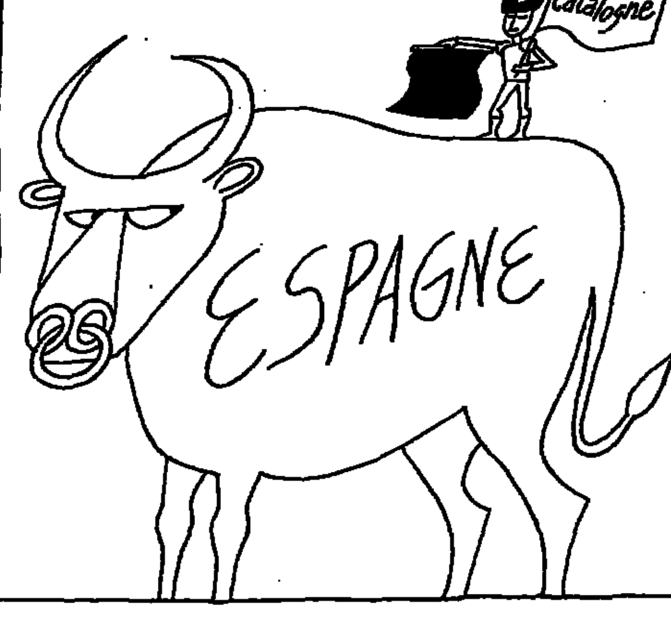
Cette proximité de Miquel Roca avec le parti au pouvoir n'a pas toujours été du goût du grand patron Jordi Pujol, lequel n'a jamais véritablement pardonné aux socialistes ses ennuis avec la « Banca catalana » au début des années 80, qui ont bien failli lui coûter sa carrière politique et dont il les a rendus responsables. De là à préférer le PP ? C'est en tout cas ce qu'affirme le secrétaire du Parti socialiste catalan (PSC), Raimon Obiols, qui, en cas d'entente PSOE-CIU, risque de se retrouver dans une position très inconfortable puisque l'ennemi (CIU) pactisera avec le grand frère. De quoi se poser des questions en effet. Une chose est sûre cependant : *« Jamais la Catalogne n'a eu une occasion comme celle-là au cours du siècle*, constate Miquel Roca, *c'est un changement historique, un scénario inédit. »*

De toute façon, quel que soit le vainqueur, *« le 7 juin ne sera pas le jour de la vérité »*, comme l'a dit Jordi Pujol. Avec le PP, la partie sera très délicate. La droite est peu présente en Catalogne et les rigueurs franquistes n'ont pas été oubliées. Avec les socialistes, cela prendra du temps. Le président catalan n'est pas pressé et il compte bien tirer avantage au maximum de sa nouvelle position d'arbitre en évitant de brusquer les choses, de provoquer la rupture. Quel sera le point d'équilibre entre ce que peut accepter Madrid et exiger Barcelone ? Là est toute la question et elle ne se formulera pas de façon précise rapidement. Chacun va tester les limites de l'autre, ce qui promet un savant jeu politique.

Jusqu'où ne pas aller trop loin

Il ne faut pas oublier que le nationalisme catalan est, comme l'écrit Xavier Domingo, journaliste local, non pas *« une idéologie, mais un état existentiel majoritaire »*. Nombreux sont ceux qui ne parlent pas de l'Espagne mais de l'Etat espagnol et qui pensent que l'identité catalane est encore bridée par un centralisme archaïque accordant un peu trop chichement quelques parcelles d'autonomie.

« L'administration centrale mène une politique de réduction de l'autonomie du point de vue des compétences et du point de vue économique qui aboutit à une asphyxie de la Catalogne », n'hésite pas à dire Jordi Pujol qui n'a pourtant rien d'un nationaliste extrémiste. Il est plutôt, pour Beatriz de Moura, fondatrice des éditions Tusquets, *« le reflet parfait de la Catalogne. Un homme qui a porté à ses limites le sentiment nationaliste mais se refusera toujours à franchir le pas parce que cela coûterait trop cher à la Catalogne »*.



La situation politique en train de prendre corps en Espagne va surtout permettre aux Catalans de tester à nouveau le pouvoir central, de savoir jusqu'où il est possible d'aller sans rien perdre, d'essayer d'influer sur les décisions nationales sans trop s'engager, en bons négociants qu'ils sont. Les risques de dérapage sont évidents en dépit d'une prudence légendaire qui fait dire à Beatriz de Moura que *« le sens de l'argent est plus fort chez les Catalans que le sens du nationalisme »*.

Madrid renâcle déjà sur les propensions de la Catalogne à se comporter un peu trop comme un Etat dans l'Etat. Les autorités ne protestent pas quand il s'agit d'offrir à Jordi Pujol les services du corps diplomatique de l'Espagne à l'étranger mais trouve qu'il y a *« une prolifération »* de voyages internationaux. Quand Barcelone nomme un commissaire pour les affaires extérieures (sorte de ministre des affaires étrangères) comme ce fut le cas en la personne de Joan Vallve au mois de septembre dernier, on trouve que c'est pousser le bouchon un peu loin. Près de trois cents fonctionnaires sont déjà chargés de la promotion de la Catalogne à l'étranger. Et depuis que le président Pujol a été nommé président de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) en juillet dernier, il utilise allègrement cette fonction pour promouvoir partout où il le peut *« l'Europe des régions »*, son cheval de bataille.

Tout le monde se souvient de la surenchère nationaliste à laquelle ont donné lieu les Jeux olympiques de Barcelone de l'été 1992. La généralité avait même fait publier dans les quotidiens internationaux une double page de publicité représentant une carte de l'Europe sur laquelle Barcelone était située dans *« un pays »* qui s'appelle *« la Catalogne, bien sûr, un pays en Espagne, avec une culture, une langue et une identité propres »*. Les protestations des partis politiques avaient été qualifiées par Jordi Pujol de *« campagne de criminalisation du nationalisme catalan »*.

Si le déroulement des Jeux eux-mêmes n'a pas donné lieu à des manifestations indépendantistes – on sait quand il le faut ne pas aller trop loin – ce ne fut pas la même chose auparavant. L'inauguration du stade olympique fut l'occasion de chahuter le roi d'une façon tellement inattendue que Jordi Pujol dut par la suite présenter des excuses. La flamme olympique fut également accueillie par une banderole *« freedom for Catalunya »*. Le « tremplin olympique » était en effet trop tentant pour ne pas être utilisé afin de montrer que la Catalogne est située en Espagne certes, mais que c'est autre chose que l'Espagne.

Le risque du repli

Une communauté à part ? Angel Colom est le premier à dire que *« le fait national catalan n'est pas un fait ethnique, que cette région a toujours été une région de passage, une région ouverte »*. Environ 50 % des habitants de Catalogne ne sont pas des Catalans. Ils sont venus d'Andalousie, d'Estrémadure, de Murcie et aujourd'hui d'Afrique du Nord et plus particulièrement du Maroc pour offrir leur force de travail. Ils se sont intégrés avec plus ou moins de facilité, parlent le xarnego, mélange de catalan et de castillan, et constituent un frein au nationalisme en dépit d'une politique de catalanisation de la généralité dont le principal instrument est la langue *(lire l'encadré ci-contre)*.

Promue langue officielle, le catalan est propulsé à grands renforts de moyens dans la vie culturelle. Avec certains excès qui ont provoqué et continuent de susciter des réactions de rejet. Des fonctionnaires refusent leur mutation parce qu'ils n'est pas facile pour leurs enfants d'étudier en castillan. En cette période de chômage, 1935 postes de policiers sont libres dans les trente-cinq commissariats des quatre provinces catalanes. *« Avant*, remarque Beatriz de Moura, *on passait d'une langue à l'autre sans s'en rendre compte. Maintenant, s'exprimer en castillan peut causer une gêne. »*

Nombreux sont ceux qui craignent que la Catalogne, toujours ouverte sur le monde, ne se replie sur son particularisme et ne s'appauvrisse à trop vouloir défendre son identité et imposer sa langue. Cette crainte avait déjà été exprimée en 1981 par le manifeste des 2000, protestation d'intellectuels contre une « catalanisation » à outrance. Depuis les choses se sont considérablement accentuées. Le balancier du pendule est-il allé trop loin ?

MICHEL BOLE-RICHARD

Prochain article :

IV. – Les Basques debout dans la tempête

« La langue de chez nous »

BARCELONE

de notre envoyé spécial

« Notre langue est encore en position d'infériorité. Il faut que tout le monde la connaisse. Il faut que ce soit la langue de la collectivité, la langue du territoire. Le catalan doit être hégémonique et le castillan rester la langue du citoyen. Il n'y a pas de territoire bilingue, il n'y a pas de citoyen bilingue. » Miquel Reniu, directeur de la politique linguistique au département de la culture de la Généralité ne craint pas d'annoncer la couleur. En l'occurrence, elle est rouge et or, celle de la *senyera*, le drapeau catalan.

Depuis 1980, depuis la création de la direction générale de la politique linguistique, il existe une ferme politique de « catalanisation » de la communauté, que la loi de normalisation du 18 avril 1983 est venue codifier. Aujourd'hui, 94 % des habitants comprennent le catalan, 69 % sont capables de le parler et 40 % savent l'écrire. L'objectif est d'aboutir à la fin du siècle à ce que *« la population soit capable de se comprendre et de s'exprimer dans les deux langues »*.

De plus en plus souvent obligatoire

Après, ce sera la phase de consolidation pour généraliser l'usage du catalan dans la vie publique et assurer sa primauté sur le castillan, même si cet idiome reste *« un bien acquis auquel il n'est pas question de renoncer. » « On veut que chez nous l'on parle la langue de chez nous »*, souligne Miquel Reniu.

Pour le moment, l'usage du catalan n'est obligatoire que dans les administrations autonome et locale. Il est donc utilisé par 48 000 fonctionnaires. Un projet de loi va être déposé d'ici la fin de l'année pour l'étendre à d'autres administrations et à certaines compagnies publiques nationales. Au fil des ans, l'utilisation du catalan dans l'enseignement se renforce, notamment dans le primaire, où il est plus que dominant.

C'est d'ores et déjà la langue véhiculaire des établissements publics. Un nouveau texte oblige les commerçants à répondre en catalan si l'on s'adresse à eux dans cette langue. Dans les universités, l'usage du catalan est de plus en plus répandu, à tel point que les étudiants étrangers, surtout latino-américains, rechignent désormais à venir à Barcelone. La suppression récente de l'enseignement de l'histoire d'Espagne à l'université autonome a soulevé beaucoup d'émoi.

Partout, le catalan prend de plus en plus de place. Les deux principaux journaux, *La Vanguardia* et *El Periodico*, sont en castillan, il existe deux chaînes de télévision en catalan, et les pouvoirs publics locaux font un énorme effort pour doubler des films, promouvoir les programmes de radio, éditer des livres. Près de cinq mille titres sont publiés dans cette langue chaque année. La Généralité en achète immédiatement trois cents exemplaires. Impossible de savoir quel budget le pouvoir autonome consacre à l'implantation de la langue du territoire. Il est évident que l'on ne regarde guère à la dépense, alors que, par exemple, l'édition en castillan est complètement oubliée.

Barcelone est toujours la capitale de l'édition, un pôle de culture aujourd'hui menacé d'*« appauvrissement »*, selon l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa. Il n'est pas le seul à dénoncer les risques du renfermement, d'une dérive de la catalanisation. *« L'affirmation de notre identité, de notre réalité historique est au contraire*, affirme Miquel Reniu, *un enrichissement. »*

M. B-R.

AFRIQUE

BURUNDI : l'élection présidentielle

Le facteur ethnique et un fort désir de changement expliquent la victoire inattendue de Melchior Ndadaye

Contre toute prévision, Pierre Buyoya a perdu l'élection présidentielle du 1er juin, remportée, avec environ 60 % des suffrages (résultat qui reste à confirmer officiellement), par Melchior Ndadaye, candidat de l'opposition. Pour la première fois depuis l'indépendance en 1962, les Hutus accèdent au pouvoir dans cette ancienne colonie belge traditionnellement dominée par les Tutsis.

BUJUMBURA

de notre envoyé spécial

«J'accepte solennellement le verdict populaire et j'invite la population à faire de même.» Aux informations du soir, le président Buyoya reconnaît sa défaite d'une voix posée mais déterminée. A Bujumbura, on se doute depuis quelques heures de la défaite du régime, et on préfère rester chez soi : les taxis sont rentrés, et les bars quasiment déserts. Il y a dans l'air une crainte sourde de l'inconnu, que les personnalités qui se succèdent à la radio-télévision s'efforcent de dissiper. Le ministre de l'intérieur annonce tout d'abord les résultats (qui doivent être confirmés par la Cour constitutionnelle en fin de semaine) : *«Environ 60 % pour Melchior Ndadaye, candidat du front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU), et 39 % pour M. le président Buyoya, candidat de l'Unité pour le progrès national (UPRONA)»*. Le troisième candidat – monarchiste – n'a recueili que 1 % des voix.

Le ministre est suivi à l'écran par M. Ndadaye, qui déclare que sa victoire est *«celle de tous les Burundais»* et remercie les forces armées pour leur comportement lors de cette élection. Le chef d'état-major des armées apparaît alors pour affirmer que *«l'armée respecte la démocratie basée sur le multipartisme»*. Et le président battu s'adresse aux troupes, en leur demandant de *«sauvegarder les acquis de cette nouvelle démocratie»*.

Au moment de la proclamation des résultats, un diplomate jure avoir entendu *«une clameur dans les collines»*, au-dessus de la capitale. Le pays profond, peuplé à 80 % de Hutus, n'a pas voulu manquer l'occasion qui lui était offerte d'élire un président issu de sa communauté. C'est bien ce qui inquiète certains. *«Il s'agissait d'un vote plus ethnique que politique,* estime un haut fonctionnaire, *et cela pourrait menacer l'unité nationale reconstruite par le président Buyoya.»*

«L'esprit de revanche n'est pas mort»

«Nous n'avons rien contre les Tutsis, dit un jeune de Kamengue, un quartier populaire acquis à l'opposition, *mais, quand même, ils ont été au pouvoir pendant plusieurs siècles.»* Et l'exemple du Rwanda voisin, dont la majorité Hutu, au pouvoir depuis la «sanglante révolution sociale» de 1959, perpétue un système de quotas et de fichage ethniques, refusant le droit au retour des centaines de milliers de Tutsis chassés par les massacres de 1959 et 1973, n'est pas là pour rassurer la communauté tutsi du Burundi.

Pas plus que le soutien accordé par le régime de Kigali aux extrémistes du Palipehutu, auteurs d'une opération d'infiltration manquée, pas plus tard qu'en novembre 1991. Une publication des forces armées rwandaises, qui se distingue par son *«racisme échevelé»* anti-tutsi, selon le mot de Jean-Pierre Chrétien, chercheur au CNRS, sert de tribune officielle au Palipehutu.

Cette préoccupation est partagée par certains diplomates, qui s'inquiètent de la présence d'éléments radicaux parmi les responsables du FRODEBU. *«L'esprit de revanche n'est pas encore mort,* affirme l'un d'entre eux, *les massacres ethniques ne s'oublient pas facilement»*. Difficile de savoir, aujourd'hui, si M. Ndadaye saura ne pas se laisser déborder. Le chef du FRODEBU nie qu'il l'ait emporté grâce à un vote ethnique : *«Si tel était le cas,* dit-il, *j'aurais obtenu 85 % des voix»*.

Il n'empêche que le seul score rassurant reste celui du président sortant, soutenu par autant de Hutus que de Tutsis. Par sa politique d'ouverture, il avait su gagner la confiance d'une bonne partie de la population, toutes communautés confondues. Est-ce à dire que les Burundais n'ont pas cru à sa politique d'unité nationale? Son principal handicap fut plutôt d'avoir été le candidat de l'UPRONA, au pouvoir depuis trente ans, et dont les responsables successifs ont trempé dans toutes les «épurations» perpétrées depuis l'indépendance.

Sans occulter le facteur ethnique, la prise en compte d'un fort désir de changement, face à un parti usé, explique sans doute la victoire de l'opposition. Demeure un débat, à propos de la volonté de changement du président Buyoya : *«Était-il sincère, ou agissait-il sous la pression des bailleurs de fonds?»*, se demande-t-on. Un diplomate occidental se dit convaincu qu'il *«avait à cœur l'intérêt de son pays, persuadé que le changement des mentalités passait par l'ouverture politique»*.

Le nouveau pouvoir risque-t-il de laisser se développer des dérapages ethniques? L'armée et les *milieux d'affaires, toujours* contrôlés par les Tutsis, pourront sans doute servir de contre-pouvoirs, et dissuader les extrémistes de leur camp de tenter un coup de force, qui nuirait aux affaires et ne serait sans doute pas toléré par les bailleurs de fonds, après une conduite aussi réussie de la démocratisation. A moins, peut-être, que le désordre ne s'installe à nouveau.

JEAN HÉLÈNE

Un ancien exilé

Le nouveau président du Burundi, Melchior Ndadaye a tout juste la quarantaine. Né en 1953, il fit des études d'instituteur avant de fuir lors de la grande vague de massacres ethniques en 1972. Réfugié à Butare – au sud du Rwanda – il y poursuivit des études de psychologie puis devint enseignant, avant de rentrer dans son pays en 1983. Ayant suivi une formation par correspondance à la gestion dans le secteur bancaire, il dirigea un organisme de crédit à Gitega, de 1983 à 1988. Pendant ces années passées dans les «collines», il prit conscience de l'ampleur des problèmes de la société burundaise.

En 1986, il créa, dans la clandestinité, le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU). A la suite des massacres de 1988, et alors que le président sortant avait lancé un débat national parmi les intellectuels, M. Ndadaye réclama la nomination d'un premier ministre hutu – donc appartenant à l'ethnie majoritaire – une charte de la démocratie et une restructuration de l'armée. Ses déclarations lui valurent deux mois et demi d'emprisonnement. Mais le FRODEBU fut finalement légalisé en juillet 1992.

J. H

Pierre Buyoya, le faux naïf

«C'est un ange», disait de lui ses adversaires comme pour *dénoncer sa naïveté qui, à les en* croire, allait conduire tout droit le pays au désastre. En renversant *en douceur, le 3 septembre* 1987, le colonel Jean-Baptiste Bagaza – un autre officier tutsi *du même clan et de la même* région que lui, – le major Pierre Buyoya n'avait pas caché son *souci de bâtir un «Burundi moderne»* et, partant, de conduire des *«changements en profondeur»*. Sans peut-être imaginer alors que cette grande ambition passait par une réconciliation nationale qui l'obligeait à faire bien davantage que de gommer les aspérités du précédent régime.

Chargé de l'instruction et des opérations à l'état-major lorsqu'à trente-huit ans, il se saisit des *rênes du pouvoir*, ce fils de paysans, apprécié pour son sérieux et son honnêteté, se sent *poussé par «le peuple en détresse»*. Sans attendre, il entame la lutte contre la corruption, *met en place un programme* de libéralisation économique et normalise les relations *avec l'Eglise catholique contre* laquelle son prédécesseur avait engagé une guerre de tranchées.

Au mois d'août 1988, des *massacres entre Tutsis et Hutus*, dans le nord du pays, viennent lui rappeler, de manière dramatique, que la réconciliation nationale est, plus que jamais, d'actualité, *même s'il accuse «des meneurs, venus de l'étranger»*, d'avoir joué les incendiaires. Au lendemain de ces tueries interethniques qui provoquent une intervention *«forcément meurtrière»* de l'armée – officielle*ment cinq mille morts* – le président Buyoya comprend que la réconciliation nationale oblige à *un partage équitable du pouvoir*, jusqu'alors concentré dans les mains de la minorité tutsie.

Le chef de l'Etat crée alors une *«commission pour la réconciliation nationale»*, nomme un gouvernement à majorité hutue et donne des instructions pour qu'au sein du comité central de l'UPRONA, le parti unique, les deux ethnies soient représentées à égalité. *Mieux encore*, il décide d'engager le pays sur la voie du multipartisme, au grand dam des *«durs»* du régime qui lui reprochent *«d'exposer les Tutsis à la vengeance des Hutus»*.

En jouant le jeu de la démocratie, Pierre Buyoya ne pouvait pas ignorer qu'il était arithmétiquement perdant. La logique qui l'avait conduit à prendre le pouvoir, l'a poussé à le céder à mieux élu que lui. A faire *«l'ange»*...

JACQUES DE BARRIN

AFRIQUE DU SUD : bien que reconnue coupable d'enlèvement

Winnie Mandela échappe à la prison

Reconnue coupable de kidnapping, Winnie Mandela a été condamnée, mercredi 2 juin, à une peine d'amende d'un montant de 15 000 rands (25 500 francs) par la cour d'appel de Bloemfontein. Elle devra en outre verser 5 000 rands de dommages et intérêts à trois des quatre victimes de l'enlèvement. Winnie Mandela avait été condamnée en première instance à six ans de prison.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

A maints égards, le dossier Winnie Mandela était pour la justice sud-africaine aussi délicat à manier qu'un hérisson. L'épouse, aujourd'hui séparée, du président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, est populaire, surtout dans les couches les plus déshéritées de la communauté noire.

Elle est aussi impulsive, au point d'avoir fait enlever, en décembre 1988, quatre jeunes gens qu'elle soupçonnait de collaborations policières et, accessoirement, de pratiques homosexuelles. Quelques jours plus tard, l'un d'eux, Stompie Moeketsie, devait être retrouvé dans un terrain vague, la gorge tranchée. Les trois autres avaient été relâchés, non sans avoir été préalablement passés à tabac dans la maison de Winnie Mandela, à Soweto.

Pour la justice, cette affaire allait se révéler très embarrassante. Parce que la situation était délicate – le gouvernement était alors en pleines négociations secrètes pour envisager les conditions de la libération de Nelson Mandela – les juges, dans un premier temps, préférèrent oublier Winnie Mandela, pour ne s'intéresser qu'aux auteurs directs de l'enlèvement et du meurtre. Le 8 août 1990, l'entraîneur du Mandela Football Club dont les membres (en réalité les gardes du corps de Winnie Mandela) avaient enlevé Stompie Moeketsie et ses camarades, était condamné à mort.

Une peine modifiée

Mais, sur la foi de nouveaux témoignages, il fallut bien se pencher sur le cas de l'épouse du prestigieux chef de l'ANC, même si ce dernier avait désormais statut de futur chef de l'Etat. Le 14 mai 1991, malgré une défense sans concessions, et, peut-être, à cause de témoins qui, à la barre, avouèrent craindre pour leur vie s'ils déposaient publiquement, Winnie Mandela, reconnue coupable d'enlèvement, était condamnée à six ans de prison. Elle interjeta immédiatement appel et fut laissée en liberté dans l'attente de la condamnation définitive.

Le procès en appel avait eu lieu en mars dernier, et rien de nouveau n'y avait été dit. Après deux mois de délibéré, les juges viennent de rendre un verdict tout en nuances. Winnie Mandela dont, disent les magistrats, les déclarations ont été *«évasives, mensongères, contradictoires et empreintes d'une malhonnête improvisation»*, est reconnue coupable de complicité dans les enlèvements, mais sa peine de prison est remplacée par une peine d'amende.

Chacun, selon ses convictions, pourra tirer argument de cet arrêt subtil. Les personnes convaincues de l'innocence de Winnie Mandela souligneront que la peine rendue en première instance est sensiblement modifiée ; leurs adversaires ne retiendront que l'affirmation maintenue de sa responsabilité . Les autres se diront peut-être que dans un pays où, chaque semaine, les meurtres se comptent par dizaines, cette affaire n'avait plus grande signification.

GEORGES MARION

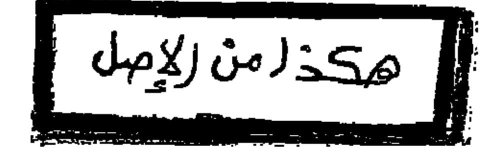
□ **ZAÏRE : envoi d'une mission de l'ONU.** – Une mission d'inspection des Nations unies se rendra prochainement au Zaïre, a annoncé, mercredi 2 juin, le ministre belge des affaires étrangères. Elle devrait aller au Shaba et dans la province du Kivu du Nord, où ont lieu de graves conflits interethniques. D'autre part, le président de l'Union sacrée (opposition au maréchal Mobutu), Kibassa-Maliba, a lancé, mercredi à Paris, un appel aux pays occidentaux pour un gel des avoirs du chef de l'Etat zaïrois dans leurs pays. Enfin, le mot d'ordre de grève lancé par l'opposition n'a pas été entendu : l'activité à Kinshasa était normale mercredi. – *(Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : assassinat d'un policier.** – Un policier qui se rendait à son travail a été tué, mercredi 2 juin, à Sidi Moussa, à 30 kilomètres au sud d'Alger, par trois hommes armés qui ont réussi à prendre la fuite. Neuf membres des forces de l'ordre ont été victimes, au mois de mai, d'attentats, attribués par les autorités aux groupes armés intégristes. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : visite de François Léotard aux «casques bleus» français.** – Le ministre français des affaires étrangères, François Léotard, devait effectuer vendredi 4 juin une visite aux «casques bleus» français déployés à Baidoa, dans le sud-ouest de la Somalie.

□ **Une Française est morte après avoir été mordue par un requin dans le sud de Mogadiscio.** – A quelques mètres d'une plage située dans le sud de Mogadiscio, un requin a mordu, mercredi 2 juin, la secrétaire de la représentation française en Somalie, Michèle Demare, qui est décédée quelques heures plus tard à l'hôpital suédois de la capitale. – *(AFP.)*

□ **GABON : un nouveau candidat à la présidence.** – L'ancien premier ministre gabonais, Léon Mébiane, a annoncé, mercredi 2 juin, sa candidature à l'élection présidentielle de décembre prochain. Le président Bongo n'a pas encore fait connaître ses intentions. D'autre part, le ministre français de la coopération, Michel Roussin, en visite à Libreville depuis mardi, a *«réaffirmé le soutien de la France au Gabon pour l'aider à surmonter les difficultés financières économiques et sociales auxquelles il doit faire face»*. Le ministre français a également rencontré, mercredi dans la soirée, le président du Bénin, M. Soglo, qui est également président de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). – *(AFP, Reuter.)*



AMÉRIQUES

GUATEMALA

Imbroglio constitutionnel après le départ du président Serrano

Le président guatémaltèque Jorge Serrano, déposé mardi 2 juin, a trouvé refuge, mercredi, à San Salvador, où il a réaffirmé qu'il se considérait toujours comme le *« chef de l'Etat »* de son pays, contraint à l'exil par *« un petit groupe de militaires »*. Les événements qui se sont succédé au Guatemala depuis le coup d'Etat civil de M. Serrano, le 25 mai, ont créé une situation constitutionnelle inédite, source d'une grande confusion.

Gustavo Espina, qui avait démissionné de son poste de vice-président, est revenu sur sa décision mercredi et a accepté d'assurer l'intérim, avec l'appui de l'armée de terre et après la « renonciation » du général José Garcia, ministre de la défense. Malgré la réunion d'un quorum suffisant au Congrès pour valider sa prestation de serment, M. Espina a indiqué, dans un discours devant la Chambre, qu'il préférait attendre une « auto-épuration » des parlementaires et des membres de la Cour suprême.

L' « épuration » des éléments les plus corrompus de ces institutions avait été demandée, par les militaires notamment, sans que l'on sache sur quelle base elle pourrait se réaliser. Prenant acte de la décision du vice-président Espina d'*« assumer la présidence intérimaire dans le respect de la Constitution du pays »*, le gouvernement américain a souhaité *« un retour complet et immédiat à la démocratie »* après avoir salué *« les progrès »* réalisés en ce sens. Les Etats-Unis ont exercé des pressions qui ont joué un *« rôle significatif »* dans l'éviction du président Serrano, a indiqué le secrétaire d'Etat, Warren Christopher.

Un millier de manifestants ont réclamé, mercredi à Guatemala, des élections anticipées, une réforme de la Constitution, le *« jugement des dirigeants politiques corrompus »* et la démission du général Garcia, accusé d'avoir été complice de l' « autogolpe » du 25 mai. – *(AFP, Reuter.)*

□ **PARAGUAY : Juan Carlos Wasmosy a été officiellement proclamé président.** – Le Parlement paraguayen a officiellement proclamé président l'homme d'affaires Juan Carlos Wasmosy (Parti Colorado), qui a remporté l'élection du 9 mai. D'après les résultats officiels, M. Wasmosy a obtenu 39,9 % des voix contre 32,13 % au candidat du Parti libéral (opposition), Domingo Laino, et 23,14 % à Guillermo Caballero Vargas, du Mouvement indépendant de rassemblement national. L'opposition est majoritaire au Parlement, avec 25 sièges sur 45 au Sénat et 42 députés sur 80. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Au sommet de Beaune

M. Balladur propose aux Allemands une réflexion commune sur la politique économique

BEAUNE

de notre envoyée spéciale

Le sommet franco-allemand a donné lieu, les 1er et 2 juin à Beaune, à une parfaite démonstration de cohabitation sans accrocs entre responsables français. Il a permis aussi à M. Balladur d'exposer son approche très pragmatique de la coopération franco-allemande et de la construction européenne.

Pour le premier ministre, qui participait à la conférence de presse de clôture du sommet de Beaune avec le chef de l'Etat et le chancelier Kohl, la ratification par la Grande-Bretagne du traité de Maastricht à l'automne ne suffira pas à relancer la machine communautaire en panne depuis des mois et la problématique essentielle est à ses yeux d'ordre économique.

Relatant l'entretien qu'il avait eu la veille avec le chancelier, le premier ministre a notamment déclaré : *« L'Europe réunit deux caractéristiques : la croissance la plus faible et les taux d'intérêt à court terme les plus élevés par rapport aux autres ensembles régionaux. Nous avons pensé qu'il y a lieu de réfléchir ensemble à une politique économique. »* Le premier ministre a souhaité que les deux pays dégagent une position commune sur les propositions qui seront faites par la Commission de Bruxelles sur le problème de l'absence de croissance en Europe avant le sommet de Copenhague. Il a aussi engagé un échange de vues sur les moyens de réduire les déficits publics avec Helmut Kohl qui s'est montré très intéressé à prendre connaissance du projet de loi quinquennal français sur ce sujet.

En revanche, si le climat de la discussion relative aux négociations du GATT a été meilleur que lors de la première visite à Bonn de M. Balladur, fin avril, les positions paraissent encore assez éloignées sur ce dossier. Le chancelier s'est certes rallié à l'idée française de la *« globalité »* de la négociation sur le commerce mondial : *« discuter de l'agriculture en s'écartant des autres sujets a donné un avantage à nos amis américains »* a-t-il convenu, en ajoutant toutefois que des concessions devaient être faites par chacun.

Il a d'autre part insisté sur la nécessité de conclure *« sans retard »* un accord dont *« le monde a besoin »*. A quoi M. Balladur a répondu à Beaune, puis dans la soirée sur France 3 : *« Si le monde a besoin du GATT, l'Europe a besoin d'emplois et nous devons tout subordonner à la création d'emplois dans notre pays et dans l'Europe d'une façon générale. »*

D'autre part, l'idée française d'étendre la notion de préférence communautaire à tous les domaines dans lesquels l'Europe est victime de concurrences déloyales ne semble pas recueillir l'enthousiasme de nos partenaires allemands, pas plus que des Britanniques. M. Balladur en convenait mercredi soir en notant que les uns et les autres étaient *« attachés à une sorte de libéralisme inconditionnel dans le monde »*.

C. T.

□ **Vers un sommet européen extraordinaire ?** – L'idée d'organiser un sommet européen extraordinaire à l'automne, après la ratification du traité de Maastricht par la Grande-Bretagne et pour marquer solennellement l'entrée en vigueur de ce texte, a été évoquée, mercredi 2 juin, à Bruxelles lors d'une réunion du Parti populaire européen. Le PPE regroupe au Parlement européen les élus des formations sociales chrétiennes de la Communauté. Selon des sources diplomatiques à Bruxelles, cette idée aurait été approuvée par les dirigeants français et allemands réunis le même jour à Beaune. – *(Corresp.)*

La visite controversée du ministre belge du commerce extérieur en Libye

Un couscous au goût amer

BRUXELLES

de notre correspondant

Le ministre belge du commerce extérieur, Robert Urbain (socialiste francophone), a dégusté, en Libye, pendant le week-end de la Pentecôte, un couscous qui risque de lui laisser un goût amer, à en juger par les remous que cette escapade suscitent parmi les députés, instruits des derniers développements de l'affaire.

Alors que Robert Urbain bronze, samedi 29 mai, au soleil de Djerba, lui arrive une invitation d'une vieille connaissance, Omar al-Moutasser, chef de la diplomatie libyenne, qu'il a reçu à sa table à Noël dernier, lors d'un précédent séjour dans l'île tunisienne. Pourquoi ne pas réchauffer cette amitié en allant *« manger un couscous »* à Tripoli ? M. Urbain se doute quand même qu'il y a un petit problème : la CEE et l'ONU ont décidé, le 15 avril 1992, un embargo aérien et militaire à l'encontre de la Libye, ainsi qu'une réduction du personnel diplomatique, en raison du soutien de Kadhafi au terrorisme international.

A l'en croire, il essaie de joindre Willy Claes, ministre des affaires étrangères, et Jean-Luc Dehaene, chef du gouvernement de coalition. Mais, le premier est à Singapour et le second passe les fêtes en France. Apparemment, M. Urbain se garde d'insister au téléphone pour faire passer un message par quelque responsable de garde et, sans aval, file chez son commensal... qui, dimanche 30 mai, s'empresse de faire annoncer, par l'agence Jana, une visite qui prouve *« l'importance de la concertation entre les deux pays »*.

Protestation immédiate des Etats-Unis, que la Belgique représente à Tripoli. Explications embarrassées des services du premier ministre : *« Nous sommes étonnés, mais c'était une visite privée. »* L'intéressé aggrave son cas en déclarant à la radio belge : *« Si je devais ne plus aller dans les pays qui ne respectent pas une ou plusieurs résolutions des Nations unies, il y a longtemps que je n'irais plus en Israël. »* L'ambassade du pays en question exprime, à son tour, son *« étonnement »*.

Certains Flamands pensent, depuis longtemps, que, dans ses fonctions, M. Urbain *« se comporte surtout en commis voyageur de la Wallonie »*. Des libéraux néerlandophones se sont incrits pour un débat qui promet d'être houleux à la Chambre des représentants. Il est vrai que tout cela fait désordre alors que la Belgique, qui assumera, le 1er juillet, la présidence tournante de la Communauté européenne, sera chargée de *« coordonner »* la diplomatie des Douze.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

A TRAVERS LE MONDE

ISRAËL

Un officier des renseignements militaires est emprisonné pour espionnage

Le ministère public israélien a annoncé, mercredi 2 juin, qu'un officier des renseignements militaires, le commandant Yossi Amit, avait été impliqué dans *« l'une des affaires d'espionnage les plus graves de l'histoire du pays »*. M. Yamit avait été arrêté le 26 mars 1986 et condamné à douze ans de prison, a précisé le procureur d'Etat adjoint Ruth Soukar.

L'affaire, totalement secrète, a été portée à la connaissance du public à la suite d'un recours devant les tribunaux de l'avocat du commandant Amit, Me Shmouel Tzang. Toutefois, les autorités judiciaires interdisent toujours de révéler tout détail dans cette affaire, y compris le nom du pays pour lequel le condamné espionnait. *« Cette affaire n'a aucune ramification avec des Etats ennemis d'Israël, ni la Syrie, ni un autre pays »*, a néanmoins précisé son avocat.

La radio israélienne a cité pour sa part le mensuel américain *Penthouse*, qui avait révélé en 1991 qu'un officier des renseignements avait été arrêté en 1986 après avoir vendu des informations aux Etats-Unis durant deux ans. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL

Abdoulaye Wade ne fait pas partie du nouveau gouvernement

Un nouveau gouvernement a été formé, mercredi 2 juin, par Habib Thiam, qui a été reconduit pour la troisième fois au poste de premier ministre, après les élections présidentielle et législatives de février et mai derniers, remportées par le président Abdou Diouf et sa formation, le parti socialiste.

Aucun des dirigeants du Parti démocratique sénégalais (PDS) ne fait partie de ce gouvernement, en raison de l'enquête en cours sur l'assassinat, le 15 mai, du vice-président du Conseil constitutionnel, Babacar Seye, qui a abouti à une garde à vue de 48 heures des trois principaux dirigeants du PDS, dont Abdoulaye Wade, puis à l'interpellation de plusieurs autres membres de la formation.

En revanche, Abdoulaye Bathily, dirigeant de la Ligue démocratique, a été nommé ministre de l'environnement et de la protection de la nature. Parmi les personnalités faisant leur entrée dans le gouvernement figure également Moustapha Niasse, qui devient ministre des affaires étrangères, Djibo Ka étant nommé à l'intérieur. Famara Ibrahima Sagna (économie et finances) a été remplacé par Papa Ousmane Sakho, précédemment directeur de la succursale sénégalaise de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. – *(AFP.)*



ASIE

Hongkong à l'assaut de la Chine du Sud

Suite de la première page

De fait, il semble bien que Hongkong déteigne sur la Chine du Sud – en particulier sur le delta de la rivière des Perles, dans la province de Canton, limitrophe de la colonie – plus que l'inverse, souvent pour le meilleur, mais pas toujours.

Ainsi, la zone économique spéciale (SEZ) de Shenzhen a-t-elle récemment organisé la première élection de « Miss Chine ». Lancée dans un clinquant « à la Hongkong », elle s'est terminée dans une confusion bien chinoise, l'argent et les patronages promis ayant fait défaut ; les naïves lauréates sont rentrées chez elles après avoir découvert que l'enveloppe contenant leur prix était bourrée de papier.

Le « business » ne saurait s'arrêter à de telles péripéties. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. On savait déjà que le gros des investissements étrangers en Chine venait de Chinois d'outre-mer ; mais, à elle seule, Hongkong représente 60 % de tous les investissements, les deux tiers concentrés dans la province de Canton, devenue chasse-gardée hongkongaise : 3 millions d'emplois directs créés en quelques années (à Hongkong, l'industrie n'en compte que 650 000), 23 000 nouvelles entreprises, dont 60 % travaillent pour l'exportation ; 80 % des industriels de la colonie ont signé des accords de production avec l'hinterland chinois.

Les affaires ne sont pas à sens unique : la Chine est devenue le premier investisseur à Hongkong, avec plus de 12 milliards de dollars, dépassant le Japon, et les luxueux sièges de ses sociétés – dans lesquelles les enfants de dirigeants font fortune – font désormais partie du paysage de l'île.

Tache d'huile

On peut même dire que, si Canton était un pays, elle serait le premier partenaire de Hongkong. Attirés par les bas salaires, la main-d'œuvre abondante, le faible coût du terrain, les relations avec leur terroir d'origine, pariant que les liens économiques tissés avant 1997 aideront au passage en douceur vers la souveraineté chinoise, les hommes d'affaires hongkongais ont sauté le pas avec enthousiasme dès le début de 1992 – dès que la visite à Shenzhen de Deng Xiaoping eut donné le signal de la reprise économique. Depuis lors, c'est la fuite en avant.

Si la croissance chinoise a battu les records en 1992, avec 12,8 % de hausse du PIB (21,7 % pour la production industrielle), elle a atteint 32,9 % dans la province de Canton et 39,9 % à Shenzhen. Des chiffres historiques. Dans la municipalité de Dongguan, à mi-chemin de Canton – 2,5 millions d'habitants, dont la moitié d'immigrants économiques – 2 232 entreprises ont ouvert leurs portes en 1992. Cette litanie de chiffres énoncée par un homme comme Victor Fung, entrepreneur avisé et directeur du HKTDC (Bureau de développement des échanges), s'allonge chaque jour, confortant le rôle de Hongkong comme *« fenêtre sur le monde de la Chine du Sud »*.

Avec ses 5,8 millions d'habitants, Hongkong fait vivre les 20 millions de Cantonais du delta de la rivière des Perles. Sans elle, Shenzhen, village frontalier il y a quinze ans, n'aurait pas atteint 2,5 millions d'âmes dans un fatras d'immeubles, de bureaux et de fabriques. Partout la rizière cède devant les bulldozers. Pratiquant une stratégie du mille-feuilles avec l'aide de leurs compères du continent – administrateurs locaux devenus hommes d'affaires – les Hongkongais ont d'abord fait tourner Shenzhen, puis le Delta. Toujours à la recherche d'espace et de main-d'œuvre meilleur marché, ils regardent désormais vers les régions montagneuses, où vit 70 % de la population de la province...

Les milliardaires hongkongais se sont lancés dans les infrastructures pour développer une province qui les fait vivre et qui rêve de devenir le « cinquième petit dragon » : autoroute Hongkong-Canton de Gordon Wu, ville nouvelle de 300 000 à 600 000 habitants du magnat Henry Fok près de son bourg natal, Shunde. Mais peut-être est-ce là que le bât blesse : en effet, l'immobilier représente le tiers des investissements de la colonie ; nombre d'experts les qualifient de spéculatifs (1). Ainsi a-t-on vu fleurir habitations, bureaux, golfs, etc. parfois à proximité de zones industrielles. Les Japonais, entre autres, craignent que cette « bulle spéculative » n'explose dès 1994, brûlant les doigts des imprudents.

« Minuit moins 4 »

Mais combien d'habitants de ce lambeau de l'empire britannique agrippé au géant chinois prêt à l'absorber, voient plus loin que ces chiffres, aveuglés par un profit à court terme ? Le temps qui reste d'ici à 1997 ne doit pas être celui des occasion perdues, pensent-ils, encouragés par les dirigeants de Pékin, qui favorisent ceux qui les soutiennent. D'autant que, ailleurs, la crise économique fait rage. Réalité immédiate qui fait que certains se voilent la face devant les risques potentiels de demain.

D'autres rêvent d'une communauté de tous les Chinois dans laquelle chacun aurait sa place, alors que, remarque Andrew Wong, membre du Conseil législatif (Legco), *« nous voulons être Chinois culturellement et socialement, mais pas politiquement et économiquement ! »*.

Dans sa lutte contre le gouverneur britannique Chris Patten, qui souhaite offrir à Hongkong, avant qu'il ne soit trop tard, quelques réformes démocratiques, la Chine utilise donc l'argument des affaires plus que celui du patriotisme. Il s'agit de court-circuiter la politique par l'économie, dans un territoire longtemps dépolitisé et que M. Patten veut doter de garde-fous qui s'imposeraient à ses successeurs.

Habitué à ce que les Occidentaux cèdent devant ses exigences – cela s'appelle le *kowtow*, du nom de la prosternation rituelle devant le fils du Ciel, – Pékin multiplie les pressions et les déclarations incendiaires, traitant M. Patten de *« prostituée »* ou de *« danseur de tango »*. Sans succès, même si ce dernier, en repoussant la présentation de son texte au Legco pour laisser place à un compromis, joue en fait le jeu d'adversaires désireux de gagner du temps (2).

Certes *« Londres s'est réveillée à minuit moins 4 »*, dit un diplomate. On réplique, côté britannique, qu'un refus de démocratiser les élections de 1995 conduirait à une transition chaotique, bien différente de celle souhaitée de part et d'autre à l'origine (3). Un point que conforte Martin Lee, chef des démocrates locaux : *« La Chine refuse toute opposition institutionnalisée. Or sans appareil juridique efficace, la prospérité de Hongkong est une maison bâtie sur du sable. »*

Contre ces diables de Martin Lee et de Chris Patten, Pékin a donc décidé de faire donner la grosse artillerie, bloquant pour des raisons politiques le gigantesque projet d'aéroport, soufflant le chaud et le froid, faisant pression sur certains partenaires commerciaux et en cajolant d'autres pour qu'ils dénoncent la politique de Londres. Pour sa part, Victor Fung se demande si, *« alors que le mythe du marché chinois est en train de devenir réalité, cela vaut vraiment la peine de payer si cher pour une réformette démocratique »*.

Une sombre « conspiration »

Restent les amis de Pékin, qui ne font pas dans la dentelle ! L'avocat T. S. Lo nous parle d'une *« conspiration »* qu'il résume ainsi : M. Patten n'a pu agir sans l'aval de Londres, ni Londres sans celui de Washington. Il s'agit de rien de moins, pour contrer la puissance qu'est en train d'acquérir la Chine, que de lui inoculer, via Hongkong, le virus de la démocratie pour la pourrir, à l'instar de ce qui s'est passé pour l'URSS. Les ventes de Mirage français à Taïwan *« vont dans le même sens »*. Directeur d'école *« marxiste »* et *« pro-chinois »*, Tsang Yok Sing affirme, lui, que c'est Pékin qui a cédé devant Londres – trop à son goût.

Tout cela n'est que péripéties face au boom économique qui réconciliera tout le monde, répète-t-on ici. Certains esprits raisonnables pensent qu'un compromis est inévitable. *« La Chine est trop préoccupée de son prestige international pour faire de Hongkong un dépôt d'ordures »*, dit l'un. Plus pessimiste, un commerçant sur le départ – 60 000 personnes émigrent chaque année – pense que le plus grave n'est pas la politique que mènera Pékin, mais *« le retour aux années 60, les truands, la corruption, la fin de l'Etat de droit. En Chine, on ne peut plus faire d'affaires sans illégalités ou sans le milieu. On risque d'assister au retour des Triades »*, ces sociétés secrètes dont le ministre chinois de la police a récemment loué le *« patriotisme »*. Déjà, les incidents se multiplient, souvent à l'initiative de pirates en uniforme désireux de revendre Mercedes ou BMW volées à des riches du continent.

Un bon connaisseur des arcanes de la Chine rappelle que celle-ci n'a jamais eu confiance dans les Hongkongais, en particulier après qu'ils furent descendus dans la rue au printemps de 1989 : *« Ils veulent toujours tout contrôler. Ils auront certainement gain de cause, mais ils ne pourront pas gagner le cœur des gens, et des hommes d'affaires »* – qui, dans leur for intérieur, dissocient intérêts professionnels et personnels : ils tissent certes des liens avec les anciens cadres devenus *businessmen*, mais ils envoient leurs enfants étudier en Amérique et se dotent d'un passeport sûr.

« C'est comme si on voulait écraser un crabe avec un rocher », ajoute notre interlocuteur, qui regrette la survivance de la mentalité et du verbiage de garde rouge chez certains responsables de l'Agence Chine nouvelle, ambassade officieuse à Hongkong. Et d'ajouter, désabusé : *« Les dirigeants ne supportent pas les gens plus intelligents qu'eux. Et il y en a beaucoup ! »* Mais ne faut-il pas, malgré tout, penser que l'appât de la « poule aux œufs d'or » l'emportera ? L'avenir de Hongkong, et celui de la Chine, indissociables, en dépendent.

PATRICE DE BEER

(1) Sans compter les 30 % de « faux » investissements de Hongkong – en fait de l'argent chinois transitant par la colonie pour bénéficier d'avantages fiscaux.

(2) Voir aux éditions Complexe *Hong Kong 1997. Fin de siècle, fin d'un monde ?* sous la direction de Jean-Philippe Béja, 160 p, 59 F.

(3) Voir l'interview de M. Patten dans *le Monde* du 10 avril.

□ **CORÉE DU NORD : rencontre américano-nord-coréenne sur le contentieux nucléaire.** – Une réunion à haut niveau entre Américains et Nord-Coréens a eu lieu, mercredi 2 juin à New-York, sur le conflit opposant Pyongyang au reste de la communauté internationale sur la question nucléaire, les membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) soupçonnant le régime du maréchal Kim Il-sung de vouloir se doter de l'arme atomique. *« Je ne peux pas parler de véritables progrès »*, a déclaré le négociateur américain, qui s'efforce de convaincre Pyongyang de revenir sur sa décision de se retirer du traité de non-prolifération nucléaire (TNP). – *(AFP, Reuter.)*

CAMBODGE : alors que les sihanoukistes frôlent la majorité absolue des sièges

L'ONU demande à « toutes les parties » de « respecter pleinement » le résultat des élections

Alors que l'arrivée des derniers résultats des élections de la semaine dernière confortent de plus en plus l'avance des sihanoukistes du FUNCINPEC face au Parti du peuple cambodgien (PPC) du régime de Phnom-Penh, le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé à l'unanimité, mercredi 2 juin, *« toutes les parties »* khmères à *« respecter pleinement »* le verdict des urnes et à *« faire tout leur possible pour assurer l'établissement pacifique d'un gouvernement démocratique librement élu »*. Les Quinze ont également pris note de la déclaration de l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC) selon laquelle *« les élections ont été libres et équitables »*.

L'APRONUC a opposé, mercredi, une fin de non-recevoir aux contestations du PPC contre la régularité du vote (*le Monde* du 3 juin). *« Aucun cas de fraude n'a pu être établi »*, a déclaré son responsable des élections. Le ministre des affaires étrangères du régime de Phnom-Penh, Hor Namhong, a pourtant affirmé qu' *« il y a des preuves suffisantes et flagrantes non seulement d'irrégularités mais bien de fraude »*. L'inquiétude du PPC se comprend, car, après le décompte de 90 % des bulletins, le FUNCINPEC a obtenu 45,7 % des voix contre 38,1 % au PPC.

Selon les dernières projections, les 120 députés se répartiraient ainsi : 57 pour le FUNCINPEC, qui manquerait de trois sièges la majorité absolue, 52 au PPC, 10 au Parti démocratique libéral bouddhiste (PDLB) de Son Sann et un aux monarchistes du Moulinaka. Ces deux derniers semblent prêts à s'allier au FUNCINPEC. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Le général Pormenté remplace le général Rideau.** – Le général français Robert Rideau, commandant adjoint de la force militaire de l'ONU au Cambodge, a quitté Phnom-Penh, jeudi 3 juin, après avoir passé son commandement au général Georges Pormenté. Le général Pormenté, parachutiste, était jusqu'à présent commandant en second de l'Ecole d'application de l'infanterie de Montpellier après avoir commandé le 9e RCP (régiment de chasseurs parachutistes) de Pamiers. – *(AFP.)*

□ **INDE : trente morts après des élections locales au Bengale-Occidental.** – Au moins trente personnes ont été tuées depuis le 30 mai dans l'Etat du Bengale-Occidental, lors de violences liées à de récentes élections locales. Les victimes appartenaient pour la plupart au Congrès, au pouvoir à New-Delhi, et au BJP, le parti hindouiste montant. Ces deux formations ont fait porter au Parti communiste, au pouvoir depuis dix-neuf ans à Calcutta, la responsabilité de ces *« attaques meurtrières »*. Les positions du PCI (M) ont été érodées lors du récent scrutin. – *(UPI.)*

□ **INDE : nouvelle tension à Bombay.** – L'armée s'est déployée, mercredi 2 juin, à Bombay, alors qu'une émeute prenait corps lors des obsèques d'un dirigeant assassiné du parti hindouiste BJP. Au passage du cortège, des pierres ont été lancées contre une mosquée et des boutiques incendiées. Ce meurtre avait suivi de peu celui d'un chef d'une formation extrémiste hindouiste, le Shiv Sena (« Armée de dieu »). Bombay avait été, en décembre puis janvier, la ville la plus touchée par les émeutes qui avaient suivi la destruction de la mosquée d'Ayodhya faisant officiellement 781 victimes. – *(UPI.)*

□ **PHILIPPINES : le Parlement rejette la nomination du ministre des finances.** – Le Parlement philippin a rejeté, mercredi 2 juin, la nomination de Ramon del Rosario au poste de ministre des finances, dénonçant notamment son soutien à la politique économique prônée par le Fonds monétaire international (FMI). Ce vote intervient alors que Manille mène de difficiles négociations avec le FMI pour obtenir son appui à un nouveau programme économique ainsi que des crédits de 800 millions de dollars. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Le débat sur le développement rural à l'Assemblée nationale

Le gouvernement prépare un projet de loi d'aménagement du territoire

Au terme de deux journées d'un débat d'orientation consacré au développement rural, le ministre de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, a annoncé, mercredi 2 juin, la mise en chantier d'un projet de loi d'aménagement du territoire. Il a indiqué que cette *« œuvre de longue haleine »* est entreprise *« afin d'ouvrir de réelles perspectives d'avenir »* aux espaces ruraux.

Tout au long des onze heures qu'ils ont consacrées, mardi et mercredi, à discuter du développement rural, les députés se sont plu à rendre hommage au ministre de l'agriculture pour l'organisation de ce débat. Les présents, dans leur majorité, se sont montrés enchantés, comme Jean-Pierre Kucheida (PS, Pas-de-Calais), qui y a vu *« une bonne intention à laquelle les parlementaires ne peuvent. s'associer »*, ou Alain Gest (UDF, Somme), qui a rappelé qu'*« il s'agit, tout simplement, pour* [la majorité], *de respecter un engagement électoral »*.

D'autres, plus nuancés, comme Hervé Novelli (UDF, Indre-et-Loire) et Charles Revet (UDF, Seine-Maritime), se sont interrogés pour savoir s'il n'aurait pas été *« plus logique et plus souhaitable »* de ne pas séparer ce débat de celui qui avait eu lieu, fin avril, sur la ville, et de traiter dans *« une démarche globale et cohérente »* les différents aspects de l'aménagement du territoire. Mais ce n'était que pour mieux souligner la nécessité d'un projet global d'aménagement liant les villes et les campagnes. Seul Pierre Gascher (RL, Sarthe) a voulu jouer les Cassandre, en se demandant s'il n'assistait pas, *« ce soir, à une sorte de requiem pour des campagnes défuntes »*. Dans sa réponse, M. Puech a tenté de le persuader du contraire.

Le ministre de l'agriculture a d'abord rappelé qu'il n'y a pas de politique d'aménagement rural sans politique d'aménagement du territoire. Ainsi, a-t-il dit, *« les grands axes de la politique d'aménagement* [doivent] *prendre en compte autant les impératifs d'un aménagement urbain équilibré que ceux d'une revitalisation rurale »*. *« Il ne doit plus y avoir de politique des villes et de politique des campagnes »*, a-t-il expliqué, en ajoutant : *« Une autoroute, une université, un grand stade, un site industriel... sont des éléments structurants de l'ensemble du territoire, espace urbain comme rural. »* Dans ce sens, le programme des délocalisations sera réexaminé lors du prochain comité interministériel du territoire (CIAT), afin de *« se garder de toute idéologie »*.

M. Puech : « un devoir national »

Pour M. Puech, l'aménagement du territoire est plus qu'une politique : *« c'est une véritable mission, un devoir national »*, a-t-il souligné. Cette mission doit être partagée : le concours des acteurs locaux – pouvoirs publics, collectivités et corps intermédiaires – sera sollicité. L'Etat doit, lui, se contenter de *« créer les conditions de ce développement,* [plutôt] *que de gérer directement l'aménagement rural »*.

La première tâche du projet ambitieux, qu'il entend mettre en œuvre pour le territoire rural, doit être, selon M. Puech, de *« redonner espoir et foi en son avenir à notre monde rural »*. Pour ce faire, le ministre s'est employé à dessiner quelques pistes à partir des propositions entendues au long du débat. En premier lieu, le gouvernement veut appeler à *« une solidarité nouvelle entre villes et campagnes »*. Cet objectif, déjà annoncé mardi, passe, notamment, par une réforme de dotation globale de fonctionnement (DGF), *« indispensable »* vu l'insuffisance des mécanismes de péréquation de cette ressource. Cette réforme aura pour principal objectif de *« restaurer les principes de justice et d'efficacité vis-à-vis des petites communes »*. De nombreux députés en avaient souligné l'urgence. M. Puech envisage, ainsi, de prendre en compte de nouveaux critères de mode de calcul, comme une intégration plus importante de la superficie.

Le gouvernement propose, d'autre part, un effort accru en faveur des zones rurales les plus fragiles. en augmentant la dotation de développement rural et en modulant les aides de l'Etat dans les contrats de plan. Enfin, toujours en matière fiscale, le ministre a évoqué la révision des conditions de la péréquation de la taxe professionnelle, *« inexistante en milieu rural, très inégalitaire en milieu urbain »*. A terme, *« c'est l'ensemble de la fiscalité locale qu'il nous sera nécessaire d'intégrer dans nos réflexions »*, a-t-il souligné.

Le ministre a énuméré, ensuite, les axes de sa politique de *« revitalisation rurale »*. Répondant aux inquiétudes multiples sur la disparition des services publics, Jean Puech a précisé que le moratoire sur les services publics en milieu rural, décidé par le gouvernement, s'appliquera jusqu'au 31 octobre prochain. Pendant cette période, les préfets doivent élaborer – ou renforcer s'il existe déjà – un schéma d'organisation et d'amélioration des services. Le ministre a rappelé, d'autre part, que lors de la prochaine réunion du CIAT, le gouvernement étudiera diverses aides aux communes rurales. Il s'agit, notamment, de mesures *« complémentaires »* en faveur du logement et du patrimoine bâti, et d'une baisse des cotisations patronales pour les entreprises des zones rurales, si la constitutionnalité de cette disposition, proposée par Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne) et Georges Chavanes (UDF, Charente), est vérifiée. Enfin, le ministre a soutenu l'idée de la création d'un observatoire du monde rural, qui permette d'analyser l'état des campagnes.

Dans ce troisième débat d'orientation, le ministre de l'agriculture aura voulu *« réaffirmer quelques uns des principes qui doivent soustendre la politique de développement et d'aménagement rural »* et qui devraient être *« affirmés dès le prochain CIAT et traduits en terme concrets lors du comité interministériel de développement et d'aménagement du territoire rural (CIDAR) qui suivra »*. A en juger par les applaudissements sur les bancs de la majorité, les députés semblaient satisfaits de la prestation de Jean Puech. Comme le soulignait Marc Le Fur (RPR, Côtes-d'Armor) *« ce débat sur le développement rural aura été un débat de plus, mais pas un débat de trop »*.

SYLVIA ZAPPI

La séance de questions

François Léotard annonce un « vaste plan d'accompagnement » de la restructuration des armées

Interrogé sur les restructurations militaires par plusieurs députés, mercredi 2 juin, lors de la séance des questions au gouvernement, le ministre de la défense, François Léotard, a affirmé que la restructuration du dispositif militaire sera poursuivie *« sous l'autorité du premier ministre »*. Il a annoncé *« un vaste plan d'accompagnement social et industriel de reconversion »*.

Il y avait du ressentiment dans l'air, au Palais-Bourbon, mercredi. Après la polémique sur les restructurations militaires, déclenchée par Bernard Pons, président du groupe RPR, chacun attendait l'interpellation du ministre de la défense, François Léotard, par les députés du RPR. La première attaque est venue, dans une ambiance soudain électrique, du député de l'Aisne, Jean-Claude Lamant, évoquant *« la désolation des populations »* dans les départements – dont le sien – touchés par les mesures de réorganisation du plan Armée 2000 et estimant qu' *« il serait nécessaire, dans certaines zones sensibles, de surseoir aux décisions »*. Cette question a été saluée par des applaudissements nourris sur les bancs du groupe RPR, où l'on remarquait l'absence de Bernard Pons.

François Léotard, assuré du soutien officiel d'Edouard Balladur depuis la veille, a eu la part belle pour confirmer que son ministère, *« sous l'autorité du premier ministre »*, poursuivra les restructurations engagées. Remarquant perfidement que le député inquisiteur aurait *« la chance »*, dans son département touché par les restructurations, *« d'accueillir un régiment d'artillerie de marine »*, le ministre de la défense ne s'est pas privé du plaisir de rappeler que *« selon l'article 20 de la Constitution, le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*. Il s'est attiré, ainsi, les cris : *« Et le Parlement ? Et le Parlement ? »* de certains députés RPR, ce qui ne l'a pas empêché de poursuivre, couvert à plusieurs reprises par leurs protestations : *« Cette politique a été déterminée et elle sera conduite avec la conscience que notre appareil de défense est soumis à d'autres contraintes que celles de l'aménagement du territoire. »* *« La définition des forces armées françaises »* ne se réduira pas à *« ces cinq mots entendus ici ou au Sénat : services publics en zone rurale »*, a conclu le ministre soutenu par les applaudissements d'une partie de l'UDF.

Interrogé par le député (UDF) du Var, Daniel Colin, sur les compensations envisagées pour les régions touchées, François Léotard a laissé prévoir, ensuite, *« le doublement du fonds de reconversion de la défense, qui passera à 240 millions de francs »*, complété par un apport financier européen. M. Léotard a souligné qu'il n'y aura pas de licenciement parmi les personnels civils travaillant pour la défense. *« Avant juillet, soit un officier, soit un sous-préfet ira examiner avec les élus locaux les conséquences des restructurations dans chacun des sites. »*

Rappelant que les mesures d'accompagnement du programme « mobilité et formation » sont *« sans équivalent dans tous les mouvements sociaux qui ont perturbé notre pays depuis la dernière guerre, dans la sidérurgie ou les chantiers navals »*, le ministre a confirmé, en outre, qu'il prépare, avec Charles Pasqua et Gérard Longuet, *« un vaste plan social et industriel »*, objet de la réunion prévue jeudi matin sous l'autorité du premier ministre.

CLAIRE BLANDIN

La commission des lois veut durcir les contrôles d'identité

Plusieurs points du projet de loi sur les contrôles d'identité ont été « durcis » par la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui a approuvé ce projet mercredi 2 juin. Au sujet des contrôles d'identité préventifs, un amendement d'Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne), qui substitue la notion de *« circonstances »* à celle de *« comportement de la personne contrôlée »*, initialement retenue dans le projet de loi, a été adopté par la commission ; cette modification permet de contrôler l'identité de toute personne *« en toutes circonstances »*, pour prévenir une atteinte à l'ordre public.

A propos des contrôles de police judiciaire, un amendement proposé par le rapporteur Jacques Limouzy (RPR, Tarn) et par Alain Marsaud précise que la découverte d'*« infractions autres que celles visées dans les réquisitions du procureur de la République ne constitue pas une cause de nullité des procédures incidentes »*. Enfin, à l'initiative d'André Fanton (RPR, Calvados), l'identité de toute personne pourra être contrôlée dans les *« départements ayant une frontière terrestre ou maritime »*, alors que le projet de loi prévoyait une zone située à moins de 30 kilomètres de la frontière terrestre entre la France et les Etats signataires de la convention de Schengen.

Le nouveau code de procédure pénale

Les sénateurs rendent au juge d'instruction certains pouvoirs que lui avait ôtés la précédente réforme

Les sénateurs ont adopté, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 juin, la proposition de loi de Jacques Larché (RI), président de la commission des lois, tendant à réformer le code de procédure pénale promulgué le 4 janvier dernier. Le PC et le PS se sont prononcés contre cette refonte, alors que le RPR et l'UDF ont voté pour. Ce texte restitue, notamment, au juge d'instruction les pouvoirs que la réforme votée sous la précédente législature lui avait retirés, tout en maintenant les nouveaux droits reconnus à la défense.

La *« refonte raisonnable »* du code de procédure pénale, souhaitée par Jean-Marie Girault (RI, Calvados), rapporteur de la proposition de loi, est passée, au Sénat, par la restauration des pouvoirs du juge d'instruction, sérieusement amoindris dans la réforme qu'avait fait voter la gauche. Les sénateurs sont revenus, en effet, sur l'esprit de ce texte en confiant au juge d'instruction le pouvoir de la mise en examen, alors que celui-ci revient actuellement au procureur de la République. Dans la même démarche, ils ont supprimé l'obligation qui avait été faite au procureur d'informer les personnes concernées, par lettre recommandée, de leur mise en examen. Dorénavant, cette information sera assurée par le juge d'instruction, et elle ne sera plus obligatoire.

Pour autant, les sénateurs se sont bien gardés de revenir sur toutes les dispositions de la dernière réforme du code de procédure pénale. Tout comme ils avaient approuvé la suppression du privilège de juridiction en faveur des magistrats, des élus locaux ou des officiers de police judiciaire, ils ont maintenu les droits attribués à la défense, tels que l'accès permanent au dossier ou la possibilité de solliciter auprès du juge d'instruction des mesures d'investigation.

Le chapitre de la détention provisoire *(voir ci-contre)*, qui concerne au premier chef les juges d'instruction, a illustré également le souci des sénateurs d'éviter un retour pur et simple au texte qui était en vigueur avant la réforme. Après avoir mis en terre le principe de la décision collégiale, en confiant à nouveau au juge d'instruction le pouvoir de mettre en détention, la commission des lois et le gouvernement se sont efforcés de mettre au point une procédure assez complexe de « référé-liberté », ouvrant la possibilité de faire obstacle à la détention provisoire.

Jean-Marie Girault, Jacques Larché et Pierre Méhaignerie, qui s'étaient affrontés, la veille, sur un sujet épineux – la possibilité pour un officier de police judiciaire de demander au procureur de la République, pour certaines gardes à vue, de refuser la présence d'un avocat, – avaient de nouveau des positions différentes, quand bien même elles participaient du même esprit, résumé par M. Larché, à savoir *« le contrôle des décisions du juge »*, contrepartie indispensable de son pouvoir retrouvé.

Le Sénat proposait que toute personne mise en détention puisse, dans un délai de vingt-quatre heures, demander une annulation de la mesure et, donc, sa mise en liberté au président du tribunal, qui devrait se prononcer dans les cinq jours, faute de quoi la personne concernée pourrait saisir la chambre d'accusation. Le gouvernement, par un procédé parallèle, parvenait à une procédure plus rapide, puisque le président du tribunal n'avait plus que deux jours pour statuer sur une demande de suspension des effets du mandat de dépôt.

Le droit de la presse

Après une réunion improvisée lors d'une suspension de séance, les sénateurs ont ajouté au dispositif du gouvernement la possibilité de couper court à la détention. Ce compromis a cependant été vivement critiqué par Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort), ardent défenseur de la procédure actuelle, et Charles Lederman (PC, Val-de-Marne).

Une autre disposition de la proposition de loi a donné l'occasion d'une opposition frontale entre la droite et la gauche du Sénat : la garde à vue pour les mineurs. Les sénateurs UDF et RPR se sont prononcés en faveur du rétablissement de la possibilité de placer un mineur de treize ans en garde à vue sous de strictes conditions. Prononcée avec l'accord du procureur de la République, cette mesure, prévue *« pour les infractions les plus graves »*, à savoir les crimes ou les délits punis d'au moins cinq ans d'emprisonnement, ne pourra excéder une période de vingt-quatre heures pour ces enfants, qui bénéficieront obligatoirement de la présence d'un avocat. Ces conditions n'ont pas fait fléchir l'hostilité farouche des communistes et des socialistes à une telle disposition.

A la demande du gouvernement, le Sénat est revenu sur les dispositions concernant les perquisitions dans les locaux de presse. Dorénavant, ces procédures seront conduites par un officier de police judiciaire en présence d'un magistrat, et non plus par le magistrat lui-même. D'autre part, alors que le juge doit aujourd'hui ordonner la publication intégrale ou partielle d'une ordonnance de non-lieu dans les médias ayant fait état de la mise en examen d'une personne, la commission des lois a proposé – et obtenu en séance publique – la transformation de cette obligation en simple possibilité.

Les sénateurs ont enfin apporté quelques retouches au chapitre des nullités du code de procédure pénale, en permettant d'éviter que *« la méconnaissance purement formelle de certaines dispositions »* n'entraîne systématiquement l'annulation d'une procédure d'instruction. En conséquence, les nullités dites « textuelles », parce que faisant précisément référence au non-respect des articles de la loi et qui permettaient d'aboutir à un tel résultat, ont été supprimées.

GILLES PARIS

La détention provisoire

En redonnant au juge d'instruction le pouvoir de mettre en détention, le Sénat est revenu, mercredi 2 juin, sur l'une des principales innovations de la réforme engagée par le gouvernement de Pierre Bérégovoy : l'instauration d'un « juge délégué ». Installé le 1er mars, lors de l'entrée en vigueur du texte, ce juge, désigné par le président du tribunal, est chargé de la décision initiale et de la prolongation de la mise en détention. Sous ses aspects techniques, cette disposition recouvre, en fait, une petite révolution juridique : pour la première fois en France depuis le XIXe siècle, le juge qui incarcère n'est pas celui qui instruit.

Inspirée des conclusions du rapport de la commission Justice pénale et droits de l'homme, présidée par Mireille Delmas-Marty (1), cette disposition, qui introduisait un début de séparation entre les fonctions d'enquête et les fonctions juridictionnelles, réunies entre les mains du juge d'instruction, avait pour ambition de lutter contre la détention provisoire. Malgré une baisse continue depuis 1985, la France, avec un taux de détention provisoire de 34,8 pour 100 000 habitants au 1er septembre 1991, use plus largement de ce type de détention que ses voisins européens : à la même date, le Royaume-Uni faisait état d'un taux très largement inférieur (20,2), tandis que l'Espagne, dont le système judiciaire est plus proche du système français, se situait, elle aussi, en deçà des chiffres français, avec un taux de 32,4.

Sursis à exécution

Depuis 1985, les législateurs se sont inquiétés de cette singularité française à plusieurs reprises : deux lois, l'une rédigée par Robert Badinter, l'autre par Albin Chalandon, avaient tenté de faire reculer la détention provisoire en confiant la décision à un collège de trois magistrats, mais ces deux textes avaient été abrogés avant même d'être appliqués (2).

Lors de l'entrée en vigueur de la réforme faite par le précédent gouvernement, les juges d'instruction avaient vigoureusement protesté contre l'instauration du juge délégué, qu'ils interprétaient comme un signe de défiance à leur endroit. Malgré les prédictions pessimistes des adversaires de la réforme, le nouveau système, qui est incontestablement plus lourd que l'ancien, n'a pourtant pas conduit aux catastrophes annoncées : certaines décisions ont été contestées – ce fut notamment le cas de la remise en liberté, à Paris, de sept militants présumés d'Iparretarrak, provisoirement incarcérés par le juge Bruguière, – mais aucune « bavure » grave n'a été signalée. La brièveté de la période d'observation (un peu plus de deux mois) interdit, d'ailleurs, de mesurer avec précision l'impact de la réforme sur le nombre et la durée des détentions provisoires.

Estimant que le système du juge délégué complique les tâches des juridictions, la commission des lois du Sénat et le gouvernement souhaitaient restituer le pouvoir de mise en détention au juge d'instruction. Afin de ne pas donner l'impression de revenir purement et simplement à l'ancien système, ils proposaient d'introduire de *« nouvelles garanties »* : la commission songeait au « référé-liberté » de Jacques Larché, qui autorise la personne mise en détention à demander sa mise en liberté au président du tribunal, tandis que le gouvernement, soucieux de réserver le contrôle des décisions du juge d'instruction par la chambre d'accusation, proposait un « sursis à exécution », confié au président du tribunal.

Finalement, le Sénat a retenu une *« solution de synthèse »* : toute personne mise en détention pourra demander au président du tribunal, ou à un juge délégué par lui, non pas d'annuler la décision du juge d'instruction, mais de suspendre son exécution, en attendant que la chambre d'accusation statue sur l'appel. Ce sursis à exécution pourra être invoqué à deux reprises : si la demande est faite avant l'incarcération, la personne sera remise à un officier de police judiciaire, qui la *« gardera à sa disposition »* jusqu'à sa comparution devant le président du tribunal, lequel devra statuer dans les vingt-quatre heures ; si la demande est faite dans les vingt-quatre heures qui suivent l'incarcération, la personne attendra en prison la décision du président du tribunal, qui devra intervenir dans les deux jours.

ANNE CHEMIN

(1) *La Mise en état des affaires pénales, rapports*. La Documentation française.

(2) Un ouvrage paru en 1992 retrace avec précision l'histoire des lois sur la détention provisoire : *Entre l'ordre et la liberté, la détention provisoire, deux siècles de débats*, sous la direction de Philippe Robert. Editions L'Harmattan.

□ **M. Bernard-Reymond devient secrétaire général adjoint de l'UDF.** – Pierre Bernard-Reymond, ancien ministre (1977-1981), député européen et maire (UDF-CDS) de Gap (Hautes-Alpes), a été nommé, mercredi 2 juin, secrétaire général adjoint de l'UDF. M. Bernard-Reymond sera chargé des relations avec les différents partis européens, a précisé Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF. Les autres secrétaires généraux adjoints sont, outre MM. Raffarin et Bernard-Reymond : Jean Arthuis, René Couanau, Didier Bariani, Pascal Clément, André Santini, Bernard Lehideux et Marielle de Sarnez. Le secrétaire général de l'UDF est François Bayrou, ministre de l'éducation nationale.

□ **M. Chevènement dénonce le *« démantèlement de l'Etat républicain »* inscrit dans les projets de M. Balladur.** – Jean-Pierre Chevènement (apparenté PS, Territoire de Belfort) a dénoncé, mercredi 2 juin, *« la logique de l'ultralibéralisme, de la démission nationale et du démantèlement de l'Etat républicain »*, inscrite dans les projets du gouvernement sur le statut de la Banque de France, les privatisations et la réforme de la Caisse des dépôts et consignations. Le président du Mouvement des citoyens a annoncé l'organisation, le 7 juin, d'une réunion publique à la salle de la Mutualité, à Paris, afin de protester contre ces réformes.

POLITIQUE

Invité de « La Marche du siècle » sur FR 3

Edouard Balladur invite la majorité à respecter le « contrat » passé avec le pays

M. Balladur qui était, mercredi 2 juin, l'invité de « La Marche du siècle » sur FR 3, a apporté son soutien aux projets préparés par ses ministres, que ce soit au texte sur le contrôle de l'immigration ou au plan de restructuration des armées. Se montrant très ferme avec sa majorité parlementaire, le premier ministre a manifesté son inquiétude devant ceux qui pourraient capter la confiance des Français si son gouvernement échouait.

L'enjeu était délicat pour Edouard Balladur : il lui fallait justifier sa politique au moment où toutes les prévisions confirment que le chômage, préoccupation première des Français, va encore s'aggraver dans les mois à venir. C'est ce moment qu'avait choisi une partie de sa majorité parlementaire pour contester la priorité accordée au rétablissement des équilibres financiers ou bien les décisions du ministre de la défense. Le premier ministre prenait aussi la parole après que le conseil des ministres eut approuvé un projet de loi sur l'immigration critiqué par les défenseurs des droits de l'homme ; et après avoir pris connaissance de la dernière enquête BVA-*Paris-Match* : d'après celle-ci, réalisée du 14 au 19 mai auprès de 961 personnes, sa popularité passe en un mois de 61 % à 57 % alors que celle de M. Mitterrand s'accroît légèrement (41 % contre 40 %).

Malgré cette somme de contrariétés, le premier ministre a fermement indiqué qu'il n'était pas question pour lui de modifier sa politique, se montrant persuadé qu'elle allait réussir, même s'il a confirmé qu'il ne fallait pas espérer *« un redressement de la situation »* à court terme. Car s'il veut *« faire en sorte que l'espoir et le dynamisme reviennent »*, il est aussi *« très attaché à ne pas mentir, à ne pas faire de fausses promesses »*. Il ne veut donc appuyer son message aux Français que sur *« la vérité, l'effort et le courage »*. Se disant *« préoccupé mais pas inquiet »*, car il est *« plutôt optimiste de nature »*, il a expliqué que l'objectif de son gouvernement était que *« la France se porte mieux quand* [nous passerons] *le pouvoir à d'autres qui viendront après nous »*.

Optimiste, donc, il s'est dit persuadé qu'il est possible de *« redresser notre pays »* en cinq ans, constatant qu'il n'entend pas beaucoup de propositions d'autres solutions que celles qu'il a retenues. M. Balladur a ajouté que son gouvernement devait *« y arriver » « parce que, si nous échouons, vers qui les Français vont-ils se tourner ? Vers quel groupe ? Vers quel rassemblement ? Vers quelle coalition ? Vers quel parti ? Et c'est ce qui fait peser sur nos épaules un devoir extraordinairement lourd »*.

Réorienter l'appareil de défense

Pour y parvenir, le premier ministre a besoin du soutien de sa majorité parlementaire. D'où sa mise en garde appuyée sur les règles de la V[e] République, *« un régime extrêmement efficace »*, qui veut que les *« décisions »* soient prises par le gouvernement, et que, si celui-ci *« dépend pour son existence de l'Assemblée nationale, jusqu'à ce que son existence soit mise en cause, il a entre les mains tous les moyens de faire en sorte que le travail gouvernemental se déroule dans de bonnes conditions »*. Menaçant, il a même prévenu : *« Ces moyens, je les utiliserai sans faiblir »*.

Au cas où Bernard Pons n'aurait pas entendu le message, le premier ministre a répliqué au président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, qui, au « Grand Jury-RTL-*le Monde* », avait souhaité un changement de politique en septembre si l'actuelle ne réussissait pas : *« Il n'en est pas question. »* Il a ajouté : *« Je crois qu'il faut que l'ensemble de la majorité parlementaire se rende compte que nous avons passé un contrat avec les Français (...), que nous leur demandons des efforts difficiles, mais qu'il ne faut pas, pour autant, se livrer à des mises en demeure qui n'ont pas cours et ne sont pas de saison. »* Pour que tout soit clair, il a même précisé : *« Le gouvernement arrête sa politique, les ministres, lorsqu'ils ont des décisions importantes à prendre, m'en parlent ; nous les prenons ensemble et, dès lors que nous les prenons ensemble, ce sont des décisions collectives. C'est vrai de la gestion sociale, c'est vrai de la politique économique, c'est vrai de la restructuration des forces armées, c'est vrai de la lutte contre l'immigration. »*

Soutenant donc le projet de M. Pasqua, le premier ministre a expliqué qu'il avait voulu *« concilier »* la nécessité d'une *« société rassemblée »* autour d'un *« idéal commun »* et des *« principes de vie en commun »* avec *« notre tradition de respect d'autrui, de respect des droits de l'homme »*. Il a ajouté que la France ne peut rester une *« terre d'asile »* que si l'asile n'est pas *« utilisé comme une fraude »*, donnant immédiatement comme exemple qu'à *« Paris 70 % des personnes interpellées pour trafic de drogue sont des étrangers »*.

Ayant la même attitude avec les décisions prises par M. Léotard, M. Balladur a assuré que la France devait opérer un changement de sa politique militaire aussi important que celui auquel avait procédé le général de Gaulle à la fin de la guerre d'Algérie : *« L'intérêt de notre nation, c'est de réorienter notre appareil de défense pour l'adapter aux temps nouveaux »*.

Pour expliquer le choix des mesures de soutien à l'emploi, M. Balladur, constatant que, parmi les jeunes de moins de 25 ans qui n'ont pas fait d'études, 20 % sont au chômage, a fait remarquer : *« Dans une société, quand, au départ de la vie, vous avez un jeune sur cinq auquel la société n'offre pas sa chance (...), c'est une situation qui est grave (...), pas uniquement sur le plan social ou politique ; par les risques qu'elle peut comporter, elle est grave sur le plan moral. »* C'est pourquoi, s'il refuse de *« promettre n'importe quoi »*, il ajoute : *« Si nous pouvions nous fixer comme objectif (...) d'améliorer une chose, ce serait le chômage des jeunes. »* Une promesse qui n'a que les apparences de la prudence et de la modestie, surtout si M. Balladur veut la tenir avant l'élection présidentielle, dont il dit savoir *« aussi bien que tout le monde »* qu'elle aura lieu *« dans moins de deux ans »*.

THIERRY BRÉHIER

Jean-Claude Sandrier est élu maire de Bourges

BOURGES

de notre correspondant

Jean-Claude Sandrier, ancien premier adjoint au maire de Bourges, Jacques Rimbault (PC), décédé le 19 mai dernier, a été élu maire de la ville, mercredi 2 juin. La majorité municipale – 17 communistes, 16 socialistes, 5 divers gauche, – avait signé, la semaine dernière, un pacte de reconduction fondé sur les accords qui avaient prévalu lors des élections municipales de mars 1989.

P. M.

[Né à Chateaumeillant (Cher) le 7 août 1945, fils d'un modeste artisan, Jean-Claude Sandrier, chimiste de formation, adhère au PCF en janvier 1969 et devient secrétaire fédéral du PCF du Cher en 1977, succédant, à ce poste, à Jacques Rimbault, élu maire de Bourges en mars de cette année. Conseiller municipal, il devient adjoint au maire, chargé des sports, en 1985. En 1988, il succède à nouveau à Jacques Rimbault au conseil général, ce dernier devant abandonner son siège en raison de cumul de mandats. En mars 1989, Jean-Claude Sandrier devient premier adjoint et abandonne le secrétariat fédéral. Depuis le début de la maladie du maire, il y a un an, il assurait l'intérim.]

□ **Le conseil municipal de Saint-Pierre (*Saint-Pierre-et-Miquelon*) démissionne collectivement.** – Le conseil municipal de Saint-Pierre (Saint-Pierre-et-Miquelon) a remis sa démission en bloc, mercredi 2 juin, afin de relancer le projet de construction d'un nouvel aéroport, auquel s'oppose Gérard Grignon, député (UDF) de la collectivité territoriale. Albert Pen, maire de Saint-Pierre et sénateur (app. PS), avait demandé au gouvernement d'organiser une consultation populaire locale afin de trancher le différend, faute de quoi le conseil municipal opterait pour une démission collective.

Mouvement préfectoral

Sur proposition de Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres, réuni mercredi 2 juin, a procédé au mouvement préfectoral suivant :

HAUTE-CORSE : François Goudard

François Goudard, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, est nommé préfet de la Haute-Corse en remplacement de Jean-Marc Rebière, nommé directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques.

[Né le 14 février 1942 à Vichy (Allier), diplômé d'études supérieures de droit public, François Goudard, élève-commissaire de la marine à Toulon, est à partir de 1967, commissaire de la marine, notamment à Dakar (Sénégal), à Mururoa (Polynésie française), à l'état-major du centre d'essais du Pacifique à Papeete (Tahiti). En 1976, il est détaché en qualité de sous-préfet. Il est successivement directeur du cabinet des préfets de la Meuse (1976), de la région Réunion (1977) puis chargé de mission auprès du préfet du Finistère (1979), sous-préfet de Sedan (Ardennes) en 1981, puis sous-préfet hors-classe, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nord-Pas-de-Calais depuis 1986, il était secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis depuis 1989.]

LOIRE : Jean Daubigny

Jean Daubigny, préfet de Vaucluse, est nommé préfet de la Loire en remplacement de Patrice Magnier, nommé préfet de la région Auvergne et du département du Puy-de-Dôme le 5 mai dernier.

[Né le 18 mai 1948 à Troyes, ancien élève de l'ENA, Jean Daubigny a commencé sa carrière à la Cour des comptes. Conseiller référendaire en 1980, il devient, la même année, sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de la région Corse. En novembre 1980, il est nommé sous-préfet de Châtellerault, puis, en septembre 1983, chef de cabinet du préfet de police de Paris, auprès duquel il sera, en 1986, directeur adjoint de cabinet. Devenu, en 1988, conseiller technique au cabinet du président de la République, il était préfet de Vaucluse depuis le 3 janvier 1991.]

MAINE-ET-LOIRE : Bernard Boucault

Bernard Boucault, directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, est nommé préfet de Maine-et-Loire en remplacement de Michel Desmet, nommé préfet de la région Picardie et du département de la Somme le 5 mai dernier.

[Né le 17 juillet 1948, ancien élève de l'ENA, Bernard Boucault a notamment occupé les fonctions de directeur de cabinet du préfet de la région Bretagne (1977) et de secrétaire général de la préfecture de Haute-Saône (1978). Directeur adjoint des stages de l'ENA, chef de cabinet du ministre de l'économie et des finances et du budget, Jacques Delors en1983, puis conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, en 1984, il avait été nommé secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes (1986) puis préfet de la Haute-Corse (1988). Directeur adjoint du cabinet de M. Joxe, ministre de l'intérieur, en 1990, il avait été nommé directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur en 1991.]

VAUCLUSE : Joël Lebeschu

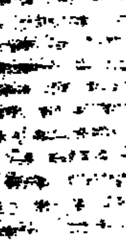
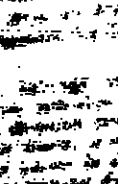
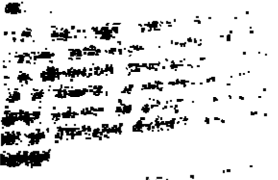
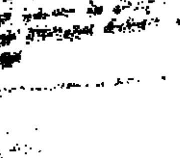
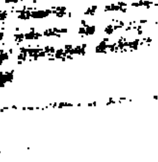
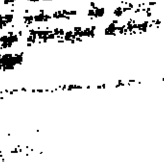
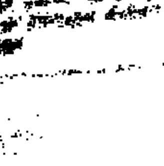
Joël Lebeschu, directeur de la sécurité civile, est nommé préfet de Vaucluse en remplacement de Jean Daubigny, nommé préfet de la Loire.

[Né le 24 septembre 1944 à Paris, Joël Lebeschu est entré au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, avant de devenir directeur de cabinet du préfet du Val-d'Oise en 1972, puis, en 1975 conseiller technique au cabinet de Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur. Secrétaire général de l'Aisne en 1977, chef de mission auprès du préfet de la région Auvergne en 1981-1982, puis secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme, il rejoint, en 1986, le secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, où il est directeur de l'administration et des services extérieurs. En 1990, il est chargé de mission à l'inspection générale de l'administration et auprès du directeur des personnels, de la formation et de l'action sociale. Depuis novembre 1990, il était directeur de la sécurité civile.]

□ **Jean-Marc Rebière est nommé directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques.** – Jean-Marc Rebière, préfet de la Haute-Corse, est nommé directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, en remplacement de Bernard Boucault, nommé préfet de Maine-et-Loire.

□ **Pierre Mutz est nommé directeur du cabinet du préfet de police.** – Pierre Mutz, sous directeur du personnel à la préfecture de police, est nommé préfet, directeur du cabinet du préfet de police de Paris.

□ **Daniel Canepa est nommé directeur de la sécurité civile.** – Daniel Canepa, sous-préfet de Béthune, est nommé directeur de la sécurité civile en remplacement de Joël Lebeschu, nommé préfet du Vaucluse.

SOCIÉTÉ

Après l'arrêt de la chambre d'accusation de Versailles

Plusieurs avocats des parties civiles demandent que Paul Touvier soit jugé à Lyon

La 1re chambre d'accusation de Versailles, présidée par Jean-Marie Gonnard, a rendu, mercredi 2 juin, un arrêt qui renvoie Paul Touvier, soixante-dix-huit ans, devant la cour d'assises du département des Yvelines, siégeant à Versailles. Me Jacques Trémolet de Villers, conseil de l'ancien chef milicien, a aussitôt fait savoir qu'il allait former un pourvoi en cassation contre cette décision (*le Monde* du 3 juin).

Deux avocats des parties civiles, Mes Ugo Iannucci et Alain Jakubowicz, ont annoncé qu'ils allaient adresser une requête au procureur général près la Cour de cassation pour que Paul Touvier soit jugé à Lyon, *« sur les lieux de ses crimes »*.

Me Patrick Quentin, représentant la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), s'est félicité du fait que la France *« se décide enfin à faire juger le premier des trois personnages de la collaboration qui sont encore vivants »*, faisant ainsi référence à René Bousquet, ancien secrétaire général de la police de Vichy, et à Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux durant l'Occupation.

Le président de la République a indiqué qu'il *« appartient à la justice de se prononcer »*, ajoutant : *« Notre sentiment personnel est facile à comprendre, surtout pour ceux qui ont vécu la période de la guerre, de la Résistance et de l'Occupation »*. Le cardinal-archevêque de Lyon, Albert Decourtray, a simplement déclaré : *« La justice entre en jeu, laissons-lui son rôle »*.

« Une atteinte aux valeurs fondamentales des nations civilisées »

Nous publions ci-dessous de larges extraits de l'arrêt de la 1re chambre d'accusation de Versailles concernant la qualification juridique de l'exécution, le 29 juin 1944, de sept otages juifs sur ordre de Paul Touvier :

Il n'est guère contestable que les exécutions de Rillieux ont eu pour victimes des personnes de « race juive » choisies en raison de leur appartenance à cette communauté. Sur ce point, les déclarations successives de Touvier et les témoignages recueillis, notamment celui de Goudard, sont dépourvus de toute équivoque. (...)

Reste à déterminer, et là est l'essentiel, dans quel cadre s'est inscrite l'action de Touvier, si volontairement et en connaissance de cause il s'est associé à une politique gouvernementale ou étatique d'extermination, de persécution, inspirée par des motifs politiques, raciaux ou religieux.

Il importe de souligner tout d'abord qu'aux termes du statut du tribunal militaire international de Nuremberg et de son interprétation jurisprudentielle, seule la politique d'un pays européen de l'Axe est susceptible d'être incriminée de la sorte.

Or, si l'on retient la propre version de Touvier, la décision initiale d'exercer des représailles contre les juifs aurait été prise par le Kommandeur Werner Knab chef de l'Einsatz Kommando de Lyon (E.K.). Il s'agissait d'un responsable important des services de sécurité nazis. Dépendant directement de l'Oberführer SS Oberg, chef suprême de la police allemande en France, l'Einsatz Kommando der Sipo und des SD de Lyon exerçait son autorité sur dix départements. Il regroupait plusieurs services : la section IV avec la Gestapo chargée de la répression des crimes et délits politiques, la section VI avec le SD Sicherheitsdienst ayant pour mission la recherche de renseignements politiques ou idéologiques.

Ces deux organisations nazies dont tous les membres appartenaient à la SS ont été déclarées criminelles par jugement du tribunal militaire international de Nuremberg en date du 1er octobre 1946. Aussi bien faut-il les considérer comme les instruments de l'Etat national- socialiste dans sa politique d'hégémonie idéologique.

Il résulte sans ambiguïté des déclarations successives de Touvier que l'exécution des sept otages de Rillieux a eu pour origine les pressions exercées par Knab et la volonté manifestée par celui-ci d'exercer des représailles à la suite de l'attentat contre Philippe Henriot. Il a bien précisé en effet n'avoir jamais reçu d'instructions en ce sens de la part de sa hiérarchie.

Selon la thèse présentée dans le mémoire de son conseil, les exécutions de sept otages à Rillieux ont permis de sauver un nombre beaucoup plus grand de vies humaines. Touvier a en effet constamment soutenu *« n'avoir cédé qu'à l'inévitable »* et avoir par son action personnelle préservé la vie de vingt-trois otages sur les trente concédés par de Bourmont après négociation avec Knab.

(...) Au regard même des principes de droit, l'existence d'un fait justificatif serait difficile à concevoir en l'espèce. S'agissant du sacrifice de vies humaines, on ne saurait se livrer à des évaluations d'ordre quantitatif pour décider si les vies sauvegardées représentaient un intérêt supérieur alors que le crime contre l'humanité, tout en ayant des individus pour victimes, comporte essentiellement une atteinte aux valeurs fondamentales des nations civilisées.

Mais surtout, aucun fait justificatif, qu'il soit fondé sur l'état de nécessité ou la légitime défense d'autrui, ne peut être valablement invoqué par un responsable de la Milice comme Touvier qui, de par ses fonctions, se trouvait naturellement placé dans l'obligation de satisfaire aux exigences des autorités nazies. L'exercice même de cette activité dont il avait librement fait choix impliquait une coopération habituelle avec des services comme le SD ou la Gestapo.

De tels rapports s'étaient d'ailleurs créés tant au niveau local qu'au niveau national. La Milice française avait déjà participé à un certain nombre d'opérations dites de maintien de l'ordre aux côtés de policiers ou de militaires allemands.

Peut-être Touvier s'est-il véritablement efforcé de réduire le nombre des victimes mais il s'agit là d'un élément relevant de la seule appréciation de la juridiction de jugement au titre des circonstances atténuantes.

En tout cas, du fait de sa participation intentionnelle aux actes visés dans les poursuites, il existe bien à l'encontre de Touvier des charges suffisantes d'avoir été complice d'un crime contre l'humanité au sens de l'article 6 du statut du tribunal militaire international.

Sa responsabilité est engagée du seul fait de ses agissements personnels, bien qu'il n'ait pas été lui-même ressortissant d'un pays européen de l'Axe. Il n'est donc pas nécessaire de suivre les parties civiles dans leur argumentation tendant à établir que la Milice et le gouvernement de l'Etat français dont Touvier était le serviteur auraient été eux-mêmes complices de l'Etat nazi dans sa politique d'hégémonie idéologique.

Les crimes commis à Rillieux le 29 juin 1944 échappant par leur nature aux règles de la prescription, il convient de prononcer le renvoi de Paul Touvier devant la Cour d'assises pour y être jugé.

« Un dogmatisme absolu »

« D'après les experts chargés de procéder à son examen médico-psychologique, Paul Touvier serait un homme au « Moi » fort, entêté, capable de se donner une discipline régulière, méticuleuse et quotidienne. Son ascension au sein de la Milice ne s'expliquerait que par ses qualités d'organisateur, de commandant et surtout par l'enjeu narcissique qu'elle représentait.

Il aurait toujours eu le goût du pouvoir, de l'autorité immédiate, de l'ascendant qu'il exerçait sur ses frères et sœurs et sur quiconque par la suite. En cela il aurait toujours été plus un commandant qu'un chef. Son intelligence se situe dans une zone moyenne supérieure. Dans le domaine psychiatrique, il ne présenterait pas de pathologie mentale de dimension aliénante. Il déclare avoir toujours agi en pleine lucidité, conscient de ses responsabilités et du rôle qu'il avait à jouer dans la stricte légitimité de ses fonctions.

Dans l'ensemble, ses facultés intellectuelles sont toutes conservées. Son jugement rationnel resterait empreint d'un dogmatisme absolu. Il ne reconnaît pas, toujours selon les experts, la validité de l'information judiciaire dont il est l'objet et argue de la partialité de la justice des hommes, se disant victime d'une cabale orchestrée par les médias. Sa participation aux événements de 39/45, sa collaboration active, son accession à des responsabilités importantes dans un corps structuré mais parallèle auraient été plus motivés par l'enjeu narcissique qu'une telle accession a pû représenter que par ses convictions doctrinales profondes dont il ne se réclame plus. Seule sa fidélité au maréchal a gardé toute sa « verdeur ».

En tout cas, les psychiatres n'ont décelé en lui aucun trouble qui serait de nature à atténuer sa responsabilité. »

La Justice ou l'Histoire

par Laurent Greilsamer

VINGT ans après les premières plaintes pour crimes contre l'humanité visant Paul Touvier, l'hypothèse d'un procès de l'ancien chef milicien devant une cour d'assises prend corps. L'institution judiciaire française, qui a si souvent manifesté ses réticences à instruire les dossiers d'anciens collaborateurs un demi-siècle après l'Occupation, vient de franchir un pas décisif.

Condamné à mort à deux reprises après guerre, alors qu'il vivait dans la clandestinité, fuyant une épuration bien plus sévère qu'on ne le croit aujourd'hui (1944-1953), Paul Touvier a finalement été rattrapé par la justice devant laquelle il s'est toujours dérobé. Peut-être cela lui vaudra-t-il d'être le premier Français jugé pour crimes contre l'humanité, un chef d'inculpation introduit dans le droit interne en 1964.

Mais il serait vain, et malsain, de laisser croire qu'un jury d'assises pourrait, demain, se saisir de son cas comme d'un prétexte pour juger la France de Vichy. Au nom du peuple français, les jurés ne jugent jamais qu'un homme et ses actes . Ce qui est déjà beaucoup. Dans le cas présent, Touvier devra exclusivement répondre de l'assassinat de sept juifs fusillés sur son ordre le 29 juin 1944.

A l'évidence, l'accusation a largement perdu de sa substance au fur et à mesure des dernières décisions judiciaires. Il suffit de rappeler que le juge Jean-Pierre Getti avait retenu sept crimes au terme de son instruction. Ils ne pourront être valablement évoqués, pas plus que la présence de Touvier dans l'imprimerie clandestine du journal *Combat* quand trois résistants y trouvèrent la mort.

Le procès de l'ancien chef milicien ne sera donc pas celui de l'idéologie de la collaboration. Plus précisément, il ne sera pédagogique que par raccroc. Mais ce ne sont ni les livres de qualité, ni les films et les documentaires qui manquent sur ces années noires. Pourquoi confondre la justice et l'Histoire?

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

Le docteur Jean-Pierre Allain « visionnaire » du sida

La procédure particulière à la cour d'appel veut que l'ordre des plaidoiries respecte la chronologie des appels enregistrés au greffe. Un usage déconcertant, qui a conduit la défense du docteur Jean-Pierre Allain à s'exprimer la première sans connaître la position du parquet.

Me Olivier Schnerb plaide avec un art comparable à celui de certains peintres. Il commence son trait, s'interrompt, en trace un autre qu'il n'achève pas, revient au premier, pour le surmonter d'un dessin très figuratif ou presque naïf. Il s'arrête à nouveau, part dans un autre angle de la toile pour jeter des touches de couleur apparemment désordonnées. Et peu à peu, au fil des heures, se forme une œuvre impressionniste, émaillée de petites images précises comme des photographies. La plus grande concerne la lettre que le docteur Jean-Pierre Allain a envoyée le 16 janvier 1985 au docteur Michel Garretta, alors directeur général du CNTS, et au professeur Jacques Ruffié, président de cet organisme. Il s'agit de convaincre les deux hommes de la nécessité de signer l'accord avec la firme autrichienne Immuno qui permettra à la France de chauffer les concentrés sanguins destinés aux hémophiles. Exploitant le résultat d'une étude qui vient de s'achever, le docteur Allain écrit notamment : *« Le problème de la transmission du virus LAV ou HTLVIII pour les fractions coagulantes est aujourd'hui une préoccupation majeure de la santé publique. »* Et il ajoute ses constatations : *« 47 % des hémophiles sont porteurs d'un marqueur LAV. »* Les deux correspondants du docteur Allain ne s'entendent pas, les négociations avec Immuno traînent. Aussi, Me Schnerb clame : *« Il faut leur faire peur, c'est la première fois qu'un médecin parle du sida comme d'une maladie mortelle. »*

L'avocat revient aux touches de couleur. Pour lui, son client est *« un visionnaire »*, et il précise : *« Si vous le condamnez, il n'y aura plus jamais, dans l'histoire de l'humanité, ce genre de lettre. Vous indiquerez aux gens qu'il ne faut jamais écrire, qu'il faut attendre, qu'il ne faut rien faire. »* Me Schnerb s'interrompt pour rappeler que le docteur Allain est celui qui a découvert les immunoglobines anti-VIH utilisées dans le traitement du sida. Il retourne aux évocations figuratives : cette fois, c'est une déclaration du 19 juillet 1992 du Royal College of Pathologists. Cette déclaration, faite un mois après la condamnation du docteur Allain à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, par la 16e chambre correctionnelle du tribunal, rappelle les principaux éléments de l'affaire pour conclure : *« Le Royal College of Pathologists félicite le professeur Allain pour son discernement et sa perspicacité au moment où il écrivait sa lettre du 16 janvier 1985. (...) Ce courrier met en lumière à la fois sa connaissance du sujet et son souci de défense des hémophiles français. »* Et le groupe de travail, composé de six spécialistes anglais, termine sa déclaration en écrivant : *« Il est extrêmement préjudiciable pour la poursuite de la recherche médicale (...) que des médecins qui formulent un avis professionnel, en toute bonne foi et sur la base de connaissances et de compétences irréprochables, puissent être tenus pour légalement responsables de la non-application de leurs recommandations »* .

La mort annoncée de Stéphane

Cette défense ressemble cependant à une attaque. Aussi, Me Schnerb ajoute : *« Jean-Pierre Allain est innocent, et je ne suis pas en train de développer la culpabilité de quelqu'un d'autre. »* Il plaide donc les incertitudes scientifiques relevées notamment par la section pluridisciplinaire du Conseil national de l'ordre des médecins qui a ramené la radiation à vie du docteur Garretta à une simple suspension de deux ans. Son confrère, Me Pierre-Olivier Sur, avait stigmatisé *« le train-train de l'information médicale »* en dénonçant les lourdeurs de l'administration. Mais, pour Me Schnerb, ce qui s'est passé n'est pas *« une faute »*, c'est *« une erreur »*. Une erreur commise par tant de responsables, tant de médecins, que l'avocat déclare : *« Dans ce box, il y a quatre arbres qui cachent la forêt. Ils pourraient être cent... »*

Il parle depuis plus de cinq heures et, bien que la journée soit exclusivement consacrée à sa plaidoirie, les victimes et leurs familles, qui veulent comprendre, remplissent la salle. Est-ce à elles que Me Schnerb s'adresse lorsqu'il dit : *« Je comprends : à un moment donné, on ne peut pas admettre que tant de malheur ne soit imputable qu'au destin. »* Mais il exhorte la cour à *« oublier les cris de la vindicte »* et demande la relaxe pour le docteur Jean-Pierre Allain. Dans le silence qui suit la plaidoirie, une femme se lève dans le public pour annoncer avec simplicité que Stéphane Gaudin, hémophile âgé de quinze ans, auteur avec ses parents d'un ouvrage intitulé *le Prix du sang* (1), est mort du sida dans l'après-midi.

MAURICE PEYROT

(1) Editions Fixot.

Lire également, page 23, la chronique de Daniel Schneidermann.

□ **Abandon des poursuites contre le docteur Habibi pour faits amnistiés.** – Le conseil national de l'ordre des médecins a abandonné, en appel, la poursuite disciplinaire contre le docteur Bahman Habibi, ancien adjoint du docteur Garretta au Centre national de transfusion sanguine (CNTS) parce que les faits reprochés sont amnistiés. Le docteur Habibi avait été suspendu d'exercice pour trois ans par le Conseil régional d'Ile-de-France, en première instance. *« Le conseil national a jugé que les faits visés par la plainte et reprochés au docteur Habibi »* dans l'affaire des hémophiles *« entraient dans le champ d'application de la loi d'amnistie »*, a indiqué à l'AFP l'avocat du médecin. En conséquence, *« la poursuite n'a pas lieu d'être »*, a-t-il ajouté, en soulignant qu'il ne s'agit pas de l'amnistie d'une condamnation, son client n'ayant pas été condamné.

Le financement de journaux de quartier par une association

La Cour des comptes rend un arrêt favorable au maire de Grenoble

Dans un arrêt notifié le 19 mai, la Cour des comptes a estimé que le maire de Grenoble, Alain Carignon (RPR), ne saurait être déclaré comptable de fait dans le cadre de la gestion de l'association Animation sociale grenobloise (ASG) (*le Monde* du 27 juillet 1991 et daté 28 et 29 juillet 1991). Cette association paramunicipale à vocation sociale avait été utilisée, de 1986 à 1990, pour financer des journaux de quartier. Ceux-ci vantaient notamment les mérites de certains élus de la majorité municipale et de M. Carignon. La Cour des comptes déclare cependant les plus proches collaborateurs d'alors du maire comptables de fait. Il s'agit de deux adjoints aux finances, Jean-Jacques Guillemot et Jean-Pierre Saul-Guibert et de deux secrétaires généraux adjoints chargés également des finances de la ville, Louis Vallon et Eric Lemaignen.

GRENOBLE

de notre correspondant

Depuis sa création en 1975 par Hubert Dubedout (PS), alors maire de Grenoble, l'ASG finançait les repas de fin d'année et les colis de Noël que la ville remettait à cette occasion aux personnes âgées. Régulièrement des subventions venaient alimenter le compte numéro 030422 2300, qui fut crédité, entre 1986 et 1990, de 1,85 million de francs. Une partie de cette somme fut détournée de la vocation première de l'association. Elle permit notamment de mener des opérations dites de *« communication sociale »* en faveur de certains membres de la majorité municipale qui purent ainsi s'offrir, pour leur autopromotion et celle du maire, des journaux de quartier, qui étaient distribués gratuitement dans les boîtes aux lettres de la ville. Cette utilisation abusive de l'argent de l'ASG fut révélée par la chambre régionale des comptes en 1991. D'autre part, la présidente de l'ASG, Françoise Paramelle (divers droite), adjointe au maire de Grenoble, déposa plainte contre X pour faux et usage de faux, escroquerie et abus de confiance lorsqu'elle apprit qu'un « compte occulte » avait été utilisé, à son insu, pour financer la fabrication des journaux incriminés, mais aussi régler de menues dépenses, totalement étrangères à la vie de son association, en particulier une « pige » de 50 000 francs destinée au journal *la Tribune*, proche du RPR isérois, et un document d'information sur un projet de voie sur berge le long de l'Isère (45 000 francs).

Dans son jugement du 14 mai 1992, la chambre régionale des comptes avait estimé que le maire de Grenoble, qui *« n'a pas participé directement à la gestion irrégulière »*, ne pouvait pour autant être exonéré de toute responsabilité dès lors que ses adjoints agissaient dans le cadre des délégations qu'il leur avait consenties *« sous sa surveillance et responsabilité »*. Les magistrats soulignaient d'autre part que M. Carignon *« a trouvé un intérêt de fait, direct et indirect, par la promotion de son image »*.

Affaire enterrée

La Cour des comptes vient d'infirmer cette décision. Dans son arrêt, elle estime que *« le simple défaut de surveillance ne peut suffire à faire déclarer* [le maire de Grenoble] *coauteur d'une gestion de fait qui serait commise par ses délégués* [ses adjoints successifs aux finances] *s'il n'est pas établi qu'il ait eu connaissance des opérations irrégulières et qu'il les ait approuvées ou au moins tolérées; qu'en l'espèce, il n'existe pas, dans l'état de l'information, de preuves ou de présomptions décisives que tel était le cas »*.

La présidente de l'ASG, qui affirme avoir été abusée par les collaborateurs du maire – ceux-ci ont ouvert un autre compte bancaire sans qu'elle le sache en falsifiant des procurations, – tente d'obtenir réparation auprès des juridictions pénales. Mais ses chances de succès sont minces. En effet, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui instruit le dossier depuis plusieurs mois, n'a pas été autorisée par le parquet général à étendre ses investigations dans l'affaire de l'ASG.

Incitation à la « prudence »

Celle-ci aurait débouché nécessairement sur l'ouverture d'une information pour faux en écriture publique et détournement de deniers publics. Dans un arrêt rendu le 14 janvier 1992, le président de la troisième chambre d'accusation, Guy Joly, écrivait en effet *« que des faits de détournement de fonds publics par dépositaire ou comptable public, dont la chambre d'accusation n'est pas saisie, paraissent avoir été commis »*.

Le 2 mars 1992, les magistrats du siège recevaient du parquet général une fin de non-recevoir à leur demande. Le 11 juin, la chambre d'accusation devrait statuer sur l'affaire de l'ASG. Plusieurs des infractions commises par les élus et les fonctionnaires de la ville sont aujourd'hui prescrites. Dès lors, la plupart des personnes mises en cause dans l'affaire de l'ASG devraient bénéficier d'un non-lieu.

Déjà le maire de Grenoble souligne, dans un vigoureux communiqué qu'il a fait largement diffuser dans sa ville que *« la polémique qui avait entouré une prétendue « affaire » n'a aucune consistance à son égard »* et qu'il a reçu *« de la part de la plus haute juridiction financière du pays la reconnaissance qu'il ne s'est en aucun cas immiscé dans la gestion de l'association ASG »*. Il conclut sa déclaration en *« incitant à la prudence tous ceux qui peuvent être amenés à reproduire les propos de gens irresponsables, soucieux de leurs propres intérêts fondés sur l'intention de nuire sans le moindre élément de preuve ou de réalité »*.

CLAUDE FRANCILLON

docteur Jean-Pierre Allai
« visionnaire » du sida

arrêt
enoble

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Un nouveau maître-espion

Suite de la première page

A tort ou à raison, cela suffit à certains pour prédire que la DGSE rejoint le giron militaire, duquel François Mitterrand avait, dès 1981, voulu la sortir en nommant des civils à sa tête et en prétextant que tout officier obéit à une double fidélité : accessoirement, celle de l'Etat, et, principalement, celle de son corps d'origine qui a le pouvoir de bâtir sa carrière.

Dépolitisation de la « maison »

M. Dewatre découvrira une « maison » profondément changée. En quatre ans, son successeur aura accru les effectifs de la DGSE de 15 %, les dépenses d'investissement de 70 % et le budget de fonctionnement de 50 %, même si les gouvernements, depuis 1989, n'ont pas toujours tenu leurs promesses qui furent de placer cette institution dans le peloton de tête des services alliés.

Mais l'actif essentiel de M. Silberzahn est ailleurs. Il se situe à deux niveaux. D'abord, il aura réussi – et le pari n'était pas gagné d'avance – à apaiser et à dépolitiser une « maison » qui est secouée en permanence par une agitation que d'aucuns comparent à des mouvements « browniens », malaisément contrôlables et fort imprévisibles. Ensuite, il aura lancé une expérience qui intéresse l'ensemble de la fonction publique et qui est, au départ, une gageure : elle consiste à rassembler tous les personnels de la DGSE – 35 % sont militaires, 33 % des civils « statutaires » et 32 % des contractuels, c'est-à-dire une majorité de civils et d'anciens militaires pour le reste – sous un même statut dit d'emploi, au terme duquel un civil peut donner des ordres à un militaire ou un sous-officier peut commander un officier, pourvu que la qualité d'« expertise » de l'un, comme de l'autre, soit un fait unanimement reconnu.

En tentant de mettre fin aux corporatismes de toutes origines, M. Silberzahn aura cherché à rendre la DGSE plus autonome et plus homogène par rapport à la communauté de défense. D'autant que les missions du service se sont, entre-temps, multipliées et diversifiées, dépassant le domaine militaire *stricto sensu*. Ce qui, à la longue, ne pouvait que donner aux adversaires de M. Silberzahn des motifs de mettre des bâtons dans les roues sur le chemin de ce franc-tireur.

D'où, par exemple, la querelle de compétences entre la DGSE et la nouvelle Direction du renseignement militaire (DRM) sur les moyens SIGINT (signal intelligence) dits de renseignement électronique. D'où encore, le projet Fort-2000, combattu ici ou là, de regrouper l'ensemble des services de la DGSE au fort de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), au lieu de les installer à Creil (Oise) au sein du « Pentagone à la française » en voie de constitution. Ce qui aurait signifié l'accession de la DGSE à l'âge adulte atteint par ses homologues alliés ou rivaux.

Deux « incidents »

Mais, pour le nouveau gouvernement, déjà irrité par son entretien avec *le Monde* daté du 31 mars, le sort de Claude Silberzahn a été scellé en deux occasions qui suivirent les élections législatives.

D'abord en avril, la DGSE a été mise sur le devant de la scène et on ne le lui a pas pardonné : des industriels américains – à commencer par le groupe Hughes Aircraft qui a refusé de se rendre au Salon aéronautique du Bourget – l'ont accusée de les espionner, dans des conditions qui sont en voie d'élucidation.

Ensuite, à la mi-mai, une tentative de rébellion de la garde présidentielle en Centrafrique a pris les dirigeants français par surprise : cette unité, qui n'était plus rétribuée par les autorités locales, était encadrée par des hommes de la DGSE dont le moins qu'on puisse dire, après coup, est qu'ils se détestaient cordialement. Ce sont des incidents qu'un gouvernement – de droite ou de gauche – n'apprécie pas.

JACQUES ISNARD

[Né le 5 juin 1936 à Limoges (Haute-Vienne), Jacques Dewatre, ancien élève de Saint-Cyr-Coetquidan, a appartenu à la même promotion (baptisée « Maréchal-Bugeaud ») que le général Christian Quesnot, l'actuel chef de l'état-major particulier à la présidence de la République. Officier entre 1958 et 1974, il a notamment appartenu au 11e Choc, qui fut longtemps une réserve de spécialistes de l'action clandestine du service « Action » dépendant du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), l'ancêtre de la DGSE. En 1974, il entre dans la carrière préfectorale – il sert notamment dans l'Aude et en Polynésie – et il sera le premier officier français à être préfet. En 1981, il est chef du cabinet de Jean-Pierre Cot, puis de Christian Nucci au ministère de la coopération et du développement. Secrétaire général de la préfecture des Yvelines en 1984, il dirigera un temps, comme préfet hors cadre, le service central des CRS. En 1985, il est préfet, directeur de la défense et de la sécurité civiles. En 1986, il est préfet de la région Guyane (un poste détenu, deux ans avant, par Claude Silberzahn), puis, en 1988, préfet de Saône-et-Loire. En 1991, Jacques Dewatre est préfet de la Réunion. Depuis octobre 1992, il était préfet des Yvelines.]

□ **Nominations militaires en conseil des ministres.** – Ont été nommés, *mercredi 2 juin*, en conseil des ministres : commandant supérieur des forces armées de la Nouvelle-Calédonie, le général de brigade René Delhome ; commandant supérieur des forces armées en Guyane, le général de brigade Michel Fruchard ; directeur du service administratif du commissariat de l'air, le commissaire général de brigade aérienne Jean Krecek ; contrôleur général de la région maritime Atlantique, le contrôleur général des armées Gérard Hoffmann.

POLICE

A Copenhague

Les Douze signent un accord pour intensifier la lutte contre le trafic de drogues

Les ministres de la justice ou de la police des Douze ont signé, *mercredi 2 juin* à Copenhague, un accord relatif à l'Unité européenne des drogues (UED), présentée comme le « *nouvel instrument européen pour la lutte contre les stupéfiants* ». Mais cet accord ne connaîtra pas d'application immédiate. Les Douze n'arrivent en effet pas à s'entendre sur l'épineuse question du siège de cet organisme chargé de coordonner les informations policières en matière de lutte anti-stupéfiants.

La candidature des Pays-Bas, avec le site de La Haye, a hérissé certains des ministres européens, dont Charles Pasqua qui, comme son prédécesseur Paul Quilès, reproche aux Pays-Bas leur « *laxisme* » et ses conséquences sur le trafic de drogues à destination de l'Hexagone. Le ministre néerlandais de la justice a précisé que « *les Pays-Bas maintiendront leur politique libérale de la drogue douce* », estimant que les critiques sont le fruit de « *malentendus* ». Les Pays-Bas, a-t-il encore argumenté, n'ont « *jamais légalisé les stupéfiants, mais* [seulement] *toléré l'usage de la drogue douce dans des* coffee-shops *pour la consommation personnelle* ».

Se disant ouverte à une « *solution de compromis* », la délégation française a indiqué qu'elle était prête à renoncer à l'installation définitive de l'UED à Strasbourg, où une équipe de policiers européens prépare depuis septembre la création d'Europol – l'Office européen de police prévu par le traité de Maastricht (*le Monde* du 6 septembre 1992). Charles Pasqua a aussi annoncé que Paris soutiendrait l'éventuelle candidature de l'Espagne.

E. In.

SCIENCES

Que la fête commence !

Organisée pour la première fois en juin 1992 à l'initiative du ministère de la recherche et de l'espace, « *La science en fête* » avait attiré, dans toutes les villes de l'Hexagone, plus d'un million de visiteurs. Le succès, cette année, sera-t-il également au rendez-vous ? Réponse vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 juin, sur les 1 500 lieux de rencontre entre scientifiques et grand public aménagés pour l'occasion. Trois jours durant, jeunes et moins jeunes, savants en herbe et simples curieux pourront s'initier à l'astronomie, jouer aux apprentis chimistes, ou encore dialoguer avec les milliers de chercheurs de France et des DOM-TOM, mobilisés pour cette manifestation. A défaut de tout citer, voici une courte sélection des festivités à venir :

– **Prestige** : à Paris, journées « *portes ouvertes* » au Collège de France, à l'Académie des sciences, à l'Ecole normale supérieure, à l'Institut Jacques-Monod et à l'Institut de physique du globe.

– **Biodiversité** : de l'exposition « Tant qu'il y aura des arbres » (Clermont-Ferrand) au comportement des céphalopodes (Luc-sur-Mer), de la découverte des sites à saumons (Le Scorff, Morbihan) à la célébration de « L'insecte, la fleur et le fruit » (Avignon).

– **Cro-Magnon** : rites, chasses et festins paléolithiques de nos lointains ancêtres. Table ouverte aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne).

– **Chantier** : pour la première fois depuis le début des travaux, la future galerie de l'évolution du Muséum d'histoire naturelle de Paris, dont l'inauguration est prévue au printemps 1994, sera ouverte au public. Ainsi que toutes les galeries et serres du Muséum, dont l'entrée sera gratuite.

– **Extraterrestres** : visite guidée des grandes oreilles métalliques de l'Observatoire radioastronomique de Nançay (Cher), l'un des rares laboratoires français à participer au programme américain SETI (Search for Extra-terrestrial Intelligence). Leur rôle : capter, à raison de quelques heures d'écoute par semaine, les messages de nos éventuels voisins galactiques.

– **Gastronomie** : tradition oblige, le parcours organisé par le Pays basque français et espagnol sera culinaire autant que scientifique. Visites de laboratoires et de piscicultures, expositions et dégustations chez les restaurateurs.

– **Rallye** : *réalisée avec le concours du Palais de la Découverte, « La transparisienne » ou la traversée de Paris en trente étapes scientifiques.*

– **Europe** : la « Nuit européenne de la science », prévue du 5 au 6 juin, se tiendra à Strasbourg dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe. Au programme : débats en multiplex avec le CERN de Genève, le Deutsche Museum de Munich, le Centre d'opérations spatiales européen (ESOC) de Darmstadt (Allemagne) et le laboratoire de fusion nucléaire (JET) de Culham (Grande-Bretagne). Prix Nobel espérés.

▶ **Renseignements : Minitel 3615, code « Science en fête ».**

Une « affaire des fuites »

Peu après les élections législatives, fin mars en France, a éclaté « *l'affaire des fuites* » – comme on l'a appelée en souvenir d'un précédent qui remonte à des événements de la guerre d'Indochine sous la IVe République. Il s'agit de la divulgation, par la presse américaine, de documents impliquant la DGSE dans des actes d'espionnage industriel aux Etats-Unis.

Cette affaire n'est apparemment pas étrangère à la disgrâce de M. Silberzahn. Dans les milieux français du renseignement, on va aujourd'hui jusqu'à dire que c'est sans doute un « coup » volontairement monté pour déstabiliser l'institution elle-même et discréditer son « patron » à l'heure où une nouvelle majorité parvenait au pouvoir. Des faits troublants, en effet, peuvent justifier que les services secrets se soient sentis mis en cause par la maladresse, voire une action délibérée d'un de leurs ex-agents qui s'est probablement résolu à envenimer les rapports avec la CIA et, ainsi, montrer du doigt les erreurs ou les incompétences de la direction générale de la DGSE.

A l'origine, il y a trois documents distincts et mêlent le vrai et le faux, qui sont simplement déposés, sous enveloppe anonyme, dans la boite aux lettres d'un journaliste américain . La relation qui en sera faite par la chaine de quotidiens du groupe Knight-Rider est confuse. Elle fait un amalgame, comme si la presse avait eu dans les mains un dossier truqué – les services parlent de « *documents bidouillés* » – par le donateur.

Fait étrange : le même dossier est posté rue de La Boétie, à Paris, et atterrit à l'ambassade des Etats-Unis, où le poste de la CIA le restitue à ses correspondants de la DGSE en signe de bonne volonté de coopération entre des services alliés.

Que contient ce dossier ? Trois documents d'un intérêt inégal.

1) le premier document décrit un organigramme des instances du renseignement – relevant tant de la DGSE que du Secrétariat général de la défense nationale (SGDN) – en charge de la recherche scientifique et technologique. Ce texte fait mention des noms de certains responsables français – y compris celui d'un général – en place en 1992.

2) le second document dresse la liste des sujets ou des groupes étrangers susceptibles d'être la cible des agents français dans quelque vingt-cinq pays différents, dont les Etats-Unis, le Royaume uni ou la Suisse. Ces trois pays ont, depuis, fait connaitre qu'ils n'appréciaient pas d'avoir été l'objet des intrusions de la DGSE. Mais ce document date, en réalité, de 1989, et il a été retouché pour la circonstance par rapport à l'original.

3) la dernière pièce est une fiche sur un jeune fonctionnaire de la DGSE, un ancien de l'ENA, en poste en 1992 et appelé, avec l'accord du Quai d'Orsay, à œuvrer momentanément hors de France. Ce troisième document est d'une facture récente.

Autant qu'il ait été possible de remonter la filière, la source de ces « fuites », via la CIA et la presse américaine, a pu être « logée », comme on dit dans les services secrets d'un informateur qui a été localisé sans avoir été formellement et définitivement identifié. Il s'agit, dit-on dans les milieux du renseignement, d'un ex-agent de la DGSE qui a transmis – pas nécessairement avec l'intention de nuire à son ancien employeur – des documents authentiques à l'origine, mais « corrigés » par son destinataire, en l'occurrence un groupe aérospatial français dont les intentions restent obscures.

J. I.

□ **Rectificatif.** – *Une erreur, que nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser, a tronqué une partie du titre de l'article consacré au concours de recrutement des enseignants pour l'année 1992 (*le Monde* du 3 juin). Il fallait lire, comme il était indiqué dans le texte, « 23 071 candidats reçus en 1992 »* (et non 2 307). La direction des personnels enseignants du ministère de l'éducation nationale nous signale par ailleurs que le nombre d'inscrits au concours, qui avait très légèrement baissé entre 1991 et 1992, a en revanche fortement augmenté pour la session 1993 (+ 22 % pour les seuls concours externes).

SOCIÉTÉ

Malgré les pluies excédentaires d'avril

La sécheresse persiste sur la France

Les pluies très abondantes qui sont tombées au mois d'avril, sauf sur le Nord et une bonne partie de l'Est n'ont pas suffi à combler le très important déficit des précipitations dont la France a souffert depuis le mois de décembre 1992.

Avril a été le seul des six derniers mois à avoir été particulièrement arrosé. Au cours du mois de mai, il est tombé :

● moins de 50 % des pluies «normales» calculées à partir des moyennes des précipitations tombées pendant la même période (1er janvier-31 mai) des trois décennies 1961-1990. Les régions ainsi très privées d'eau pendant ce mois de mai couvrent approximativement une partie des Vosges et de la Lorraine; la Bourgogne; l'extrême Sud-Est, de Saint-Tropez à la frontière italienne et les Maures; le Languedoc, de Béziers au Rhône et de la Méditerranée à la Lozère; le nord de la Vienne et le sud-est de la Loire-Atlantique; le sud de la Manche, le sud-ouest du Calvados et le nord de l'Ille-et-Vilaine; la quasi-totalité de la Corse.

● 50 % à 100 % des pluies «normales», soit des précipitations toujours déficitaires. De cette catégorie, un peu moins éprouvée par la sécheresse, relèvent les trois quarts du territoire.

Les rares régions où les pluies ont été, plus ou moins, excédentaires en mai sont très limitées :

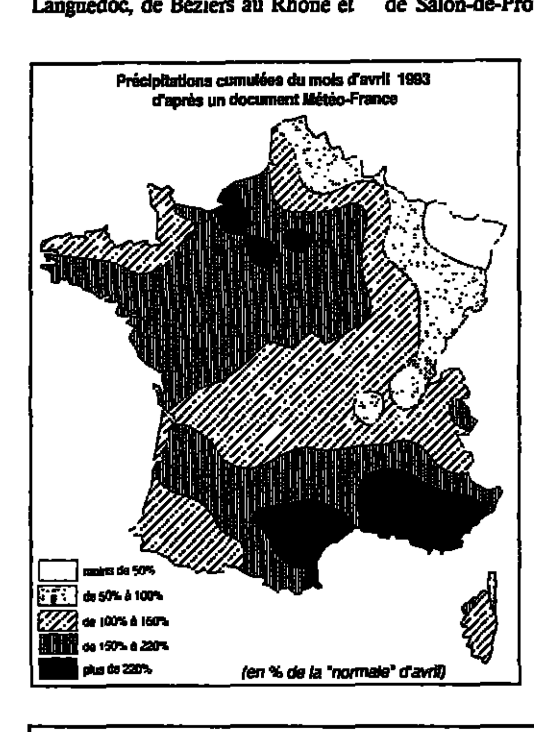
● 100 % à 150 % des pluies «normales» sont tombées sur l'extrême pointe de la Bretagne; sur le pays de Bray et le sud-ouest de la Somme; sur une partie du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire et de l'Indre; sur la partie moyenne du bassin de la Garonne; sur une partie du Vaucluse.

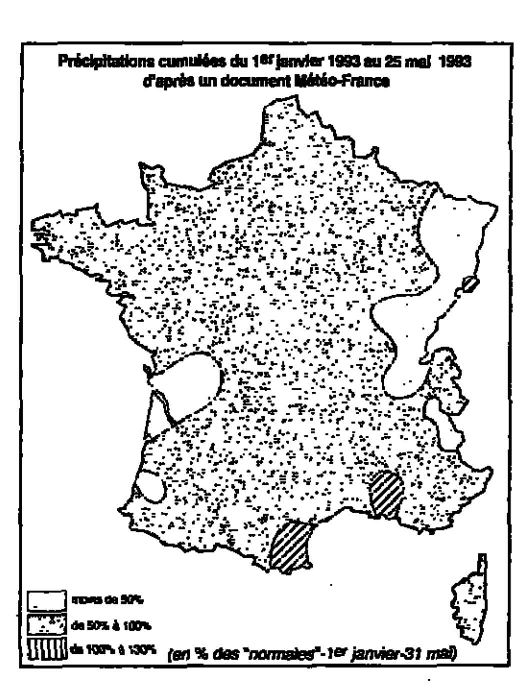
● 150 % à plus de 200 %. Ces précipitations vraiment très abondantes ont été limitées à la région de Salon-de-Provence.

La carte, où les pluies cumulées tombées du 1er janvier au 25 mai sont exprimées en pourcentage des «normales», est très surprenante quand on la compare avec celle des pluies excessives d'avril dernier. Sur la quasi-totalité du territoire, les précipitations de ces (presque) cinq mois ont été inférieures aux «normales». Seuls, le sud du Languedoc, le Roussillon et la région de Salon-de-Provence ont bénéficié de pluies un peu supérieures aux «normales».

Certes, la carte des pluies cumulées du 1er janvier au 25 mai, que Météo-France a dressée spécialement pour *le Monde*, ne prend pas en compte les six derniers jours du mois de mai. Les pluies, surtout orageuses, qui sont tombées, ici ou là, du 25 au 31 mai, n'ont pas suffi, et de loin, à rattraper le retard de la pluviosité générale du mois.

YVONNE REBEYROL





Au poste-frontière de Bourdigny

La Suisse fermée de l'intérieur

BOURG-EN-BRESSE

de notre correspondant

Les citoyens de la commune helvétique de Satigny voulaient protéger leur qualité de vie. Les flux, jugés *«excessifs»*, de la circulation automobile dans leur village étaient dus, selon une récente enquête publique diligentée par les autorités helvétiques, au passage des travailleurs frontaliers sur la petite route qui relie Satigny à sa voisine française, Saint-Genis-Pouilly. Les comptages effectués fixaient à environ 1 200 véhicules/jour le transit des automobilistes désireux d'éviter les files d'attente de la douane de Meyrin.

La démarche des autorités helvétiques a finalement abouti, le 1er avril, à la fermeture à clé de la barrière des douanes du petit poste frontière de Bourdigny, l'un des vingt-huit points de passage entre la France et la Suisse dans le département de l'Ain. Seuls quelques agriculteurs suisses, qui exploitent des terrains dans l'Hexagone, possèdent un «passe» ... et donc le privilège exorbitant d'arpenter à leur guise, sans contrôle aucun, les terres de France.

La décision de fermeture, qui a provoqué un certain émoi dans le pays de Gex, émane du Département de justice et police de la République et du canton de Genève. Les communes françaises de Saint-Genis-Pouilly, Thoiry et Ferney-Voltaire, ont bien été averties de la procédure d'enquête publique en cours côté suisse, mais sans qu'on leur demande véritablement leur avis sur la question. Elles ont protesté d'autant plus vigoureusement qu'elles travaillent en coopération active avec leurs homologues helvétiques sur des problèmes d'aménagement et de transport.

Selon le préfet de l'Ain, Jean-Pierre Lacroix, qui a saisi le ministère des affaires étrangères, l'Etat français n'a pas été officiellement informé des mesures *«irrémédiables»* adoptées par les autorités helvétiques. Ces dernières estiment d'ailleurs de leur seul ressort la décision prise *«pour régler un problème interne et propre à l'Etat genevois»*.

LAURENT GUIGON

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Sergi Bruguera, orfèvre

L'Espagnol Sergi Bruguera, tête de série n° 10 s'est qualifié, mercredi 2 juin, pour les demi-finales des Internationaux de France de tennis de Roland-Garros en battant le numéro un mondial Pete Sampras. Il sera opposé au vainqueur de la rencontre entre le Suédois Stefan Edberg (n° 3) et l'Ukrainien Andrei Medvedev (n° 11). Le Néerlandais Richard Krajicek (n° 12), qui a éliminé le Tchèque Karel Novacek (n° 13), rencontrera l'Américain Jim Courier (n° 2).

L'attaquant est une pièce d'horlogerie sophistiquée basée sur un indispensable rouage : le service . Celui-ci grippe et tout le mécanisme grince. Mercredi, contre Sergi Bruguera, Pete Sampras semblait souffrir de l'humidité ambiante. Son service coinçait. Il avait les ailes rognées. La première balle ne passait qu'une fois sur deux. Il ne pouvait pas régler son jeu de service-volée. Privé de son turbo, le numéro un mondial était banni derrière la ligne de fond de court comme un cancre au piquet.

Face à un spécialiste de terre battue, il aurait fallu dégainer ce service pour finir le point au plus vite. Or, une fois englué dans l'échange, Pete Sampras ne pouvait que subir la loi de l'Espagnol. Malgré son jeu de jambes de danseuse, il était débordé : *«Au fond du court, plus je jouais longtemps, plus les probabilités que je perde le point étaient fortes»*, expliquera-t-il. Pete Sampras n'est pas un adepte de la terre battue. Son hobby à lui, ce sont les surfaces rapides, où il peut fouetter ses coups et abréger la conversation d'un point à trois ou quatre échanges. C'est donc sur les surfaces dures qu'il a monté les échelons du classement mondial, avant de prendre, en avril, à la suite de sa victoire à Tokyo, le fauteuil de numéro un de Jim Courier. A Roland-Garros, Sampras a été battu à deux reprises au deuxième tour et éliminé en 1992, en quart de finale par Andre Agassi.

Comme tous les joueurs espagnols, Sergi Bruguera est né sur la terre battue. Il est catalan, la brique pilée est son jardin. C'est là qu'il s'est fait un nom. Il y a remporté les sept titres de sa carrière, dont le tournoi de Monte-Carlo, par deux fois, en 1991 et 1993. A vingt-deux ans, pourtant, il semble un anachronisme à une époque où les spécialistes de terre battue sont des cogneurs. Bien que grand (1,88 mètre) et étoffé (76 kilogrammes), Bruguera ne paie pas de mine et sa silhouette paraît grêle. Il n'a ni le bras de Jim Courier, ni le coffre d'Andreï Medvedev. Son service et son smash s'en ressentent.

Un élégant toucher de balle

Peu lui importe. Bruguera est un orfèvre. Tout d'abord, il observe le métal qu'il va travailler avant de choisir les instruments adéquats. Sur le circuit, l'Espagnol possède en effet la particularité de s'adapter très vite à ses adversaires. Ainsi a-t-il pu neutraliser, au premier tour, le jeu fou d'Henri Leconte. Ainsi a-t-il incrusté Pete Sampras au fond du court.

L'Espagnol sert un tennis ciselé, un élégant toucher de balle, une petite musique de la raquette qui lui permet d'arrondir la trajectoire d'un coup, comme s'il voulait contourner l'adversaire. Pete Sampras aura regardé passer dix coups droits qui semblaient fuir l'intérieur du court avant de retomber, mutins, dans un coin. Il sait la perversité de l'amortie rétro, qui revient vers le filet, il aime, comme Borg, transformer, en le brossant, le rebond de la balle. Il semble en connaître cent, de ces rebonds. Avec ses sourcils froncés et ses jambes montées sur ressort, il serait un peu teigne, Bruguera. Il virevolte derrière la ligne de fond de court, verrouille sa défense. C'était presque amusant de le voir clouer Sampras l'attaquant, comme un papillon, sur la ligne de fond de court, à l'aide de ses profonds coups droits ou ces revers à deux mains, pas puissants, mais lourds, comme si la balle était gorgée d'eau.

Après sa victoire, en 1991 à Monte-Carlo, lui permettant de se hisser au cinquième rang mondial, le tennis du Catalan avait perdu de sa régularité. Sergi Bruguera était retombé à la seizième place, battu par des costauds comme Jim Courier. Depuis le début de l'année, il a patiemment reconstitué le puzzle de son tennis. Il a été récompensé... à Monte Carlo.

Avant son quart de finale contre Pete Sampras, il n'avait pas perdu un set, cette année à Roland-Garros, contrairement aux sept autres quarts de finaliste. Bien qu'il en ait encaissé un, mercredi, il a encore gagné, grâce à cette précision d'orfèvre. L'Espagnol a réussi quarante points gagnants contre trente-deux pour Pete Sampras, et il a commis vingt-quatre fautes directes, seulement, contre soixante à l'Américain. Une mécanique bien huilée que la pluie n'est pas venue gripper.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Richard Krajicek : pour et par l'attaque

Quand il se déplace sur un court, Richard Krajicek fait irrésistiblement penser aux araignées d'eau qui, en été, rident la surface des mares en contractant leurs grandes pattes. Il a des segments, bras et jambes, démesurément longs, même pour un garçon qui mesure 1,96 mètre.

Cette manière fiévreuse de les plier et de les déplier sur le central pour accéder en demi-finale des Internationaux de France n'est pas sans renvoyer, dix ans en arrière, à Christophe Roger-Vasselin, tout en jambes et en bras lui aussi. La comparaison ne peut pas aller plus loin. Richard Krajicek ne tisse pas de toile, n'embobine pas ses adversaires. C'est un attaquant. Ou plus exactement il l'est devenu, comme Stefan Edberg et Pete Sampras.

Richard Krajicek attire l'attention des spécialistes du tennis vers treize-quatorze ans. A cet âge il sert déjà très fort mais frappe son revers à deux mains en fond de court. Cela lui permet de gagner le tournois des Petits As de Tarbes qui est pour les benjamins l'équivalent de l'Orange Bowl de Miami pour les cadets et les juniors. Au passage il bat l'espoir français Fabrice Santoro. Après ce succès, toutefois, Richard Krajicek ne fait plus parler de lui. Est-il un de ces gosses précoces prématurément usés par le rythme du tennis de haute compétition ? En fait il vit mal la séparation de ses parents, des Tchèques immigrés aux Pays-Bas.

A cette époque Stanley Franker prend la direction technique de la fédération néerlandaise. C'est un homme autoritaire qui a entraîné l'équipe d'une université californienne et qui s'est occupé des joueurs autrichiens. D'une main de fer sans gant de velours, il va remettre de l'ordre chez les jeunes tennismen hollandais. Sous sa férule, Richard Krajicek change de comportement et de jeu : sur le court il ne pique plus de colères épouvantables et il ne délivre plus son revers à deux mains. Il devient le prototype du joueur sur herbe, il attaque à tout va.

Le treizième depuis 1968

C'est un géant de près de deux mètres, qui sert des obus et qui se jette à la volée, que retrouve ainsi, en 1990, Fabrice Santoro dans un tournoi satellite à Brest. Le Français perd une nouvelle fois, et le Néerlandais entame une formidable progression au classement mondial. De la 392e place mondiale fin 1989, il passe à la 129e fin 1990, à la 40e fin 1991 et à la 10e fin 1992.

Richard Krajicek vient alors tout juste de fêter son vingt et unième anniversaire et il compte trois titres à son palmarès, Hongkong, Los Angeles et Anvers. Il a surtout fait excellente impression dans les tournois du grand chelem, arrivant en demi-finale à Melbourne, au troisième tour à Roland-Garros et Wimbledon et en huitièmes de finale à Flushing Meadow. Dans les allées des tournois on repère maintenant de loin son interminable silhouette encadrée par deux Australiens, Rohan Goetzke et Ted Troost. Le premier règle son jeu, le second le prépare mentalement.

La méthode Troost s'appellerait l'heptothérapie. Elle permettrait d'avoir, dans l'effort, le corps détendu et l'esprit libre. Elle semble porter tous ses fruits à Roland-Garros. Après avoir sorti au deux premiers tours le Suédois Christian Bergstroem et le champion olympique suisse Marc Rosset, le Néerlandais enchaîne trois matches en cinq manches contre de purs spécialistes de la brique pilée, les Espagnols Jordi Arrese et Carlos Costa (*le Monde* du 1er juin), puis le Tchèque Karel Novacek.

En soi la performance est rare : seulement douze joueurs ont surmonté une telle épreuve depuis les débuts du tennis open en 1968. Elle est d'autant plus impressionnante qu'elle a été obtenue sans que Richard Krajicek ait varié d'un iota dans sa stratégie. Qu'il fasse chaud, qu'il vente ou qu'il pleuve, qu'en face on coupe, cogne ou lifte, c'est pareil : il sert et il volleye, il retourne et il volleye. Exactement comme s'il était à Wimbledon. Avec un souverain mépris pour toutes les théories géométriques de la patience et de la méthode. Richard Krajicek joue simplement, comme il sent, comme il aime. Sans développer le syndrome de la terre battue auquel succombent d'autres attaquants comme Boris Becker et Pete Sampras.

ALAIN GIRAUDO

FOOTBALL : la fin du championnat de France

Bordeaux qualifié en coupe de l'UEFA

La dernière journée du championnat de France de football, disputée mercredi 2 juin, a permis à Bordeaux de se qualifier, avec le Paris-SG et Monaco, pour la prochaine coupe de l'UEFA. Marseille était déjà assuré d'un cinquième titre consécutif. Nîmes et Toulon sont relégués dans la nouvelle super-deuxième division (en un seul groupe) et seront remplacés par Angers et Martigues. Valenciennes rencontrera Cannes en barrages pour le maintien ou l'accession en première division.

Les résultats de la dernière journée :

Le Havre b. *Nîmes 2-0
*Auxerre et Lens 1-1
Monaco b. *Toulon 5-4
Bordeaux b. *Lyon 3-2
*Metz b. Nantes 4-0
*Toulouse b. Marseille 3-1
*Paris-SG b. Saint-Etienne 3-1
*Valenciennes b. Sochaux 1-0
Strasbourg b. *Lille 3-2
Montpellier b. *Caen 3-2

Classement final : 1. Marseille, 55 pts; 2. Paris-SG, 51; 3. Monaco, 51; 4. Bordeaux, 48; 5. Nantes, 45; 6. Auxerre, 43; 7. Saint-Etienne, 43; 8. Strasbourg, 40; 9. Lens, 40; 10. Montpellier, 36; 11. Caen, 35; 12. Metz, 35; 13. Toulouse, 34; 14. Lyon, 33; 15. Le Havre, 33; 16. Sochaux, 32; 17. Lille, 30; 18. Valenciennes, 29; 19. Toulon, 25; 20. Nîmes, 22.

□ **Eliminatoires de la Coupe du monde : la Suède dépasse la France.** – Vainqueurs des Israéliens (5-0), mercredi 2 juin à Stockholm, les Suédois ont pris la tête du groupe 6 de qualification pour la Coupe du monde 1994. Avec 10 points pour 6 matches, ils rejoignent les Français, mais bénéficient d'une meilleure différence entre les buts marqués et concédés. La Bulgarie (9 points en 7 matches) occupe désormais la troisième place.

Les résultats du mercredi 2 juin

SIMPLE MESIEURS

Quarts de finale

Première moitié du tableau

S. Bruguera (Esp, n° 10) b. P. Sampras (EU, n° 1) 6-3, 4-6, 6-1, 6-4.

Deuxième moitié du tableau

R. Krajicek (PB, n° 12) b. K. Novacek (Tch, n° 13) 3-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4.

Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série



MUSIQUES

Le «Pelléas» à double sens de Peter Sellars

Oui, on peut projeter sur l'opéra de Debussy des images contemporaines sans le ridiculiser

AMSTERDAM

de notre envoyée spéciale

Disons-le d'emblée: c'est ici l'orchestre qui d'abord nous parle et nous fait pleurer. C'est dans la fosse que vit ce *Pelléas*, qu'il brille de toute sa lumière chaude ou blafarde, que ses vérités souterraines nous atteignent de plein fouet. Ce ne sont, pourtant, ni le meilleur orchestre néerlandais ni un ponte de la baguette qu'a réunis pour cette production l'Opéra d'Amsterdam.

Mais l'Orchestre de Rotterdam, s'il n'a pas le prestige du Concertgebouw, a mûri à son rythme toutes ces années, notamment sous la direction artistique de James Conlon. Et Simon Rattle, autre *wonderboy* discret, est venu tout droit de Birmingham pour réveiller toutes les voix cachées, toutes les images informulées, tous les symboles sonores de l'opéra de Debussy.

On entend tout, tant les timbres de l'orchestre assument leur rôle de protagonistes invisibles. On a tout *un décor en dedans de soi* : la mer, le vent, les lourds nuages, le soleil trop rare, trop blanc, la tendresse du hautbois, les menaces souterraines des basses, le grincement sourd de la porte du château condamnant les amants, le calme écoulement des harpes, comme des *étoiles au firmament*; chaque intervalle ascendant des violons est un espoir, un soulagement, chaque dessin mélodique déclinant retombe dans l'obscure banalité du drame. Jamais, ni au disque ni à l'épreuve du direct, même avec Boulez, même chez Abbado plus récemment, jamais l'orchestration de Debussy n'avait sonné avec autant de tendresse, de souplesse, de naturel, d'intelligence, de jeunesse, d'élégance simple.

Assis sur une bouche d'égout

Pelléas et Mélisande, on peut le voir comme un drame bourgeois de la jalousie, comme une métaphore de l'absurdité du monde, comme une lutte philosophique de la vie et de la mort, comme l'affrontement métaphysique de la lumière et des ténèbres. Tout a été fait, tout a été dit. On a montré la *petite princesse d'Allemonde* comme une extraterrestre (Delvaux à Bruxelles), Golaud comme un damné viscontien (Strosser à Lyon), Pelléas comme un jeune dieu pasolinien (Vitez à Milan). On attendait Peter Sellars au tournant.

Le jeune metteur en scène américain n'a pas changé un mot du livret de Maeterlinck. Mais les mots, avec lui, ont perdu leur sens habituel. Le rideau se lève traditionnellement sur Golaud égaré: *«Je crois bien*, dit-il, *que je me suis perdu moi-même.»* Mais Golaud n'est pas dans une forêt. Il est assis sur une bouche d'égout. Il s'est enfoncé un revolver dans la bouche. Il va tirer. C'est alors qu'il entend Mélisande pleurer...



DEEN VAN MEER

Willard White (Golaud) et Elise Ross (Mélisande) : le malheur omniprésent

Et voici d'un seul coup Maeterlinck et Debussy installés quelque part aux Etats-Unis, dans l'une de ces maisons translucides et géométriques accrochées au bord de la falaise comme on en voit sur les plages de Californie. Golaud est noir; riche industriel parvenu, il règne avec brutalité sur une escouade de vigiles et sur une famille frappée par le destin.

Dans la chambre du haut, il y a Arkel, le grand-père à demi aveugle; des infirmières lui lavent les pieds, le poussent sur un fauteuil de handicapé. A l'étage inférieur de cette demeure en forme d'arbre généalogique, il y a le père moribond de Pelléas (personnage cité une seule fois dans le livret, il a toujours été oublié par les metteurs en scène). Sellars lui a planté des sondes dans le bras et dans le nez. Il se tord de douleur dans son lit métallique articulé.

Au-dessous encore, il y a cette bouche d'égout qui déverse sur le sable les eaux croupies de la maison. Et il y a, entre un horizon électrique et une fontaine de néon, ce qu'il peut rester de vie dans cet univers de violence et d'ennui. Mélisande, plus américaine que nature dans son jogging bleu ciel, est passée par là un jour en courant: elle n'est plus repartie. Pelléas est un jeune homme trop élégant, trop raffiné, obsédé par un départ imminent et la mort de son plus proche ami : oui, Sellars parle du sida aussi. Et du malheur, omniprésent, envahissant, qui pousse des êtres qui s'aiment à se battre comme des chiffonniers, qui laisse une jeune femme enceinte terrorisée, qui la contraint à se réfugier furtivement dans la tendresse, l'impuissante puérilité d'un jeune amant condamné.

Sellars, à son habitude, n'a pas pu imaginer *Pelléas* médiéval. Mais, contrairement au lifting raté qu'il avait opéré sur Mozart dans un catastrophique *Cosi* (transporté dans un fast-food), il a installé Debussy dans des images d'aujourd'hui sans le rendre trivial ni grossier. Les personnages, c'est vrai, sont des silhouettes caricaturales, archétypes de notre «civilisation pourrie». Mais, conformément à l'esprit même d'un drame après tout «décadent», c'est la pourriture qui ressort, la perte d'énergie et de morale, la déliquescence des sentiments, l'automatisme désespéré des gestes de la vie dans un horizon bouché.

Sellars avait sur le plateau un complice de taille : l'athlétique Golaud de Willard White, ses basses d'une humanité déchirante, son poids théâtral presque écrasant pour les autres. La Mélisande vocalement convenable mais dramatiquement insignifiante d'Elise Ross a déçu; le Pelléas déchiré et déchirant du grand Philip Langridge aurait mérité plus d'enthousiasme, même si la voix est trop adulte et un peu lourde pour le rôle. Mais l'équité, le savant dosage entre bravos polis et ovation mesurée au moment des saluts est l'une des spécialités du public néerlandais. C'est ainsi que Felicity Palmer, dans le rôle ingrat de Geneviève, a reçu tous les honneurs mérités. Ne parlons pas de l'effet Rattle sur cet auditoire circonspect : les applaudissements furent presque enflammés.

ANNE REY

► **Opéra d'Amsterdam.** *Prochaines représentations* : les 4, 8, 11, 13, 18 et 23 juin, 19 h 30. Tél. : 19-31-20551-89-22. Le spectacle est coproduit par le Holland Festival.

«Jésus» à New-York, finalement

NEW-YORK

Correspondance

«Des ligues contestataires ont voulu interdire le spectacle, un accord a été trouvé, tout le monde est content mais il va manquer bien des choses ce soir, à commencer par le public.» La première de *Jésus était son nom*, mercredi 2 juin au Radio City Music Hall, a débuté par ce message de Robert Hossein. Une première new-yorkaise qui brillait par sa discrétion, devant une salle clairsemée malgré les cent VIP français venus spécialement, mais un peu endormis à cause du décalage horaire. Aucune affiche lumineuse sur Times Square, aucun encart publicitaire dans la presse locale n'annoncera le spectacle.

La location est fermée depuis une semaine, le metteur en scène se dit désespéré, et la productrice française, Denise Petit-Didier, est trop sereine pour un soir de première. Le fronton du théâtre préfère, lui, titrer sur la prochaine venue des Gypsies King. Pourtant, trente mille places ont déjà été vendues pour les dix représentations finalement prévues sur Broadway, dont deux en espagnol.

Le spectacle a failli être annulé, reporté, et la première new-yorkaise ne jamais avoir lieu, devant la montée des critiques accusant le spectacle de contenir des scènes antisémites (*le Monde* daté 30-31 mai). La rumeur avait pris corps à Worcester (Massachusetts), où a démarré le 6 avril dernier la première tournée américaine de Robert Hossein. A Boston, des dialogues ont été coupés (en fait juste le mot *prêtre* a dû être banni). Et à New-York, plusieurs groupes de pression, dont l'Anti Diffamation League (ADL), ont menacé de boycotter le Radio City Music Hall si le spectacle n'était pas modifié.

C'est la scène du tribunal qui a choqué, selon l'avocat de la production française, Arno Klarsfeld, venu amadouer les représentants de l'ADL. Selon eux, elle renoue avec l'idée d'une responsabilité collective des juifs dans la crucifixion de Jésus (dogme abandonné par le Vatican depuis 1965) : des prêtres coiffés de masques mortuaires et habillés de noir annoncent le verdict final, et non Ponce Pilate, ce qui permettrait d'indiquer sa responsabilité individuelle.

Le jour même de la première, après plusieurs heures de négociations et quelques concessions, le suspense a été levé. Les représentations auront bien lieu, seules quatre d'entre elles sont supprimées pour raisons techniques. Les costumes des prêtres passent du noir au marron, et les masques sont remisés – la costumière de Robert Hossein, Sylvie Poulet, viendra elle-même faire les retouches. Et, en plus du message du metteur en scène, un deuxième texte doit être lu avant le spectacle afin de rappeler que *«Jésus, fils de Dieu pour les chrétiens, a été juif durant toute sa vie»*.

COLOMBE SCHNECK

□ **Mort de Jacques Labarrière.** – Jacques Labarrière est mort le lundi 31 mai, d'un infarctus. Il était âgé de soixante-deux ans. Instituteur, il rejoignait en 1952 la troupe du Carquois. Il s'agissait d'une troupe amateur, issue de la Ligue de l'enseignement et qui recrutait dans les milieux enseignants. Pendant dix ans, Jacques Labarrière fut un des principaux animateurs de la compagnie. Il prit ensuite la direction de la troupe. Parmi les mises en scène de Jacques Labarrière, on se souvient de *Chez Pierrot*, de Jean-Claude Grumberg, qui a obtenu en 1984 le grand prix du festival off d'Avignon. Jacques Labarrière est l'auteur de neuf œuvres dramatiques qu'il a lui-même mises en scène. *(Corresp.)*

CINÉMA

La lavette, le cadeau et le malfrat

Entre comédie de mœurs et polar le portrait d'un triangle bizarre

MAD DOG AND GLORY

de John Mc Naughton

Mad Dog, c'est Robert De Niro. Ses collègues policiers l'ont ainsi surnommé par antiphrase, Wayne Dobie ne brillant pas par son courage physique. Glory, c'est Uma Thurman, jeune femme réduite en esclavage par Frank Milo (Bill Murray), caïd local que Dobie a sauvé, au hasard d'un hold-up minable dont Milo était le témoin involontaire. Pour remercier le policier, le malfrat lui offre donc la compagnie de Glory, pour une semaine.

Ces temps-ci, Hollywood consacre beaucoup d'énergie à calculer la valeur marchande des femmes (*Lune de miel à Las Vegas, Proposition indécente*). Mais il faut bien reconnaître que le scénario de Richard Price (qui avait déjà très bien troussé *Mélodie pour un meurtre*, interprété par Al Pacino) est plus futé que les autres. Il joue très habilement entre les trois sommets de son triangle.

Par exemple, Price fait de Milo une figure étrange, un mafieux qui suit une psychothérapie et n'arrive pas à s'empêcher de monter sur la scène de son cabaret pour y interpréter des sketches pas très drôles. On imagine l'effort qu'a dû fournir Bill Murray – l'un des meilleurs comiques américains – pour parvenir à la médiocrité nécessaire. Uma Thurman, elle, donne à Glory une charge de réalité, de souffrance, qui ramène sans cesse le film vers la vie.

Elle est très belle et très vraie. Reste Robert De Niro. Il lui faut à peine deux plans pour camper son personnage, très en deçà de ses possibilités. En revanche, ce personnage de lavette doit trouver son destin. Et le destin que réserve Hollywood aux lavettes est le même depuis que le cinéma bouge : elles disparaissent, qu'elles meurent où qu'elle deviennent des hommes, des vrais. C'est sans doute la principale faiblesse du film que de céder à ce stéréotype.

Pourtant, John McNaughton garde un rythme paresseux fait de zooms très lents, de mouvements d'appareils discrets, qui permet aux acteurs de développer leurs personnages, de mener les scènes à deux ou à trois jusqu'à leur terme, jouant la comédie de mœurs quand on attend le polar.

Et la galerie de deuxièmes couteaux fait plaisir à voir, avec son flic hyperactif (David Caruso) et son garde du corps qui carbure au Chivas-lait (Mike Starr). Mais à mesure que les immuables impératifs du cinéma de grande diffusion resserrent leur étau, *Mad Dog and Glory* perd de sa verve pour laisser au bout du compte, un souvenir presque anodin, alors que tant de choses le distingue de l'ordinaire de la production.

THOMAS SOTINEL

Brise marine

VILLÉGIATURE

de Philippe Alard

Un jeune peintre (Frédéric Gellard) est convié à dessiner une grande maison bourgeoise de la côte bretonne, où végète et braille une famille farfelue et infantile. Un jeune cinéaste, Philippe Alard (déjà réalisateur du moyen-métrage *Villa Beausoleil*), s'installe dans la même demeure avec une petite bande de copains acteurs et techniciens.

Sujet du film redoublant ses conditions de fabrication, abondance de clins d'œil (le peintre s'appelle Vincent, la demoiselle de la maison jouée par Gwennola Bothorel, aperçue d'abord au mur d'une galerie, est baptisée Laura comme la femme au portrait de Preminger...): ces jeux-là courent le risque du procédé, de l'académisme post-nouvelle vague. Philippe Alard s'en tire grâce à un mélange d'innocence et de ruse, qui sont les deux contrepoids salvateurs de cet exercice d'équilibriste.

Villégiature est un film «à l'arraché». Scénario famélique et moyens matériels au régime ration de survie, toute l'affaire carbure aux défis de la surprise, de la bifurcation, de la légèreté. Défis pas toujours gagnés, mais jamais perdus sans remède, rattrapés du bout des doigts par le culot et la modestie du réalisateur, la vitalité de ses interprètes.

Ils se tirent ainsi d'impossibles séquences d'onirisme, assument joyeusement les partis pris de comportements excessifs et les revirements qui font bon marché de toute psychologie. Même quand ils ratent, notamment la plupart des scènes de comédie dialoguée, ils ratent ensemble, groupés, comme une équipe prête à repartir à l'assaut, qui ne jouera jamais la montre.

Le petit miracle de *Villégiature* est de prendre de vitesse les «idées» qui ont dû présider à sa conception, de se moquer des lois du récit romanesque et de la crédibilité, de miser sur le corps des interprètes – étonnante alliance de Vincent le grand sifflet et de la gironde Laura – et sur le mouvement. Il y a là une belle santé et, pour le spectateur, un plaisir désaltérant.

JEAN-MICHEL FRODON

Brouillon de vie

LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL

d'Anne Fontaine

Une petite chose avec un grand titre, un début, un brouillon. Brouillon de film, première expérience de scénariste et de metteur en scène d'Anne Fontaine, remarquée par le prix Jean-Vigo et sélectionnée par la Semaine de la critique, à Cannes. Brouillon de vie aussi. Zina est une beurette crispante et sympathique, un peu klepto, un peu nympho, fiancée à Slim (Sami Bouajila), chauffeur de taxi et futur avocat, ça se voit tous les jours.

Mais Zina, jouée rouée par une néophyte, Nora, veut le beur et l'argent du beurre. Ouvreuse de son état, elle se laisse séduire par l'acteur vedette de la pièce (Alain Fromager), qui a élu domicile dans une loge du théâtre, ça se voit tous les jours.

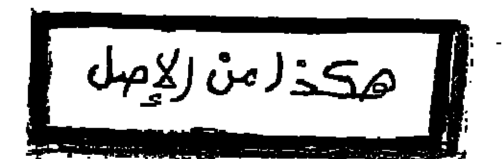
Elle veut rêver, Zina, et puis se marier. Et puis travailler. Et puis rien faire. Elle est moderne, selon Anne Fontaine, elle dit quelquefois des choses pas mal, *«Dans cinq ans, je suis bonne pour la casse»*, ou alors elle sort des répliques signifiantes. A son Slim qui lui pose un lapin : *«C'est con, j't'avais préparé du cabillaud.»*

Un peu parisienne, un peu banlieusarde, la comédie, aussi indécise que son héroïne, musarde, et bavarde. C'est dur de réinventer le quotidien, de le pimenter d'humour, de lui offrir la valeur ajoutée de l'humanité.

La jeune réalisatrice ne fait pas trop confiance à l'image, qui est modeste; elle croit davantage au discours, ce qui est parfois funeste. Mais vers la fin, quand son propos, comme la destinée de Zina, se déglingue, grince et se grippe, il y a soudain une grâce un peu empruntée, un joli désarroi, une mariée en pleurs, avec une robe trop petite...

D. H

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 2 juin figure page 16, sauf dans notre édition Rhône-Alpes.

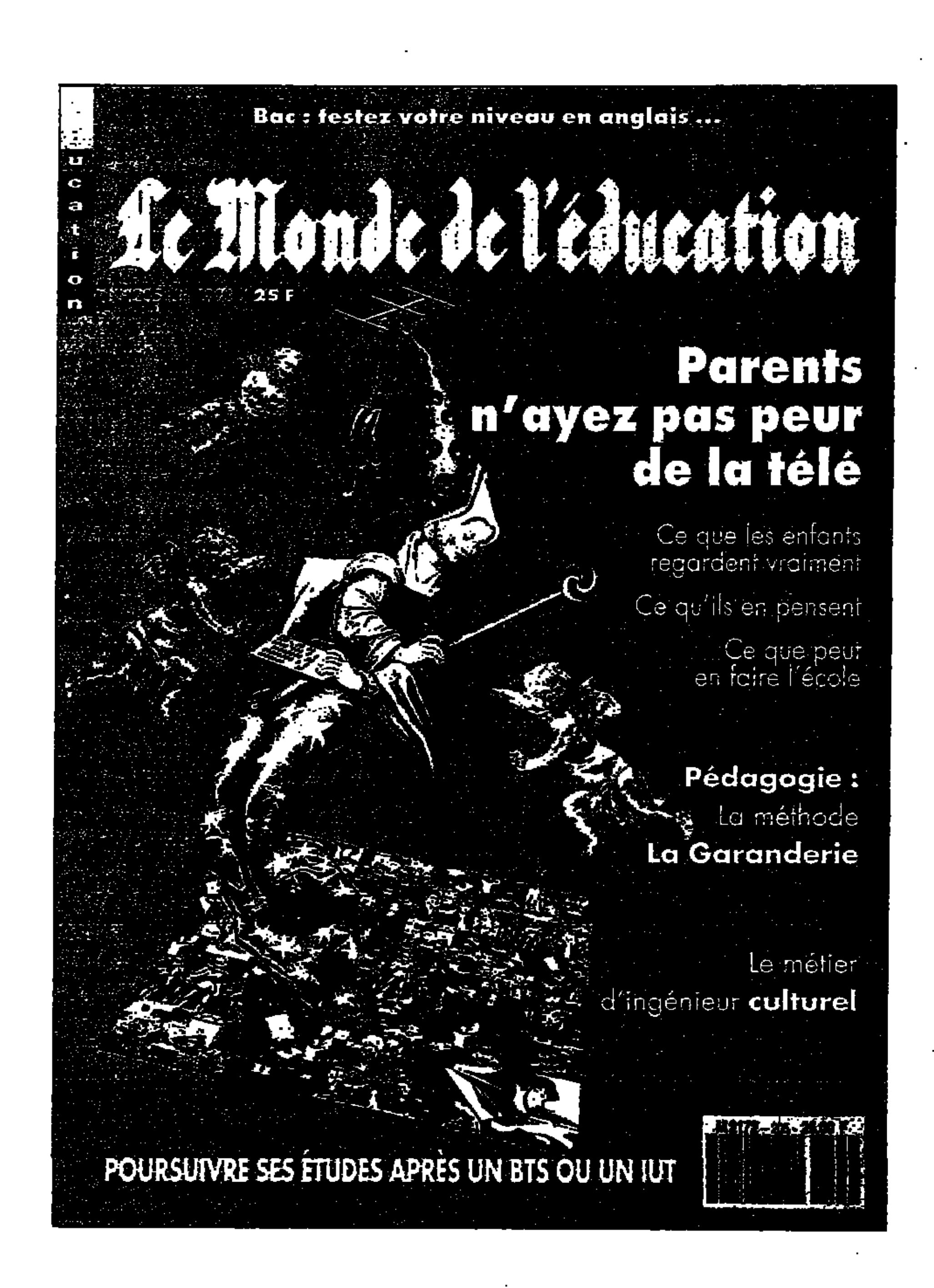


Numéro de juin 1993 – 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Dossier
Poursuivre des études après un IUT ou un BTS

Il existe aujourd'hui un large éventail de possibilités pour les diplômés de niveau bac + 2 : accès aux écoles d'ingénieurs ou de commerce, aux filières générales ou professionnelles de l'université, etc. Un grand dossier pour guider les étudiants dans leur choix, avec des explications complètes et personnalisées.



Enquête :

Parents, n'ayez pas peur de la télé

Ce que les enfants regardent vraiment. Ce qu'ils en pensent. Ce que peut en faire l'école.

Pratique :

La méthode La Garanderie

Comment mieux lutter contre l'échec scolaire.

Reportage :

Le métier d'ingénieur culturel

La culture est désormais un secteur économique à part entière qui recrute de nouveaux professionnels. Toutes les voies d'accès à ces métiers.

ARTS

Les surprises du paysage

Les expériences insolites d'un jeune artiste sur le motif

MARC DESGRANDCHAMPS
au Palais des congrès

Marc Desgrandchamps est un artiste déconcertant. Agé d'un peu plus de trente ans, il s'est aventuré dans une entreprise que l'on pouvait croire définitivement anachronique : peindre des paysages, à l'huile, sur des toiles de grand format. Des paysages de campagne ou de montagne, on ne sait trop. L'un d'eux, un lac et sa rive, pourrait avoir été vu dans le Massif Central ou au Canada.

Dans un autre, une automobile est arrêtée le long d'une route, près d'un bois de bouleaux. Il semble qu'il n'y ait rien à comprendre, rien à deviner. Il semble qu'il suffise d'apprécier le bleu du ciel et de l'eau, le brun rouillé des feuillages, le blanc de l'écorce, comme jadis, dans les paysages du siècle dernier, ceux d'avant l'impressionnisme, la photographie, le cinémascope et les agences de voyages. Peinture simple, trop simple.

Pas si simple. Sous chaque paysage, Desgrandchamps accroche une seconde toile, de même taille, qui contient un détail de la première. Un détail des vaguelettes à la surface du lac, ce sera une composition évidemment abstraite, entre Hantaï et Degottex. Un détail d'herbes dans un pré ressemble à un fragement des *Nymphéas* de Monet, lesquels ressemblent à un Sam Francis ou à un Joan Mitchell. L'abstraction est dans la figuration, autrement dit. La figuration naît d'une accumulation convenablement organisée de morceaux dits abstraits. D'ordinaire, la démonstration se faisait en sens inverse, de l'imitation du motif vers son effacement.

Dans les années 50, c'était là un des arguments préférés des défenseurs de l'informel, tel Jean Paulhan. Le raisonnement était invincible, qui révélait à l'amateur confondu que ce qu'il croyait une œuvre non figurative était en vérité la macrophotographie d'une cellule du pancréas ou d'un cristal de quartz. Desgrandchamps culbute cette belle démonstration sens dessus dessous. Le paysage se reforme pièce après pièce, somme de toutes les abstractions qu'il contient en puissance. Justification paradoxale du paysage ? Même pas. En vérité, le peintre ne veut rien justifier, si ce n'est l'emploi simultané et désinvolte de styles qui passent pour incompatibles.

Le procédé du détail agrandi peut du reste servir un projet fort différent. La toile à la voiture, ainsi examinée, se révèle contenir un nu, celui d'une dame assez grande et anguleuse qui se promène en costume d'Eve. La peinture s'avoue voyeurisme. Cette provocation fortement ironique est plaisante. Entre dérision et travail sur le motif, solitaire, acharné, Desgrandchamps cherche sa manière et sa singularité.

PHILIPPE DAGEN

► **Palais des congrès de Paris, 2, place de la Porte-Maillot, (17e) tél. : 40-68-22-22. Jusqu'au 15 septembre.**

Le peintre français de l'islam a son musée

L'Algérie vient d'ouvrir à Bou-Saada un musée à la gloire de l'orientaliste Etienne Dinet

Au moment où une nouvelle guerre intestine la ravage, peut-être pire que la précédente, car on y abat même les poètes (Tahar Djaout à Alger), l'Algérie ne s'en penche pas moins sur sa multiple culture. A Bou-Saada, dans la steppe présaharienne, on vient d'inaugurer officiellement le Musée national Dinet.

Etienne Dinet (1861-1929) ou plutôt Nasreddine Dinet – puisqu'il se convertit à l'islamisme, alla à La Mecque et finit ses jours à Paris en pieux mahométan avant d'être inhumé à Bou-Saada où il avait vécu depuis 1904 – est un peintre orientaliste, au départ élève de Bouguereau, qui ne dit plus rien aux Français. En revanche, il est resté célèbre en Algérie, où il fut déjà, de son vivant, couvert de médailles par la France colonisatrice et apprécié par les musulmans colonisés. Dinet est également l'auteur de plusieurs ouvrages orientalistes en français, dont une *Vie de Mahomet, prophète d'Allah*, éternellement rééditée depuis 1918 et dédiée *« aux musulmans morts pour la France »*.

« Conforme à l'idéologie »

La presse algéroise de ces derniers jours a généralement fait écho avec enthousiasme à la réalisation d'un projet muséographique datant de... 1932 et dont la résurrection doit beaucoup à Barkahoum Ferhati, jeune conservatrice de musée. Néanmoins, dès 1969, le conseil des ministres algériens avait déterré ce dossier muséologique et, en 1975, Sid-Ahmed Baghli, directeur des Beaux-Arts, avait publié à la Société nationale algérienne d'édition et de diffusion *Un maître de la peinture algérienne, Nasreddine Dinet*, livre-album bilingue désignant en quelque sorte le peintre franco-musulman comme l'illustrateur à la fois officiel et populaire de l'Algérie indépendante, et ce fut le cas à travers photos, affiches ou cartes de vœux. En 1986, une universitaire française, Denise Brahimi, édita en Algérie *les Terrasses de Bou-Saada*, essai sur Dinet (Entreprise nationale du livre).

Ainsi que le remarque le jeune ethnologue François Pouillon, qui prépare une biographie monumentale de l'artiste islamisé : *« L'Algérie peinte par Dinet ne montre ni colons, ni Berbères, ni israélites mais seulement un univers arabo-musulman homogène, intact, généreux, sensible, un peu malheureux mais pas trop. Cette vision est tout à fait conforme à l'idéologie culturelle au pouvoir à Alger depuis l'indépendance, en 1962. »*

Ajoutons que la pâte picturale de Dinet est sensuelle – Bou-Saada était quand même la ville des danseuses ouled-naïl et Gide y draguait – et pudique ; colorée sans être criarde ; documentaire sans pédantisme. Le catalogue raisonné publié à Paris par Koudir Benchikou recense plus de 500 toiles de Dinet (ACR, 1984). Le Musée national de Bou-Saada, dans l'ancienne maison du peintre agrandie, ne regroupe pour le moment qu'une vingtaine de tableaux provenant des musées d'Alger, d'Oran et de Constantine. Une partie du tout-Alger artistique s'était néanmoins déplacée à Bou-Saada (500 kilomètres d'Alger aller-retour) pour l'inauguration.

« Dinet sut observer l'âme musulmane et la traduire sur ses toiles » : il y avait sans doute beaucoup de vrai dans ce commentaire du Guide Michelin *Algérie-Sahara* de 1956...

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

THÉATRE

Expériences et métamorphose

Pendant douze jours, « Théâtre en mai » a déroulé ses spectacles à Dijon. On les retrouvera – on les retrouve déjà – un peu partout en France

DIJON
de notre envoyée spéciale

Ils ont planté une fourchette géante dans une voiture ; sur une autre, ils ont installé une plage de sable, avec baigneur se bronzant ; sur toute une caravane, un opéra avec cantatrice blonde chantant *Sur la mer calmée*, face aux spectateurs captivés. Ils ont passé la tête par le capot, fait fonctionner les essuie-glaces à l'aide d'un appareil à ramer juché sur le toit, construit un mur de lumière avec une multitude de phares.

Quatre matins de suite, ils ont parcouru les rues de Dijon, provoquant des embouteillages monstres : c'était le but recherché par Royal de Luxe, sa participation à Théâtre en mai. La municipalité a délivré les autorisations, les Dijonnais ont manifesté leur ravissement, se postant aux carrefours pour ne pas manquer les passages imprévus. Réellement imprévus : il s'agissait d'un *« spectacle à insérer dans la vie quotidienne et à rencontrer par hasard »*.

Le reste du programme était plus habituel, conforme à ce que l'on attend de Théâtre en mai : des essais en voie de métamorphose, des gens à retrouver, à découvrir, à rencontrer. Par exemple, la compagnie La nuit surprise par le jour, appellation dont la bizarrerie masque probablement les incertitudes.

On y voit d'excellents comédiens, dont Gilbert Martantognini, qui vient de chez Stéphane Braunschweig, ainsi que le metteur en scène, Yann-Joël Collin. Ils ont choisi *Homme pour homme* de Brecht – parcours d'un brave homme, qui allant chercher du poisson, se trouve engagé dans l'armée des Indes, condamné à mort à la suite d'une escroquerie à laquelle il n'a rien compris, et qui prenant la place d'un soldat d'élite, devient lui-même un héros sanguinaire. Au milieu, ils ont inséré une courte pièce, *l'Enfant éléphant*, sur le thème du jugement de Salomon. Le spectacle dure trois heures sans que, malgré quelques images fortes, on comprenne ce qui le motive.

On a découvert Sentimental Bourreau, groupe de rock et de théâtre, qui a fait ses débuts devant un vrai public. Auparavant il s'était produit dans une toute petite salle, et a accompagné Imprécations II de Michel Deutsch à la Bastille. *Il est actuellement à Paris au Jardin d'Hiver* (1), *où il donne la Grande charge hystérique*, puis *Strip et boniments* et *les Carabiniers* les deux spectacles présentés à Dijon.

Confidences de strip-teaseuses

L'âge des comédiens (Mathieu Bauer, Julien A. Bureau, Sylvain Cartigny, Judith Depaule, Laurence Hartenstein, Judith Henry, Joachim Latarjet, Martin Selze) va de vingt à vingt-cinq ans. Avec *Strip et boniments*, ils se sont attaqués à quelque chose de trop sinistre, les confidences de strip-teaseuses de foire, recueillies par Susan Meiselas. En revanche, *les Carabiniers*, d'après le film de Jean-Luc Godard, leur offre un merveilleux champs d'action. Là, on les découvre : ils sont drôles, inventifs, charmeurs, et même habiles. Ils ont un jeu nerveux de marionnettes malicieuses, donnent une gaieté juvénile à l'histoire des deux soldats partis pour la guerre, des rêves de richesse plein la tête et qui reviennent ayant eu, comme le chante Francis Lemarque, *« simplement eu de la chance et puis voilà »*.

L'an dernier, la compagnie Valsez-Cassis avait donné sa version des *Carabiniers*. Cette fois, elle a présenté *les Gauchers*, d'Yves Pagès, d'après des interviews d'adolescents banlieusards, pris entre le monde adulte – l'école, la famille – et leur vie de bande, ghetto de génération, fausse famille qui pense inventer ses lois et recrée la violence des rapports de force. De récits en témoignages et en dépositions, se racontent sans provocation des garçons et des filles dont l'univers est limité par un grillage : terrain de sport d'une HLM, cour d'école ou de prison. Les comédiens (Barnabé Pertotey, Bruno Pesenti, Agnès Sourdillon, Cécile Thiéblement, François Wastiaux, également metteur en scène) n'ont plus l'âge des rôles. Mais ils en restituent la sensibilité, les doutes, les sourires fragiles, les naïves façons de frimer. Sans chercher le réalisme, ils trouvent une vérité friable, fugitive, et qui reste en mémoire.

Doucement macabre

On a retrouvé le dresseur de rats du Cirque Alligre, Branlo, avec de nouveaux rats, et une partenaire, Nigloo, pour une histoire de marin, *l'Entresort du bossu bitor*. Dans la cour d'un très bel hôtel particulier, Branlo a dressé un petit chapiteau en forme de cylindre. On y accède par un escalier raide, on s'accoude comme à un bastingage. Le spectacle est doucement macabre, beau comme le poème de Tristan Corbière que chante Monique Morelli : *« Pas de fond de six pieds, ni rats de cimetière/ Eux, ils vont aux requins. L'âme du matelot/Au lieu de suinter dans vos pommes de terre/ Respire à chaque flot. »* Séparés, les créateurs du Cirque Alligre, bâtissent chacun leur rêve : Bartabas le Centaure avec le somptueux lyrisme de ses images, Igor avec la forêt enchantée de sa Volière Dromesko, et Branlo tout entier dans la poésie de ses équivoques personnages humiliés.

On a aussi retrouvé le groupe norvégien très cosmopolite Verdenstreatet. Il a donné le dernier volet d'une trilogie qui montre et démonte la façon dont les clichés sociaux compliquent les relations, notamment amoureuses. Ils sont moins sophistiqués et n'ont rien abandonné de leur énergie, de leur humour, de leur rage.

Stéphane Braunschweig est revenu avec Giogio Barberio Corsetti. Ils se sont connus voilà deux ans à Théâtre en mai, ont décidé de collaborer. Le résultat est un *Docteur Faustus* d'après Thomas Mann, dialogue entre le Diable et un compositeur chez qui la syphillis développe l'imagination. Thème bizarre, confus, qui devrait être développé. Ce qu'ils ont présenté est un fragment sur lequel ils ont testé leur mode d'expression, magnifique à voir : une composition d'images vidéo, reprenant en direct les personnages, morcelés sur douze moniteurs, en même temps que vivants et bien entiers sur scène.

Tout est concassé, décalé. L'espace aménagé sur plusieurs niveaux se déforme sans cesse. Sur grand écran est projeté, comme un souvenir lointain, un paysage aux couleurs pâles. Images, ombres, personnes humaines se mêlent dans un ballet un peu hallucinatoire. Finalement, tout est simple, comme on le voit lorsque se dévoile la machinerie, les douze points de lumière verte des caméras. Braunschweig et Corsetti seraient capables de créer des merveilles à partir de l'annuaire du téléphone. Leur spectacle va être présenté en Italie. On l'attend impatiemment, complet, achevé.

COLETTE GODARD

► **Théâtre Ouvert-Jardin d'Hiver, 94, bd de Clichy, Paris (9e), métro Blanche. *Strip et boniments* les vendredis et mardis à 20 h 30. *Les Carabiniers*, les mercredis, jeudis et mardis à 20 h 30. *La Grande Charge hystérique*, les mercredis et vendredis à 20 h 30. Les samedis, intégrale à 20h. Jusqu'au 26 juin. Tél. : 42-55-74-40. 50 F, 75 F, 95 F.**

► **Les Gauchers, Théâtre de la Cité Internationale, 21, bd Jourdan, Paris (14e), métro RER Cité Universitaire. Galerie, du jeudi au mardi à 20 h 30. Jusqu'au 29 juin. Tél. : 45-89-38-69. 55 F, 75 F, 95 F.**

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
JEAN-MICHEL ALBEROLA. Avec la main droite. Salle d'art graphique. Jusqu'au 28 juin.
BANLIEUES BUISSONNIÈRES, PHOTOGRAPHIES DE PATRICK BARD. Galerie de la BPI. Jusqu'au 30 août.
LES FAUTEUILS DE MATISSE. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 septembre.
HENRI MATISSE (1904-1917). Musée national d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 21 juin.
MALCOLM MORLEY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.
REVUE VIRTUELLE Nº 7, LE VIRTUEL EN QUESTIONS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
CARABIN (1862-1932) OU L'UNITÉ DE L'ART. Exposition dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 11 juillet.
JEAN-CAMILLE FORMIGÉ (1845-1926), DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
LES FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
CHARLES MAURIN (1856-1914), DESSINS ET GRAVURES. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 11 juillet.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, un lun. sur deux et tous les mer. jusqu'à 21 h 15.
ANTONELLO DE MESSINE, LE CHRIST A LA COLONNE. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 9 août.
COPIER-CRÉER - DE TURNER A PICASSO. 300 œuvres inspirées par les maîtres du Louvre. Hall Napoléon. Entrée : 36 F. Jusqu'au 26 juillet.
LE DESSIN FRANÇAIS, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PIERPONT MORGAN LIBRARY. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (billet d'entrée du musée). Jusqu'au 30 août.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
LEWIS BALTZ. Entrée : 35 F. Jusqu'au 6 juin.
JEAN POUGNY (1892-1956). Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 août.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
DESIGN, MIROIR DU SIÈCLE. (53-76-05-47). T.l.j. sf mar. de 11 h à 20 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 50 F (billets sur place et Fnac). Jusqu'au 25 juillet.
EN ROUTE M. LARTIGUE. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer.de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 septembre.
LE SIÈCLE DE TITIEN. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 45 F, lun. 31 F. Jusqu'au 14 juin.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
EVA HESSE, THIERRY KUNTZEL. Entrée : 36 F. Jusqu'au 20 juin.

MUSÉES

ADRESSE PROVISOIRE POUR L'ART CONTEMPORAIN RUSSE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 21 août.
LES ATELIERS DE PASCIN ET DE SES AMIS. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 septembre.
BALZAC DANS L'EMPIRE RUSSE : DE LA RUSSIE A L'UKRAINE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 juillet.
ROGER BEZOMBES. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 12 juin.
LE CACHET DE L'ART FAIT FOI. MICHÈLE GIGNOUX. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 5 juin.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'acclimatation, Musée en herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 19 h. Ateliers mer. 15 h, dim. à 14 h 30, 16 h, réservation au 40-67-97-66. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 10 septembre.
LES CHEVAUX CÉLESTES DE L'EMPIRE DES HAN. Présentation de printemps. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
CHRONIQUES CONTEMPORAINES. Des femmes photographes racontent. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'Honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 juin.
DE BELLEVILLE A MARSEILLE, VISA-VILLES. Parcours sonore Cécile Le Prado - Maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de Belleville Lumière et En remontant la rue Vilin, du mer. au dim. et mar. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.
L'EVOLUTION DU PAYSAGE DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE. Archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-96). T.l.j. sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Entrée : 12 F (dim. 8 F). Jusqu'au 12 juillet.
MARCEL GROMAIRE. Carnets 1911-1963. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 juillet.
ICONES GRECQUES, MELKITES, RUSSES. Collection privée du Liban. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 juillet.
MA QUÊTE D'ARCHITECTURE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 4 juin au 29 août.
MARSEILLE AU XIXᵉ, RÊVES ET TRIOMPHES D'UNE VILLE. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à 19 h, mer. jusqu'à 21 h. Conférences les mer. de 18 h 30 à 19 h 30 (accès libre avec le billet d'entrée). Entrée : 27 F. Jusqu'au 5 juillet.
MIYABI, ART COURTOIS DU JAPON ANCIEN. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 16 août.
MYTHES ET LÉGENDES DANS LA MINIATURE RUSSE SUR LAQUE. Musée de l'homme, hall, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-72-72). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Du 8 juin au 15 juillet.
OBJETS D'USAGE ET DE GOUT DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DU XIXᵉ. Un album de dessins. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 août.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURE DES ABORIGÈNES D'AUSTRALIE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 novembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'art naïf Max-Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
PEINTURES ROMAINES EN NARBONNAISE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F, 20 F le mer. Jusqu'au 4 juillet.
PICASSO : TOROS Y TOREROS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. et vacances de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 33 F, 24 F dim. Jusqu'au 28 juin.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 4 JUIN

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (Premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Le quartier chinois et ses lieux de culte. Une introduction à la culture chinoise, de l'écriture à la gastronomie », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et maisons d'artistes de la plaine Monceau », 14 h 30, métro Monceau (Paris pittoresque et insolite).

« La civilisation égyptienne au Louvre », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (P.-Y. Jaslet).

« Les abattoirs de Vaugirard et la Ruche », 14 h 30, à l'angle de la rue des Morillons et de la rue de Dantzig (S. Rojon-Kern).

« Toulouse-Lautrec à Montmartre. Les ateliers, les cabarets », 14 h 30, métro Place-Blanche (Sauvegarde du Paris historique).

« La Butte aux Cailles, le berceau de la Bièvre et des moulins disparus, urbanisme du dix-neuvième siècle », 14 h 30, 2, rue Bobillot (Paris capitale historique).

« Histoire de la Butte Montmartre : sa vigne, son moulin et la vie de bohème », 14 h 30, en haut du funiculaire, devant le restaurant panoramique (Connaissance de Paris).

« Treizième arrondissement : les teinturiers et la Bièvre », 14 h 30, devant le 42, avenue des Gobelins (Approche de l'art).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« De Lalique à Foujita, de Laprade à Le Corbusier : chefs-d'œuvre ignorés de la Cité internationale universitaire », 14 h 45, métro Cité universitaire (V. de Langlade).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Salons et jardin de l'hôtel Mezzara de Guimard et circuit art-nouveau à Auteuil » (carte d'identité), 15 heures, 60, rue La Fontaine (D. Bouchard).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition : Balzac en Russie », 15 heures, entrée du Musée Balzac, 47, rue Raynouard (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Karma et la dynamique de la vie ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

PRIX NIEPCE 93, JEAN-CLAUDE COUTAUSSE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 28 juin.
LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Sélection 1992 du club des directeurs artistiques. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 juin.
LA RENAISSANCE DE LA MODE ITALIENNE. Florence, la Sala bianca 1952-1973. Musée des arts de la mode et du textile - Palais du Louvre, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1ᵉʳ août.
ANDRÉ RENOUX. Orangerie de Bagatelle, allée de la Reine-Marguerite, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 9 h 30 à 16 h. Entrée : 10 F (entrée du parc). Jusqu'au 13 juin.
LES ROIS SCULPTEURS. Art et pouvoir dans le Grassland camerounais. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.
SEBASTIAO SALGADO. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 28 juin.
EMMANUEL SOUGEZ. L'éminence grise. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 28 juin.
VIOLLET-LE-DUC ET LA MONTAGNE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 11 juillet.
LE VITRAIL, MATÉRIAUX ET TECHNIQUES. Muséum d'histoire naturelle, galerie de minéralogie et de géologie, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 novembre.
WU RONG-SI. Musée Kwok-On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sauf sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 12 juin.

CENTRES CULTURELS

ALOISE ET LE THÉATRE DE L'UNIVERS. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 4 juillet.
AMERICAN SCREEPRINTS, COLLECTION REBA ET DAVE WILLIAMS. Fondation Mona-de-Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Du 4 juin au 17 juillet.
A PROPOS DE PAYSAGES. Cinquante dessins de la collection Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 juin.
ARCHITECTURE ET PAYSAGE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Du 3 juin au 15 septembre.
L'ART EN QUESTIONS. Portraits-installations d'Ingrid Munthe. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 11 juillet.
AUTOUR DES ACCESSOIRES DU NO. Maison de Radio-France, 116, av. du Président-Kennedy (42-30-22-22). T.l.j. de 11 h à 19 h. Du 8 juin au 9 juin.
ANDRÉ BALDECK-DECKO. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 juin.
ALBERTO BRAGAGLIA. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 juin.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
LE GHETTO DE VARSOVIE. Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier (42-77-44-72). T.l.j. sf sam. et fêtes juives de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 septembre.
GRAVURES. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 19 juin.
ILE MAURICE : SINGULIER PLURIEL. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 6 juin.
IMAGES TISSÉES D'EGYPTE. Tapisseries de l'atelier Wissa Wassef. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée . 15 F. Jusqu'au 1ᵉʳ août.
MICHEL KIKOINE ET SES AMIS DE L'ÉCOLE DE PARIS. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (40-46-05-47). T.l.j. sf de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 18 juillet.
MARSEILLE-MARSEILLES. Maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.
LE MÉCÉNAT DU DUC D'ORLÉANS. Mairie du XVIᵉ arrondissement, 71, av. Henri-Martin (45-03-21-16). Tlj sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
REI NAITO. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). T.l.j. de 13 h à 21 h, dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 9 juin.
NOTRE AMÉRIQUE LATINE. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 août.
OBJETS, 1860-1910 dessins et modèles de fabrique déposés à Paris. Archives de Paris, 18, bd Sérurier (42-39-55-55). T.l.j. sf dim., lun. de 9 h 30 à 17 h. Jusqu'au 30 juin.
PARIS 13ᵉ, 1750-2000 : LE QUAI, LA GARE, LA BIBLIOTHÈQUE. Cité de chantier de la Bibliothèque de France, 139, quai de la Gare (44-23-03-70). T.l.j. de 10 h à 17 h, ven., sam., dim. de 10 h à 18 h. Du 3 juin au 30 août.
PIERRE POULIOT. Espace 9, 76, bis rue Duhesme (42-23-50-29). T.l.j. de 14 h à 20 h. Jusqu'au 30 juin.
PREMIÈRE BIENNALE D'ARTS DÉCORATIFS HONGROIS DE PARIS. Céramiques du groupe Terra. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Jusqu'au 5 juin.
PROCÉDURES. École nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 juin.
LES RENDEZ-VOUS DU MONDE. Des premières expositions universelles aux images par satellite. Tour Eiffel, premier étage, Champ-de-Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.
SCÈNES BERLINOISES. Photos d'Andreas Rost et Maria Sewcz. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 10 juin.
LES SECRETS PERDUS DE LA FAIENCERIE DE GIEN. Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde (44-71-15-00). T.l.j. 24 h sur 24 h. Du 8 juin au 28 août.
SHUNZEI TANI, KORYO BLUE CÉLADON. Unesco - salle des actes, 7, place de Fontenoy (47-46-11-52). T.l.j. de 9 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 11 juin.

GALERIES

ABOUDRAMANE. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 17 juillet.
ABSALON. Galerie Crousel-Robelin Bama et Jean-René de Fleurieu, 91, quai de la Gare (42-77-38-87). Jusqu'au 31 juillet.
ROGER ACKLING. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 30 juillet.
GILBERT AMY, PIERRE HUMBERT. Galerie Lambert Rouland, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Du 5 juin au 30 juin.
ANAMORPHOSES AUJOURD'HUI. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 21 juillet.
APTEL, BOURQUIN, FERRER, SCHNEIDER. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 10 juillet.
L'ART EN JOUETS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 30 juin.
ARMAND AVRIL. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Du 3 juin au 3 juillet.
ENRICO BAJ, RÉGIS DEPARIS. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 12 juin.
BARGONI. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 5 juin.
GIANFRANCO BARUCHELLO. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 15 juin.
ANDRÉ BAUCHANT. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Du 3 juin au 10 juillet.
BAZAINE. Ses poètes et ses livres. Galerie Flak, 8, rue des Beaux-Arts (46-33-77-77). Jusqu'au 20 juin.
PAOLO BERARDINELLI. Galerie 9 Mazarine, 9, rue Mazarine (46-33-59-66). Jusqu'au 5 juin.
GUILLAUME BIJL. Galerie Isy Brachot, 33, rue Guénégaud (43-29-11-71). Jusqu'au 30 juin.
BIJL, DELEU, PANAMARENKO & CO. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Du 3 juin au 31 juillet.
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND. Galerie Jousse-Seguin, 34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 30 juin.
MARC BONNET, GILLES PRIVÉ. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt (48-06-50-94). Jusqu'au 19 juin.
LOUIS-PIERRE BOUGIE. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 19 juin.
MICHEL BRAUN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 12 juin.
THIERRY BRUET. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 12 juin.
DAVID BUDO. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 3 juillet.
JEAN-MARC BUSTAMANTE, ROSEMARIE TROCKEL, JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 3 juin.
PAOLO CANEVARI. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 15 juin.
CARNETS ET DESSINS. Galerie Pierre Brullée, 25, rue de Tournon (43-25-18-73). Jusqu'au 27 juin.
THIERRY CAUWET. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Du 4 juin au 10 juillet.
PIERRE CELICE. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 10 juillet.
ALAIN CLÉMENT. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 3 juin au 26 juin.
DOMINIQUE COFFIGNIER. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (42-89-19-30). Jusqu'au 3 juillet.
COLLAGE ET XXᵉ SIÈCLE. Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 19 juin. / Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 10 juillet.
JEANNE COPPEL. La Galerie, 9, rue Guénégaud (43-54-85-85). Jusqu'au 10 juillet.
CORNEILLE. Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Jusqu'au 10 juin.
LE DERNIER VOYAGE. Phantasmobjets d'André Chabot. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 10 juillet.
GÉRARD DIAZ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 3 juillet.
GERARDO DICROLA. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 31 juillet.
DUCHAMP, PICABIA, MAN RAY. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Du 4 juin au 31 juillet.
DUFY ET LA MUSIQUE. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 3 juillet.
CHRISTIAN GOSSELIN, MARIE-FRANÇOISE RADOVIC-DOUILLARD. Galerie Anne-Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Du 3 juin au 26 juin.
GUALLINO. Galerie l'Oeil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 26 juin.
WANG GUANGYI. Pop-art à Pékin. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (40-27-96-22). Jusqu'au 26 juin.
HOMMAGE A ASGER JORN. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 25 juin.
IRWIN. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 10 juillet.
JUST WHAT IS IT THAT MAKES TODAY'S HOMES SO DIFFERENT, SO APPEALING ? Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Du 3 juin au 17 juillet.
MARTIN KIPPENBERGER. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Du 8 juin au 24 juillet.
KORCZOWSKI. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 10 juin.
MARIUSZ KRUK, JOHN McCRACKEN, ROBERT THERRIEN. Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 4 juin au 23 juillet.
AKI KURODA. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 7 juillet. / Galerie Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 7 juillet.
BERTRAND LAVIER. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 19 juin.
SYLVIA LIDBERG. Hors du chemin du serpent. Galerie Hardbye's, 16, rue Le Regrattier (46-34-63-77). Jusqu'au 15 juin.
JEAN-PAUL MARCHESCHI. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 3 juin au 3 juillet.
LE MARÉCHAL. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 5 juin.
ANDRÉ MASSON. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 24 juillet.
JOAN MIRO. Oeuvres sur papier des années trente et quarante. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 10 juillet.
JEAN NOUVEL. Quelques meubles. Plan Venise, 28, rue de Venise (42-77-64-88). Jusqu'au 30 septembre.
L'ODYSSÉE DE FASSIANOS. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 26 juin.
OZENFANT. Galerie Larock-Granoff, 13, quai Conti (43-54-41-92). Jusqu'au 12 juin.
ED PASCHKE. Peintures récentes. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 3 juillet.
ZHANG PEILI. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 juillet.
PEREZ-FLORES. Galerie Denise Renée, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 6 juin.
LA PHOTOGRAPHIE COTÉ SCÈNE. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 17 juillet.
PIATTELLA. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Du 3 juin au 10 juillet.
PIERO PIZZI CANNELLA. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 10 juillet. / Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 26 juin.
CLAUDE RUTAULT. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 3 juin au 25 juillet.
DAVID RYAN. Galerie Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Du 4 juin au 10 juillet.
SALON DE MUSIQUE, SUITE DE PRINTEMPS, PARTITIONS ET NOTATIONS. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 31 juillet.
ERNST SCHEIDEGGER. Miro traces d'une rencontre. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 7 juillet.
NICOLAS SCHOFFER, JEAN TINGUELY. Galerie Denise René, 22, rue Charlot (48-87-73-94). Du 3 juin au 20 juillet.
LOUIS SEROR. Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Jusqu'au 26 juin.
THOMAS SHANNON. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 12 juin.
SIGNES COMPARÉS. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Du 4 juin au 24 juillet.
SYLVAIN SORGATO. Myself as the Sweetest Boy. Galerie Alain Gutharc, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 26 juin.
MICHELE SYLVANDER. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Du 5 juin au 1ᵉʳ juillet.
GÉRARD THALMANN. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 30 juin.
GABRIELLE THELMUT NOTHHELFER. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 26 juin.
DOMINIQUE THIOLAT. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 26 juin.
CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 8 septembre.
XAVIER VALLS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Du 3 juin au 3 juillet.
GEER VAN VELDE. Galerie Louis Carré & cie, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 10 juillet.
VINCENT VERDEGUER. Mémoire. Galerie 15 - Bercovy - Rocca, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 18 juillet.
VU D'EN BAS. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Du 3 juin au 10 juillet.
SABINE ET HUGH WEISS. Nous. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 13 juillet.
RACHEL WHITEREAD. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 30 juin.

PÉRIPHÉRIE

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les Artistes juifs de l'école de Paris. Musée municipal, 26, avenue André-Morizet (47-12-77-39). Mer., jeu., lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ven. de 9 h à 16 h 30, sam., dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé le mardi.Entrée libre. Jusqu'au 30 juillet.

CHOISY-LE-ROI. Jean Le Gac. Bibliothèque Louis Aragon, 14, rue W.-Rousseau (48-53-11-77). Mer. de 9 h à 18 h 30, sam. de 10 h à 17 h, mar., jeu. et ven. de 13 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 3 juillet.

ETAMPES. Les Camps d'internement du Loiret. 1941-1943. Hôtel Anne de Pisseleu, place de l'Hôtel-de-Ville (69-92-69-00). T.l.j. sf dim. de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 juin.

FRESNES. Rassemblance : un siècle d'immigration en Ile-de-France. Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine (46-66-08-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mer. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Azur. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LEVALLOIS-PERRET. Francisco Infante-Arana. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Du 6 juin au 11 septembre.

MEAUX. Jochen Gerz. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 6 juin au 20 septembre.

MONTROUGE. 38ᵉ Salon de Montrouge. Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux (46-56-52-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 6 juin.

PONTOISE. Otto Freundlich et ses amis. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

SAINT-DENIS. Fenosa. Sculpture. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

VERSAILLES. Bernard Marre. Galerie d'Orphée, 24, rue Baillet-Reviron (30-21-89-97). Jusqu'au 13 juin.

VITRY-SUR-SEINE. Hugh Weiss. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet (46-82-83-22). Du 4 juin au 27 juin.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

CARMEN REVIENT AU PAYS. Film japonais de Keisuke Kinoshita, v.o. : Reflet République, 11ᵉ (48-05-51-33).

LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL. Film français d'Anne Fontaine : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6ᵉ (36-68-75-55) ; La Pagode, 7ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

MAD DOG AND GLORY. Film américain de John McNaughton, v.o. : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (36-68-75-55) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-65-75-14) ; Miramar, 14ᵉ (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18ᵉ (36-68-20-22).

LE MARI DE LÉON. Film français de Jean-Pierre Mocky : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; George-V, 8ᵉ (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

NINJA KIDS. Film américain de Jon Turteltaub, v.f. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TRÈS BRÈVE HISTOIRE DE MEURTRE, DE SENTIMENT ET D'UN AUTRE COMMANDEMENT. Film polonais de Rafal Wieczynski, v.o. : Accatone, 5ᵉ (46-33-86-86).

VILLÉGIATURE. Film français de Philippe Alard : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5ᵉ (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

L'examen du plan anti-chômage au conseil des ministres et les réactions des organisations professionnelles

Une mesure précipitée

A bien des égards surréaliste, la description faite par le *ministère du travail du plan* emploi présenté par Michel Giraud en conseil des ministres le mercredi 2 juin s'est *terminée en une apothéose,* entre le cafouillage et la confusion. Dans un premier *temps,* en effet, rendant compte des *travaux du conseil,* Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du *gouvernement, a laissé* entendre, par une déclaration maladroite, que plusieurs mesures, dont celle de *compensation salariale* – la plus commentée, – seraient intégrées dans la loi quinquennale et donc *examinées en septembre.* « *Un malentendu* », répliquait aussitôt le cabinet du ministre du travail, M. Giraud ayant *lui-même, quelques* instants auparavant, au cours d'un point de presse, « *confirmé toutes ces mesures* ».

En fait, selon une version plus *tardive, il était affirmé* que l'ensemble du plan, sauf pour les dispositions réglementaires, serait soumis à l'Assemblée *nationale au cours* de la session de printemps. En revanche, certains éléments, parmi lesquels figurent la *compensation salariale, seront* intégrés dans le projet de loi par voie d'amendements pour donner le temps au *gouvernement de les peaufiner.* Y a-t-il eu *précipitation,* au moins, après que M. Balladur eut annoncé, le 25 mai, par surprise, son intention *d'accorder une aide financière* aux salariés dans les entreprises qui préféreraient les baisses de salaires aux *licenciements ?* Il le *semble* bien, tandis que les syndicats se montraient très réticents à l'égard d'une telle formule et *que le patronat* lui-même ne cachait pas ses réserves. Les uns regrettent le manque de concertation sur ce sujet et *s'inquiètent du manque de* contrôle social de l'opération. Le CNPF, lui, redoute une immixion des pouvoirs publics *dans la liberté de gestion des* entreprises et craint des abus. Il faut dire que, tel qu'il a été exposé au ministère du travail, le *dispositif se singularise* actuellement par son imprécision. Les critères d'appréciation par les directeurs *départementaux du* travail *ne seront pas* faciles à mettre en œuvre. Comment jugeront-ils avec certitude de la situation économique de l'*entreprise ?* Que veut dire la notion de « *qualité de débat social* » A la fin de la période d'un an prévue pour *la durée de* la convention, auront-ils les moyens de s'assurer du retour de l'entreprise à meilleure *fortune, et pourront-ils garantir* qu'un nouvel avenant au contrat de travail sera alors *signé ?* Quant aux salariés, ils *peuvent s'inquiéter.* Leur libre choix sera entre la baisse des salaires et le licenciement. De provisoire, la baisse de rémunération pourra, pour partie, devenir définitive. Alors que, à l'Assemblée nationale, certains *représentants* de la majorité s'inquiètent, on pourrait dès lors comprendre que M. Sarkozy ait *buté sur les mots* – ce qu'il dément. Un lapsus qui révèle un embarras.

ALAIN LEBAUBE

La compensation salariale entraînera un changement temporaire du contrat de travail

Un coin de voile a été levé, mercredi 2 juin, sur la mesure la plus inattendue présentée en conseil des ministres, la compensation salariale par l'Etat de baisses de salaires qui interviendraient *dans* les entreprises pour éviter des licenciements. Cette disposition jouera pendant un an et, *tout comme* les *aides du Fonds* national de l'emploi (FNE), dont les préretraites, fera l'objet d'une convention *entre* les *pouvoirs* publics et l'employeur.

Sans effet rétroactif, l'Etat prendra à sa charge 50 % de la baisse de rémunération dès lors que celle-ci sera supérieure à 5 %. *Le* salaire réduit devra être inférieur à 19 000 F par mois brut. Pour les bas salaires, la compensation ne pourra pas être inférieure à 22 F de l'heure. Pour un SMIC (5 756,14 F), cela signifie qu'une contrepartie devra être offerte, *par exemple sous forme* de réduction du temps de travail, afin de maintenir la référence au *minimum légal.*

L'objectif de la compensation est de nature curative, et non préventive. Il s'agira, pour les directeurs *départementaux du travail,* au cas par cas, de s'assurer de la réalité des difficultés économiques invoquées. Ces derniers devront mesurer « *la qualité du débat social* », l'entreprise devant discuter de son projet avec le comité d'*entreprise,* les *syndicats* ou, le cas échéant, le soumettre à référendum, procédure qui obtiendrait ainsi une reconnaissance officielle.

Formellement, les salariés devront adhérer *individuellement* et volontairement au dispositif et un avenant au contrat de travail sera *fourni. En cas de* refus, il n'est pas exclu qu'un licenciement intervienne pour *rupture* unilatérale *du contrat de travail.* A l'issue de la période d'un an, un nouvel avenant fixerait le nouveau salaire *qui* ne serait pas nécessairement équivalent à l'ancien.

Le patronat et les syndicats formulent des réserves

Les mesures sur l'emploi adoptées par le conseil des ministres ont reçu une « *approbation sous réserve* » du CNPF. L'organisation patronale considère la relance de l'apprentissage, l'amélioration de l'aide publique pour le chômage partiel et la budgétisation des allocations familiales comme « *très judicieuses et pertinentes* ».

En revanche, elle se déclare « *réservée* » sur la pérennisation pour cinq ans des exonérations de charges en cas d'embauche et la compensation versée aux salariés acceptant une baisse de salaire.

Le gouvernement, « *en sacrifiant de nouveau à la logique selon laquelle le handicap numéro un est le coût du travail, fait fausse route* », a souligné Marc Blondel (FO). La CFDT demande des négociations sur l'emploi « *dans les branches et les entreprises* » et, s'agissant des retraites, estime que « *l'inacceptable côtoie le bon sens* ».

Critiquant « *les coups qui tombent à la fois sur la retraite, l'UNEDIC et l'emploi* », la CGT entend « *développer des initiatives* » en juin. Enfin, la CFTC s'inquiète de mesures qui « *risquent à nouveau de n'être que des subventions favorisant la précarité, sans incidence notable sur le chômage* ».

Un rapport du sénateur Jean Arthuis sur les transferts d'activités dans les pays à bas coût de main-d'œuvre

Les délocalisations sont destructrices d'emplois

Jean Arthuis, sénateur (Union centriste) de la Mayenne, devait remettre à Edouard Balladur, jeudi 3 juin, un rapport sur les délocalisations d'activités dans les pays à bas coût de main-d'œuvre. Un rapport alarmiste, insistant sur la nécessité de stopper un engrenage destructeur d'emplois, quitte à protéger davantage l'Espace économique européen de ses concurrents.

« *Le feu est dans la maison* », s'alarme Jean Arthuis, sénateur (Union centriste) de la Mayenne, en rappelant l'inexorable montée du chômage : 2 934 000 demandes d'emploi non satisfaites en octobre 1991, 3 066 400 en mars 1992, « *131 500 chômeurs de plus en six mois, soit deux chômeurs de plus par minute* ». La récession l'explique, bien sûr. Mais les délocalisations d'activités dans les pays à bas coût de main-d'œuvre aussi, insiste le sénateur dans un rapport rédigé en trois mois, après que les Français en eurent brutalement découvert et le terme et le phénomène, avec les affaires Hoover et Grundig.

Les délocalisations « *consistent à séparer les lieux de production ou de transformation des marchandises des lieux de consommation. Il s'agit pour le gestionnaire de fabriquer là où c'est le moins cher et de vendre là où il y a le pouvoir d'achat* », rappelle le sénateur. Fabriquer au Vietnam où le salaire ouvrier s'élève à 200 F par mois, en Inde et en Roumanie (500 F). Vendre en Europe, bien sûr, marché ouvert et facile d'accès, avec l'essor de transports toujours plus rapides et moins chers. Une Europe dont les importations en provenance de pays en voie de développement (hors OCDE pour simplifier) augmentent inexorablement : 9,2 % du total en 1984, 13,7 % en 1992. Sait-on, s'interroge le rapporteur général de la commission des finances du Sénat, que le seul déficit commercial – 16 milliards de francs – de la France à l'égard des deux Chines, continentale et Taïwan, est égal à l'excédent que notre pays dégage avec l'ensemble de ses partenaires de la Communauté européenne ?

Les délocalisations consistent, donc, en autant de décisions individuelles, bénéfiques – de prime abord en tout cas – pour l'entreprise qui les décide, et fort lucratives pour les intermédiaires puisque, comme le constate Jean Arthuis, « *ceux qui en vivent, gagnent de plus en plus d'argent* ». *Mais* en autant de décisions qui aboutissent à « *une chute drastique et continuelle de l'emploi dans la plupart des pays européens* ». De 1975 à 1990, les effectifs de l'industrie électronique européenne *ont fondu de 250 000 à 119 000.* Ceux de l'industrie française du textile et de l'habillement de 680 000 à 380 000.

Trois à cinq millions de postes menacés

Ceux de l'industrie française de la chaussure de 84 000 à 44 000... *Un phénomène qui ne cesse de* s'accélérer, de trois à cinq millions d'emplois étant menacés à plus ou moins court terme en Europe. L'engrenage paraît inexorable, se répandant « *lentement et sûrement, pareil à la maille d'un tissu – industriel – qui se déferait peu à peu* ». Parce qu'il gagne les entreprises d'un même secteur, de proche en proche, comme l'explique fort bien René Brillet, PDG de Carrefour, cité dans le rapport : « *Le plus malin qui a trouvé le filon casse les prix, et prend des parts de marché aux autres...* »

Les autres sont donc contraints de réagir et de délocaliser à leur tour. Parce qu'il s'étend d'une activité à l'autre, de l'habillement à son industrie amont, le textile; de l'électronique grand public aux activités de service comme la saisie informatique. « *L'intérêt de la délocalisation repose sur le coût, la productivité, la qualité du travail,* explique ainsi le directeur général de Syntec, Pierre-François Cornil, lui aussi auditionné. *Par rapport aux Indiens, les programmeurs français sont battus sur ces trois tableaux.* » Une concurrence qui ne fera que s'aggraver avec l'arrivée sur le marché des personnels formés et compétents des pays de l'Est.

Parce que la crise rend le facteur prix déterminant. Parce que la distribution, très concentrée en France, facilite le phénomène. Parce que l'Etat, lui-même, n'a pas mesuré les effets pervers du phénomène. Faute d'instruction, par exemple, les armées n'ont-elles pas passé commande de 90 000 survêtements à l'étranger, réalisant une économie apparente de 540 000 francs ? Quatre-vingt dix mille survêtements, ce sont soixante-deux emplois délocalisés. Que les personnes qui les occupaient aient été mises au chômage – sur *la* base d'un coût annuel de 100 000 francs –, et ce sont 6,2 millions de francs qui auront été dépensés. « *L'économie réelle (...) se traduit en réalité par un surcoût de 5,7 millions de francs* » ... Parce que l'Etat, *encore, comme* l'explique le rapport, fait peser le poids des charges sociales sur les coûts de *production.*

C'est sur ce point que Jean Arthuis entend faire porter l'essentiel de ses propositions. *Un* réaménagement de la fiscalité peut rendre les industriels français moins réceptifs aux sirènes de la *délocalisation,* estime le rapporteur de la commission des finances au Sénat. « *Notre système de prélèvements obligatoires qui est, en grande partie assis sur les salaires et la production alimente le processus d'exode des emplois et rend la France plus vulnérable.* » Ainsi, de la taxe professionnelle acquittée par les entreprises.

Cet impôt, qui constitue l'une des principales recettes des collectivités locales, est encore calculé à partir de la masse salariale, alors que *chez nos voisins,* une *seule* base foncière est retenue. Le sénateur centriste de la Mayenne propose *donc de réduire la part* des salaires dans le calcul de la taxe professionnelle. En contrepartie, et pour compenser la perte de recettes, les collectivités locales seraient autorisées à relever leurs taux d'imposition.

En faveur de la TVA

Au-delà, le principal problème reste celui des prélèvements sociaux. Faut-il résorber les déficits sociaux par la TVA plutôt que par un relèvement de la contribution sociale généralisée ? M. Arthuis ne veut pas relancer le débat. Pour autant, le président du groupe de travail sur les délocalisations industrielles penche clairement en faveur de la taxe à la valeur ajoutée. Et pour cause : la TVA présente l'avantage de ne pas grever les produits exportés mais, en revanche, s'applique aux importations et donc pèse sur la consommation de biens délocalisés.

Recourir plus largement aux impôts sur la consommation ne peut être véritablement efficace que dans le cadre européen, marché unique oblige. Dès lors, une difficulté de taille surgit. Il faut convaincre nos partenaires. Il faut assumer une démarche plus protectionniste quand l'inspiration de l'Acte unique était nettement libéral et libre-échangiste.

Protectionnisme ? « *Le mot ne me gêne pas* », souligne Jean Arthuis, qui reflète de plus en plus l'état d'esprit des industriels. « *Il faut instituer et faire respecter une vraie préférence communautaire* », sauf à vouloir que « *la délocalisation ne transforme la CEE en un vaste supermarché où s'échangeraient des marchandises fabriquées ailleurs* ».

Face à des blocs régionaux organisés comme le Japon et les Etats-Unis « *l'Europe n'existera que si elle protège ses ressortissants* ». Qu'un membre d'une famille politique à l'idéal européen stigmatise « *un certain euro-mysticisme qui a tendance à tourner à l'euro-masochisme* » est en tout cas un signe des temps. Qu'il appelle de ses vœux la mise en place, le plus rapidement possible, d'une monnaie commune européenne est normal.

Qu'il s'interroge à mots couverts, et sans l'avouer vraiment, sur le coût et le caractère supportable d'une politique du franc fort dans le cadre du système monétaire européen actuel, en dit, en tout cas, très long sur la perplexité et les inquiétudes des politiques de tous bords face à l'actuelle récession.

PIERRE-ANGEL GAY
et CAROLINE MONNOT

REPÈRES

Les Douze préparent des mesures de rétorsion contre les entreprises américaines

Les Douze se sont mis d'accord sur des mesures de rétorsion commerciales contre les Etats-Unis, après l'interdiction faite aux entreprises européennes de répondre à certains appels d'offres pour des marchés publics américains dans le domaine des télécommunications, selon des informations recueillies auprès de la présidence danoise de la CEE.

La décision a été prise par les ambassadeurs des Douze, mercredi 2 juin à Bruxelles, et doit être entérinée mardi prochain à Luxembourg par les ministres des *affaires étrangères* de la CEE, a-t-on précisé de même source. « *Leur adoption par les ministres ne posera pas de problème* », *a-t-on ajouté.*

Les sanctions de la CEE *portent* sur un montant annuel de 15 millions de dollars, a-t-on indiqué. Il s'agit *de* « *mesures-miroirs* » semblables à celles décidées par Washington, qui portent sur les mêmes domaines, mais dont le montant est *moindre, a-t-on ajouté* de mêmes sources. – *(AFP.)*

Les immatriculations automobiles ont chuté de 12,1 % en mai

Le marché automobile français a continué de se dégrader en mai avec 132 100 immatriculations de voitures particulières, soit 12,1 % de moins qu'en mai 1992, a indiqué mercredi 2 juin le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Selon le CCFA, cette « *faiblesse persistante* » s'est traduite sur les cinq premiers mois de *1993* (693 200 immatriculations) *par un recul de 18,5 % par rapport* à la même période de 1992.

En incluant les petits utilitaires, la baisse du marché est encore plus forte (– 13,6 % en *mai* et – 19,6 % depuis le début de l'année). Pour les voitures particulières, la *pénétration étrangère* a été de 39,6 % en mai. Sur les cinq premiers mois de l'année, avec *une part de marché de* 38,9 %, les marques étrangères ont reculé un peu plus que l'ensemble du marché (– 19,3 %). Côté français, Renault, stimulé par l'apparition de la nouvelle Twingo, a maintenu *ses ventes en mai* (43 900, – 0,6 %). Avec 31,6 % du marché depuis le début de l'année, il *confirme son avantage sur* PSA-Peugeot-Citroën (29,5 % de part de marché). Les ventes de ce dernier *ont chuté de* 24,7 % *par* rapport à mai 1992.

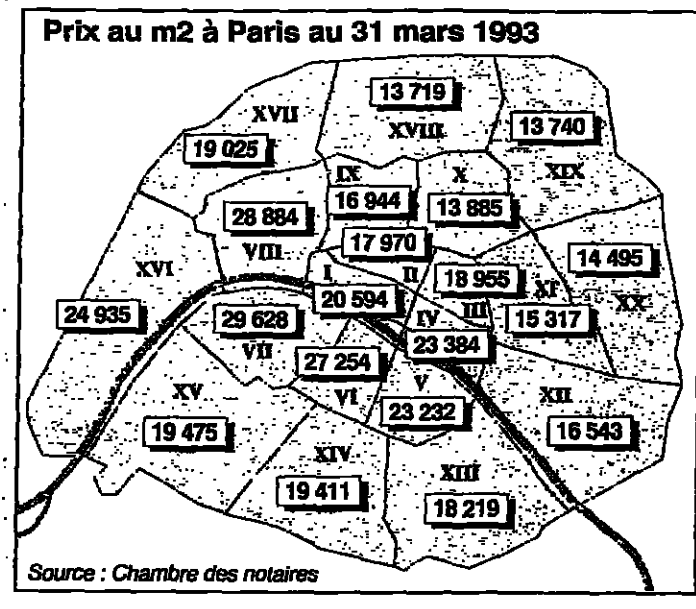
□ ***Les syndicats de la Banque de France appellent à la grève.*** – Les syndicats CFDT, CFE-CGC, CGT, FO et SNA (Autonome) de la Banque de France appellent le personnel de la Banque de France à cesser le travail *mardi 8 juin,* afin de protester contre le projet de réforme du statut préparé par le gouvernement. Ce projet, estiment les syndicats, doit être amendé afin « *d'assurer la pérennité de l'ensemble des activités de la Banque de France au service de la Nation* ».

ÉCONOMIE

IMMOBILIER

En recul de 11,6 % sur douze mois

Le prix des appartements anciens continue de baisser dans la capitale



Le prix du mètre carré des appartements anciens a continué de baisser au premier trimestre à *Paris : le dernier indice des* notaires affiche un recul de 3,6 %, qui porte à 11,6 % la chute sur douze mois. Ces chiffres reflètent des ventes négociées à la fin de l'année 1992 et signées au premier trimestre 1993. Au 31 mars, le prix moyen s'établissait à 18 855 francs, un niveau proche de celui atteint le 31 décembre 1989. En francs constants, il est revenu quatre ans en arrière.

La dégringolade du nombre de transactions semble enrayée pour le deuxième trimestre consécutif, mais aucun signe de reprise n'a été ressenti, puisqu'une faible baisse est encore constatée (– 0,4 %). L'activité semble avoir atteint un plancher et s'être *stabilisée* à un niveau bas (aux deux tiers d'une année *normale*). Les élections *n'ont pas* été accueillies par un coup de chapeau mais une très légère reprise a été enregistrée en avril (+1 % par rapport à avril 1992). *Les notaires* affirment que leurs clients ont été déçus *par* les mesures récentes de relance du logement, sentiment *qu'alimentera encore* l'annonce de la hausse de 20 % (de 4,2 à 5 %) *de la taxe départementale* à Paris (et dans les Yvelines), qui renchérit *encore depuis le premier juin* les transactions.

Les petits biens résistent mieux que les autres et le poids relatif (35,7 %) des transactions sur des appartements de moins de 500 000 francs continue d'augmenter. Pour la première fois, celui des transactions comprises entre 500 000 francs et un million de francs fléchit. Pour la première fois aussi, aucun arrondissement ne dépasse les 30 000 francs le m², le moins cher (le 18e) étant retombé à 13 719 francs.

F. V.

INDUSTRIE

Grandes manœuvres dans les télécommunications

British Telecom scelle « l'alliance du siècle » avec l'américain MCI

British Telecom et MCI Communications, le deuxième opérateur américain dans le domaine des télécommunications longue distance, ont annoncé, mercredi *2 juin*, une alliance *« historique »* destinée à attaquer de concert *le marché des communications* internationales d'entreprise. Les deux partenaires vont investir 1 milliard de dollars (5,4 milliards de francs) dans une société commune, qui sera détenue à 75 % par British Telecom. L'opérateur britannique fait par ailleurs son entrée à hauteur *de 20 % dans le capital de MCI*, qui détient 18 % du marché américain des appels longue distance.

Un véritable coup de tonnerre ! BT, ex-British Telecom, vient de prendre une sérieuse longueur d'avance sur ses rivaux européens, au premier rang desquels France Télécom. L'accord annoncé mercredi *2 juin entre* BT, *ex-monopole public* britannique des télécommunications dont la privatisation avait été engagée au milieu des années 80, et l'américain MCI, le plus sérieux rival d'ATT, va être très lourd de conséquences.

Comme tous les grands opérateurs, BT lorgne depuis de longs mois sur le marché des télécommunications d'entreprise. La plupart des multinationales, pour des raisons de commodité et de coûts, souhaitent, en effet, pouvoir bénéficier de leur propre réseau privé pour les liaisons téléphoniques, mais aussi les échanges de *données informatiques* et *transmissions* de tous types.

Ces grandes entreprises, dont les filiales ont essaimé dans le monde entier, réclament *surtout* un interlocuteur unique. Pas question, en effet, de devoir négocier tarifs, liaisons spécialisées, opérateur par opérateur, pays par pays. Pour cette raison, de grandes alliances entre opérateurs de télécommunications étaient inévitables. *Mais* la plupart des discussions de grande envergure menées jusqu'à présent entre opérateurs européens et *leurs homologues – américains ou* japonais – avaient échoué.

BT et *MCI*, également pressés par le temps, ont trouvé un terrain d'entente. Le britannique, qui, au printemps dernier, déposait auprès des autorités fédérales américaines, une demande officielle d'autorisation d'exploitation de services internationaux privés, s'est fixé comme objectif de devenir le numéro un européen *sur ce marché. Impossible d'ignorer* les liaisons transatlantiques, qui représentent aujourd'hui l'essentiel de la demande. Pas question d'attendre que d'autres regroupements se profilent. France Télécom et l'allemand Deutsche BundesTelekom, rendus *moins mobiles par leur statut public*, coopèrent déjà dans la transmission de données. Pas question, non plus, de laisser l'initiative aux seuls opérateurs *américains. ATT*, extrêmement vigilant sur l'évolution du secteur des télécommunications en Europe, réclame depuis plusieurs mois aux pouvoirs publics britanniques l'autorisation d'exploiter des services internationaux à partir du Royaume-Uni.

MCI a pris de vitesse son compatriote, même s'il sera désormais bien difficile à Londres d'opposer une fin de non-recevoir aux requêtes de plus en plus pressantes et revendicatives d'ATT. En clair, c'est tout le paysage *européen des télécommunications qui* risque d'être bouleversé. La modification du statut de France Télécom en société anonyme est plus que jamais d'actualité.

C. M.

Un investissement de 650 millions de francs

Renault et PSA créent une société commune dans le domaine de la sécurité routière

Renault et PSA Peugeot-Citroën ont créé un groupement d'intérêt économique (GIE) baptisé GIE PSA-Renault pour mener des *recherches* dans le domaine de la sécurité routière. *Le projet* de recherche et développement des deux groupes automobiles français devrait se concentrer sur l'étude des accidents de la route, sur la sécurité des véhicules légers et des poids lourds, et sur la mise au point de simulateurs.

Le projet de recherche, qui s'étendra sur une période de cinq ans, représentera un investissement total de 98,6 millions d'écus (650 millions de francs), avec une part de 28 % pour la recherche fondamentale et de 72 % pour la recherche *appliquée*. Une aide de l'Etat français de *31,5 millions d'écus a été approuvée* par la Commission européenne. Cette action des deux constructeurs sera complétée par une étude socio-économique menée par l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité *(INRETS) et* par des universités. Cette étude d'un coût de 45 *millions* de francs sera financée à hauteur de 5 millions de francs *par les deux firmes automobiles*. Les deux groupes menaient *déjà des recherches en commun* : dans le domaine des moteurs, de la *« voiture propre » et des véhicules* électriques. Ils sont également *associés dans* le domaine du recyclage des véhicules. Au niveau industriel, *ils sont* coactionnaires de la Française de mécanique (usine de moteurs *et pièces* de fonderie), de la Société franco-suédoise de moteurs (moteurs V6), de la Société de transmissions automatiques et des Usines Chausson.

CONJONCTURE

A la réunion des ministres de l'OCDE

Les Etats-Unis demandent au Japon de relancer sa croissance

Les experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) viennent encore de le rappeler : le niveau de chômage dans les pays industrialisés atteint des niveaux *« alarmants »*. Mais pour sortir de la récession, *« le monde ne peut compter sur la seule croissance aux Etats-Unis »*, a indiqué, mercredi 2 juin à Paris, le secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, lors de la première journée de la réunion ministérielle annuelle de l'OCDE.

La reprise de la croissance est autant l'affaire du Japon, de l'avis *de M. Bentsen. « Je pense qu'ils* [les Japonais] *peuvent faire plus pour stimuler leur économie et j'espère que c'est ce qu'ils vont faire dans leur budget 1994 »*, a ajouté le secrétaire américain tout en précisant que *« les Etats-Unis ne recherchent pas une appréciation du yen »* (la devise japonaise s'est considérablement appréciée ces derniers mois).

Mais c'est également l'Allemagne et ses taux d'intérêt toujours trop élevés qui a été montrée du doigt, de manière plus voilée, par les responsables américains. *Si le ministre* allemand de l'économie, Günter *Rexrodt, présent à la réunion de* l'OCDE, n'a pas répliqué aux critiques américaines, la réponse est venue, à distance, du président de la banque centrale allemande, Helmut Schlesinger. S'exprimant mercredi devant l'Association des banques populaires allemandes, le patron de la « Buba » a estimé que *« ceux qui souhaitent une détente rapide des taux monétaires [...] mettent en jeu le capital-confiance que notre économie possède encore »*.

Malgré les difficultés du secteur pétrolier

Total s'attend à une stabilité de son résultat semestriel

Evoquant, mercredi 2 juin, devant ses actionnaires le passage difficile que traverse l'industrie pétrolière, Serge Tchuruk, président de Total, s'attend néanmoins à un résultat opérationnel pour les six premiers mois de l'année *« voisin, voire légèrement inférieur à celui du premier semestre 1992 »* qui était de 3,4 milliards de francs. Si les marges dans le raffinage se sont redressées récemment, *« il convient de garder raison car les volumes raffinés et commercialisés sont en légère contraction »*. La situation semble d'autant plus fragile que la hausse de 33 centimes des taxes sur le carburant en juillet *risque de peser sur la consommation*. Serge Tchuruk a vivement critiqué cet alourdissement de la fiscalité car *« nous sommes à la limite de ce qui me semble supportable quand au prix de l'essence »*. Une telle mesure devrait encore profiter aux grandes surfaces qui ont gagné trois points de marché l'an dernier, *représentant* 43,1 % de la distribution d'essence.

Malgré ce sombre tableau, le président du deuxième groupe pétrolier français se montre plutôt optimiste à moyen terme. Ainsi, les deux gisements *« géants »* de pétrole en Colombie – Cusiana et Cupiaga – devraient produire entre *400 000 et 600 000 barils* par jour en 1997 et la production de gaz en Indonésie passera à 20 milliards de mètres cubes

Mais, comme l'ensemble de ses concurrents, le groupe procède à des désinvestissements non stratégiques pour compenser les manques à gagner. Depuis le début de l'année, ils se sont élevés à *1,1* milliard de francs. A cela s'ajoutera la vente des *mines d'uranium* à la Cogéma dans l'accord de participation croisée noué avec cette firme, la Lyonnaise des eaux Dumez et la Société Générale (*le Monde* du 29 avril). L'assemblée générale a avalisé l'entrée de ces trois nouveaux partenaires, réalisée par le biais d'une augmentation de capi*tal réservée* au cours de 266 francs l'action. La Cogéma a ainsi souscrit pour 2,5 milliards de *francs*, la Lyonnaise des Eaux-Dumez pour 533 millions, et la Société Générale pour 1 milliard. Ensemble, ils détiennent désormais 7 % du capital de Total et renforcent le noyau dur du groupe.

D. G.

EN BREF

□ **Le trafic SNCF de la région *Rhône-Alpes* perturbé par une grève de vingt-quatre heures.** – Le trafic *ferroviaire était perturbé, jeudi* 3 juin, dans la région Rhône-Alpes, à *la suite* d'un préavis de grève du personnel de la région de Chambéry (Ain, *Isère, Savoie, Haute-Savoie*). Les syndicats (CFDT, CGT, FMC, FGAAC et FO) entendent ainsi protester contre la fermeture, envisagée pour juin *1994*, de la gare de triage d'Ambérieu (Ain), l'un des plus importants nœuds ferroviaires de la région pour le trafic à destination de la Suisse, de l'Italie et de Lyon. L'activité ferroviaire d'Ambérieu devrait être transférée dans la région lyonnaise. Le mouvement de grève affectait principalement la circulation des trains régionaux. En revanche, le trafic des TGV, rapides et express, semblait assuré normalement.

□ **Forte hausse des investissements étrangers en Chine.** – Les investissements étrangers en Chine continuent à affluer. Selon les statistiques officielles publiées, mercredi 2 juin à Pékin, 3 milliards de dollars (16,2 milliards de francs) ont été investis en Chine au cours du premier trimestre 1993, soit une hausse de 167 % par rapport à la même période de l'an dernier. Le gouvernement chinois a approuvé *au total* 17 500 nouveaux projets d'investissements étrangers au *cours des trois premiers mois de* l'année, soit une augmentation de 320 % par rapport à l'an dernier. – *(Reuter.)*

□ **La CEE sollicitée pour le financement du TGV-Est.** – Lors du sommet franco-allemand, les ministres concernés par le projet de TGV entre l'Est de la France et le Sud-Ouest de l'Allemagne, ont décidé *« d'entreprendre une démarche commune auprès de la Commission européenne afin d'obtenir de celle-ci une participation financière »*. Dès son arrivée au ministère français des transports, Bernard Bosson s'était déclaré *« déçu »* par l'état du dossier TGV-Est en France qui *« n'était absolument pas financé »*. Il avait notamment *souligné* que la contribution de 2,5 milliards de francs de la CEE sur laquelle comptait le gouvernement de Pierre Bérégovoy n'était *pas assurée*.

□ **Menace de grève à British Airways vendredi 4 juin.** – *Le principal* syndicat de la compagnie aérienne *British Airways* a appelé ses adhérents à une grève de *vingt-quatre heures* le vendredi 4 juin, mais des négociations entre *la direction de la compagnie* et le syndicat Transport and General *Workers Union*, qui se dit *fort* de dix-sept mille adhérents au sein de *la compagnie, se poursuivent. Le* contentieux porte sur les modifications salariales *et de travail imposées* par la compagnie à ses salariés de l'aéroport de Londres Gatwick après le rachat de la compagnie Dan-Air. Les conditions de travail des pilotes ont également été modifiées par le rachat de Dan-Air.

□ ***Les prévisions* des chefs d'entreprises se sont améliorées en mai.** – L'activité industrielle est restée déprimée, baissant dans tous les secteurs sauf dans celui des biens d'équipement professionnel indique l'enquête de conjoncture de l'INSEE pour le mois de mai, publiée mercredi 2 juin. Les stocks sont toujours jugés trop importants et les carnets de commandes particulièrement dégarnis. Seul point positif : les perspectives personnelles de production pour les prochains mois sont nettement moins pessimistes, spécialement pour l'automobile. Les industriels interrogés par l'INSEE prévoient des baisses de prix à la production au *cours des prochains mois*.

□ **Privatisation partielle du groupe sucrier grec EBZ.** – Le ministre grec de l'économie, Stéphanos Manos, a annoncé, mardi 1er juin, la privatisation partielle du groupe sucrier EBZ, la plus importante entreprise du secteur *alimentaire* grec, dont la capacité de produc*tion s'élève à 320 000 tonnes* de sucre par an. M. Manos a indiqué que la Banque agricole de Grèce (AT), qui détient 98 % des actions, a décidé de vendre 25 % du capital à des sociétés privées et 10 % aux salariés de la société et aux producteurs de betteraves. La privatisation devrait être effective d'ici fin juin. Fondé en 1961, EBZ détient le monopole de la production de sucre en Grèce et dispose de cinq usines. La firme emploie 1 400 personnes et a réalisé, en 1992, un bénéfice de 8,2 millions de dollars (*46 millions de francs*).

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Un entretien avec Daniel Toscan du Plantier

« Il nous faut engager les forces vives du cinéma français dans la conquête des États-Unis » nous déclare le président d'Unifrance Films

Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, vient de réaffirmer, dans une lettre adressée le 28 mai au secrétaire général de la chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films, Pascal Rogard, la fermeté de la position française à propos de l'audiovisuel lors des discussions sur le GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce). Il y confirme que dans le « nouveau mémorandum » *que le gouvernement a mis au point, et qui sera présenté par la France à ses partenaires,* « figure l'obtention d'une exception audiovisuelle permettant de préserver la réglementation communautaire ».

Bien que les Etats-Unis continuent de s'opposer avec énergie à la demande des Douze de faire figurer le secteur audiovisuel parmi les exceptions à l'accord cadre, Alain Juppé réaffirme sa conviction qu'« une trop grande flexibilité sur ce sujet mettrait en cause la réglementation communautaire et l'équilibre entre les cultures américaines et européennes ».

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Daniel Toscan du Plantier, le président d'Unifrance Films (l'organisme chargé de la promotion des films français à l'étranger), estime toutefois que cette volonté de traiter l'audiovisuel comme une exception aux négociations sur le GATT ne peut constituer qu'une position à court terme. « Un jour ou l'autre, affirme-t-il, nous serons condamnés à trouver une entente avec les Américains. »

« Le cinéma est un marché mondial. Est-ce que plaider, s'agissant du GATT, pour l'exception culturelle a un sens économique ?

– L'exception culturelle est un argument défensif nécessaire, prôné par les Européens et d'abord par les Français. Il est, à terme, insuffisant. Il nous faut engager les forces vives de notre cinéma dans la conquête des Etats-Unis. Ce pays est le plus gros gisement de spectateurs solvables du monde : un milliard chaque année.

» L'approche culturelle que nous avions du marché américain doit cependant être modifiée. Jusqu'à présent, nous avions abordé ce pays avec des films en versions sous-titrées. Mais le résultat est là : nous ne pouvons guère prétendre occuper plus de quelques centaines d'écrans spécialisés, des *art houses*, sur les vingt-cinq mille que comptent les Etats-Unis. Ce ghetto culturel flatte notre orgueil, mais empêche toute action commerciale d'envergure. Pour en sortir, il faut envisager de doubler nos films en anglais. Le doublage est d'ailleurs fait pour ceux qui ne se posent pas la question. Je vous rappelle que 90 % du public mondial du cinéma voit des films américains doublés. Aujourd'hui, un film universel est un film doublé.

« On ne peut travailler qu'en réciprocité »

– Culture ou business, le conflit est-il seulement linguistique ?

– Les Américains disent : on aime tellement vos films qu'on les veut en français. Ils veulent le bordeaux dans une bouteille et le camembert dans une boîte. Si, au début des années 80, on avait déclaré aux Américains qu'on aimait tellement leurs films qu'on les voulait uniquement sous-titrés, le film français aurait 80 % du marché français au lieu de 35 % aujourd'hui. Il y a un principe de réalité : le cinéma est un art physique qui n'est pas fait pour être lu. Tant que le cinéma français ne sera pas rangé dans la catégorie *entertainement*, qui se traduit par « divertissement », « plaisir », nous resterons une activité marginale.

– Dans le cadre du GATT, quelle est la porte de sortie ?

– Les Américains doivent nous aider à pénétrer leur marché. On ne peut travailler que sur la base d'une réciprocité. On peut s'interroger sur ces prétendues barrières qui n'empêchent pas l'Europe d'être inondée de produits américains. Quelle est cette transparence qui, aux Etats-Unis, n'autorise pas l'existence de films étrangers ? Les Américains doivent donc étudier avec nous des conditions de doublage. Il faut arrêter de dire *« french film »*, il y a film tout court. La stratégie de l'exception culturelle a un sens, mais c'est une défense à court terme. Un jour ou l'autre, nous serons condamnés à trouver une entente.

– Oui, mais le GATT, c'est aussi la chance d'être plus efficace. Les Américains disent : si les films français ont une part ridicule du marché, c'est qu'ils sont moins efficaces en termes de marketing.

– Le problème est que notre insuffisance n'est pas seulement commerciale. Il y a aussi une barrière invisible. Quand Jack Valenti, le président de la Motion Picture Association, déclare que les Américains n'aiment pas les films doublés, il nous ferme le marché. Ce pays qui est le plus ouvert du monde ne supporterait pas les films étrangers alors qu'il est peuplé d'« étrangers » ? En Floride, nous avons une expérience très intéressante avec le deuxième circuit de salles américain, American Multiplex Cinema. Leurs dirigeants sont venus ici, ils ont regardé cinquante films jamais diffusés aux États-Unis, puis ils ont choisi quinze comédies pour les programmer dans leurs salles des faubourgs de Miami.

« Commercialisons ! »

» Ils ont bien aimé les films français, ils les ont trouvé drôles, ça parle de sexe, c'est épatant. Reste maintenant à financer le doublage. Il faut le faire sérieusement, il faut investir dessus. Le cinéma français ne peut avoir pour objectif unique de survivre en France, et nos films ne doivent pas être traités comme des pièces de musée. Pour que notre cinéma reste une activité populaire, il faut travailler. Et travailler, cela passe par le doublage, le marketing, le rapport direct aux exploitants.

– Cela signifie-t-il qu'il faut renoncer à défendre le film comme une œuvre ?

– Pas du tout. Mais si on dit : *« Cher monsieur, j'ai une belle œuvre à vous vendre »*, cela ne marche pas. Le film est inclus dans un système commercial qui est celui de produits. L'œuvre est un produit et ce produit est une œuvre. Et si ça ne marche pas dans les deux sens, on va disparaître et ça se terminera à la Cinémathèque française. Il faut plaider l'exception culturelle mais prouver que ça peut se vendre. C'est le pari qu'a réussi Vuitton : mon sac est une œuvre d'art, c'est pour ça qu'il coûte le triple et qu'on le trouve dans tous les magasins. On a toujours su faire ça, nous les Français, l'exceptionnel commercialisé. Alors commercialisons.

– D'accord pour le business, mais le marché est-il réellement du côté des salles ? N'est-il pas plutôt du côté de la télévision ?

– Il faut qu'on sorte en salle dans le monde entier parce que c'est le seul moyen de voir nos films programmés à la télévision. Un film qui n'est pas sorti en salle n'est pas un produit pour l'audiovisuel. Si nous ne sortons pas en salle dans le monde, nous ne représenterons plus rien dans les programmes audiovisuels de demain. Des tas de petits Canal Plus vont se créer, sur le câble, le satellite, il faudra être là... Cela va devenir d'une extraordinaire importance.

» On en a fait l'expérience au Brésil, où nous avons développé des multisalles à Belo-Horizonte, Rio et Sao-Paulo. On y passe nos films et on a des articles dans les journaux, et quand il y a des articles dans les journaux le film devient un produit audiovisuel. La salle, c'est la médiatisation. Sinon, c'est un téléfilm. Un téléfilm c'est quelque chose que personne n'a *encore vu*. Un film c'est quelque chose que quelqu'un a vu et qui en a parlé aux autres. Notre présence sur le marché de l'audiovisuel passe par la sortie en salle. »

Propos recueillis par
YVES MAMOU

Une déclaration des collaborateurs du « Monde des livres »

L'ensemble des collaborateurs permanents et pigistes du *Monde des livres* a rendu publique, le mercredi 2 juin, la déclaration suivante :

« Depuis plusieurs mois, dans l'Idiot international, *Jean-Edern Hallier attaque de manière ignoble Josyane Savigneau et « le Monde des livres » qu'elle dirige. Nous ne tolérons pas les accusations de corruption qui mettent en cause l'intégrité professionnelle de Josyane Savigneau et celle des membres de son équipe, ni les injures inqualifiables qui visent sa personne et sa vie privée. En franchissant la limite qui doit séparer la critique, ou même la polémique, de l'ignominie, Jean-Edern Hallier perpétue les procédés orduriers de la presse d'extrême droite, au mépris de la morale et de la déontologie.*

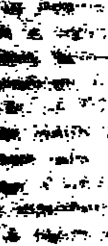
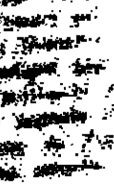
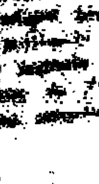
» Parallèlement aux poursuites judiciaires qui ont été engagées, nous, qui travaillons au « Monde des livres », entendons dénoncer cette campagne de diffamation qui se trouve exploitée dans d'autres publications, et affirmer notre totale solidarité avec Josyane Savigneau, comme nous le ferions à l'égard de tout journaliste soumis à une telle tentative d'intimidation. »

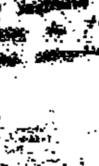
Ce texte a été signé par Bertrand Audusse, François Azouvi, Georges Balandier, Jacques Baudou, Tahar Ben Jelloun, Hector Bianciotti, François Bott, Geneviève Brisac, Jean-Pierre Cagnat, Valérie Cadet, René de Ceccatty, Ramon Chao, Roger Chartier, Pierre Chuvin, Bérénice Cleeve, Michel Contat, Philippe Dagen, Ghislaine Damaz, Christian Delacampagne, Pierre Deshusses, Pierre Drachline, Roger-Pol Droit, Pierre Drouin, Nicolas Guilbert, Maurice Ruben-Hayoun, Roland Jaccard, Alain Jacob, Christine Jordis, Patrick Kéchichian, Pierre Kyria, Nicole Lapierre, Pierre-Robert Leclercq, Pierre Lepape, Francis Marmande, Hugo Marsan, Florence Noiville, Maurice Olender, Jean-Noël Pancrazi, Claire Paulhan, Jacqueline Piatier, Monique Petillon, Bertrand Poirot-Delpech, Jean-Louis de Rambures, Patrick Raynal, Edgar Reichmann, Raphaëlle Rérolle, Jean-Pierre Rioux, Danièle Sallenave, Alain Salles, Sergueï, Denis Slakta, Philippe Sollers, Michel Sot, Jean-Paul Thomas, Marion van Renterghem, André Velter, Nicolas Weill et Nicole Zand.

[*Le Monde*, qui s'associe aux poursuites judiciaires engagées à propos de la campagne menée par *l'Idiot international* contre « le Monde des livres » et des attaques personnelles visant Josyane Savigneau, appuie sans réserve la démarche des auteurs de cette déclaration. Depuis plusieurs semaines, la direction et la rédaction du *Monde* avaient décidé de ne pas évoquer, dans ses colonnes, les écrits infâmes de M. Hallier. La répétition des calomnies auxquelles se livre l'animateur de *l'Idiot international* justifie que ce silence soit, pour l'occasion, rompu. Br. F.]

□ **Manifestation de jeunes communistes contre TF 1.** – Une trentaine de jeunes militants communistes ont manifesté, mercredi 2 juin, en fin d'après-midi, sur la place Saint-Michel, à Paris, pour protester contre l'émission spéciale consacrée au roi du Maroc par *Sacrée Soirée*, ce soir-là, sur TF 1. Pendant trois quarts d'heure, ils ont distribué des tracts dénonçant *« la complicité de TF 1 avec Hassan II »* et interpellé les passants en lançant notamment : *« Là-bas, on tue, on torture les opposants au régime. Ce soir, TF 1 fait de la pub au dictateur. »*

□ **M. Toubon favorable à la création d'une chaîne de télévision musicale.** – Le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, s'est déclaré favorable, mercredi 2 juin, à la création d'une chaîne de télévision musicale sur un réseau hertzien *« d'abord à Paris, puis sur l'ensemble de la France »*. M. Toubon a indiqué qu' *« il existe actuellement un ou deux projets très sérieux »* et que le Conseil supérieur de l'audiovisuel *« devrait prendre position très vite, avant la fin de l'année »*. Selon le ministre de la culture le *« problème »* n'est plus technique mais *« seulement économique. »*



VIE DES ENTREPRISES

Relativement optimiste malgré la crise

Bouygues multiplie les succès en Asie du Sud-Est

La grave crise que traverse le secteur du bâtiment et des travaux publics ne semble pas entamer l'optimisme du groupe Bouygues. Son président, Martin Bouygues, en a administré la preuve, mercredi 2 juin, en présentant les comptes 1992 et les perspectives 1993. *« Nous resterons opportunistes dans les prochains mois, en améliorant notre compétitivité pour être les premiers à tirer profit de la reprise lorsqu'elle se présentera »*, a-t-il déclaré.

Le chiffre d'affaires consolidé (62,7 milliards de francs sans prendre en compte la SAUR, spécialisée dans le traitement des eaux et TF 1) a chuté de 3 % par rapport à 1991 mais le bénéfice net (685 millions) a progressé de 8 %. Comme en 1991, Bouygues a fait relativement peu d'investissements et a profité de la stagnation pour améliorer son bilan et ses ressources financières. Sa capacité d'autofinancement atteint aujourd'hui 3,4 milliards et ses capitaux propres (8,8 milliards) dépassent les dettes financières (7,3). L'activité du BTP (bâtiment et travaux publics) s'est bien comportée puisque sa contribution aux bénéfices du groupe a progressé de 128 %. La part de l'immobilier, en revanche, a plongé de 61 %.

Les perpectives pour 1993 font apparaitre un recul de la branche BTP passant de 16,6 milliards de chiffre d'affaires à 14,7, avec cependant une légère croissance pour les chantiers à l'étranger. Le secteur immobilier devrait accuser une chute très forte passant de 5,5 à 3,7 milliards. Bouygues Off Shore, depuis longtemps la partie malade du groupe, s'est redressé spectaculairement avec 131 millions de francs de bénéfices.

Bouygues multiplie les succès en Asie du Sud – Est. Le groupe a annoncé, le 2 juin, un nouveau contrat à Hongkong pour la construction d'un pont autoroutier de près de 2 km. Avec ce nouveau marché, la filiale de Bouygues concernée – Dragages et Travaux publics – aura accumulé 3,5 milliards de francs de commandes dans ce territoire en 12 mois. Parmi les chantiers en cours les plus significatifs, M. Bouygues a cité, à l'étranger, le Centre de commerce international de Bucarest, l'usine Ford-Volkswagen près de Lisbonne, le barrage de la Baie James au Canada, la construction d'une ville nouvelle près de Bangkok, et, en France, la rénovation du stade Charléty, la Très Grande Bibiothèque ou le pont de Normandie.

Interrogé sur l'éventuel intérêt du groupe pour les prochaines privatisations, Martin Bouygues a déclaré : *« Nous avons une attitude d'opérateur industriel. Détenir 3 ou 4 % d'une entreprise ici ou là ne nous intéresse guère »*. Sur une diversification dans la presse écrite, il a précisé qu' *« il n'avait pas aujourd'hui d'ambition particulière dans cette direction étant donné non les coûts d'acquisition d'un titre mais le caractère onéreux du fonctionnement »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD

Dans la perspective de sa privatisation

L'UAP resserre ses liens avec le groupe belge de M. Frère

L'UAP (Union des assurances de Paris) vient de franchir le seuil de 5 % dans le capital de la CNP (Compagnie nationale de portefeuille), le holding de tête du groupe Albert Frère. L'UAP, qui détenait déjà plus de 1 % de la CNP, a investi environ 300 millions de francs. Une opération qui se veut avant tout symbolique dans la perspective d'une privatisation prochaine de l'UAP et de la constitution d'un noyau d'actionnaires stables. Elle renforce en tout cas les liens existants entre la Compagnie d'assurances publique et le groupe belge. Ils étaient déjà associés, notamment au sein de Royale Vendôme – 75 % pour l'UAP et 25 % pour la société de portefeuille Bruxelles-Lambert du groupe Albert Frère – qui contrôle la compagnie Royale Belge.

Premier assureur français et numéro deux européen, l'UAP occupe une position stratégique dans le capitalisme financier français. L'un des regrets d'Edouard Balladur en 1988 à son départ du ministère des finances avait été d'ailleurs de ne pas avoir pu privatiser l'UAP. Compte tenu de son poids et pour être rapidement « privatisable », la compagnie publique se doit de posséder une amorce de noyau d'actionnaires offrant toutes garanties de sécurité. C'est manifestement ce que Jean Peyrelevade, son président, cherche à mettre en place.

Il dispose d'ores et déjà d'une base solide puisque la BNP possède 19,4 % du capital de l'UAP et le groupe suisse Winterthur 2,9 %. Une alliance à trois est en train de s'esquisser dans la mesure ou Winterthur renforce également ses liens avec le groupe Albert Frère en passant des accords de coopération avec la banque Bruxelles-Lambert et l'assureur Royale Belge.

Si le groupe Albert Frère, dont le « trésor de guerre » est évalué à 10 milliards de francs, fait plus que jamais partie des candidats potentiels à une place de choix dans le « noyau dur », le groupe sud-africain Transatlantic, holding qui partage avec l'UAP le contrôle de l'assureur britannique Sun Life, pourrait être également sur les rangs.

Une autre piste est parfois évoquée, celle de l'entrée de Suez dans le capital l'UAP afin de régler définitivement le conflit entre les deux groupes au sujet de leur filiale commune Victoire-Colonia. A cette occasion, Suez pourrait apporter l'allemand Colonia à l'UAP, en échange de sa participation. Un schéma qui ne soulève pas vraiment d'enthousiasme d'un côté comme de l'autre.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISE

□ **L'Aérospatiale met 7 000 salariés en chômage partiel.** – La division avion de l'Aérospatiale à Blagnac près de Toulouse applique, pour la seconde fois cette année, des mesures de chômage partiel et a fermé ses portes mardi 1er juin pour six jours. Sur les 8 500 employés d'Aérospatiale à Toulouse, 7 000 ont été mis en chômage partiel du 1er au 6 juin, et seuls les essais en vol ainsi que les livraisons d'avions fonctionnent actuellement. Ces mesures risquent de se reproduire une troisième fois pour dix jours à la fin de 1993.

□ **Plan de redressement pour « Les magasins bleus ».** – Le tribunal de commerce de Rennes a récemment homologué le plan de redressement présenté par l'administrateur judiciaire de la société « Les magasins bleus », placée en redressement judiciaire le 4 août 1992. Présente dans soixante départements et réalisant un chiffre d'affaires de 300 millions de francs, la société « Les magasins bleus » dispose d'un parc de 467 véhicules pour assurer la vente de proximité de quelque 200 produits (textile, linge de maison, confection), et employait avant le dépôt de bilan 596 salariés. Notant que l'attitude du Crédit lyonnais avait, en mai 1992, *« déstabilisé la trésorerie »* de la société qui *« paraissait sortir de ses difficultés »*, le tribunal de commerce de Rennes a entériné la réduction de l'effectif à 420 vendeurs et le moratoire proposé pour le remboursement du passif de quatre à huit ans et demi dans des proportions variant de 40 % à 100 % de la dette estimée à 74 millions de francs. Pour le tribunal : *« Il apparaît que des espoirs sérieux peuvent être formulés pour assurer une solution de sauvegarde de l'entreprise et des emplois »*. (Corresp).

RETRAIT

□ **SMCI : dépôt d'une OPR et maintien de la suspension de la cotation.** – La Société des Bourses françaises (SBF) a été saisie d'une offre publique de retrait sur la SMCI (promotion immobilière) par un groupe d'actionnaires représentant 96,69 % du capital. L'OPR a été déposée par le Crédit lyonnais pour le compte de la SPPI, du Crédit lyonnais participations immobilières (Cliparim), de la Société financière immobilière Lamennais (Sofil), de la Société foncière participations et de la Banque fédérative du Crédit mutuel. Les initiateurs proposent 50 francs par action SMCI et 1 franc par bon de souscription d'action. La suspension de cotation, annoncée le 26 mai, est maintenue sur le marché officiel au comptant. La SMCI, qui était jusqu'à ces derniers mois l'une des principales composantes du défunt empire Pelège, a vu ses pertes multipliées par près de cinq l'an dernier, à 969 millions de francs en 1992, contre 204 millions de francs en 1991.

STRUCTURES

□ **Usinor-Sacilor réorganise son secteur forge-matriçage et discute avec Sima.** – Usinor-Sacilor va mettre en route une réorganisation interne dans ses activités de forge-matriçage et discute actuellement d'un rapprochement dans ce secteur avec le groupe familial Sima, a annoncé mercredi 2 juin le groupe sidérurgique public français. Ce rapprochement, qui n'en est encore qu'au stade des pourparlers, viserait à placer sous un holding financier commun les activités de Sima et certaines sociétés d'Usinor-Sacilor spécialisées dans la forge-matriçage. Il s'agit pour le groupe public, des sociétés Fortech (près de 900 millions de francs de chiffre d'affaires et un effectif de 1 460 personnes) et Tecphy (250 millions de francs de ventes pour un effectif d'environ 260 personnes).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 juin ↑ Hausse marginale

Dans un marché particulièrement creux, l'indice parisien a terminé, mercredi 2 juin, la séance en très légère hausse de 0,16 % pour *s'établir* à 1 875,84 points.

« La journée à été nulle », a résumé un opérateur se plaignant de l'atonie du marché – 1,8 milliard de francs de transactions – et de l'absence de nouvelles stimulantes. La morosité et l'absence de perspectives pèsent sur les opérateurs, et principalement sur les étrangers qui, depuis mardi sont totalement absents, a-t-il souligné.

« Aucun élément ne pousse à intervenir sur le marché des actions », note-t-il. Les taux longs, particulièrement observés sur le marché des actions, se tendent légèrement et le rendement de l'OAT à 10 ans s'inscrivait mercredi à 7,30 %, contre 7,25 % mardi et 7,20 % la semaine passée.

Sur le front des taux en Allemagne et aux Etats-Unis, rien de positif n'est à attendre, a souligné un gestionnaire. De l'autre côté de l'Atlantique, les taux se sont tendus et une rumeur de hausse a même circulé sur les marchés cet après-midi, a-t-il ajouté. En Allemagne, le président de la Bundesbank a été très clair, indiquant que, pour l'instant, une nouvel assouplissement monétaire était impossible.

Parmi les valeurs les plus traitées, on note Cerus qui a annoncé mardi avoir cédé la moitié de sa participation dans Suez. Le titre progresse de 1,32 %. Le titre *BIC* grimpe de 1,45 % alors que le baron Bich a annoncé, mercredi, avoir cédé le pouvoir à son fils. Le titre Bouygues gagne 1,19 % mercredi. Martin Bouygues a indiqué mercredi que son groupe était prêt à saisir des opportunités d'acquisition après avoir réduit son endettement depuis deux ans.

En recul, on note l'Oréal (– 1,55 %), Rhone-Poulenc (– 1,45 %).

NEW-YORK, 2 juin ↑ Modeste progression

Après avoir évolué en légère baisse durant l'essentiel de la journée, Wall Street a opéré un revirement modeste dans l'après-midi grâce à une petite baisse des taux d'intérêt à long terme. *L'annonce avant l'ouverture* que l'indice composite des principaux indicateurs économiques américains avait progressé de 0,1 % seulement en avril, au lieu de 0,3 % attendu, a donné le ton à Wall Street. *Au terme* des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 553,45 points, en hausse de 1,11 point (+ 0,03 %), continuant ainsi à *se rapprocher de son dernier record* (3 554,83 points). L'activité a été soutenue avec quelque 287 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des *valeurs en baisse : 995 contre* 889. 631 titres ont été inchangés.

Les investisseurs se sont concentrés sur le marché obligataire, où les taux d'intérêt à long terme avaient nettement reculé la veille, permettant ainsi à Wall Street d'enregistrer un gain de près de 25 points.

Une tentative de reprise dans la matinée a échoué en raison d'une *légère remontée momentanée* des taux à long terme après la publication d'un bond de 22,7 % des ventes de logements en avril aux Etats-Unis.

VALEURS	Cours du 28 mai	Cours du 1er juin
Alcoa	68 1/2	68 3/8
ATT	62	62
Boeing	39 3/4	39 3/4
Chase Manhattan Bank	31	30 3/4
Du Pont de Nemours	53 1/8	52 3/4
Eastman Kodak	51 1/2	50 7/8
Exxon	65 1/8	64 3/4
Ford	53	53
General Electric	94	94
General Motors	40 3/8	40 1/4
Goodyear	41 3/8	41 1/2
IBM	52	53 7/8
ITT	84 1/2	84 5/8
Mobil Oil	70 1/2	70 3/8
Pfizer	72 7/8	72 1/4
Schlumberger	66	66 1/2
Texaco	64 7/8	64 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	136 5/8	136 7/8
Union Carbide	19	19
United Tech.	53	53 1/4
Westinghouse	15 3/8	15 1/4
Xerox Corp.	76 1/8	76 3/8

LONDRES, 2 juin ↑ Légère avance

Les valeurs ont progressé, mercredi 2 juin, au Stock Exchange, stimulées par un essor des titres immobiliers après l'annonce d'un partenariat entre l'homme d'affaires George Soros et British Land. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 13,8 points (0,5 %) à 2 863 points. Ces gains ont été légèrement réduits en fin de séance, après l'ouverture en baisse de Wall Street. Le volume des échanges s'est élevé à 595,1 millions de titres contre 400,6 millions la veille.

La tendance a été soutenue par les spéculations sur une possible baisse des taux d'intérêt, accentuées par les chiffres plus faibles que prévu de la masse monétaire. La masse monétaire dans sa définition la plus étroite, M0, a baissé de 1,1 % en mai par rapport à avril, alors que les analystes prévoyaient une baisse de 0,7 % seulement.

Les immobilières ont affiché les meilleurs gains après la formation d'une société commune par Quantum Fund, le fonds de placement fondé par M. Soros, et British Land. La nouvelle *société, baptisée* The British Land Quantum Property Partnership (BLQ), est dotée de 500 millions de livres pour investir sur le marché immobilier.

VALEURS	Cours du 1er juin	Cours du 2 juin
Allied Lyons	5,22	5,29
B.P.	3,06	3,08
B.T.R.	6,07	6,05
Cadbury	4,43	4,47
De Beers	11,13	11
Glaxo	6,16	6,06
G.U.S.	20,13	20,13
I.C.I.	6,35	6,74
Reuters	13,57	13,72
RTZ	6,68	6,73
Shell	6,04	6,05
Unilever	10,19	10,25

TOKYO, 3 juin ↑ Au plus haut depuis quinze mois

La Bourse de Tokyo a terminé, le 3 juin, en vive progression après une reprise des valeurs vedettes du secteur de l'électronique. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a clôturé en hausse de 384,30 points, soit 1,86 %, à 21 076,00 *points*. C'est le plus haut niveau de clôture du Nikkei depuis le 4 mars 1992, lorsqu'il avait terminé à 21 105,42 points.

L'inflexion du yen a soutenu le marché et les dénouements d'arbitrages se sont ralentis, les positions sur l'échéance juin du contrat à terme sur indice ayant diminué à l'approche du terme, vendredi.

VALEURS	Cours du 2 juin	Cours du 3 juin
Ajinomoto	1 360	1 390
Bridgestone	1 390	1 400
Canon	1 400	1 450
Fuji Bank	2 270	2 320
Honda Motors	1 340	1 380
Matsushita Electric	1 300	1 310
Mitsubishi Heavy	716	727
Sony Corp.	4 620	4 730
Toyota Motors	1 640	1 700

CHANGES

Dollar : 5,4020 F ↑

Le deutschemark cède du terrain à 3,3724 francs, jeudi 3 juin, au cours des premiers échanges entre banques contre 3,3730 francs dans les échanges interbancaires de mercredi soir (il s'inscrivait à 3,3744 francs, selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar progresse à 5,4020 francs contre 5,3850 francs (5,3770 francs cours Banque de France).

FRANCFORT	2 juin	3 juin
Dollar (en DM)	1,5881	1,6015
TOKYO	2 juin	3 juin
Dollar (en yens)	107,12	107,87

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (3 juin) .... 7 7/8-8 %
New-York (2 juin) .... 3 1/16 %

BOURSES

	1er mai	2 juin
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	513,08	513,51
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 872,80	1 875,84

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	1er juin	2 juin
Industrielles	3 552,34	3 553,45

LONDRES (indice « Financial Times »)

	1er juin	2 juin
100 valeurs	2 849,20	2 863,00
30 valeurs	2 211,70	2 230,20
Mines d'or	200,60	182,50
Fonds d'Etat	94,84	95,04

FRANCFORT

	1er juin	2 juin
Dax	1 631,85	1 625,21

TOKYO

	2 juin	3 juin
Nikkei Dow Jones	20 691,70	20 076,00
Indice général	1 645,46	1 676,13

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3990	5,4010	5,4565	5,4615
Yen (100)	5,0106	5,0149	5,0648	5,0721
Ecu	6,5790	6,5800	6,5759	6,5817
Deutschemark	3,3720	3,3725	3,3704	3,3732
Franc suisse	3,7875	3,7923	3,8111	3,8169
Lire italienne (1000)	3,6900	3,6950	3,6622	3,6700
Livre sterling	8,3225	8,3284	8,3559	8,3681
Peseta (100)	4,3019	4,3071	4,2593	4,2701

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8
Ecu	7 7/8	8	7 9/16	7 11/16	7 1/4	7 3/8
Deutschemark	7 3/4	7 7/8	7 1/2	7 5/8	7 3/16	7 5/16
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16
Lire italienne (1000)	10 3/8	10 5/18	10 3/8	10 5/8	10 5/16	10 9/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	11 3/4	12 3/4	10 15/16	11 15/16	10 1/2	11 1/2
Franc français	7 3/4	7 7/8	7 1/2	7 5/8	7 3/16	7 5/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 3 JUIN

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]					
C.N.I.M.	1125	1140	N.S.C. Schlumberger	658	659
Codetour	340	....	Rhone-Alp Ecu (Ly.)	335	....
Creeks	95	....	Select Invest (Ly)	102	....
Dauphin	270	....	Serbo	152	..
Devanlay	1270	....	Sopra	340	....
Dollfus	100	....	TF1	449	452
Editions Belfond	191	....	Thermador H. (Ly)	320 10	.
Europ. Propulsion	240	240	Unilog	230	....
Finacor	157	....	Viel et Cie	162	....
G.L.M.	600	....	Y. St-Laurent Groupe	700	716

SICAV (sélection) 2/6

[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 2/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 387	5 377	5 1	5 6
Ecu	6 580	6 579	....	....
Allemagne (100 dm)	338 010	337 440	327	347
Belgique (100 F)	16 452	16 423	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 280	300 760	290	310
Italie (1000 lires)	3 557	3 587	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	88 120	88 110	84	92
Irlande (1 iep)	8 231	8 225	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 389	8 323	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 484	2 482	2 5	3 1
Suisse (100 f)	377 650	377 200	364	384
Suède (100 krs)	74 810	74 790	70	78
Norvège (100 k)	79 660	79 540	75	84
Autriche (100 sch)	48 038	47 953	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 262	4 302	3 9	4 6
Portugal (100 esc)	3 500	3 510	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 220	4 233	4	4 4
Japon (100 yens)	5 023	5 006	4 8	5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/6
Or fin (kilo en barre)	65300	63000
Or fin (en lingot)	65500	63650
Napoléon (20f)	384	368
Pièce Fr (10 f)	370	.....
Pièce Suisse (20 f)	375	368
Pièce Latine (20 f)	379	364
Souverain	474	480
Pièce 20 dollars	2345	2345
Pièce 10 dollars	1260	1160
Pièce 5 dollars	575	.....
Pièce 50 pesos	2425	2365
Pièce 10 florins	385	382

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 2 juin 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 153 123				CAC 40 A TERME — Volume : 12 674			
COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93	COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	116,60	116,40	116	Dernier	1 860	1 858	–
Précédent	116,46	116,28	115,90	Précédent	1 854	1 858,50	–

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

PHILATÉLIE

Bonne tenue des « classiques »

Les ventes de prestige organisées *fin avril et début mai en France et* en Suisse (*le Monde* du 23 avril) n'ont pas déçu les espoirs des vendeurs.

Près de 2,5 millions de francs d'adjudications pour l'ensemble consacré à la première émission de France lors de la vente sur offres Jamet-Baudot, une moyenne de 14 000 F par lot. Jean-Paul Schroeder, qui se séparait de cette collection, constate que si les timbres détachés se vendent mal, en revanche les timbres sur lettre se portent plutôt bien. Parmi quelques bons prix, à noter les 164 000 F réalisés par le 20 c noir *Cérès* sur lettre, oblitéré par un cachet dit à « double fleuron » *(départ 100 000 F); le 20 c noir* oblitéré par le cachet de fortune de *Lille* (utilisé une seule journée) atteint 105 000 F.

Au cours de la même vente, les collections sur les postes cyclistes *dans les mines d'or en Australie* (1894-1897) et la poste cycliste du siège de Mafeking (Afrique du Sud) atteignent 157 500 F et 210 000 F. Enchères à 105 000 F et 138 555 F, enfin, pour un bloc de quatre du 1 F carmin foncé tirage de Londres (1852) et une enveloppe chargée d'Alsace-Lorraine (décembre 1871).

La vente aux enchères Harmers (Suisse) s'est terminée sur un total de plus de 8,6 millions de francs suisses (plus de 32 millions de francs français). En vedette, la *vente* d'une partie des collections sur la Russie de Michel Liphschutz, président d'honneur de l'Académie de philatélie. Le « premier jour » officiel du 10 kopecks brun et bleu non dentelé (1er janvier 1858) sur lettre atteint 166 750 francs suisses, le même sur fragment avec date du cachet d'oblitération erronée, *1857 au lieu* de 1858, 25 300 francs suisses. *Une enveloppe de la poste russe* en Mandchourie pour la Corée culmine à 207 000 francs suisses. Des collections sur les émissions plus modernes d'avril 1922 à avril 1923 et de 1921 à 1944 comprenant nombreux essais, épreuves, variétés, etc., partent à 275 000 et 250 000 francs suisses.

Autre temps fort de cette vente, les collections de Grande-Bretagne avec 241 500 francs suisses pour un bloc de huit du « two pence blue » et *143 000* francs suisses pour un bloc de douze du « Penny black ».

P. J.

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes,
1, place Hubert-Beuve-Méry,
94852 Ivry-sur-Seine Cedex;
téléphone : (1) 49-60-33-28,
télécopie : (1) 49-60-33-29.
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres.

En filigrane

• **Sarah Bernhardt à Antigua.** – Les postes d'Antigua et Barbuda ont mis en vente une série de huit timbres et deux feuillets reproduisant des tableaux de maîtres espagnols (Alonso Cano, Velasquez...), parmi lesquels on trouve un portrait de Sarah Bernhardt par Santiago Rusiñol i Prats. Cette série est également disponible dans une version surchargée « Barbuda Mail ».

• ***Le Monde des philatélistes* de juin.** – Un bloc de



quatre du 1 F vermillon à l'effigie de Cérès, avec un tête-bêche, fait la « une » du *Monde des philatélistes* de juin. Cette pièce, (on n'en connaît que deux exemplaires) adjugée pour près de 1 700 000 F fin 1991 au cours d'une vente aux enchères et fait partie de ce que les philatélistes appellent les « variétés », ces défauts d'impression qui donnent parfois toute leur valeur aux timbres... et auxquels huit pages sont consacrées dans ce numéro. Autres sujets traités : les débuts de la poste aérienne; le tennis à travers les cartes postales; le premier épisode d'une étude sur la *Moissonneuse et le Coq* de Poulain (*le Monde des philatélistes*, 80 pages, en vente en kiosques, 25 F).

• **Manifestations.** – Bureau de poste *temporaire*, samedi 5 juin, et souvenirs philatéliques à l'occasion de l'exposition « Lille et le chemin de fer, cent cinquante ans de vie commune » dans le grand hall de l'hôtel de ville (G. Oudart, La 4e Dimension, 38, boulevard Victor-Hugo, 59000 Lille).

Du 7 au 12 juin, exposition sur l'Australie à travers ses timbres au bureau de poste de Paris Grande-Armée (44 *bis*, rue Saint-Ferdinand). Souvenir philatélique avec cachet spécial (renseignements au (1) 45-74-26-32).

Lancement de la nouvelle flamme d'oblitération illustrée du bureau d'Aureille (13), le 12 juin, et trentième anniversaire du Club taurin aureillois, avec souvenir philatélique (15 F franco). Commandes auprès du bureau de poste, J. Roux, 13930 Aureille.

• ***Dédicace.*** – *Jacques* Jubert dédicacera son timbre *sur le bicentenaire du Muséum* national d'histoire naturelle (*le Monde du 28 mai*) le samedi 5 juin, de 10 heures à *12 heures, au Muséum.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6054

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III							■		
IV					■				■
V	■							■	
VI					■				
VII		■							
VIII			■						
IX				■			■		
X									
XI			■				■		

HORIZONTALEMENT

I. Quand il est faux, peut se faire des coupures. – II. Jack, pour les Britanniques. – Pas imprimé. – III. A le bec fin. Terme de mépris. – IV. Au pied des monts Matra. Un *point.* – V. Une ville dans sa plaine. – VI. Qui avait peut-être intéressé. *Sortit.* – VII. *Nous tient les pieds* chauds. – VIII. Pronom. Jour de *naissance du paresseux.* – IX. Grand nettoyage. Permet de contrôler une pièce cylindrique. Préposition. – X. Représentées en brodant. – XI. Symbole. Service ancien. Pronom.

VERTICALEMENT

1. Peut se faire traiter de cabot. Sec quand on l'a dans le baba. – 2. N'est pas rosse, mais n'est pas non plus un âne. Rumine dans les Andes. – 3. Une plante qui aime le froid. Symbole. – 4. Des gens vraiment pas clairs. Jeu. – 5. Pas dans une bibliothèque scientifique. Que l'on a pu transporter. – 6. Sans rien avaler. – 7. Participe. Un homme dévoué. – 8. Donne de la force. Bien mises au point. – 9. Conseil de détente. Elément de claie.

Solution du problème n° 6053

Horizontalement

I. Ravaudeur. – II. Aliéniste. – III. Vendetta. – IV. In. Soho. – V. Sc. Se. – VI. Soc. Place. – VII. Anicroche. – VIII. Mais. – IX. Tue. Servi. – X. Es. Férial. – XI. Salis. Ale.

Verticalement

1. Ravissantes. – 2. Alençon. USA. – 3. Vin. Cime. – 4. Aèdes. Ca. Fi ! – 5. Une. Eprises. – 6. Dits. Loser. – 7. Estomac. Ria. – 8. Utah. Cheval. – 9. Ré. Osée. Ile.

GUY BROUTY

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 2 juin, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse *du premier ministre a diffusé un* communiqué, dont voici les principaux extraits :

• **Retraites**

(*le Monde* du 3 juin)

• **Maîtrise des migrations et conditions d'entrée d'accueil et de séjour *des étrangers en France.***

(*le Monde* du 3 juin)

• **Espace économique *européen***

Le ministre des affaires étrangères a présenté un projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur l'Espace économique européen et du protocole portant adap*tation dudit accord et le ministre* délégué aux affaires européennes a *présenté un projet de loi portant* modification de diverses dispositions pour la mise en œuvre de l'accord sur l'Espace économique européen.

1. L'accord sur l'Espace écono*mique européen a été conclu* le 2 mai 1992 à Porto par les Etats *membres de la Communauté euro*péenne, par les Etats de l'Association européenne de libre-échange et par la Communauté européenne elle-même. Il a été complété par un protocole signé le 17 mars 1993 pour tirer les conséquences du refus de la Suisse de le ratifier.

L'accord organise un vaste marché européen, englobant 360 millions de consommateurs, à l'intérieur duquel est assurée la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux. Pour ce faire, de nombreuses dispositions communautaires sont étendues aux Etats *signataires extérieurs à la Commu*nauté européenne.

Une coopération est aussi prévue dans d'autres domaines : la recherche, la protection de l'environnement, le développement, la *communication audiovisuelle et* le tourisme. Un conseil de l'Espace économique européen, un comité mixte et un comité parlementaire mixte sont mis en place pour veiller à l'application de l'accord.

2. *Le projet de loi portant* modification de diverses dispositions pour la mise en œuvre de l'accord sur l'Espace économique européen adapte en conséquence notre législation pour tenir compte de l'extension, prévue par cet accord, du champ d'application géographique de nombreux textes communautaires.

• ***Développement de l'emploi et de l'apprentissage***

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté un projet de loi relatif au développement de l'emploi de l'apprentissage.

1. Pour favoriser l'emploi des personnes les moins qualifiées, les charges sociales pesant sur les bas salaires sont allégées. Les cotisations patronales d'allocations familiales sont supprimées pour les salaires compris entre 1 et 1,1 fois le salaire minimum de croissance. Elles sont réduites de moitié pour les salaires compris entre *1,1* et 1,2 fois ce salaire.

Ces mesures représentent une étape de la prise en charge progressive des allocations familiales par l'Etat.

2. Pour favoriser le recrutement d'apprentis par les entreprises, les modalités du crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage sont améliorées. Pour chaque apprenti embauché en 1993, le crédit d'impôt s'élèvera respectivement à 5 000 et 7 000 francs selon qu'il s'agit d'une *entreprise* de plus ou de moins de 50 salariés.

• **La politique spatiale**

Le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur a *présenté* une communication sur la politique spatiale.

Les ministres européens de l'espace se sont réunis à Grenade en novembre 1992. Les décisions prises à cette occasion ont traduit certaines hésitations de l'Europe dans le domaine spatial. Les partenaires de l'agence spatiale européenne ont dû réduire l'importance de certains programmes majeurs.

La France doit montrer sa détermination de participer à une politique spatiale cohérente et convaincre ses partenaires européens d'aller de l'avant.

Les objectifs suivants doivent être poursuivis.

1. La place de l'Europe dans les lanceurs doit être consolidée. A cette fin, le programme « Ariane 5 » doit être mené à bien. Tous les lancements de satellites européens devraient être confiés à Arianespace.

2. Les applications des technologies spatiales doivent être développées. Un effort durable est en particulier nécessaire dans les domaines de l'observation et des *télécommunications* spatiales, dans lesquels une complémentarité doit être dégagée entre les besoins civils et militaires.

3. Les activités de recherche scientifique continueront de faire appel aux technologies de l'espace. Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche fera prochainement des propositions à ce sujet.

4. Le développement des technologies spatiales du futur doit être assuré. Cela suppose un effort soutenu en matière de recherche et de développement dans tous les domaines dont dépend notre indépendance spatiale.

• ***La francophonie***

Le ministre de la culture et de la francophonie a présenté une communication sur la politique du gouvernement dans le domaine *de la* francophonie.

La communauté des quarante-sept Etats ayant en commun *l'usage du français constitue pour* la France une enceinte privilégiée de *dialogue* et de coopération.

Les orientations d'une relance de la *politique* en faveur de la francophonie ont été définies en conséquence.

1. Notre pays cherchera, davantage que par le passé, à développer la concertation avec les autres Etats francophones sur les principales questions internationales.

2. Une attention particulière sera portée à la coopération avec les Etats au sein desquels le français tient une place particulière, notamment ceux qui sont enclavés dans un environnement *linguisti*que anglophone.

3. La France fera des propositions précises à l'occasion du sommet *des Etats ayant en commun* l'usage du français, qui se tiendra *en octobre à l'île Maurice, pour* développer une coopération multi*latérale adaptée aux besoins* de nos partenaires.

4. *La politique de la langue* française est une condition du développement de la francophonie. Un projet de loi relatif à l'usage du français sera mis au point. Une instruction générale du Premier ministre fixera les obligations des fonctionnaires en matière d'usage du français, en particulier dans les enceintes internationales.

La France agira pour que, dans chaque Etat membre de la Communauté européenne, l'apprentissage des langues des autres Etats membres soit encouragé.

Le développement des industries de la langue sera favorisé.

CARNET DU Monde

Naissances

Marie TOLÉDANO
est très très heureuse d'annoncer la naissance de sa nièce,

Lola,

le 26 mai 1993, chez
Daniel et Dany TOLÉDANO.

62, rue Amelot,
75011 Paris.

Mariages

Annie SARFATI,
Maria LANDAU,
Alain SARFATI
et
Armand OLIVENNES,
ont la joie de faire part du mariage de

Romane et Frédéric,

le samedi 5 juin 1993, à Belle-Ile-en-Mer.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean-Claude BARRIÈRE,
dit Daniel Dhubert,

survenu le 29 mai 1993.

La levée du corps se fera le lundi 7 juin, à 13 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Pasteur, Paris-15e, suivie de l'incinération, à 14 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Institut Pasteur.

15 *bis*, rue Cauchois,
75018 Paris.

– Ernst Stapel,
son mari,
Nica Stapel,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Bruxelles, le 27 mai 1993, à l'âge de soixante ans, de

Barbara BELGRAVE.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 3 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

85, rue de Tenbosch,
B-1050 Bruxelles.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de la

baronne Ghislaine
de BETHUNE SULLY,
« Marie Dominique » en poésie,

survenu à son domicile le 25 mai 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Résidence « Montgomery »,
18, boulevard Brand-Whitlock,
1180 Bruxelles.

– Jean et Michèle Chaze,
Stéphanie, Monique
et Michel d'Abrigeon,
Christine, Cécile, Isabelle,
Marie-Andrée et Jean Grall,
Marina, Sophie, Elisa,
Toute la famille,
Et ses amis chers,
font part du décès de

Simone CHAZE,
chargée de mission pour la santé,

survenu le 1er juin 1993.

Office religieux le vendredi 4 juin, à 10 heures, en l'église de Labegude, Aubenas (Ardèche).

– Ivar Ekeland, président de l'université *Paris-Dauphine*,
Hervé Hamon, directeur du départe*ment d'éducation permanente, et ses* collaborateurs,
Ses collègues et amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Guy CLÉMENT,
ancien directeur adjoint
du département d'éducation permanente,

survenu le 2 juin 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 juin, à 10 heures, en *l'église Jeanne-d'Arc, rue Jean-Jaurès*, Vichy (Allier).

– Le président,
Et les membres du conseil d'adminis*tration du Syndicat des fabricants* d'émulsions routières de bitume,
ont la *tristesse de faire part du décès de* leur président honoraire,

Jean LÉVÊQUE,

survenu le 30 mai 1993.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 4 juin, à 10 h 15, en la paroisse Saint-*Charles, rue de Paris, à Joinville-le-*Pont (Val-de-Marne).

SFERB,
52, Champs-Elysées,
75008 Paris.

– Le président,
Et les administrateurs de l'Association technique de la route,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président honoraire,

Jean LÉVÊQUE,

survenu le 30 mai 1993.

Ses obsèques auront lieu le *vendredi* 4 juin, à 10 h 15, en la paroisse Saint-Charles, rue de Paris, à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne).

ATR,
3, rue de Berri,
75008 Paris.

– *Les familles Maillot, Nectoux,* Lloret, Hemmerlé,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André MAILLOT,
née Michelle Delahaye,

survenu accidentellement le 1er juin 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le 5 juin, à 11 heures, à Naours (Somme).

8, rue des Marais,
80260 Naours.

– Les militants,
Les salariés,
Les sympathisants,
Les femmes et les hommes reçus au Planning familial du Nord,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite SURMON,
née Loviny,

présidente de leur association de 1984 à 1987.

Militante jusqu'au bout.

Pensez à elle.

Lille, le 31 mai 1993.

Anniversaires

– *Le 6 juin 1993, à la chapelle* aux Pots, à 11 heures, l'AMOPA-Oise déposera une palme sur la tombe de

M. René BUREAU,

son fondateur, décédé il y a un an.

Que tous ceux qu'il a aidés se souviennent *de sa générosité.*

N'oublions *pas que c'est lui qui a fait* fermer la célèbre décharge d'Hodenc-en-Bray.

– Il y a cinq ans, le 4 juin 1988,

Jean-Jacques
COGNET-VALIGNAT

nous quittait.

*Sa présence était telle, sa personna*lité si attachante, que son souvenir est intact au-delà de sa famille et de ses amis.

– Il y a deux ans, le 27 mai 1991,

Patrice MALTERRE,
ingénieur INSEET,
rénovateur du tramway en France,

nous quittait.

Que ceux qu'il a aidés, ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé, se souviennent.

Qu'ils n'oublient pas son inlassable travail au service des transports urbains.

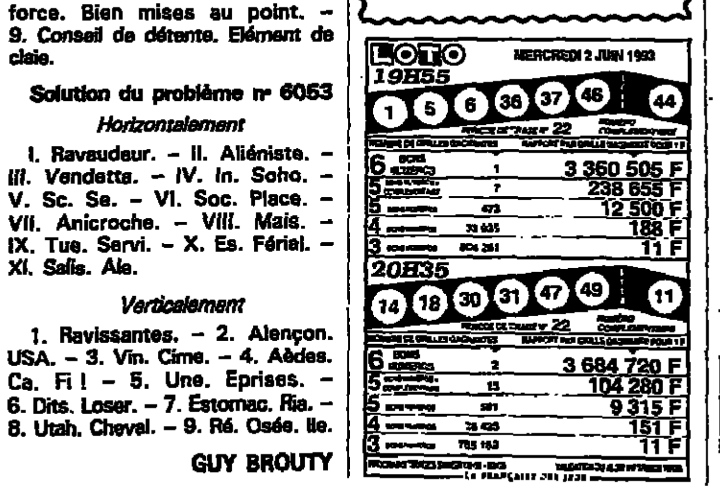
Communications diverses

– *Chrétiens et juifs de France* (AJCF), jeudi 10 juin 1993, à 20 h 30, Maison paroissiale, 64, *avenue Théo*phile-Gautier, Paris-16e : « L'étranger dans la Bible et la tradition juive », par le grand rabbin René-Samuel Sirat.

Soutenances de thèses

– *Soutenance, par François Sou*lages, de sa thèse de doctorat en philosophie : « Philosophie de la photographie actuelle : commandes, créations, réceptions », vendredi 4 juin 1993, 15 heures, université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e, galerie Dumas, salle 117.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.



LOTO — MERCREDI 2 JUIN 1993

19H55 : 1 – 5 – 6 – 36 – 37 – 46 — complémentaire : 44 — tirage n° 22

	Grilles gagnantes	Rapport
6 bons numéros	1	3 360 505 F
5 bons numéros + complémentaire	7	238 655 F
5 bons numéros	473	12 500 F
4 bons numéros	33 685	188 F
3 bons numéros	604 281	11 F

20H35 : 14 – 18 – 30 – 31 – 47 – 49 — complémentaire : 11 — tirage n° 22

	Grilles gagnantes	Rapport
6 bons numéros	2	3 684 720 F
5 bons numéros + complémentaire	15	104 280 F
5 bons numéros	581	9 315 F
4 bons numéros	28 426	151 F
3 bons numéros	785 163	11 F

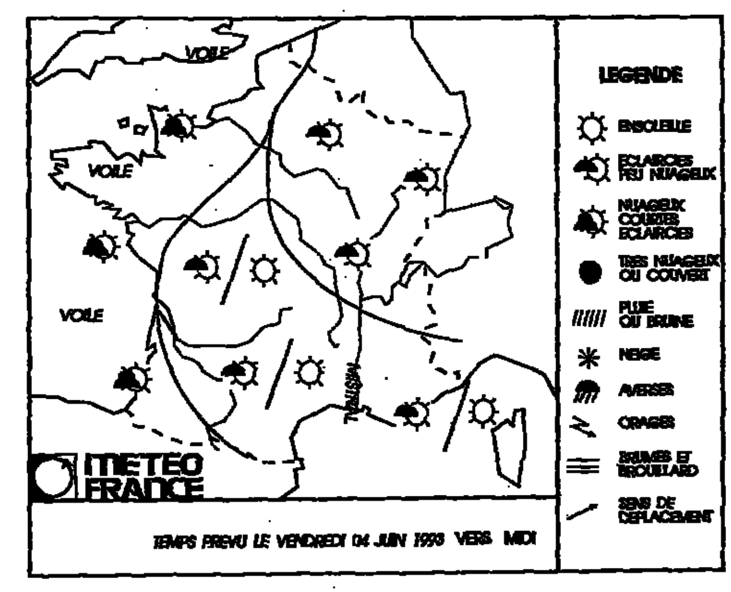
CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JUIN A 0 HEURE TUC

PRÉVISIONS POUR LE 4 JUIN 1993



Vendredi : retour du soleil. – Le soleil s'imposera sur toute la France, mais avec plus ou moins de force suivant les régions.

Sur les régions proches de la Manche, de l'Atlantique et dans le Sud-Ouest, il sera parfois contrarié par un voile de nuages élevés. En fin de journée, un orage isolé pourra même éclater sur les Pyrénées.

Sur le Nord, Champagne-Ardenne, l'ensemble du Nord-Est, ainsi que la région Rhônes-Alpes, il faudra attendre l'après-midi, pour que le soleil s'impose véritablement.

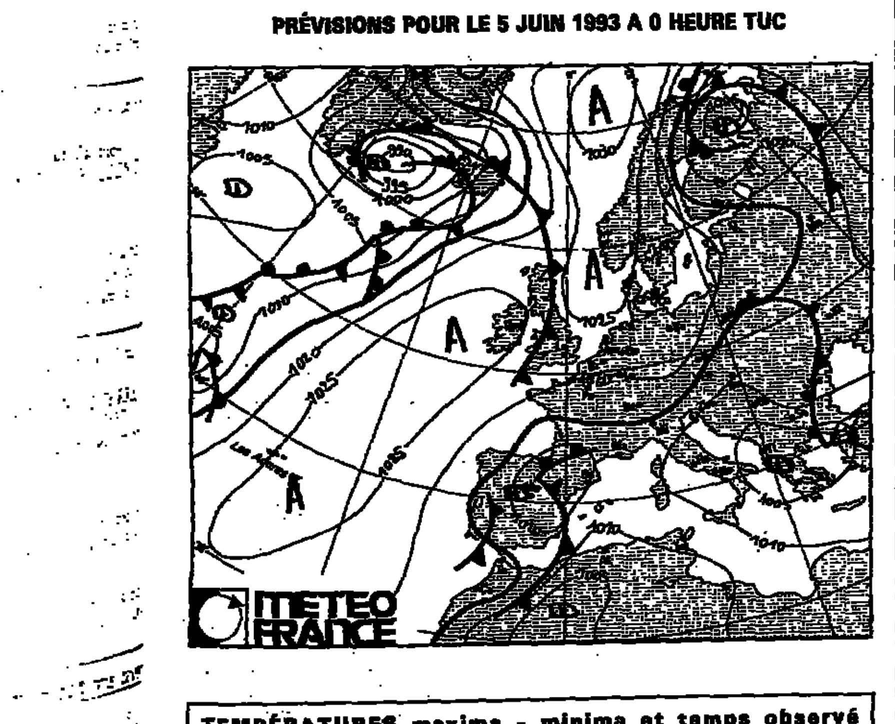
Ce sont les régions méditerranéennes qui, une fois encore, bénéficieront d'un ciel sans nuages.

Sur les régions méditerranéennes, mistral et tramontane faibliront en cours de journée. Sur le reste du pays, il soufflera un vent modéré de nord-est.

Les températures seront à la hausse, retrouvant des valeurs de saison.

Les minimales s'étageront le plus souvent entre 9 et 12 degrés, jusqu'à 16 degrés sur le littoral méditerranéen ; les maximales seront voisines de 18 degrés près de la Manche, comprises entre 22 et 25 degrés sur la moitié nord, entre 25 et 29 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 5 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 03-6-93

Valeurs relevées le 02-6-1993 à 18 heures TUC et le 03-6-1993 à 6 heures TUC

FRANCE											
AJACCIO	24	14	N	STRASBOURG	25	13	C	MADRID	27	10	D
BIARRITZ	18	13	C	TOULOUSE	21	12	C	MARRAKECH	34	17	D
BORDEAUX	19	12	D	TOURS	19	11	C	MEXICO	25	13	D
BOURGES	18	12	C					MILAN	23	9	N
BREST	15	8	N	**ÉTRANGER**				MONTRÉAL	17	6	N
CAEN	19	13	C					MOSCOU	24	12	D
CHERBOURG	16	12	N	ALGER	28	15	N	NAIROBI	23	16	C
CLERMONT-FER.	20	11	C	AMSTERDAM	22	13	P	NEW-DELHI	40	21	N
DIJON	20	12	C	ATHÈNES	29	22	C	NEW-YORK	19	12	C
GRENOBLE	19	12	C	BANGKOK	35	25	N	PALMA	30	13	N
LILLE	19	12	C	BARCELONE	23	14	C	PÉKIN	33	15	N
LIMOGES	16	9	C	BELGRADE	31	17	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
LYON	20	13	C	BERLIN	24	16	C	ROME	27	19	D
MARSEILLE	25	15	D	BRUXELLES	20	12	C	HONGKONG	–	–	–
NANCY	19	13	C	COPENHAGUE	18	9	N	SÉVILLE	32	15	D
NANTES	18	12	C	DAKAR	37	22	D	SINGAPOUR	32	27	C
NICE	24	15	D	GENÈVE	18	12	C	STOCKHOLM	18	5	N
PARIS-MONTS.	21	12	C	ISTANBUL	23	16	D	SYDNEY	–	–	–
PAU	18	9	D	JÉRUSALEM	23	12	D	TOKYO	22	18	C
PERPIGNAN	24	15	N	LE CAIRE	37	20	D	TUNIS	31	14	D
POINTE-A-PITRE	29	25	D	LISBONNE	22	13	N	VARSOVIE	28	11	D
RENNES	19	12	C	LONDRES	19	12	C	VENISE	26	16	C
ST-ETIENNE	20	8	N	LOS ANGELES	22	16	N	VIENNE	28	15	C
				LUXEMBOURG	17	12	C				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Insoutenable, comme prévu

VOICI quelques semaines, le petit *Stéphane Gaudin*, atteint du sida, avait *raconté à* «Ex Libris» vouloir devenir pilote et, encouragé par PPDA, formé fiévreusement mille projets d'avenir mirobolants. Sans même oser se le formuler à soi-même, on pressentait bien alors que les images de ce combat pathétique avaient pour fonction de rejoindre d'inavouables archives, d'y attendre leur heure, et d'en ressortir, plus fortes, plus émouvantes, plus insoutenables encore, au lendemain de la défaite. Parce que ce combat – et PPDA le savait en encourageant Stéphane – serait perdu, comme celui de Laurent, le petit frère de Stéphane, hémophile lui aussi, dont «Envoyé spécial», l'an *dernier, avait diffusé l'agonie filmée* par ses parents.

Au début de son journal, PPDA nous apprit la mort de Stéphane . *«Sa famille a voulu que tout le monde le sache»*, se défendit-il d'emblée, pour prévenir toutes les critiques. Depuis le début, en effet, *la volonté de la famille Gaudin* avait forcé la volonté de la télévision, et la nôtre. *«Envoyé spécial» devait-il* diffuser le terrible reportage? *«Ce sont les parents qui le veulent»*, se défendaient à l'époque les producteurs, comme si eux-mêmes n'avaient aucun argument à opposer à cette volonté. Comme si, dès lors que les parents le demandaient, la diffusion de la mort de Laurent allait de soi. Fallait-il inviter *Stéphane à* «Ex Libris» *ou à* «Sacrée Soirée»? «Les parents...», *se défendirent encore les producteurs.*

Au soir de la défaite, les images, comme prévu, ressortirent. Et, comme prévu, *insoutenables*, nous rappelant que cet enfant, entré ce *matin-là dans la douceur de l'ombre*, s'était bercé d'espoir jusqu'au *dernier instant. «Il faut se battre, il faut s'en sortir»*, répéta Stéphane, *post mortem*, à «Ex Libris». *«Il vit avec l'avenir, il n'est pas malade, il vit à cent à l'heure»*, répéta encore son père sur de vieilles bandes de France 2. Mais curieusement, on se sentit moins en colère contre PPDA que le soir d' «Ex Libris». Comme si la mort attendue de Stéphane *nous transformait tous enfin*, les chaînes et nous, diffuseurs et spectateurs *mêlés*, avec nos motivations glauques et nos malaises intérieurs, en une grande, magnifique famille d'adoption, qui n'avait fait que son devoir. Non, nous n'étions pas des voyeurs. Si nous avions accepté de tenir la main à *Stéphane jusqu'au* bout sans jamais contredire ses illusions, si *nous avions été vaillamment hypocrites*, la preuve était désormais fournie, *irréfutable*, que nous ne faisions qu'exaucer les dernières volontés de cet enfant, qui avait exigé de mourir en direct.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 3 juin

TF 1

18.50 *Magazine : Coucou, c'est nous.* Invitée : Grâce de Capitani.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.50 Série : Julie Lescaut. Harcèlements, de Caroline Huppert.
22.35 Sport : Boxe. Combat poids-plume : Fabrice Bénichou (France)-Stéphane Haccoun (France), en direct du palais des sports de Marseille.
23.35 *Divertissement : Ciné gags.*
23.45 Magazine : Télé-vision. Présenté par *Béatrice Schönberg. Invité : Bernard Tapie.*
0.30 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. SDF : l'été aussi ; Vaison-la-Romaine, après le déluge ; Voyage au bout de la faim.
22.30 Série : Un privé nommé Stryker. Le Rat d'hôtel, de Tony Warmby.
0.05 Journal et Météo.

FRANCE 3

20.45 La Dernière Séance.
21.00 1er film : Rio Lobo. ■■ Film américain de Howard Hawks (1970).
22.50 Dessin animé : What Price Fleadom. De Tex Avery.
23.10 Journal et Météo.
23.40 2e film : La Princesse du Nil. ■ Film américain de Harmon Jones (1954) (v.o.).

CANAL PLUS

20.35 *Téléfilm : Les Audacieux.* D'Armand Mastroianni.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Le Bûcher des vanités. ■ Film américain de *Brian De Palma* (1990) (v.o.)..

ARTE

20.40 Soirée thématique : Un soir au cinéma... d'animation. Soirée proposée par Louisette Neil.
20.45 Cinéma d'animation : Les Aventures secrètes de Tom Thumb. De Dave Borthwick.
21.50 Cinéma d'animation : Le Songe d'un homme ridicule. D'Alexandre Petrov.
22.45 Cinéma d'animation : The Tune. De Bill Plymton.

M 6

20.45 Cinéma : American Graffiti. ■■ Film américain de George Lucas (1973).
22.50 Cinéma : Aux portes de l'au-delà. ■ Film américain de Stuart Gordon (1986).
0.10 *Informations :* Six minutes première heure.
0.20 Magazine : Culture rock. Spécial Johnny Hallyday.
0.50 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Katak, de Karin Serres.
21.30 Profils perdus. Asger Jorn (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert (donné le 27 janvier salle Pleyel) :* Le Carnaval romain, ouverture op. 9, de *Berlioz ; Concerto pour violoncelle et* orchestre no 1 en la mineur op . 33, de Saint-Saëns, Symphonie no 4 en ut mineur op. 43, de Chostakovitch, par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov ; sol. : Misha Maisky, violoncelle.
23.09 *Ainsi la nuit.*
0.33 L'Heure bleue.

Vendredi 4 juin

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Christophe Bourseiller.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.10).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Divertissement : Histoires d'en rire. Présenté par Roger Zabel.
22.35 Magazine : Ushuaïa. *Présenté par Nicolas Hulot. Spécial fun.* Icersurf, d'Hugues de Léon ; Skieur voltige, de Frédéric Potier ; Les hommes-poissons, de Jean Afanassieff ; Le saut de l'ange, de Stéfano de Benedetti.
23.40 Divertissement : *Saxy Dingo.*
0.15 Journal et Météo.
0.25 Série : Intrigues.

FRANCE 2

13.35 Sport : Tennis. Internationaux de France, en direct de Roland-Garros.
18.10 Magazine : Giga.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Côté court, Journal des courses et Météo.

20.50 *Téléfilm : L'Amour assassin.* D'Elisabeth Rappeneau.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Claude Lelouch, réalisateur de *Tout ça pour ça*, Marie-Sophie L. et Fabrice Luchini, interprètes du film.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Côté court. *Présenté par Gérard Holtz.*

FRANCE 3

15.00 Feuilleton : Dynastie.
15.50 Série : La croisière s'amuse.
16.40 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Masque de l'araignée*, de James Patterson.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 *Jeu : Hugodélire* (et à *20.40*).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. La Danse des yoles. *Le Tour de la Martinique, une course spectaculaire réservée aux yoles traditionnelles.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Bruno Peyron. Etats-Unis : la famille baba cool ; Turquie : la sueur des feutreurs ; Thaïlande : les petits princes du Triangle d'or.
22.50 Journal et Météo.
23.15 *Magazine : Le Divan.* Invité : Alain Ducasse, cuisinier.
23.40 Série : Les Incorruptibles.
0.30 Court métrage : Libre court. Le Put 320 décembre, de Marcel Angosto.

CANAL PLUS

15.40 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Coca-Cola Kid. ■ Film australien de Dusan Makavejev (1985).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Le Top.
19.20 Série : Tam Tam.
19.22 Magazine : Nulle part ailleurs. Les vingt ans de *Libération*.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme. DC 10, de Philippe Lefebvre.
22.05 *Documentaire :* Les Surprises du sexe. *5.* Naissances et apprentissages de la vie.
22.55 Flash d'informations.
23.00 *Cinéma :* Les Nuits avec mon ennemi. ■ Film américain de Joseph Ruben (1990). Avec Julia Roberts.
0.35 Cinéma : L'Amour dans de beaux draps. □ Film américain de Carl Reiner (1990). Avec Kirstie Alley.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Avec amour, Fabia (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Carlo Ripa di Meana/Bertrand Bonnier.
19.30 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert. Les Allées du souvenir. *Les Jardins publics*, d'Edouard Vuillard.
19.55 Cinédanse : Waterproof. *Chorégraphie de Daniel Larrieu.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 *Magazine : Transit.* De Daniel Leconte. Spécial Espagne.
22.10 ▶ Magazine : Macadam. Rock à Berlin, l'avant-garde chinoise.
23.05 Documentaire : En compagnie de Walter Benjamin. De Henning Burk.
0.00 Musique : Montreux Jazz Festival (rediff.).
0.30 Cinéma d'animation : Snark. Soleil noir, de Robert Oafzezi.

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les Aventures de Tintin. L'Oreille cassée (2e partie).
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : *Les Rues de San-Francisco.*
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 *Série : Cosby Show.*
20.35 Magazine : Capital.
20.45 *Téléfilm : L'Enigme du Caire.* D'Alan Grint.
22.30 Série : Mission impossible.
23.25 ▶ Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain.
23.50 Magazine : Emotions.
0.15 Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Rapline.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Saint-John Perse.
21.32 Musique : Black and Blue. La djangologie. Avec Christian Escoudé.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jérôme Thélot.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Finlandia, tableau symphonique op. 26, Concerto pour violon et orchestre *en ré mineur op. 47, de Sibelius ; Symphonie no 4 en fa mineur op . 36, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France*, dir. : Vladimir Fedosseiev ; sol. : Julian Rachlin, violon.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris. Invités : Ernie Watts, saxophoniste, André Ceccarelli, batterie, Laurent Dewilde, piano et Thomas Bramerie, contrebasse.
1.05 Papillons de nuit.

هكذا من الأصل

Le Monde

Après son adoption en conseil des ministres

Le projet de loi sur l'immigration est vivement dénoncé par les organisations de défense des droits de l'homme

Les organisations antiracistes et de défense des droits de l'homme critiquent vivement le projet de loi sur l'immigration préparé par Charles Pasqua et adopté par le conseil des ministres du mercredi 2 juin (*le Monde* du 3 juin). Amnesty International a demandé à Edouard Balladur de *« ne pas transmettre en l'état »* le texte au Parlement, souhaitant l'ouverture d'une concertation préalable avec les associations. L'organisation estime que le projet *« tend à remettre gravement en cause »* le droit d'asile et *« augmente le risque de voir des personnes encourant effectivement des dangers pour leur vie, leur sécurité ou leur liberté, renvoyées vers leur pays d'origine »*. Le Service social d'aide aux émigrants (SSAE), qui regroupe notamment des assistants sociaux, exprime *« ses inquiétudes »* dans une lettre adressée au premier ministre.

Pour le Syndicat de la magistrature (SM), le texte *« remet en cause des droits aussi fondamentaux que ceux de vivre en famille, de se marier, d'accéder aux soins et à la protection sociale »*. Les magistrats du SM critiquent en particulier la disposition du projet qui vise à permettre au juge pénal de retenir, pendant trois mois, un étranger qui, pour échapper à l'expulsion, ne présente pas son passeport. Cette mesure *« aboutira irrémédiablement*, selon le SM, *à la mise en place de véritables camps d'internement »*.

De son côté, la CFDT qualifie de *« discriminatoire »* le dispositif du gouvernement qui *« sans traiter des problèmes réels, alimente le sentiment déjà trop répandu (...) que les immigrés sont tous des fraudeurs »*. Même analyse à la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) qui dénonce *« l'hypocrisie du gouvernement qui sait pertinemment qu'il n'a pas (...) les moyens d'une telle politique »* qui *« si elle était mise en œuvre, aggraverait encore plus la situation de nombreux pays du Sud »*. SOS-Racisme juge que le projet *« va à l'encontre de l'intégration »* et *« remet le destin des familles immigrées (...) entre les mains de la police et de l'administration, sans recours judiciaire »* et estime que M. Pasqua *« qui a débuté ses fonctions avec la volonté de dialogue, a réussi en quelques semaines, à devenir le ministre anti-immigrés »*. SOS-Racisme appelle à des manifestations le samedi 19 juin.

Du côté des politiques, Jack Lang a critiqué, mercredi 2 juin, la perspective d'une *« immigration zéro »* décrite par Charles Pasqua dans les colonnes du *Monde*. Mais, a déclaré l'ancien ministre, *« le gouvernement nous trouvera toujours à ses côtés pour lutter contre l'immigration clandestine »* si cela se fait *« dans le cadre du respect de la loi et de la Constitution »*.

La formule de M. Pasqua sur *« l'immigration zéro »* n'est cependant pas reprise par son conseiller chargé de l'immigration, Jean-Claude Barreau. Celui-ci, dans un entretien accordé à *l'Express* du 3 juin, commente curieusement le projet de loi en ces termes : *« Pour la première fois, un gouvernement a le courage de rompre avec le mythe de l'immigration zéro. »*

Les suites de l'attentat de Solingen

Le SPD critique l'absence du chancelier Kohl lors de l'hommage aux victimes turques

BONN

de notre correspondant

Un dernier hommage devait être rendu, jeudi 3 juin, aux cinq victimes de l'attentat raciste de Solingen avant le rapatriement des corps en Turquie. Plus de cent mille personnes étaient attendues à Cologne, où une cérémonie devait réunir, dans une mosquée, les plus hauts responsables de la communauté turque d'Allemagne. Les ministres des affaires étrangères et de l'intérieur de Bonn, Klaus Kinkel et Rudolf Seiters – mais pas le chancelier Kohl, – ainsi que le président de la République, Richard von Weizsacker, devaient être présents. Ce dernier devait prononcer un discours très attendu sur le thème du racisme et de l'intégration des étrangers en Allemagne.

Pendant toute la journée, les drapeaux des administrations publiques devaient être en berne dans tout le pays. A Cologne comme à Solingen, où la levée des corps devait avoir lieu en début de matinée, d'importantes mesures de sécurité ont été prises pour éviter d'éventuels débordements de violence.

Mercredi soir, à Hambourg, quatre mille manifestants turcs et allemands ont livré une véritable bataille de rue aux forces de l'ordre. Vingt-neuf policiers ont été blessés, quarante-huit personnes ont été arrêtées. Depuis l'attentat, samedi dernier, les tensions quotidiennes ont provoqué d'importants dégâts matériels dans plusieurs villes d'Allemagne.

L'absence du chancelier Kohl à la cérémonie en mémoire des victimes continue d'être sévèrement critiquée par les sociaux-démocrates et les syndicats. Selon Rudolf Scharping, ministre-président social-démocrate du Land de Rhénanie-Palatinat, *« le chancelier Kohl aurait pu au moins se rendre aux obsèques en Turquie »*. Celles-ci sont prévues vendredi 4 juin, en présence du ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel. Le quotidien de Bonn *General Anzeiger* remarque à ce propos que la Turquie aurait mérité *« un geste comparable à la poignée de main de Verdun »*, geste de réconciliation historique entre François Mitterrand et Helmut Kohl en 1984.

Pour une meilleure intégration

En marge de l'événement, le débat sur une meilleure intégration des étrangers en Allemagne continue. Pour la première fois, des voix isolées s'élèvent au sein du parti chrétien-démocrate au pouvoir pour réclamer l'adoption du principe de la double nationalité dans la loi allemande. Le président de la commission des affaires étrangères au Bundestag, Rudolf Stercken, s'exprime en ce sens dans une interview, parue jeudi matin, dans le quotidien de gauche *Die Tageszeitung*.

Jusqu'ici seuls les sociaux-démocrates, les Verts et le Parti des libéraux se prononçaient pour cette réforme dans laquelle les autorités d'Ankara voient un moyen efficace pour mieux intégrer les jeunes Turcs nés en Allemagne (et qui représentent plus de la moitié des Turcs, au nombre de 1,8 million, vivant dans le pays). – *(Intérim.)*

□ **VENEZUELA : élection d'un président intérimaire.** – Deux semaines après la suspension du président social-démocrate Carlos Andres Perez, accusé de détournement de fonds, le Parlement vénézuélien devait désigner, vendredi 4 juin, le président intérimaire qui devrait rester en fonctions jusqu'au 2 février 1994 (terme du mandat de M. Perez) et organiser les élections de décembre 1993.

SOMMAIRE

DÉBATS

L'opposition en Serbie : « Préparons-nous », par Ivan Djuric ; « Peut-on sauver l'Europe ? », par Zarko Papic ; « Quo vadis Europa ? », par Faik Dizdarevic ; « Conseil de sécurité et chiens noirs », par Vidisav Stefanovic.... 2

ÉTRANGER

La France et l'Allemagne ont officiellement mis un terme à leurs divergences sur la Bosnie.......... 3
L'Espagne désenchantée : III. – Revanches catalanes 4
Election présidentielle au Burundi : *victoire inattendue de Melchior Ndadaye*.............................. 5
Afrique du Sud : Winnie Mandela *échappe à la prison* 5
Le sommet franco-allemand de Beaune.................................. 6
Cambodge : l'ONU demande le respect du résultat des élections 7

POLITIQUE

Edouard Balladur invite la majorité à respecter *le* « contrat » passé avec le pays.............................. 9

SOCIÉTÉ

Le renvoi de Paul Touvier devant la cour d'assises des Yvelines..... 10
L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris........... 10
La nouvelle « affaire des fuites » impliquant la DGSE.................. 11
Tennis : les internationaux de France.................................. 12

CULTURE

Opéra à Amsterdam : le *Pelléas* à double sens de Peter Sellars 13
Jésus à New-York, *finalement*.. 13
« Théâtre en mai » : expériences et métamorphose 15

ÉCONOMIE

Le plan anti-chômage au conseil des ministres.......................... 17
Le rapport du sénateur Jean *Arthuis sur les délocalisations*.. 17
British Telecom et MCI scellent « l'alliance du siècle » dans les télécommunications..................... 18
La baisse des prix du mètre carré à Paris 18
Vie des entreprises 20

COMMUNICATION

Un entretien avec Daniel Toscan *du Plantier* 19

LE MONDE DES LIVRES

● « Morinisme » ou barbarie ● Histoires littéraires, par François Bott : « La ronde des abbés » ● Femmes : le retour de bâton ● Sortilèges israéliens ● Le feuilleton de Pierre Lapape : « Humoristes et badernes » ● Les contradictions de Meredith........ 25 à 34

Services

Abonnements.................... 2
Annonces classées 20
Carnet............................ 22
Expositions...................... 16
Loto.............................. 22
Marchés financiers .... 20 et 21
Météorologie 23
Mots croisés *22*
Philatélie......................... 22
Radio-télévision 23

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 25 à 34

Le numéro du « Monde » daté 3 juin 1993 a été tiré à 472 631 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans visa » : Printemps en clair-obscur à Erevan

L'Arménie devenue indépendante vient de vivre deux hivers sans électricité. Sans énergie, comment faire vivre un pays qui doit se reconstruire ? Sans trouver le chemin des négociations pour mettre fin au conflit du Karabakh, comment assurer la survie d'une nation en péril ? L'amitié de la France a été consacrée par un traité signé à Paris le 12 mars : elle ne sera pas de trop pour obtenir ce qu'espèrent les Arméniens : la paix avant l'été.

Espace européen : le choc de Solingen

La communauté turque d'Allemagne est sous le choc de l'incendie criminel de Solingen qui a fait cinq morts . Depuis le XVIe siècle, Germains et Ottomans poursuivent un dialogue difficile. Dimanche, les Italiens votent pour les élections municipales ; pour la première fois, les maires seront désignés au suffrage universel direct.

Le procès des initiés de l'affaire Pechiney-Triangle

Le sourire triste de Samir Traboulsi

Le procès des initiés de l'affaire dite Pechiney s'est ouvert, mercredi 2 juin, devant la 11e chambre correctionnelle *du tribunal de Paris*. Seul Léo From, cinquante-huit ans, homme d'affaires israélien, manquait à l'appel des neuf prévenus.

Max Théret est arrivé sous la mitraille des paparazzi. Cofondateur de la FNAC, ancien garde du corps de Trotski et amateur de coups en Bourse, ce cardiaque *n'avait pas prévu un tel comité* de réception. Mais il avait en poche un certificat médical incontestable et incontesté qui lui permit de regagner bien vite des lieux plus cléments.

Homme de goût, Samir Traboulsi avait pour sa part choisi de sourire. Et son sourire fin, presque voilé, a suffi à trahir une souffrance secrète. Arboré comme une permanence, ce sourire triste fut en quelque sorte la *seule défense* de l'homme d'affaires libanais.

Alain Boublil, lui, a pris un air boudeur. Puissant humilié et offensé, il a attendu tout seul, au *fond du prétoire, que le tribunal* l'appelle pour venir confirmer qu'il s'appelle bien Boublil. Il a spontanément évité de *s'asseoir* à côté de son ami Traboulsi alors qu'un geste de la présidente l'y invitait. Il a serré son porte-documents contre lui tout *au long de l'audience comme s'il* endurait un interminable trajet en métro.

D'ailleurs, la première audience d'un procès prévu pour durer plusieurs semaines ressemble toujours à un mauvais voyage. Après des années d'instruction (1989-1993), des dizaines d'interrogatoires désagréables, une accumulation terrifiante de documents (5 700 pièces), les avocats de la défense tentent une dernière fois de démontrer que les soupçons qui pèsent contre leurs clients sont dérisoires, voire ineptes. Ils critiquent le juge d'instruction. Le tribunal les écoute d'un air pincé. Le substitut du procureur de la République proteste. Et le procès commence.

Le premier, Me Mario Stasi s'est indigné de *« l'inculpation tardive »* de Charbel Ghanem, citoyen libanais et directeur général de la société suisse *Socofinance*, qui eut le tort de recevoir trop d'appels téléphoniques de Monaco et de New-York *et de passer au bon moment* un ordre d'achat de 91 000 actions Triangle à un ersatz de banque aux Caraïbes. *« Vous plaiderez demain qu'il a été inculpé trop tôt, au point qu'il n'aurait jamais dû l'être »*, rétorqua le substitut Jean-Claude Marin.

Le dernier mot

Me Henri Leclerc s'inquiéta, au nom de Max Théret, de la validité d'une procédure tout entière appuyée, selon lui, sur le rapport de la Commission des opérations de Bourse (COB) *alors même* que cette dernière n'aurait pas été saisie régulièrement. *« Vous oubliez que le réquisitoire introductif est aussi fondé sur des articles de presse »*, lui fit observer le substitut.

Me Olivier Schnerb reprocha au juge d'instruction *Edith Boizette* de n'avoir pas saisi dans les bureaux du broker londonien Morgan Stanley International les enregistrements des conversations de certains prévenus tout en utilisant certaines de leurs informations à charge. *« Je n'ai jamais vu cela »*, lança-t-il. *« Ce sont des bandes de huit heures qui concernent notre affaire et bien d'autres... »*, hasarda le substitut.

Mes Jean Loyrette et Grégoire Triet s'étonnèrent de ce que l'instruction se soit tant intéressée à leur client Samir Traboulsi, qui n'a pas acheté une seule action Triangle, et si peu à Cha*ker Khoury, qui fit preuve de* boulimie. *« On a dit, c'est un marchand de poufs, un homme de main*, a déploré Me Loyrette. *Pourquoi ce postulat que Khoury n'existe pas ? »*. *« Le procès sera juste et équitable »*, promit le substitut.

Me Jean-Michel Darrois, avocat et ami d'Alain Boublil, se contenta de regretter que l'ancien directeur de cabinet du ministre de l'économie et des finances en 1988 ait appris son inculpation dans la presse. *« Vous êtes à présent la seule manière pour Alain Boublil de retrouver son honneur »*, conclut-il. Ce fut le seul à avoir le dernier mot.

L. G.

Devant la Cour d'appel de Lyon

Relaxe pour l'ensemble des anciens dirigeants et syndicalistes de la SCOPD-Manufrance

LYON

de notre bureau régional

La septième chambre de la Cour d'appel de Lyon a prononcé, mercredi 2 juin, un arrêt allégeant considérablement les peines infligées, en première instance, aux anciens dirigeants et syndicalistes CGT de la coopérative de production et de distribution SCOPD-Manufrance. Ces militants étaient poursuivis pour différents abus de biens sociaux, vols ou recels, en particulier ceux concernant six mille fusils de chasse et armes de poing, *qui furent restitués* dans des circonstances troublantes (*le Monde* du 3 avril).

En première instance, ils avaient été condamnés par le tribunal de Saint-Etienne à un total de trente-six années de détention, dont vingt-deux avec sursis, et 35 millions de francs de réparations de préjudices divers. En appel, le substitut général, Didier Boccon-Gidod, avait demandé une échelle de peines dont le plus haut barreau fût au-dessous des seuils définis par la loi du 20 juillet 1988, pour que les syndicalistes puissent bénéficier de l'amnistie prévue à ce titre, ayant agi en vue de la défense de l'emploi au sein de la défunte coopérative. La Cour d'appel a confirmé la peine d'une année d'emprisonnement avec sursis infligée à trois Stéphanois, dont il est apparu à l'audience qu'ils ont sciemment recelé cinq prototypes d'armes et une carabine. Le sursis est accordé pour l'ensemble de la peine de dix-huit mois d'emprisonnement, d'abord prononcée contre un quatrième receleur, installé dans la région parisienne, qui reconnaît avoir détenu vingt-sept fusils de chasse, cinq revolvers et une carabine.

Cependant, l'ensemble des dirigeants de l'ancienne SCOPD sont purement et simplement relaxés, ainsi que le secrétaire de l'union départementale CGT de la Loire, Jackie Teillol, encore en fonctions. L'audience du 31 mars avait été précédée d'une impressionnante manifestation, qui avait réuni cinquante mille personnes dans les rues de Lyon. La décision de la Cour d'appel a été saluée comme une *« victoire »*. Selon Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, *« il s'est vérifié qu'en matière de conflits du travail, le droit est fonction des rapports de forces »*.

G. B.

Collision en mer du Nord

BRUXELLES

de notre correspondant

Un cargo panaméen et un pétrolier britannique de la British Petroleum, transportant un chargement évalué à 15 000 tonnes, sont entrés en collision jeudi 3 juin, vers 6 h 30, à une vingtaine de kilomètres au large d'Ostende, alors que régnait un épais brouillard. Le pétrolier, qui venait de quitter Anvers, a alors pris feu et ceux de ses trente-six membres d'équipage qui le pouvaient ont sauté à l'eau. Des hélicoptères, partis de la base militaire de Coxyde, en Flandre occidentale, ont transporté des rescapés dans des hôpitaux de Bruges et d'Ostende. Selon un premier bilan, établi jeudi matin, il y aurait sept morts et plusieurs disparus. Une grande confusion régnait sur le sort de l'équipage du navire panaméen.

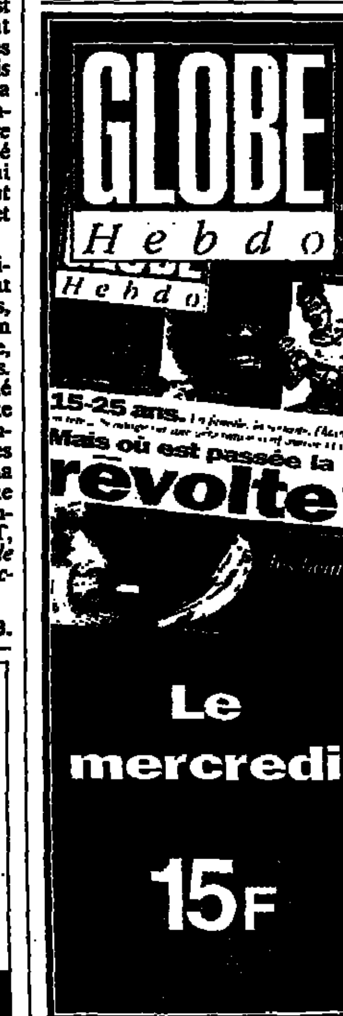
Des navires de secours parcouraient la zone du sinistre, sur une mer calme mais toujours couverte de brouillard. Du pétrole avait commencé à se déverser dans la mer, mais, de source maritime, on assurait que le caractère volatil de la cargaison devrait limiter les risques de pollution marine.

J. de la G.

Thomson-CSF pourrait céder 12 % de sa participation dans Altus Finance au Crédit lyonnais

Thomson CSF serait en train de négocier la cession au Crédit lyonnais de 12 % du capital d'Altus Finance, dont il possède au total 32 %. Altus Finance, détenu à 68 % par le Lyonnais, est l'ancienne filiale bancaire de Thomson.

Un accord conclu en 1989 au moment de la cession d'Altus prévoyait de porter la participation du Lyonnais à 80 % avant la fin du mois de juin 1993. Le groupe dirigé par Alain Gomez échangerait ces 12 % dans Altus contre une montée en puissance dans le capital du Lyonnais, dont il détient 15 %, ce qui renforcerait sensiblement les fonds propres de la banque. La transaction pourrait même porter sur l'ensemble de la participation de Thomson.





Le Monde
DES LIVRES

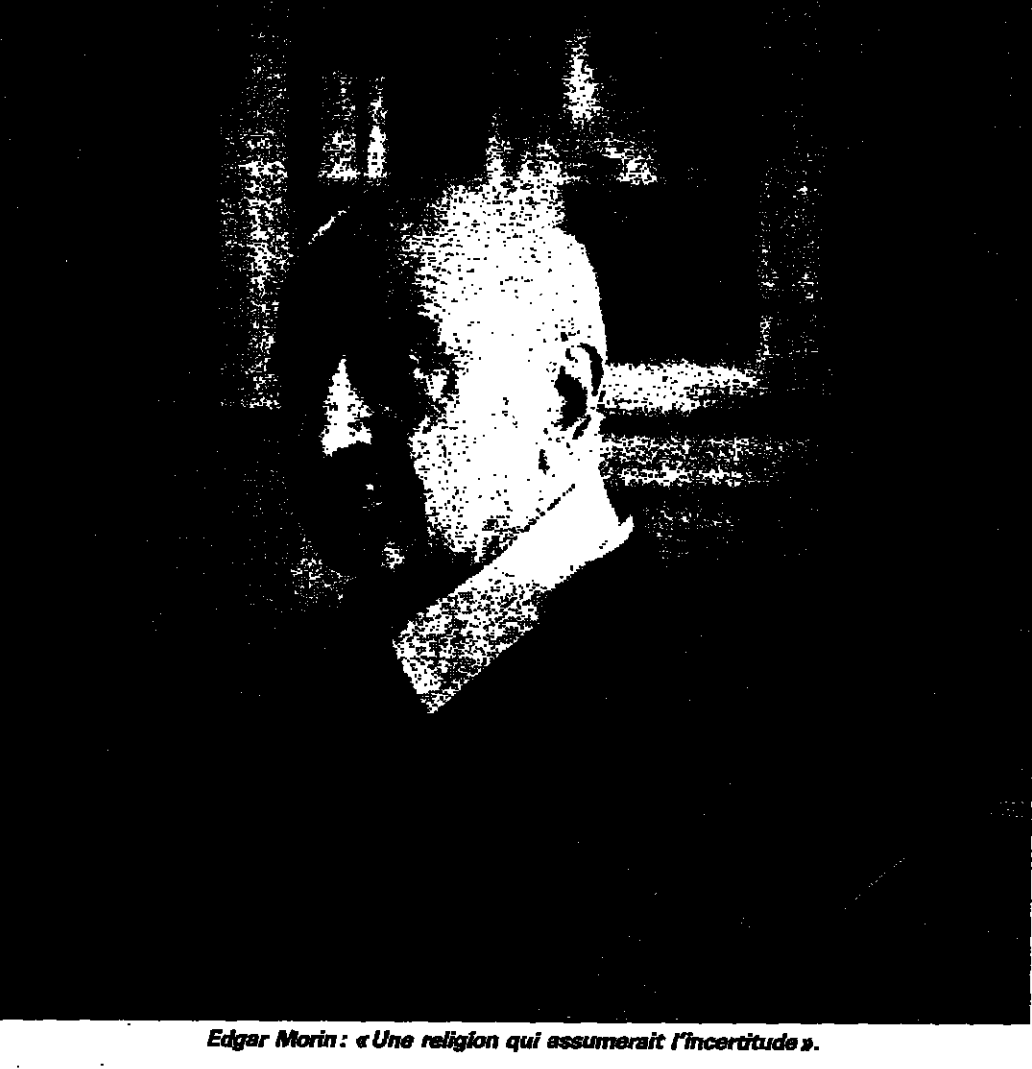
« Morinisme » ou barbarie

Pour préserver l'espoir d'un monde moins inhumain, Edgar Morin propose son « Evangile de perdition »
Il n'a plus pour fin le salut, mais la fraternité

TERRE-PATRIE
d'Edgar Morin
et Anne-Brigitte Kern
Seuil, 217 p., 120 F.

« Les idées qui semblaient les plus certaines sur la nature de l'univers, sur la nature de la Terre, sur la nature de la vie et sur la nature même de l'homme sont renversées, à partir des progrès des sciences. Des progrès révolutionnants permettent l'émergence d'une nouvelle conscience planétaire. » En soi, ce constat peut paraître aujourd'hui banal. Sauf que l'auteur de ces lignes, par son œuvre, et la médiatisation de celle-ci – notamment dans nos colonnes, – par son souci constant d'interpeller le présent, est de ceux qui ont contribué à cette banalisation. Pour qui est familier de cette réflexion qui tente constamment de tout penser ensemble, et qui s'arme sans cesse, intellectuellement et moralement, pour résister à la barbarie toujours renaissante, ce livre d'Edgar Morin n'est pas neuf.

L'auteur a, en effet, entamé son combat dans la Résistance, aux côtés des communistes, au temps de Stalingrad, parce qu'il fallait gagner contre la barbarie. Et récemment, en 1990, *Un nouveau commencement*, bilan de notre fin de siècle, invitait à sortir de la *« préhistoire de l'esprit humain »* dans laquelle, selon Edgar Morin, nous pataugeons encore (1). Mais, s'il n'est pas vraiment neuf, ce livre – rédigé en collaboration avec Anne-Brigitte Kern – est vivifiant, tonique, dynamique.



DANIEL BARRACO

Edgar Morin : « Une religion qui assumerait l'incertitude ».

L'achèvement d'une époque

Car il nous arme contre la dépression nerveuse collective de nos sociétés. Il nous permet d'apprécier tous les bénéfices que l'on peut retirer de cette démarche de pensée qui *« accepte le dialogue avec ce qui la contredit et accepte de se modifier si l'expérience historique le demande »*.

Au point de départ, donc, ce constat : avec les premiers pas sur la Lune s'est achevée, en 1969, l'époque ouverte en 1492 par Christophe Colomb. Nous n'avons plus d'espace terrestre à découvrir. Nous n'avons qu'une chose, et une seule, en commun : cette « terre-patrie » que nous habitons. Or, au moment *où nous comprenons cette situation*, nous sommes en même temps privés, affirme Edgar Morin, de toute perspective de salut, *terrestre ou céleste*. La question est alors de savoir si la fin de *« l'illusion d'un monde meilleur »* nous prive, aussi, de l'espérance. Abandonner l'idée d'une histoire « providentielle », cela entraîne-t-il de renoncer à l'espoir d'une émancipation humaine ? Pour préserver l'horizon, non d'un âge d'or, mais d'un monde moins inhumain, Edgar Morin propose son *Evangile de la perdition*. Ce n'est ni plus ni moins qu'une sorte de religion – au sens originel du terme : relier. Elle n'aurait plus pour fin le salut, mais la fraternité. Ce serait *« une religion qui assumerait l'incertitude »*, une religion *« ouverte sur l'abîme »*. Ayant accepté la *« mauvaise nouvelle »* de la perdition, nous serions à même de profiter de la *« bonne nouvelle »* : nous avons une maison commune, la planète Terre.

Pour faire tout ou partie de ce chemin, il faut accepter l'idée d'une réforme de la pensée. Car, aux yeux d'Edgar Morin – c'est le point fort de sa démonstration, – il n'y a pas de pensée qui *corresponde vraiment à la nouvelle ère planétaire*. Parce que nous continuons d'apprendre à segmenter, séparer, *compartimenter*, isoler, là où il faudrait relier les connaissances. Nous *concevons toujours notre humanité « de façon insulaire »* et sommes incapables de *« réfléchir sur notre destin physique et terrestre »*. *« Nous n'avons pas encore*, écrit-il, *tiré les conséquences de la situation marginale, périphérique de notre planète perdue, et de notre situation sur cette planète. »* Si nous n'ac*complissons pas cette nécessaire* révolution mentale, si cette prise de conscience de la communauté de destin terrestre qu'il appelle de ses vœux tarde, alors reviendra le temps de la barbarie.

« Morinisme » ou barbarie. Tel est bien, au fond, son propos. Il y a trente ans, il avait *côtoyé les anciens trotskistes* qui, autour de Cornelius Castoriadis et Claude Lefort avaient fondé « Socialisme *ou* barbarie ». Car cet intellectuel profondément engagé dans la cité ne fait pas suffisamment école, du moins en France : penseur solitaire, il trace sa route à l'écart. Mais s'il est tellement attachant, et passionnant, c'est qu'il prend vraiment le risque d'être un intellectuel. Ainsi rend-il toujours compte de son évolution.

Il explique l'homme qu'il a été : *« viré » très tôt (en 1951)* du PCF par celle qu'il surnommait *« la Walkyrie aux yeux bleus »* (Annie Kriegel), il a publié sans tarder son *Autocritique*. Il a su dire l'homme qu'il est devenu, refusant d'être classé, catalogué, et voulant – au grand dam des scientifiques – tout saisir, tout relier, tout comprendre. *« La pensée parcellaire régnante rend incapable de globaliser les problèmes*, écrit-il encore, *comme elle rend incapable de distinguer les problèmes fondamentaux de l'humanité de ses problèmes particuliers. »* S'il est vrai que nous ne pouvons ni ne devons plus croire que toutes les avancées de la science *sont positives*, de même il nous faut, grâce à une pensée globale, résister aux *« régressions démocratiques »* que font peser les penseurs parcellaires – à ses yeux, les technocrates, les *« éconocrates »*, sous sa plume.

Le défi de chaque citoyen

Sans doute lui reprochera-t-on de prêcher sans donner aucune clé pour l'action, mais il aura beau jeu de répondre que tel n'est pas son rôle et que s'engager dans cette voie l'amènerait *sur les rives de cette pensée* mutilante, cloisonnée et réductrice qu'il combat. Sans doute pourrait-on *aussi lui faire grief*, à lui qui a tant le sentiment d'inventer et de forger une pensée unique, de trop fuir le dialogue avec les œuvres et les pensées des autres, préférant nous renvoyer sans cesse à Pascal (*« Toutes choses sont à la fois causées et causantes »*) en oubliant d'autres filiations dont il est, *sinon l'héritier direct*, du moins le continuateur – on pense notamment aux divers *marxismes critiques* et humanistes.

Mais qui ne voit que le défi qu'il s'est lancé à lui-même – *distinguer le fondamental du* particulier, transformer l'expérience en conscience – est celui *que chaque citoyen doit relever* ? Comment ne pas discerner dans sa puissante volonté de tout embrasser, l'exigence citoyenne moderne ? Comment, dès lors, ne pas être attentif à celui qui revendique, haut et fort, le beau mot de « cosmopolite » ? Il montre aussi que ce cosmopolitisme et le patriotisme, loin de s'opposer, s'accordent et correspondent au génie français ; ou, si l'on préfère, à *« une certaine idée de la France »*. Au moment où cette idée s'éloigne.

Jean-Marie Colombani

(1) *Un nouveau commencement*, d'Edgar Morin, Gianluca Bocchi et Mauro Ceruti, Seuil (1991). Voir également *Arguments pour une méthode*, compte rendu du colloque de Cerisy, Seuil (1990).

Le mystère de la chambre noire

LA MÉMOIRE AIME CHASSER DANS LE NOIR
de Gérard Macé.
Gallimard, 110 p., 80 F.

C'est d'abord autour de la photographie que se tisse, en fragments songeurs, la méditation de Gérard Macé. Photos de proches, de morts désormais silencieux dans le *« grand sommeil »*, portraits solarisés de poètes surréalistes, visages de Baudelaire et de Rimbaud, à jamais fixés par Nadar et Carjat : ces portraits *« véridiques et cruels »* ont, selon Macé, succédé *aux miroirs magiques* des contes et aux reflets des eaux dormantes. Comme Nerval écrivant : *« Je suis l'autre »* sur la photographie de Nadar, on hésite parfois à se reconnaître dans des images de soi-même à la fois *ressemblantes* et troublantes, dans des *« mues transparentes sur du papier glacé »*, qui proposent un *leurre* d'éternité.

Si les photographies aquatiques, avec leur aspect improbable et tremblé, s'apparentent particulièrement *aux images de* rêve se formant lorsque le dormeur flotte *« entre deux eaux »*, plus d'une *analogie unit* le mystère de la chambre noire, qui donne accès à un royaume de *simulacres*, et l'inquiétante étrangeté de la *« chambre des songes »*, d'où surgissent des visions fragiles comme des papillons.

« Le rêveur en vieux français fut d'abord un vagabond, un rôdeur qui dormait à la belle étoile sans s'inquiéter de la clé des songes. Et le rêve un vieil impôt sur les marchandises qui sortaient du royaume.

Du royaume de la nuit nous rapportons des souvenirs en fraude, mais nous laissons à l'octroi du jour la majeure partie du butin. »

Du chant nocturne de la mémoire ne reste qu'une *« rime assourdie »*, une variation sur des *« motifs »* qui courent de l'une à l'autre de ces courtes proses, et de l'un à l'autre des quatorze petits livres de Gérard Macé, leur donnant leur singulier pouvoir de suggestion. Ainsi les derniers textes de *La mémoire aime chasser dans le noir* recomposent, leur donnant une résonance nouvelle, les éléments disséminés dans le livre.

« Il y avait là de quoi faire un poète et je ne suis qu'un rêveur en prose », dit une citation de Nerval placée en exergue. Se retourner sur les rêves, les interpréter, c'est, selon Macé, les soumettre au danger d'une clarté trop vive – comme si on effaçait des images photographiques, en ouvrant trop tôt la chambre noire, comme si on profanait des sarcophages, en les livrant à la *violence du jour*.

« Séparés des choses comme le langage qui bourdonne à nos oreilles ou comme le papillon qui vole au hasard dans le grand hôtel de l'univers, nous regardons par le trou de la serrure en guettant une étoile qui serait la nôtre, une lampe éteinte qui brilla encore dans la mémoire afin d'éclairer le lit défait des origines. »

Monique Petillon

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

La ronde des abbés

La littérature française a ressemblé souvent à une ronde des abbés, de cour et de cœur : Retz, Prévost, Bernis... Ferdinando Galiani était l'un d'eux. Italien, il écrivait très bien dans notre langue. Après dix ans sur les bords de Seine comme secrétaire d'ambassade, il fut malencontreusement rappelé dans son pays. *« Le jour le plus noir de ma vie »*, disait-il. Sans doute. Mais sans ce rappel, peut-être n'aurions-nous pas eu l'abondante correspondance qu'il échangea avec son amie Louise d'Epinay à partir de juillet 1769. Ç'eut été grand dommage.

Page 26

DOCUMENTS

Femmes : le retour de bâton

« La vérité, c'est que nous assistons depuis dix ans à une revanche, à une puissante contre-offensive pour annihiler les droits des femmes. » Ainsi parle Susan Faludi, l'auteur de Backlash, une grosse enquête, sérieuse et passionnante, sur la situation des femmes aux Etats-Unis. Ce printemps, plusieurs livres viennent, d'ailleurs, opportunément rappeler que s'il est, pour beaucoup, « ringard » de parler de féminisme, le débat n'est pourtant pas clos.

Pages 30 et 31

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Humoristes et badernes

C'est entendu, Saki, Ronald Firbank, Edward Frederic Benson, Pelham Grenville Wodehouse ou Evelyn Waugh, ces vilains petits canards anglais, font rire. Irrésistiblement, jusqu'aux larmes. Mais il y a de la *rage* nihiliste dans ce comique-là. On rit comme on piétine, comme on lacère. C'est qu'il y a souvent bien de la colère et de la souffrance derrière ces tempêtes d'hilarité féroce. Si Waugh est désopilant, c'est parce qu'il est exaspéré par son époque et par son pays. Et Saki parce qu'il règle les comptes d'une enfance saccagée.

Page 34

CORRESPONDANCE DE FERDINANDO GALIANI ET LOUISE D'EPINAY
Tome II
Présentation de Georges Dulac. Texte établi et annoté par Daniel Maggetti, en collaboration avec Georges Dulac.
Ed. Desjonquères, 302 p., 140 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

La ronde des abbés

LA littérature française a ressemblé souvent à une ronde des abbés : les abbés de cour et de cœur, l'abbé de Gondi (futur cardinal de Retz), l'abbé Prévost, l'abbé de Bernis... On dirait qu'ils ont exercé tous les métiers, sauf la religion. Car ils occupaient leur existence avec la politique, l'intrigue, le libertinage et leurs travaux littéraires. L'abbé Galiani était italien, mais il écrivait très bien dans notre langue. C'était le plus français des Napolitains. Il éprouvait, en effet, une terrible nostalgie de Paris. Il avait passé dix ans sur les bords de la Seine, comme secrétaire d'ambassade, avant d'être malencontreusement rappelé dans son pays, un jour de juin 1769. *« Le jour le plus noir de ma vie »*, disait-il.

Depuis lors, il languissait après son *« bonheur perdu »* – non pas à la manière du siècle suivant, mais à la façon du dix-huitième. C'est dire qu'il y mettait de la légèreté ou de l'ironie. En dehors de Paris, le reste de l'Europe avait des airs de province, et Galiani se consolait avec son courrier : notamment les lettres qu'il adressait à Mme d'Epinay et, surtout, celles qu'il recevait de la charmante Louise. Elle donnait à Ferdinando des nouvelles de Paris et des « amis ». Elle avait le naturel et la vivacité qu'il fallait. Quelle école s'est formée avec les chères épistolières françaises ! Mme de Sévigné, Mme du Deffand, Mme d'Epinay, Mlle de Lespinasse, Mme de Staël...

La correspondance de Louise et de Ferdinando remplira cinq volumes. Le premier allait de juillet 1769 à décembre 1770 (1). Le second nous mène de janvier 1771 à février 1772. *« La politique vous a rendue muette,* écrivait Galiani, le 16 février 1771. *Que le Parlement fasse sa paix ou qu'il soit écrasé, que M. de Choiseul revienne ou qu'il reste à Chanteloup, faut-il pour cela que je ne sache pas ce que font les Helvétius ? Que font Mme Geoffrin, Mme Necker, Mlle Clairon, Mlle de Lespinasse, Grimm, Suard, l'abbé Raynal, Marmontel et toute l'honorable compagnie ? »* Ferdinando était avide d'apprendre tout ce qui se passait ou se tramait en son absence, et Louise répondait le plus souvent à sa curiosité. Car elle « potinait » avec beaucoup d'esprit. Il l'appelait *« ma belle dame »*. Elle l'appelait *« mon cher abbé »*. Elle lui parlait de *« l'indigestion »* du *« Philosophe »*. C'était ainsi qu'elle surnommait Diderot, mais elle ne précisait pas ce que l'auteur des *Bijoux indiscrets* avait mangé...

LORSQU'ELLE se plaignait de quelque chose, Galiani n'aimait pas la savoir ou l'imaginer morose. *« Vous me donnerez du chagrin toutes les fois que vous en aurez »*, lui disait-il. C'était résumer joliment leur amitié. Les jours où Mme d'Epinay se faisait du souci à cause des incartades de son fils, Galiani lui écrivait : *« Quelle diable de folie vous prit-il d'aller faire des enfants avec M. d'Epinay ! Ne saviez-vous pas que les enfants ressemblent à leur père ? Vous voyiez que M. d'Epinay était prodigue. Il fallait donc faire des enfants avec mon ambassadeur, le marquis de Castromonte. »* Car celui-ci était aussi avare que l'autre était dépensier...



Louise d'Epinay vue par Berenice Cleeve.

Avec sa manière de se moquer des choses, le *« cher abbé »* rendait l'existence moins pesante, et la *« belle dame »* l'en remerciait : *« Vous avez trouvé le secret de me faire rire sur mes chagrins. »* Les mélancolies passagères ou définitives n'empêchaient pas que l'on cultive et que l'on savoure *« les plaisirs de la conversation »*, comme le dit le préfacier, Georges Dulac. C'est tout le dix-huitième...

Dans sa première lettre de 1771, Mme d'Epinay dépeignait les désavantages de la condition féminine. Elle recommandait aux femmes de *« se livrer à l'étude »*, parce que *« c'est un moyen sûr de se suffire à soi-même et d'être libre et indépendante »*. Après avoir longuement disserté, elle interpellait très drôlement Galiani, pour s'excuser d'avoir été si prolixe : *« Eh bien, vous dormez ! Allons, réveillez-vous, voilà que j'ai fini mon bavardage. »* L'abbé ne s'était sûrement pas assoupi. Il répondit que *« le vrai mérite des femmes et de leur société* (consistait) *en ce qu'elles* (étaient) *toujours plus originales que les hommes »*. *« Elles sont moins factices, moins gâtées, moins éloignées de la nature, et par cela plus aimables »*, disait-il encore. Curieusement, il leur conseillait *« d'étudier tous les ridicules des hommes et jamais ceux des femmes »*...

L'ABBÉ s'intéressait à tous les sujets. Cela pouvait être la géologie, le commerce du blé, les vertus féminines ou l'origine des lois. Selon Galiani, *« les lois* (étaient) *une preuve de la vieillesse du monde »*, car il avait fallu des siècles de violence pour engendrer le droit. Mme d'Epinay s'efforçait de rivaliser avec les traits et la verve de son ami. *« Je veux être sublime aujourd'hui »*, annonçait-elle...

Galiani avait d'étonnantes prémonitions lorsqu'il évoquait l'avenir de l'Europe. Il pensait que l'Angleterre tromperait nécessairement ses voisins avec l'Amérique. Une semaine après, il parlait à Mme d'Epinay de son *« pressentiment de mourir »* très bientôt. Il se désolait en songeant que, si la mort le prenait, il ne pourrait même pas se féliciter d'avoir eu raison. Le *« cher abbé »* ne paraissait pas croire que l'on survivait dans un autre monde. Pour le consoler, la *« belle dame »* riait des inquiétudes qu'il avait exprimées. Elle payait sa dette en quelque sorte. *« Vous avez des vapeurs et voilà tout »*, disait-elle. Le 25 janvier 1772, la disparition d'Helvétius procura à Galiani l'occasion de méditer encore sur le trépas. *« La mort,* écrivit-il, *n'est autre chose que le regret des vivants. »* Il ajouta qu'il *« faisait de la métaphysique lorsqu'il était triste »*. Pour atténuer un peu la souffrance causée par *« le vide »*, il donnait ce conseil : *« Aimons-nous davantage nous qui restons. »*

En février 1772, pendant que l'on partageait (déjà) la Pologne, Mme d'Epinay envoyait des recettes à son ami. Non pas des recettes de cuisine, mais des recettes pour se soigner. *« Vous sauverez la vie,* lui avait-il dit, *à un abbé charmant qui est moi et à une femme unique, incomparable qui est vous. Car vous mourriez, n'est-ce pas, si je venais à mourir ? »* Cela résume le ton de cette correspondance. L'enjouement des amitiés, le refus de l'emphase et l'allusion (discrète) à la tragédie de l'existence... Le siècle était peuplé de gens apparemment frivoles, mais presque tout le monde apercevait les ombres de la fête. Et l'on faisait encore de l'esprit quand on était mangé par le crépuscule.

(1) Voir « Le Monde des livres » du 28 février 1992.

LA TROISIÈME SPHÈRE
d'Amos Oz. Traduit de l'hébreu par Sylvie Cohen.
Calmann-Lévy, 312 p., 140 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Pères juifs, je vous aime !

EPHRAIM, dit Fima, le personnage non héroïque du dernier roman d'Amos Oz, pourrait passer pour un raté. Plutôt, comme le dit l'auteur reprenant la formule de Nabokov à propos des personnages de Tchekhov, il est *« un homme bon qui ne peut rien faire de bon »*. Poète, il a publié, il y a longtemps, un recueil « prometteur » de ses œuvres ; historien, il a lâché très tôt l'Université pour mieux exercer son esprit de contradiction, et il gagne modestement sa vie comme réceptionniste dans une clinique gynécologique où l'on semble surtout s'occuper d'avortements ; natif d'Israël, il a des opinions tranchées sur les aberrations du pays et a longtemps pensé créer un nouveau parti politique. Est-ce parce qu'il a perdu sa mère à l'âge de dix ans, parce qu'il est encore couvé par son vieux père, que sa vie familiale a été un fiasco complet ? Et qu'après deux mariages, deux divorces, et de multiples et tristes contacts d'épidermes, il n'aime rien tant que de cauchemarder et se réfugier dans ses rêves ? *« A cinquante-quatre ans, il s'était transformé en célibataire maniaque, soliloquant pour tromper sa solitude. Il égarait constamment le couvercle du pot de confiture ; en taillant les poils de ses narines, il en oubliait systématiquement une ; quand il allait aux toilettes, il se mettait à ouvrir la braguette de son pantalon dans le couloir pour gagner du temps ; aux premières gouttes, il visait invariablement à côté (...). Fima tournait en dérision ses tics de célibataire vieillissant dans l'espoir de sortir de soi et de prendre assez de recul pour préserver ses illusions et sa dignité. »* L'impression constante de s'être fourvoyé et que sa vraie place était ailleurs. Un vieux jeune homme qui a pris de l'embonpoint, au cheveu rare, à la démarche traînante, toujours prêt à contredire.

C'EST trente ans de la vie, de la souffrance omniprésente, d'un homme ordinaire de Jérusalem que traite, en six journées, *la Troisième Sphère* sous forme d'une sorte de monologue à la troisième personne, qui pourrait être une confession (ou un matériau psychanalytique). Pour ceux qui connaissent l'œuvre d'Amos Oz, une des figures marquantes des lettres israéliennes, prix de la Paix de la Foire de Francfort 1992, dont une douzaine de titres (1) ont paru en France depuis vingt ans, ce roman-là apparaîtra comme un approfondissement, une recherche sur la situation de l'homme. Ecrivain engagé, membre du Mouvement « La Paix maintenant », Amos Oz, le sabra de Jérusalem qui a longtemps vécu au kibboutz, qui a milité activement pour un rapprochement entre les Israéliens et les Arabes, a toujours voulu rendre compte, dans ses romans comme dans ses enquêtes journalistiques – notamment *les Voix d'Israël* (Calmann-Lévy, 1983), – de la complexité de la société israélienne. Avec ses tensions, ses contradictions, ses malentendus, ses conflits de générations, ses questions sans réponse, ses compromis indispensables.

D'où parfois des explosions de colère extralittéraires de la part de certains, comme cette note du *Quotidien de Paris* (22-23 mai) dans laquelle, répondant à la critique élogieuse d'Alain Bosquet, Paul Giniewski expose le *« malaise et dégoût devant un tel étalage de masochisme et d'autodénigrement. Comment s'étonner que les médias, à travers le monde, traînent Israël dans la boue quand Amos Oz, qu'on qualifie volontiers d'un des plus grands écrivains israéliens contemporains, offre à la haine d'Israël de tels aliments ? On peut se demander, d'ailleurs, si la vogue d'Amos Oz ne tient pas à cette dénonciation des Israéliens qui résistent à la tentative arabe de « Shoah en keffieh », à ce travestissement de la situation arabo-palestinienne »*. On croirait lire là un des personnages de *la Troisième Sphère* qui règle ses comptes avec Ephraïm !



DANIEL MORDZINSKI

Amos Oz : ironique et lucide.

ET Dieu sait qu'il ne cesse de discuter, cet Ephraïm insatisfait qui veut toujours avoir raison, qui lit tous les journaux (de gauche), qui écoute sur son transistor, à longueur de journée, les informations (sauf quand il les rate parce qu'il est trop préoccupé), qui rédige fiévreusement des réponses à la presse (mais ne les poste pas), qui rugit tel un fauve blessé quand on veut faire croire que la gauche joue un double jeu (*« Qui parle d'aider les Arabes ? C'est nous qu'il s'agit d'aider ! C'est la droite, ces espèces de malades, qui veut faire avaler que nous voulons aider les Arabes ! »*). Qui ne cesse d'avaler des pilules contre ses brûlures d'estomac. Qui voit de près, dans sa clinique *« pour les maladies des femmes »*, l'injustice de la condition féminine, et l'inanité des actes amoureux quand il emballe les résidus dans des sacs en plastique avant de les jeter à la poubelle, les livrant ainsi en pâture aux chats errants affamés. Mais il n'est que réceptionniste et se borne à cela.

Surtout, Fima ne peut se contenir face à son père, le célèbre et prospère fabricant de cosmétiques, Baruch Nomberg, qui a fui les cosaques et les bolcheviks dans son enfance, qui ne parle que par fables, contes hassidiques, maximes et apologues (*« Tu connais la différence entre l'imbécile et celui qui n'a pas de chance, Ephraïm ? L'imbécile, c'est celui qui renverse du thé brûlant sur le pantalon du malchanceux. Ces deux-là sont éternels. Comme Caïn et Abel, Jacob et Esaü, Raskolnikov et Svidrigaïlov. Ou alors Rabin et Pérès. Ou encore Dieu et Nietzsche »*). Un père juif, qui a fait fonction de mère, et qui continue à se mêler de la vie privée de son quinquagénaire de fils, des peintures à refaire dans son appartement (par des ouvriers arabes), qui lui glisse toujours quelques billets dans la poche. Qui fait parti d'une multitude de comités pour soutenir les causes qu'il croit justes. Qui pense que le seul but des Arabes est de massacrer Israël : *« Aujourd'hui, c'et nous qui sommes les Cosaques,* dit Fima. *Et ce sont les Arabes qui sont les victimes des pogromes que nous menons contre eux, chaque jour que Dieu fait. – Quel mal y a-t-il à devenir des Cosaques, pour changer ? Où est-il écrit que les juifs et les goyim n'ont pas le droit d'intervertir un peu leurs rôles ? Une fois tous les mille ans environ ? Si tu pouvais devenir un peu cosaque au lieu de te cantonner à jouer les malchanceux,* répond Baruch. »

« PÈRES *juifs, je vous aime »*, pourrait dire Fima après le sixième jour, le shabbat, qui voit la mort de Baruch et l'accession de son fils à ce qu'il nomme la « troisième sphère », une nouvelle clairvoyance, au-delà de la veille et du sommeil. Lui, Fima, qui a été effrayé toute sa vie à l'idée de jouer le rôle de père et qui a refusé toute procréation : *« Je vais. Je viens. J'écris. Je rature. Je remplis des paperasses au bureau. Je m'habille. Je me déshabille. Je téléphone. J'enquiquine le monde. Je me demande comment on peut encore me supporter. »* Continuera-t-il à se réveiller à l'aube pour noter ses rêves, pour se souvenir, pour savourer ce que distille pendant le sommeil son esprit en liberté, comme si c'était là le sens de sa vie ? Dans cette peinture de l'intelligentsia, pleine de drôlerie et de sarcasme, Amos Oz compatit, en prenant ses distances, avec un sourire en coin, pour la souffrance quotidienne, la mieux partagée, d'êtres malheureux qui se cherchent, qui se débattent, qui semblent se liquéfier, qui voudraient jouer leur rôle contre les crimes de l'histoire en train de se faire. Etre bons. Et qui retombent dans le sommeil. Et dans leurs rêves. Une autre sphère. Un tableau d'une certaine société israélienne qu'Amos Oz connaît bien et dont il déplore, avec talent, dans ce beau livre, la mortelle immobilité.

(1) Chez Calmann-Lévy : *Ailleurs peut-être* (1971), *Mon Michaël* (1973), *Jusqu'à la mort* (1974), *Toucher l'eau, toucher le vent* (1976), *la Colline du mauvais conseil* (1978), *les Voix d'Israël* (1983), *Un juste repos* (1986), *la Boîte noire* (Prix Fémina étranger 1988), *Connaître une femme* (1991). Chez Stock : *Mon vélo et autres aventures* (1986), *les Terres du chacal* (1987).

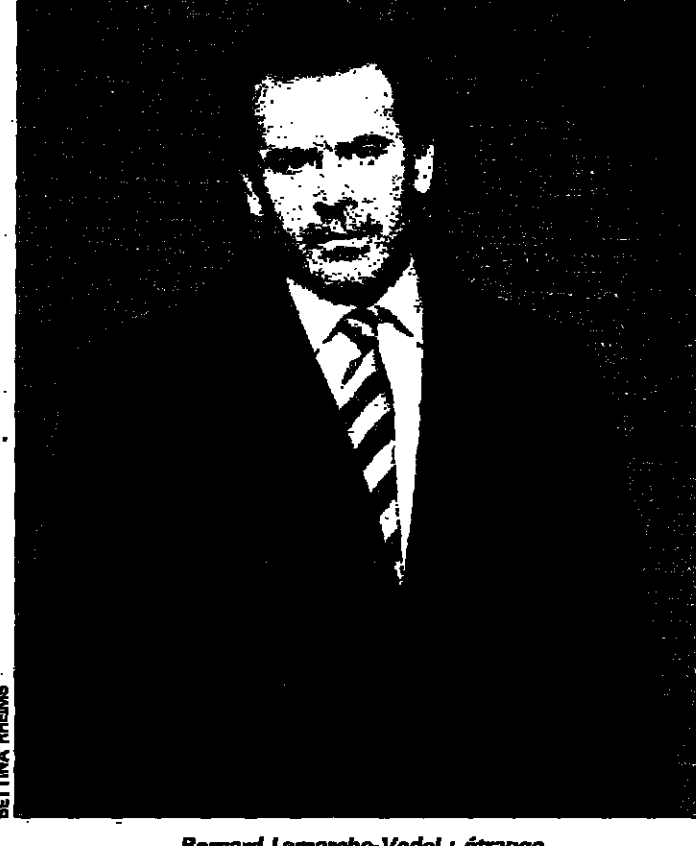
Un écrivain d'ailleurs

« Redonner au monde sa valeur d'énigme », c'est le rôle qu'assigne Bernard Lamarche-Vadel à la littérature

VÉTÉRINAIRES
de Bernard Lamarche-Vadel. Gallimard, coll. « L'infini », 152 p., 75 F.

De la contemplation simple d'un feuillage au ricanement flegmatique devant l'imposant protocole institutionnel de l'Union des vétérinaires, il y a le monde de Bernard Lamarche-Vadel. Un monde qui n'est peut-être, qui sait, qu'un constat du monde tel qu'il est. Un monde où les « vétérinaires » sont au pluriel, comme si, tel M. Jourdain, nous « faisions » tous vétérinaires sans le savoir, en exerçant cette incroyable puissance de vie et de mort.

Regardez l'immeuble archicossu de l'Union des vétérinaires, et demandez-vous à qui profite le crime : pour le vétérinaire (n'y voir qu'un symbole !), la mort est un filon qui rapporte. Le vétérinaire a toujours comme solution à son ignorance, à son impatience, à son impuissance, une bonne dose de strychnine entre les vertèbres. Il *« pique »* avec, pour lui, ce droit privé, presque institutionnalisé, quotidien et banal, de décider la mort. Un habitué du sacrifice.


BETTINA RHEIMS
Bernard Lamarche-Vadel : étrange.

Bernard Lamarche-Vadel, lui, est un homme du regard. Marchand de tableaux, auteur de poèmes, de nouvelles, mais surtout d'essais critiques sur la peinture, il écrit son premier roman, *Vétérinaires*, à quarante-quatre ans. *« Je suis venu au roman*, explique-t-il, *par goût pour l'architecture. Je voulais construire avec ce que j'observe, aller à la rencontre de quelque chose qui me dépasse et qui représente une énigme d'abord pour moi. »*

« Je serai vétérinaire »

L'écrivain regarde, contemple, rebâtit chaque sensation, décrit chaque touche du tableau qu'il a construit avec le scrupule presque maniaque d'un chirurgien, dans la lignée de ces écrivains-médecins, de Rabelais à Céline : les berges de la Marne, les feuilles des arbres en automne, les embarcadères, l'hôpital, la cimenterie, l'étrange ami menuisier et peintre, les doctoresses africaines, les chiennes Fifi et Lulu et leurs *« arrière-trains souffrants »*, les lèvres de la femme, les chiens, les chevaux, les vétérinaires, la strychnine qui se dissémine, la dernière convulsion des corps, la bave pleine de sang, et encore les chiens, et encore les vétérinaires, et l'Union des vétérinaires, et le vénérable CCDCCACRR (Cinquième congrès des dentistes catholiques célibataires amateurs de chiens de race régionalisés), spectacle comique d'un *« gigantesque bouquet de truffes écloses au sommet des chiens »* ...

Autant d'archétypes, autant de signes, autant de pistes lancés comme des énigmes, autant d'aiguilles fichées sur le dos de l'humanité, avec une violence que seul le sourire parvient à dissimuler. Au centre, il y a Paul Maurs, aspirant vétérinaire malgré lui, et son frère aîné, vétérinaire accompli sans l'avoir autrement décidé, tous deux pris en flagrant délit de passivité dans le courant de leur destin naturel, obéissant à une nécessité venue d'on ne sait où : *« Je serai vétérinaire était l'exergue de ma vie. »* Les personnages n'existent que dans le regard des autres, et par l'intermédiaire des chiens, les chiens que l'on soigne et que l'on tue, et qui créent les liens. Et si seule la mort faisait les liens entre les hommes ? Et si trop de liens menaient à la mort ?, semble dire Lamarche-Vadel.

Tout commence par la solitude et la contemplation sereine de la nature. Tout finit dans le cauchemar de la communauté, ridiculement figée dans la bouffonnerie criarde et lyrique de l'Union des vétérinaires et de son immeuble cossu, dans sa bêtise, ses honneurs dérisoires et ses consécrations fatales. Oui, *« le monde est plein de mâchoires »*, on n'échappe pas au processus irréversible de la défaillance et de la mort. Paul Maurs, étudiant langoureux à l'Ecole de Maisons-Alfort, court après le modèle de son frère, président de l'Union, et finit dans la consécration ultime, à la tête du CCDCCACRR... mais le visage ravagé par le coup de sabot d'un cheval, en fauteuil d'infirme et devant son portrait « en chien », selon la coutume qui frappe là-bas ceux qui sont parvenus au pouvoir absolu.

La violence, dans *Vétérinaires*, est d'autant plus dense qu'elle s'enfouit sous un sourire. Les phrases, déroutantes, hybrides, habitées sans hasard, frappent par nécessité, comme si elles étaient elles-mêmes le regard qui juge. En vrai écrivain, Bernard Lamarche-Vadel aborde les énigmes essentielles, le sentiment de l'humain, la contemplation aimable d'un monde précipité dans le tragique, et la fatalité quotidienne de cette reconnaissance.

« Pacte diabolique »

Sous le sourire ou la jubilation cruelle à désigner le ridicule et à nous faire partager le même rire glacé, il y a du Pascal chez Lamarche-Vadel, mais aussi une sorte d'aspiration antilibertine qui l'apparente aux grands Slaves. Cet écrivain, profondément étrange (étranger ?), a l'air de venir d'ailleurs. Rien d'étonnant à ce qu'il s'inscrive en faux contre la littérature occidentale d'aujourd'hui, contre *« son caractère élucidatoire, son pacte diabolique et antilittéraire avec les sciences humaines. La littérature doit redonner au monde sa valeur d'énigme, au lieu de chercher à expliquer. Tout le monde explique. La société, du professeur au voyageur de commerce, est dans l'explication. Reconnaître le mystère, c'est là la position vraie, sincère et juste, c'est le rôle de l'artiste »*.

Marion Van Renterghem

L'homme-prison

DES CHOSES IDIOTES ET DOUCES
de Frédéric Boyer. POL, 218 p., 105 F.

Qu'est-ce sortir de prison ? Un moment d'euphorie ou d'angoisse ? C'est à cette question que répond le livre de Frédéric Boyer, qui avait déjà décrit l'expérience de l'enfermement dans *En prison* (1), son précédent roman. Cody a peur, en apprenant sa libération imminente. Prostré dans sa cellule, il voudrait retarder le plus possible cette échéance, tant la détention a abîmé ses ressorts nerveux, corrompu sa volonté et tué en lui l'orgueil élémentaire de la vie : il n'a plus le courage du monde. Fidèle à sa méthode extrêmement rigoureuse qui exclut le moindre folklore carcéral, s'interdit toute théâtralisation noire et crée un espace abstrait plus apte à cerner l'isolement mental de son personnage, Frédéric Boyer se livre à une étude, aride et superbe, du découragement anticipé d'un détenu qui veut *« rester dans l'oubli »*.

« Comment ferai-je pour vivre sans les murs ? », dit Cody à l'éducateur Tom qui – dans la période transitoire où il est transféré dans un quartier de semi-liberté avant d'accomplir son stage de réinsertion – l'aide à *« s'essayer au monde »*, à retrouver l'accès au *« présent simple et spontané »*, à s'accommoder à nouveau aux magasins, aux rues, aux crépuscules bondés d'hommes et de femmes dont il n'ose pas effleurer la main. Mais au cours de ces missions d'acclimatation dont il a la responsabilité, Tom ne parvient pas à provoquer le corps engourdi de Cody, à briser sa résistance effarouchée, à lui faire goûter *« l'inconscience d'être libre »*. Il se laisse peu à peu – et c'est le deuxième versant du livre insidieusement pathétique – contaminer par l'effondrement silencieux de son compagnon, devient la proie d'une tristesse écrasante à force de traîner *« cet enfant de fonte »* qui ne sait dans quel coin du monde poser sa peur et sa fatigue.

Mais cette perméabilité de Tom, qui tente, en vain, de se prémunir contre sa propre compassion en se persuadant qu'elle s'exerce toujours *« aux limites du dégoût »*, est en fait un désir d'identification : l'éducateur, emporté par cet élan de *« solidarité absolue »* évoqué par Frédéric Boyer dans l'essai qu'il consacre parallèlement à Dostoïevski (2), veut, au moins une fois, saisir intimement, vivre ce qu'est et restera un détenu. Le romancier rend fascinante cette transformation en décrivant scrupuleusement tous les gestes effrités de Tom, en suivant les étapes de sa dérive et de son *« envie de sombrer »* lorsqu'il finit par accepter d'héberger Cody. Le roman s'achève sur le récit de cette chute en duo – dont le style neutre de constat glacé accentue l'inéluctabilité – de Tom et de Cody qui recréent dans l'appartement les conditions carcérales, très loin des *« choses idiotes et douces »* de l'existence qu'ils n'ont même plus envie de rejoindre.

Jean-Noël Pancrazi

(1) POL, 1992

(2) *Comprendre et compatir, lectures de Dostoïevski*, POL, 173 p., 115 F.

L'académicien, l'éditeur et le truand

Organisant la rencontre de la pègre et de l'intelligentsia Jean Dutourd s'encanaille à l'imparfait du subjonctif

L'ASSASSIN
de Jean Dutourd. Flammarion, 309 p., 120 F.

Dans son précédent roman, *Portraits de femmes*, Jean Dutourd s'ébrouait parmi ses pairs : on y voyait un médiocre écrivain entrer à l'Académie grâce à la toute-puissance des femmes. Aujourd'hui, il nous entraîne dans le monde des truands, qu'il met en rapport avec celui de l'édition parisienne.

La rencontre entre la pègre et l'intelligentsia lui paraît typique de notre époque, où les criminels sont devenus *« des vedettes aussi célèbres que les acteurs et les chanteurs »*. La *« sensiblerie révolutionnaire »* voit en eux des insurgés contre une société injuste dont ils seraient victimes. La presse et l'édition, au nom du *« préjugé démocratique »*, s'empressent de leur donner la parole, jouant en fait sur le goût enfantin du public pour les *« marginaux »*. Les bandits y contractent des ambitions littéraires. Leurs confessions se multiplient, où parfois éclatent un génie poétique (Jean Genêt) ou un légendaire succès de librairie (*Papillon*).

Tel est le constat dressé par Jean Dutourd, sous lequel perce son habituel acte d'accusation contre les intellectuels de gauche. Pour démontrer leur jobardise, il imagine des personnages qu'il estime représentatifs, les pousse à la caricature et les lance dans une histoire qu'il s'ingénie à rendre plausible en empruntant des éléments à nos annales du crime et à nos faits divers. Nous ne sommes pas loin du roman à thèse, mais la satire procède-t-elle autrement ?

Jeu d'opposition

Au centre, un gangster de haut vol, *« l'ennemi public numéro un »*, recherché par toutes les polices. Non, il ne s'appelle pas Mesrine, mais Rosine, par tendre inflexion. Il a au moins dix ou douze cadavres à son actif. Face à ce bandit flamboyant, la victime. Ce sera l'éditeur. Il est cupide, avare et lâche. Pour faire un coup, il se met en tête de publier les Mémoires de Rosine, mais il a vexé le truand en lui proposant un nègre.

Les pourparlers sont à reprendre. Ils font surgir deux autres marginaux qui augmentent beaucoup la charge comique du livre. L'un est un « réfugié artistique » venu de l'Est. Il connaît celui qui pourra toucher Rosine. C'est un philosophe, ancien compagnon de route des rebelles algériens. Grâce à lui, les Mémoires du bandit, pourvus d'un contrat mirobolant, arrivent aux éditions Marcoussis, mais pas seuls. Le « réfugié artistique » a su, lui aussi, extorquer un contrat plus modeste pour le livre qu'il écrit, dont on n'attend rien de bon. C'est alors que sur un malentendu, ressort dramatique par excellence, l'action proprement dite s'enclenche. Mais nous sommes aux deux tiers du roman...

L'histoire, si bien ficelée soit-elle, ne constitue pas l'intérêt principal du livre. Il est dans le jeu d'oppositions et de contrastes que l'auteur s'amuse à monter : entre les personnages, entre les milieux, entre la cruauté des événements et la bonne humeur qui préside au récit, entre le récit lui-même, filé au passé simple, et les péripéties qui s'y succèdent, enfin, et surtout, entre le genre, le sujet du roman et sa forme. On s'attend à une série noire. C'est un roman balzacien qu'on trouve, où domine l'analyse psychologique.

Les acteurs sont saisis dans leur façon de s'habiller, de parler, mais Jean Dutourd se promène surtout dans leurs cervelles, traduisant en discours indirect leurs rêves, leurs calculs, craintes, supputations. Il leur prête ainsi sa langue élégante, précise, classique. Premier contraste. Puis il insère dans cet écrin choisi des mots, des expressions qui appartiennent en propre au vocabulaire de ses personnages : bribes de langue verte, jargon philosophique mêlé de grossièretés, sabir enrichi de proverbes moldo-valaques. Ces perles détonnent si fort qu'elles ont un effet comique irrésistible.

Plus qu'une aventure, plus qu'une critique sociale, *l'Assassin* est un brillant exercice de style. Quand Jean Dutourd s'encanaille, c'est à l'imparfait du subjonctif.

Jacqueline Piatier

Exercices d'admiration

« AUTOUR D'EUX LA VIE SACRÉE DANS SA FRAÎCHEUR ÉMOUVANTE... »
de Jean-Paul Michel. Ed. William Blake & Co. (BP 4, 33037 Bordeaux Cedex), 110 p., 88 F.

« Admirations et circonstances » : le sous-titre du livre de Jean-Paul Michel, lui-même animateur, depuis 1976, de la maison bordelaise dans laquelle son ouvrage paraît, est explicite. Les courts essais rassemblés dans ce volume ressortissent à un genre critique dont l'auteur contribue à restaurer la noblesse : « l'exercice d'admiration ». Quant au second mot, *« circonstances »*, il est l'affirmation tranquille, presque détachée, d'une obéissance aux lois non écrites de l'affinité libre, de la sympathie, de la rencontre et de l'amour.

Pour Jean-Paul Michel, les noms (Hervé Guibert, Michel Foucault, Jude Stéfan, Denis Roche, Louis-René des Forêts, Pierre Bergounioux, ou encore Hölderlin, La Boétie, Jean-Marie Pontévia...) sont des signes ; les signes de cet univers, entre esthétique et morale, où la beauté est un stade de l'éthique, où ce qui est juste et nécessaire se déploie dans une forme belle, dans un objet – livre ou photographie – *« que le bavardage n'a pas dégradé »*. Mais cette obéissance et cette sympathie, cette morale, ne sont pas une manière d'attacher l'émotion aux règles communes, de la faire circuler dans des veines mortes : *« Un commencement, dans l'art, est toujours un refus marqué. »*

« Il faut s'élever à ce point où rien n'a voulu être gardé, sauvé, sinon comme lumière, éblouissement, vertige, dans la bienfaisante prodigalité des « souvenirs » inventés de toutes pièces. Comme s'il fallait « chercher l'enfance devant soi », écrit Jean-Paul Michel à propos du photographe Bernard Faucon. Lumière d'enfance, tremblement de ce point d'origine que l'art postule au devant de soi, *« ultime présence visible »* de l'ami mort, des mots ou des images qu'il laisse à aimer... Cherchant à admirer, aimant aimer, Jean-Paul Michel rencontre naturellement les figures de cet *« éblouissement »*. L'exercice critique se fait, sous sa plume, comme sans doute il devrait toujours, parole amoureuse. Regrettons simplement cette coquetterie qui consiste à user d'initiales pour désigner des personnes citées ; l'amitié ne devrait être ni un jeu de piste ni l'annuaire secret de quelque société d'initiés.

Patrick Kéchichian

★ Toujours chez William Blake & Co., Jean-Paul Michelena (nom de plume poétique de J.-P. Michel) a récemment publié un livre de poèmes, *Dans la gloire d'être, Ici, tenu, par le mal, droit...*, calligraphié (superbement) par Lalou (66 p., 150 F).

La mort de Tahar Djaout

Tuez-les tous !

L'écrivain algérien Tahar Djaout est mort mercredi 2 juin, à Alger, à l'âge de trente-neuf ans. Il avait été victime d'un attentat, attribué à des intégristes musulmans, le 26 mai (*le Monde* du 28 mai). Atteint à *la tête de deux balles tirées à* bout portant, il était depuis dans un coma profond.

par Rachid Mimouni

Tuez-les tous et qu'Allah n'en *reconnaisse aucun !* Telle semble être la devise des intégristes algériens. L'écrivain Tahar Djaout, âgé de trente-neuf ans, vient d'être victime de cette furie meurtrière.

Pourquoi s'est-on attaqué à lui ? Il s'est toujours tenu à l'écart du champ politique et n'a jamais occupé de poste dans l'appareil d'Etat. *Le rédacteur en chef de* l'hebdomadaire *Ruptures*, créé en janvier dernier à l'initiative d'un trio d'amis, s'est plutôt distingué par des articles mesurés, tout en nuances, le plus souvent consacrés à la culture. Quel insensé a *décidé de s'en prendre à lui ?*

Nous le plaisantions souvent *pour ses moustaches en crocs et* son accent suisse. La finesse de son talent fut reconnue dès son premier roman, *les Chercheurs d'os*, paru au Seuil. L'auteur considérait *les Vigiles*, qui reçut le prix Méditerranée en 1992, comme *« une farce sur le créateur face aux gardiens du Temple »*. Cette dédicace qui orne le livre qu'il m'a offert a maintenant pour moi un goût macabre. Pouvait-il imaginer qu'il allait tomber sous les balles de ces mêmes cerbères qui se considèrent comme les vicaires d'Allah ? Le Prophète dont ils se réclament n'a jamais consenti à la mort d'un innocent. Le Coran précise :

« Celui qui a tué un homme

qui lui-même n'a pas tué,

ou qui n'a pas commis de violence sur la terre,

est considéré comme s'il avait tué tous les hommes. »

Ce désir sanguinaire n'épargnera donc personne ?

En fait, il ne s'agit plus aujourd'hui, pour les militants de l'ex-Front islamique du salut, de revendication politique. Ils semblent animés *par la volonté de tout ravager*, du sabotage des installations techniques aux bombes déposées dans les lieux publics. L'empire musulman a connu, dans son histoire, *de tels mouvements*, porteurs d'une violence exacerbée. Le plus sinistre fut l'ordre des Assassins, dont les affidés extatiques allaient, sous l'effet du haschisch, assassiner tous les nouveau-nés.

Les terroristes algériens commencèrent par s'attaquer aux policiers et aux gendarmes isolés afin *de s'emparer de leurs armes. Ils se* tournèrent vers les responsables des administrations. Les intellectuels constituent désormais leur cible privilégiée. Ils sont d'autant plus faciles à atteindre qu'ils habitent dans des quartiers populaires, *fiefs intégristes, et ne bénéficient* d'aucune protection. En sollicitant un soutien qui lui fut accordé sans réticences, le pouvoir en a fait la proie rêvée de ces nouveaux Assassins. La politique ambiguë du Haut-Comité d'Etat, qui oscille *entre la fermeté et les concessions*, accroît leur malaise. Ils ne savent plus pourquoi ils vont mourir. Les intégristes leur promettent une balle dans la tête, et le chef du gouvernement les traite de *« laïco-assimilationnistes »*, ce qui est une autre forme d'incitation au meurtre. La presse indépendante, qui constitue leur seul espace d'expression, ne cesse de subir les *foudres du pouvoir, d'interdictions* en suspensions. Alors qu'un jour*naliste a la chance d'échapper à un* attentat, un autre est *« interdit d'écriture »*, forme inédite de sanction.

Tahar Djaout est un homme modeste. L'annonce de son assassinat dans les médias publics a été encore plus modeste.

La guerre civile du Liban a provoqué l'exode de son intelligentsia. Le terrorisme risque d'avoir le même effet en Algérie.

□ **« Consternation » au Seuil.** – Le président-directeur général des Editions du Seuil, Claude Cherki déclare avoir appris *« avec consternation »* l'attentat dirigé contre Tahar Djaout. *« Il est était auteur et notre ami »*, écrit-il, en rappelant que son dernier roman, *les Vigiles*, *« abordait de front les problèmes de l'Algérie d'aujourd'hui et affirmait sa tolérance et ses convictions de démocrate ». « Nous assurons*, ajoute-t-il, *sa famille et ses collaborateurs de l'hebdomadaire* Rupture, *de notre soutien très déterminé et de notre amitié. »*

Tendances italiennes

Le sixième Salon du livre de Turin a confirmé la bonne tenue, malgré la récession, de l'édition transalpine

En dépit de la grave crise qui secoue le pays, le monde du livre italien s'est retrouvé au grand complet à l'occasion de la sixième édition du Salon du livre de Turin, du 20 au 25 mai. Malgré un budget en baisse, plus de huit cents éditeurs participants ont voulu réaffirmer ainsi leur volonté de réagir à la morosité ambiante et leur désir de retrouver le public, lequel – avec cent trente mille entrées en six jours – a répondu à l'appel et envahi l'immense espace du Lingotto, l'ex-usine Fiat transformée depuis deux ans en énorme centre d'expositions.

Comme les années précédentes, le Salon turinois – moitié grande kermesse culturelle, moitié foire commerciale, – avec son programme chargé de colloques, débats et signatures auxquelles ont participé de nombreux écrivains (même si certains éditeurs avaient renoncé à inviter leurs auteurs), a permis de dresser le bilan de la conjoncture actuelle de l'édition italienne, de ses faiblesses et de ses tendances les plus marquées. Un bilan qui finalement a été moins lourd que prévu. Bien sûr, la récession économique qui frappe la Péninsule n'a pas épargné l'édition qui, en 1992, avec un chiffre d'affaires de 3 563 milliards de lires (13,1 milliards de francs, toutes ventes confondues), a connu une croissance très faible de seulement 1 % (mais en recul de 4 % si l'on tient compte de l'inflation). Pourtant, mis à part quelques secteurs particulièrement sinistrés, comme celui de l'édition scolaire, les éditeurs ont su tirer leur épingle du jeu.

Cependant, l'offre considérable de livres traitant des maux italiens, des scandales politico-financiers, du système des pots-de-vin et, bien évidemment, de la Mafia, est bien un reflet du marasme économique et moral qui secoue le pays. Depuis quelque temps – et le Salon l'a confirmé, – les éditeurs sont de plus en plus nombreux à consacrer plusieurs titres – des « livres-minute » aussi bien que des essais très sérieux – à ces thèmes. Parmi ceux-ci, celui de la Mafia est incontestablement le plus suivi par le public italien, comme l'indique le grand succès du livre d'entretiens de Marcelle Padovani avec le juge Falcone, *Cose di Cosa Nostra*, qui a dépassé les cinq cent mille exemplaires vendus. Afin de réfléchir autour de cet important phénomène éditorial, le Salon du livre, en collaboration avec la revue milanaise *la Rivisteria*, avait organisé plusieurs initiatives, dont une exposition intitulée « Lire la Mafia » et un très utile livre-bibliographie, *Per conoscere la Mafia*, riche de huit cents titres, qui présente tout ce qui a été édité sur le sujet.

Si beaucoup d'Italiens s'intéressent aux drames de leur pays, beaucoup d'autres en revanche souhaitent oublier les préoccupations quotidiennes, entraînant ainsi le succès remarquable des livres humoristiques de toute sorte, dont la dernière trouvaille est le livre-compilation à base de petites histoires drôles ou démentes, de phrases ridicules ou d'énormités. Cette production semble répondre à une demande croissante de lecture brève et facile, qui n'est qu'un autre aspect de la culture éphémère, jetable et complètement désacralisée qui, dans un domaine plus sérieux, a produit des livres à 1 000 lires (« Le monde des livres » du 22 janvier). Une production qui, à Turin, était bien représentée.

Parmi les autres faits marquants du Salon turinois, il faut mentionner le grand colloque sur la littérature de la Méditerranée, avec la participation de Tahar Ben Jelloun et Dominique Fernandez, et un débat organisé par les associations des éditeurs et des libraires italiens, qui ont présenté un projet de loi pour introduire en Italie le prix unique du livre, sur le modèle français de la loi Lang. Enfin, le prix Grinzane-Cavour a été attribué à Alba, dans les environs de Turin. Ont notamment été récompensés Czeslaw Milosz, Jean d'Ormesson, Raffaele Nigro et l'Indienne Anita Desai.

Fabio Gambaro

★ **Pour la première fois en Italie, une revue littéraire, *Poesia*, publiée par Crocetti à Milan, exclusivement consacrée à la poésie et vendue dans les kiosques, fait l'objet d'une campagne publicitaire sur les principales chaînes de télévision. Pour l'occasion, le tirage est porté de vingt mille à trente mille exemplaires.**

EN POCHE

Le miracle Singer

Le Petit Monde de la rue Krochmalna, d'Isaac Bashevis Singer, ouvre une porte sur un monde disparu. Celui de la Varsovie juive du début de ce siècle, tout en ruelles étroites et en cours animées, peuplée d'aubergistes loquaces, de rabbins vertueux, de *truands à la petite semaine et de jeunes filles à marier. Le lecteur* s'y engage sur les pas de Max Barabander, un ancien escroc qui *revient sur les lieux de sa jeunesse après avoir fait fortune en* Argentine. Curieux pèlerinage d'un personnage en quête de sa *virilité perdue et, au-delà, d'un sens à son existence d'homme* riche, hanté par des bribes de spiritualité héritées de l'enfance. *De la jolie Tsirele, fille du rabbin, à l'entremetteuse Reyzl Kork, en* passant par Theresa, le médium, et Basha, la petite bonne, son *parcours est jalonné de femmes dont les charmes se superpo*sent mais dont aucune ne parvient à l'empêcher de se perdre.

Curieux livre aussi qui, l'air de rien, suscite l'enchantement, le sourire et la mélancolie. L'auteur, prix Nobel de littérature en 1978, *n'y déploie pas de grands moyens ni d'envolées particu*lières, ses effets tiennent à la grâce ténue d'évocations apparem*ment simples : la musique de la langue yiddish, des parfums, des* états d'âme, les saveurs de mets traditionnels, les démêlés mi-lu*cides, mi-naïfs de Max Barabander avec ce qui lui reste de* conscience et sa peur de la mort. Par miracle, la double traduc*tion – du yiddish à l'anglais, puis de l'anglais au français – n'a* pas ôté à l'ouvrage sa couleur et sa séduction.

Raphaëlle Rérolle

► **Le Petit Monde de la rue Krochmalna**, *d'Isaac Bashevis Singer, traduit de l'anglais par Marie-Pierre Boy, « Folio » Gallimard, 266 p.*

• *Requiem pour une nonne*, de William Faulkner, traduit par Maurice-Edgar Coindreau, paraît en « Folio » (n° 2480). Situé à mi-chemin entre deux genres littéraires, la pièce de théâtre et le roman, l'ouvrage de Faulkner est enrichi d'un avant-propos d'Albert Camus qui l'avait porté *à la scène. Dans la même* collection, Peter Handke évoque un étrange voyage dans *l'Absence*, traduit de l'allemand par Georges-Arthur Goldschmidt (n° 2482). « Folio » propose également *Mouflets*, un ouvrage à la fois tendre et grave de Susan Minot, traduit de l'anglais par Alain Delahaye (n° 2485), et *la Voyeuse interdite*, de Nina Bouraoui (n° 2479), dans lequel une adolescente musulmane, hantée par le désir charnel, trompe son ennui en scrutant les mouvements de la rue à Alger, à travers la fenêtre de sa chambre. Sous l'emprise d'une autorité parentale forte, la jeune fille glisse lentement d'une *adolescence qu'elle qualifie de « vide »* à sa vie de femme. Toujours en « Folio », *Une petite robe de fête*, de Christian Bobin (n° 2466). Ce petit livre séduisant comporte, en avant-propos, une réflexion sur l'acte de lecture, dans laquelle l'auteur du *Très-Bas* écrit que *« dans la lecture, on quitte sa vie, on l'échange contre l'esprit du songe, la flamme du vent »*.

• La collection « L'imaginaire » de Gallimard édite le journal de Jacques Audiberti, *Dimanche m'attend* (n° 295). Un carnet que l'auteur, plus connu pour ses pièces de théâtre, rédigea de la fin 1963 à la veille de sa mort, en 1965.

• La collection « Domaine étranger » de 10/18 présente *l'Extermination des tyrans*, de Vladimir Nabokov, treize courtes nouvelles, traduites de l'anglais (Etats-Unis) par Gérard-Henri Durand (n° 2371). Provocateur et drôle, *le Bouddha de banlieue*, de Hanif Kureishi, est édité dans la même collection (n° 2365). Traduit de l'anglais par Michel Courtois-Fourcy, l'ouvrage raconte les péripéties d'un fils d'immigré pakistanais à Londres. Les « Grands détectives » de 10/18 proposent deux enquêtes de l'écrivain James Melville, menées par le commissaire japonais Otani. Ces romans, traduits de l'anglais par Gilles Berton, sont intitulés *le Neuvième Netsuke* (n° 2369) et *Mortelle cérémonie* (n° 2370).

• La « Bibliothèque étrangère » de Rivages Poche publie *la Chute du British Museum*, un *roman satirique* et piquant de David Lodge, traduit de l'anglais par Laurent Dufour (n° 93). *Les Infortunes d'Alice*, de Barbara Comyss, traduit par Suzanne Mayoux, paraît dans la même collection. Enfin, Rivages remet à l'honneur le célèbre roman d'Emily Brontë, *les Hauts de Hurlevent*, traduit par Frédérick Delebecque (n° 95).

• Dans *Vieux New-York*, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Claire Malroux (n° 614) et publié chez GF-Flammarion, Edith Wharton brosse le tableau de la société aristocratique new-yorkaise dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. Les éditions GF-Flammarion proposent aussi *Rémi des Rauches*, de Maurice Genevoix, enrichi d'une introduction de Francine Danin (n° 745).

• Avec *Vineland*, de Thomas Pynchon, publié en « Points » Seuil et traduit de l'anglais par Michel Doury, c'est toute l'histoire de la gauche américaine qui est évoquée avec nostalgie (n° R598). Chez le même éditeur, Italo Calvino entreprend de *« ramasser les filets des souvenirs et de voir ce qu'ils contiennent »* dans *la Route de San Giovanni* (n° R591). De ce travail, laissé inachevé par l'auteur, seuls cinq textes ont été retrouvés après sa mort. Sous le couvert de ses expériences autobiographiques et dans un style qui lui est très personnel, l'auteur s'interroge sur les mécanismes de la mémoire et du langage.

BANDES DESSINÉES

Destins ambigus

PLACE DES HOMMES
de Jean-Pierre Autheman.
Ed. Jacques Glénat,
200 p., 110 F.

LE LIÈVRE DE MARS
de Cothias et Parras.
Ed. Jacques Glénat,
48 p., 65 F.

LA FILLE AUX IBIS ROUGES
de Lax et Giroud. Ed. Dupuis,
coll. « Aire libre »,
80 p., 74 F.

IRONWOLF
Les feux de la révolution
de Chaykin, Moore,
Mignola et Russel.
Ed. Zenda, 96 p., 99 F.

TONNERRE À L'OUEST
de Jean-Michel Charlier
et Jean Giraud.
Ed. Dargaud, 48 p., 53 F.

ON ne fait pas de bonnes bandes dessinées avec de bons sentiments. Fort de ce principe, Jean-Pierre Autheman, dont l'album *le Filet de Saint-Pierre* figurait parmi les meilleures BD sélectionnées l'an dernier par le Festival d'Angoulême (*le Monde* du 24 juillet 1992), décrit, dans son dernier livre intitulé *Place des hommes*, les méandres du destin d'un ancien torero de retour au pays nîmois, José Montès. Mi-voyou, mi-dandy, ce « tromendiste » eut son heure de gloire avant de tomber dans les *bras d'une richissime héritière* latino-américaine, puis d'échouer dans les geôles colombiennes, pour un trafic de drogue qu'il n'a pas commis. Son retour ne se fait pas en fanfare : le vieil hôtel dont il est l'héritier, le Liliador, situé place des Hommes (*endroit où les* journaliers se regroupaient en attendant l'embauche), est convoité par des notaires véreux. Et dans les venelles de Nîmes, la jalousie et la hargne d'anciens camarades d'école guettent le *torero finissant. Montès n'est pas* un ange, il a le coup de poing facile et le gosier en pente. Il n'y a guère que Patouille, son pote le gitan, et Rita, une ancienne entraîneuse devenue demi-mondaine et escroc par la même occasion, qui parviennent à l'apprivoiser. Mais tout se termine par une balle dans la peau. *Les aficionados de la feria* apprécieront l'ambiance du vieux Nîmes et des souvenirs de gloire fanée que rend à merveille ce « roman en bande dessinée », tandis que les contempteurs de la tauromachie plongeront avec une triste volupté dans un scénario en noir et blanc *aux personnages richement ambigus.*

C'est également l'histoire d'un retour au pays, en l'occurrence la terre, *que racontent* Patrick Cothias et Antonio Parras. Leur héros, David Rutherford, s'est égaré, sans trop savoir comment, sur la planète Mars. Mais depuis qu'il est revenu sur notre bon vieux plancher des vaches, il a les services secrets aux trousses, qui lui imputent des crimes dont il est innocent et en font l'ennemi public numéro 1. Le héros de ce *Lièvre de Mars* ne s'embarrasse pas, lui non plus, de bons sentiments. Il utilise ses amis et ses amours de passage (un routier homosexuel qui répond au drôle de nom de Hercule Titane, une putain, forcément au grand cœur) qui iront rejoindre, à cause de lui, la colonne des faits divers. Thriller aux mécanismes bien huilés, ce premier tome mérite toutefois *mieux que le classicisme de son* dessin.

Graphiquement parlant, *la Fille aux ibis*, album dû aux talents conjugués de Lax et Giroud, vaut quant à lui beaucoup plus qu'un simple coup d'œil, du fait de la diversité des cadrages, des plans et des coloris utilisés dans les planches de cette BD. Les deux auteurs ont choisi la Roumanie, et particulièrement Bucarest et le delta du Danube, pour planter le *décor de cette histoire qui retrace* le retour, après dix ans de prison, de Stoïan. Enseignant pas vraiment dans la ligne définie par Ceausescu, le jeune homme a été accusé d'avoir violé une de ses étudiantes, Rodica, alors qu'il l'a *simplement embrassée. Pour ce* forfait, il a subi l'isolement et un lavage de cerveau. Le seul indice qui permette à Stoïan de retrouver la jeune fille, dont il reste amoureux, consiste en un timbre à son effigie. On croise, au détour des pages de cet album au scénario complexe et nourri par des repérages ultra-précis, d'anciens agents de la Securitate, des immeubles en trompe-l'œil issus du délire du Conducator, des Dacias brinquebalantes et l'ombre portée de la révolution roumaine. Surtout, en filigrane, l'album traduit avec finesse le délire paranoïaque d'un pouvoir et, par contamination, celui d'une population.

Ce délire aurait pu être purement imaginaire, à l'image de celui qui saisit l'empire Galaktika, berceau des aventures d'Ironwolf, héros des *Feux de la révolution*. Les réfractaires à la science-fiction et à la bande dessinée réviseront peut-être leur *a priori* en plongeant dans les pages dantesques de ce conte cruel où des aristocrates de la trempe d'Ironwolf luttent pour l'instauration d'un pouvoir socialiste intergalactique *(sic)*, en rivalisant avec des reines implacables et des guerriers bâtis comme King-Kong. Ce qui donne un festival de couleurs et de traits et une réjouissante mise en scène de duels dans les airs et dans les palais. Les allergiques à ce genre littéraire pourront toujours renouer avec leurs premières amours en relisant le début des aventures du lieutenant Blueberry, *Tonnerre à l'Ouest*, dont la réédition bénéficie de nouvelles couleurs. Quitte à découvrir, au fil des autres tomes de Blueberry (trente titres parus), que ce porteur de sabre n'est pas toujours fidèle à sa légende de défenseur du Peau Rouge et de l'orphelin.

Yves-Marie Labé

EN BREF

□ **La première sélection du Goncourt.** – Les jurés du Goncourt ont rendu publique, mardi 1er juin, leur première sélection en vue de l'attribution du prix qui aura lieu le 8 novembre prochain. Les douze titres retenus sont : *le Manège*, de Jacques Almira (Gallimard) ; *la Femme riche*, de Patrick Besson (Albin Michel) ; *la Mémoire du perroquet*, de Michel Caffier (Grasset) ; *le Dernier Amour d'Aramis*, de Jean-Pierre Dufreigne (Grasset) ; *Dar Baroud*, de Louis Gardel (Seuil) ; *la Nuit passionnément*, de Serge Koster (Patrice de Moncan) ; *Vétérinaires*, de Bernard Lamarche-Vadel (Gallimard) ; *Comme hier*, d'Eric Neuhoff (Albin Michel) ; *Vu de l'extérieur*, de Katherine Pancol (Seuil) ; *le Nom sur le bout de la langue*, de Pascal Quignard (POL) ; *Sept cavaliers*, de Jean Raspail (Laffont) et *le Secret*, de Philippe Sollers (Gallimard).

□ **Banquet pour Emile Zola.** – Le CNRS et l'Université Sorbonne nouvelle (Paris-III) célébreront le centième anniversaire de l'achèvement de la publication du cycle des Rougon-Macquart d'Emile Zola les 18 et 19 juin prochains. Le 18 juin, *deux débats auront lieu à la Bibliothèque nationale* (salle des Commissions, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris). Le lendemain, à 10 heures, une table ronde réunira des écrivains et des éditeurs au Chalet des îles (bois de Boulogne) et sera suivie d'un repas rappelant le banquet offert en l'honneur d'Emile Zola, le 21 juin 1893, dans ce même lieu.

□ **Hommage à Jean Borreil.** – Le Collège international de philosophie organise, vendredi 11 juin, une rencontre sur le thème « Altérité et singularité », à l'occasion de la publication du livre de Jean Borreil – mort en février, – *la Raison nomade*, chez Payot. Cette journée de travail se déroulera de 9 à 18 heures à l'Ecole normale supérieure, salle des *Actes, 45, rue d'Ulm 75005 Paris.*

□ **Négritude et créolité.** – Le troisième colloque international organisé par l'Association des écrivains de langue française, qui se tiendra du 2 au 5 septembre 1993 dans le canton de Peyrac (Lot), aura pour thème « Ecrivains de la négritude et de la créolité ». Des débats concernant René Maran, Aimé Césaire, Léopold Sédar Shenghor, Léon-Gontran Damas sont prévus. Au cours de la manifestation se rencontreront des délégations d'Haïti, de Saint-Domingue, et de plusieurs pays africains (Renseignements à l'Association des écrivains de langue française, 14, rue Broussais 75014 Paris, tél. : 43-21-95-99.)

□ **Prix littéraires.** – Le prix France-Culture a été décerné à Paule Thévenin pour *Antonin Artaud, ce désespéré qui vous parle*, paru au Seuil ; le prix Maurice-Genevoix à Bertrand Visage pour *Bambini* (Seuil) ; et le prix Printemps de la biographie à Pierre Sipriot pour *Balzac sans masque* (Robert Laffont).

es italiennes

EN POCHE

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Demoiselles en émoi

ELLES portaient des robes surannées et des prénoms charmants – Augustine, Gasparine, Valentine, Marie-Edmée; ou plus simplement : Renée, Catherine, Denise, – ces jeunes filles qui ont vécu, plus ou moins sagement, entre 1830 et 1930. On les croyait oubliées; on les imaginait brodant en silence des taies d'oreiller. En France aussi, *« chaque foyer avait son Ange »*, dont Virginia Woolf a donné un portrait inoubliable, dans le registre de l'intensité forte : *« Elle était excessivement sympathique. Elle était absolument charmante. Elle excellait dans l'art difficile de la vie de famille. Elle se sacrifiait quotidiennement. Quand il y avait du poulet, elle prenait le pilon... Bref, elle était ainsi faite qu'elle n'avait jamais de pensées ou de désirs personnels, mais préférait partager les pensées et les désirs des autres. En plus – ai-je besoin de le dire – elle était pure »* (1). A quoi donc rêvaient ces jeunes filles, de bonne famille naturellement?

Et voilà que Philippe Lejeune (2) nous apprend que ces demoiselles, d'ordinaire si réservées, délaissaient volontiers l'aiguille, le pilon et le reste pour la plume : qu'elles devenaient loquaces lorsqu'elles se confiaient à leur journal. *« Des milliers et des milliers de jeunes filles ont dû tenir des journaux dans toute la France tout au long du siècle. »* Certains de ces journaux ont été publiés; beaucoup d'autres restent à dormir dans l'ombre protégée des archives familiales.

Et il se trouve, seconde surprise, que personne n'a eu la « curiosité » de les rechercher; de les lire. Utilisant à son tour la forme du journal, où les colloques universitaires foisonnent presque autant que les trouvailles, Philippe Lejeune a donc entrepris de raconter *« cette grande aventure collective, les combats, les impasses, les renoncements ou les accomplissements de jeunes filles en route vers une identité et une destinée personnelles. Une vie à soi. »* Signe des temps : après la loi Camille Sée (3), *le Gaulois*, voyant déjà Vénus dans le lycée, craignait le pire : *« On va supprimer la jeune fille... »* Qu'allaient devenir *« l'amour de l'épouse, le dévouement de la femme et le sacrifice de la mère »*?

IL n'était pas facile, on en conviendra, de développer un moi autonome, une vie à soi quand les syntagmes génériques tels que *l'épouse, la femme, la mère* constituaient bel et bien *« un système d'aplatissement employé à l'égard des femmes »*. Ce jugement, assez ferme, est porté dans son journal par Marie-Edmée, alors âgée de dix-sept ans. Le lendemain du 15 août 1863. Pour tout dire, le jugement est précédé de quelques questions intempestives, soumises de surcroît à la seule instance du *je* : *« Qui me découvrira la vérité? Qui me donnera le mot de tant d'énigmes sur le sort et la condition de la femme? »* Le tout s'achève sur une confirmation, bien pesée : *« Oui, je hais ce système... »*

Heureusement, le rire, le fou rire au besoin, pouvait aider à comprendre et à formuler que les chaînes du discours convenu avaient le poids qu'on voulait bien leur reconnaître. Mais il faudra presque dix ans à Denise pour passer du rire insolent à l'expression du moi. 1915 : Denise est en quatrième. Le 29 janvier, toute la classe rit quand Clytemnestre appelle Agamemnon *« tête chérie »*. Voici les reproches et l'explication de texte administrés par la maîtresse, et rapportés par Denise, au style direct : *« Je ne vois vraiment pas ce qui peut vous faire rire dans cette expression. Elle appelle son mari « tête chérie » parce que c'est ordinairement sur la tête qu'on embrasse les gens et non pas sur une autre partie du corps. »* Et c'est alors le bonheur du fou rire, qui, d'un coup, disperse un petit troupeau de niaiseries, auxquelles, neuf ans plus tard, s'ajouteront *« la sensiblerie »* et *« la sentimentalité »*. En 1924 donc, Denise confie ceci : *« Je sens que je me dégage de plus en plus des chaînes conventionnelles qu'on avait tressées autour de moi – moi y aidant d'ailleurs – et je suis plus MOI que jamais. »* Le travail sur les pronoms *je* et *moi* montre l'enjeu du conflit entre l'ancien et le nouveau : il faut que le *je* actuel se détache d'un *moi* ancien et maltraité pour que *je* puisse s'affirmer comme *Moi*, majuscule, majeur et autonome. « L'Ange est mort », dirait Virginia Woolf. Denise a conquis son *moi*, *« son nom propre de locuteur »*, dirait Benveniste (4), *« celui par lequel un parlant (...) se réfère à lui-même en tant que parlant, puis dénomme en face de lui,* Toi, *et hors du dialogue,* Lui ». Dire *Moi* et *Je*, c'est affirmer librement sa *subjectivité* dans le rapport à *Tu* et à *Toi*, et sa *personnalité* dans les relations à *Lui* et à *Elle*. Denise conclut : *« Maintenant je peux respirer. »* Et Philippe Lejeune dit le vrai de l'histoire quand il distingue *« le moi des demoiselles »* et le *« je des jeunes filles »*.

Tant que « l'Ange du foyer » impose sa loi ou ses chaînes, le *je* qui écrit ne peut s'écrire comme *moi*; restant privé de toute relation réelle à un *toi*, ou à un *lui*. *« Pauvre jeune fille! »*, s'exclame l'une de ces demoiselles, Catherine Pozzi, en expliquant lumineusement le rôle joué par le discours, en principe secret, du journal intime : *« A qui pourrait-elle se confier? A qui dire les choses qui lui brûlent le cœur? (...), Avec qui sourire? Hélas, avec personne. Et voilà pourquoi j'ai ce cahier (...) c'est avec lui que je souris. Et c'est avec lui que je pleure. »* Le cahier devient un objet d'amour, qui mérite mieux qu'une *« petite flamme »*, comme on disait alors : *« O mon ami! O ma chose à moi, ma chose adorée! Oh, combien je chéris chacune de ces feuilles où mon âme est écrite!!! »*

Pour ces jeunes filles, tenir un journal c'est maintenir un *dialogue fictif*, *« faire sa petite causette »*, dit, plus modestement, Pauline Weill. Le cahier devient l'ami, le confident grâce à qui le vrai moi peut s'éprouver contre l'autre *moi*, celui *« du dehors »*. L'épreuve est rude. Certaines en meurent, la tuberculose aidant. D'autres entrent au couvent ou brûlent pour un archevêque, d'autres encore finissent par épouser un zouave, pontifical il est vrai, ou un pianiste, etc. Dans tous les cas, l'écriture s'arrête, Dieu ou le mari se substituant au *« cher cahier »*.

Il y a mieux. Si *le moi du dehors* paraît un temps l'emporter, les regrets et le mépris aussi déferlent : *« J'aurais pu être quelqu'un »*, dit encore Catherine Pozzi, qui ajoute : *« Je n'ai que dix-huit ans (...) je me méprise d'avoir perdu ce que j'aurais pu être. »* Il arrive aussi que la révolte triomphe : dès lors quoi de plus insupportable qu'un mari? *« Il me faut, à moi, de l'air et de la liberté*, écrit Marie-Edmée en 1863. *Il me faut une position indépendante dont tout le soin repose sur moi seule. »* Marie-Edmée fait alors de son mieux pour résister à « l'Ange du foyer » : *« J'émigrerai, je vivrai en Bohême, je serai artiste, advienne que pourra. »*

Et se lève la grande peur des bien-pensants. Tenir un journal, c'est à l'évidence s'abandonner à une expérience dangereuse qui menace les plus saintes institutions. Et très vite on tentera, souvent en vain, de modifier *« le cadre »* de cette expérience. Tout le monde s'y met, à commencer par Mgr Dupanloup, toujours prêt à railler les demoiselles dès *« qu'elles peuvent dire : Moi »*. En 1885, l'abbé Laplace admet que le journal peut *« avoir une place dans la vie d'une jeune fille pieuse »*, mais à quelques conditions : *« A tout prix il faut en chasser le moi haïssable et si subtil qu'il se glisse jusque sous les apparences de la plus sévère humilité. »* Craignez, fillette, le démon du moi.

Au vrai, l'abbé ne manque pas de perspicacité : Marie Rauber, inspectrice de l'enseignement primaire, non plus. Elle décrit à son tour *« les ravages »* du journal intime. Pour parer à toute éventualité, on proposera donc des modèles de biographies pieuses, qui se mettent alors à proliférer. Les parodies aussi trouvent le succès; comme ce *Journal d'une enfant vicieuse*, laquelle, loin d'aller de l'avant, *« pense avec son derrière »*. On la fouette d'importance. Non sans bonnes raisons, l'ouvrage est attribué à Hugues Rebell (5); il a été republié naguère dans une aimable collection dirigée alors par le regretté Maurice Chapelan, *alias* Aristide, qui défendait dans *le Figaro littéraire* le beau langage autant que les bonnes mœurs.

On se demande alors ce que le pieux Aristide aurait pensé de l'injonction lancée par l'abbé Laplace : *« Il faut dédaigner la phrase. »* Il faut surtout apprécier l'exemple de l'abbé où la piété se manifeste plus directement que la maîtrise de la métaphore. Comme il se doit, la jeune Mathilde s'adresse d'abord au Bon Dieu : *« Mon Dieu! Je suis honteuse d'écrire pour vous seul des choses si peu intéresssantes! »* Jusqu'ici, rien d'inquiétant; on remarque même une certaine justesse d'analyse. La mesure finale pourrait illustrer la revanche de la phrase, et de la métaphore. C'est toujours Mathilde qui écrit, semble-t-il : *« Je ne puis m'empêcher de me confier à vos divines hontés pour vous dire tantôt pardon, tantôt merci et FINIR par cacher tous ces secrets dans les plaies de vos pieds sacrés où mon âme se plonge pour en sortir plus pure et plus blanche que la neige. »*

Après avoir fermé les guillemets, le bon abbé, très ému et compatissant, commente : *« Elle écrivait à la hâte et à la dérobée. »* On respire, diraient en chœur Denise et Marie-Edmée. Ne vous privez pas du plaisir de faire leur connaissance.

(1) Virginia Woolf, *Essais*, Seghers.

(2) Voir ci-dessous l'article de Roland Jaccard.

(3) Qui crée, en 1880, l'enseignement secondaire public pour les filles.

(4) Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale I et II*, Gallimard.

(5) Hugues Rebell (1867-1905), *Journal d'une enfant vicieuse*, « Les Classiques interdits », collection dirigée par Maurice Chapelan. Ed. Jean-Claude Lattès (1980).

Au pays des jeunes filles

LE MOI DES DEMOISELLES
de Philippe Lejeune.
Seuil, 455 p., 160 F.

« Dans la vie, la jeune fille est un être seul. Ah, combien seul! Enfant, elle fut gâtée, chérie, adulée. Jeune fille, on la laisse. C'est une fleur dont on ne veut pas respirer le parfum... Quel ennui que la jeune fille! » C'est Catherine Pozzi qui note ces lignes dans *son journal, elle vient d'avoir quatorze ans.* Quel ennui, ces jeunes filles! dit *encore* ce personnage de Odon von Horvath. Elles sont toujours en retard, et quand elles sont enfin là, il faut encore les écouter parler de leur vie intérieure...

Ils sont peu nombreux, ceux qui savent prêter *l'oreille* aux jeunes filles. Ils forment une race à part. Ils se détournent des expertes pour traquer les fugueuses. A la femme fatale ils préfèrent les demoiselles pur sang, ils vivent comme un héros d'Eric Rohmer, passant indiscret à l'affût de conversations secrètes entre Reinette et Mirabelle, et ils rêvent de mourir *comme* Peter Altenberg, dans une chambre aux murs tapissés de photos de jeunes filles.

Les criminels fascinent, les jeunes filles ennuient (1), remarque Philippe Lejeune, *avant de* s'embarquer pour le pays des jeunes esseulées, occupées à rêvasser, à s'épancher, et à tenir le registre de leur météorologie intérieure. C'est dans leur journal intime qu'il est allé à la recherche *de ces jeunes filles qui se croient* trop admirables et trop misérables, qui meurent d'amour ou de tuberculose, à moins qu'elles ne succombent au bacille conjugal.

Les *travaux* de Philippe Lejeune sur l'autobiographie sont connus. Rien d'étonnant à ce que, après avoir arpenté les grandes demeures de la littérature, il emprunte les chemins de traverse. L'universitaire se prend de passion pour les journaux intimes *des jeunes filles du XIXe siècle et* voilà que son enquête prend une tournure étrange. Il se conduit comme un soupirant auprès de ces *« jeunes filles fantômes »*. Il est comme un homme cherchant l'âme sœur à travers les petites annonces (il a même lancé sur les ondes cet appel : *« Sauvez les journaux de vos arrière-grands-mères! »*), il attend de recevoir ces journaux intimes comme d'autres attendent des lettres d'inconnues. Il fouille les archives de la Bibliothèque nationale comme d'autres pianotent sur le Minitel. Philippe Lejeune s'avoue un Prince charmant allant réveiller des Belles au bois dormant.

La mort omniprésente

Le Moi des demoiselles est donc le résultat de ces enquêtes. Le livre s'ouvre et se referme sur le Journal que tient Philippe Lejeune pendant ces mois d'investigation. Il y dit ses émois, *ses déceptions, ses lectures, ses* recherches parfois désespérées. De temps à autre, l'universitaire reprend le dessus et donne une synthèse. Il note, par exemple, qu'il y a, schématiquement, trois journaux intimes : le journal *romantique* (1830-1850), le journal « ordre moral » (1850-1880), le journal Troisième République, avec l'apparition de la brigade des jeunes filles modernes, Marie Bashkirtseff et Catherine Pozzi leur servant de porte-étendard.

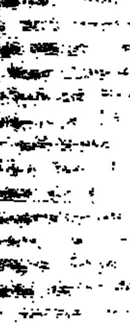
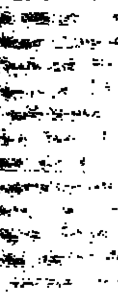
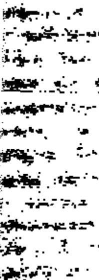
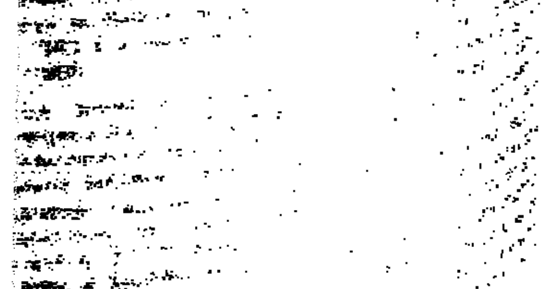
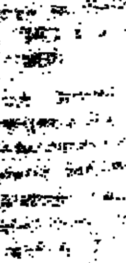
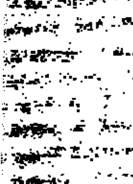
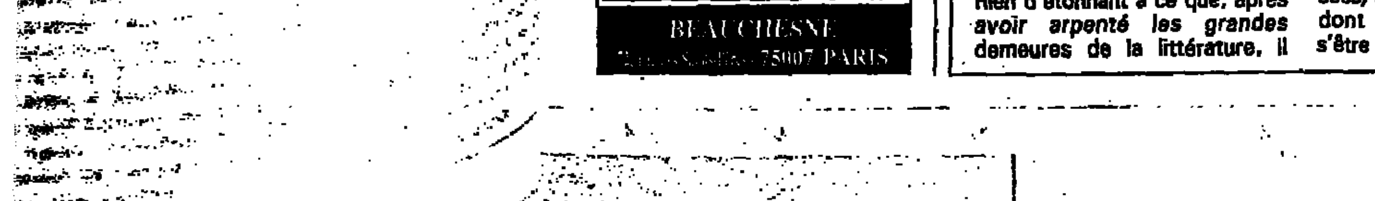
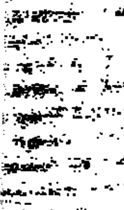
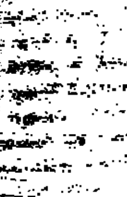
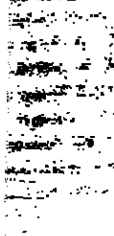
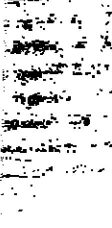
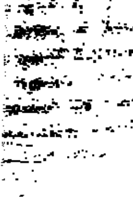
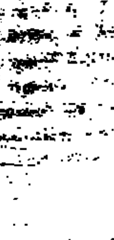
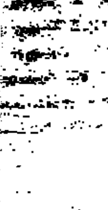
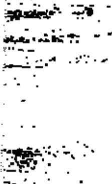
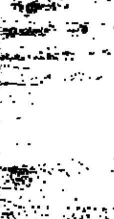
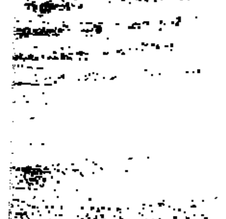
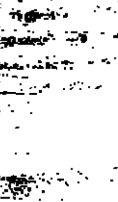
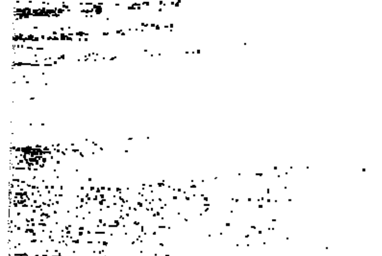
Le cœur du livre est occupé par un portrait de groupe. George Sand, que ses camarades de couvent appelaient « Calepin », Adèle Hugo, Eugénie Guérin, Isabelle Eberhardt côtoient le *« troupeau des résignées, des écrasées, des brebis de catéchisme »*, dont Philippe Lejeune avoue s'être épris.

Le journal est un examen de *conscience, un autoportrait*, le lieu où la jeune fille *« s'épluche »*, dit Catherine Pozzi, *le lieu où elle* se construit son identité future. C'est aussi, comme l'écrit une des jeunes filles anonymes, un *« memento de ces années difficiles, toutes de tressaillements, de frissons et de soubresauts »*. Mélopée, programme de vie, exercice d'humilité, cantate, strip-tease pudique, ces journaux intimes sont faits de mélancolie et de rage, de journées paresseuses et de soirées d'examen sévère de soi. La plupart de ces diaristes meurent jeunes. Les *jeunes filles du XIXe siècle, note* Philippe Lejeune, ne disent rien, peut-être ne savent rien, de la sexualité, mais elles n'ont plus grand-chose à apprendre de la *mort*. Voici, par exemple, les journaux intimes laissés par deux *sœurs*. L'une meurt de tuberculose. L'autre tombe amoureuse, quitte la famille pour son amant, se retrouve seule dans une chambre d'hôtel à Paris, songe à se *prostituer*, visite la morgue, le lendemain se jette dans la Seine.

Ce qui donne au *Moi des demoiselles* sa fraîcheur, c'est la passion de Philippe Lejeune pour l'*« ultra-ordinaire »*. Comme le *remarque un de ses amis*, Philippe Lejeune est un romancier, ces journaux-fantômes qu'il ressuscite sont des personnages. Chasseur de cœurs solitaires au *pays des jeunes filles*, cet universitaire sait aussi être un brocanteur de vies. Le *Moi des demoiselles* raconte la très singulière rencontre d'un Pygmalion archiviste et d'une nuée d'encrières.

Roland Jaccard

(1) *Le Je des jeunes filles*, dans *Poétique* n° 94, avril 1993.

DOCUMENTS

Femmes : le retour de bâton

Il est de très mauvais goût aujourd'hui de parler du féminisme : c'est, paraît-il, « ringard » et démodé. Pourtant, le débat n'est pas clos, loin de là. Plusieurs livres viennent opportunément le rappeler

LIBÉRATION DES FEMMES LES ANNÉES-MOUVEMENT
de Françoise Picq.
Seuil, 384 p., 135 F.

BACKLASH
(Backlash, The Undeclared War Against Women)
de Susan Faludi.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Lise Eliane Pommier, Evelyne Chatelain et Thérèse Reveillé.
Ed. Des femmes, 574 p., 245 F.

LES HOMMES ET LES FEMMES
de Françoise Giroud et Bernard-Henri Lévy.
Olivier Orban, 284 p., 98 F.

LES FEMMES POLITIQUES
de Laure Adler.
Seuil, coll « L'épreuve des faits ».
280 p., 110 F.

Les femmes qui ont dépassé la quarantaine se souviennent nécessairement des « années-mouvement » dont parle si bien, avec précision et compétence, Françoise Picq. Même si elles lui étaient hostiles, le « mouvement » a agi pour elles, a changé leur vie.

Il y eut, au commencement, le geste symbolique du 26 août 1970. *« Cinquantième anniversaire du suffrage féminin aux Etats-Unis. Les Américaines font la grève : du travail ménager, du maternage, du lit... Comment manifester sa solidarité dans Paris déserté ? Elles sont à peine une dizaine, mais les journalistes sont prévenus et le lieu symbolique au possible. A peine sorties du métro, elles déploient leurs banderoles :* « Un homme sur deux est une femme ». « Il y a plus inconnu encore que le soldat : sa femme ». *A laquelle elles destinent une superbe gerbe. »*

Il y eut, l'année suivante, le Manifeste des 343 – publié par *le Nouvel Observateur*, – prise de position spectaculaire de femmes, dont certaines très connues, en faveur de l'avortement libre. Il y eut tant et tant de luttes, et, croyait-on, de victoires. Le procès de Bobigny avec Gisèle Halimi, les procès contre le viol... des avocates courageuses, Colette Auger, Monique Antoine, Josyane Moutet et les autres... la dignité d'un ministre, Simone Veil, face aux injures des hommes.

Bien sûr, il y avait aussi la « langue de bois », trop de cris contre *« les mecs »* (comme s'ils constituaient un ennemi unique et cohérent), les discordes un peu vaines entre groupes, les affrontements « au sommet » – « révolutionnaires » contre « réformistes », – les tentatives d'annexion, par quelques-unes, du sigle MLF (Mouvement de libération des femmes)...

Jeunes femmes, on le sait, tout cela vous fait rire. Les bagarres de vos grand-mères et mères pour en finir « définitivement » avec le préservatif paraissent dérisoires quand aujourd'hui, sida oblige, on vous enjoint de ne jamais *faire l'amour sans être « protégées »... « Viol de nuit, terre des hommes »...*, elle ne lésinait pas sur le calembour, maman ! Tout cela est assez ridicule, n'est-ce pas ? Pourtant, dès que vous travaillez, jeunes femmes, ne vous voit-on pas arriver dans les bureaux de vos aînées, la mine déconfite, et tenir de singuliers propos. Par exemple : *« Je lui pose une question, et il répond en regardant les autres personnes du bureau, des hommes. Je suis comme transparente. Ce que je dis n'est pas même entendu. »* Soudain vous n'êtes plus très sûres que les combats de maman soient si démodés. Plus très sûres d'être « tellement égales ». Plus très sûres de ne pas être en train de vivre une époque de « retour de bâton ».

Il est peut-être temps d'y regarder d'un peu plus près. De parler un peu plus du chômage des femmes, de la quasi-absence des femmes dans la haute hiérarchie des entreprises. De voir que la régression s'infiltre un peu partout. Au début des années 80, qui présentait, en France, un journal télévisé, à 20 heures ? Christine Ockrent, une professionnelle de très haut niveau, une femme dont on sentait l'autorité, l'indépendance. Un symbole de « ce qui avait changé pour les femmes ». Aujourd'hui, il semble bien que pour présenter un « 20 heures », il faille avoir, en premier lieu, une « jolie figure ». La compétence vient *« en prime »*, à supposer qu'elle ne soit pas un handicap.

Et des femmes, évidemment, sont complices de tout cela. Entre les agitées du *politically correct*, heureusement encore surtout cantonnées outre-Atlantique (1), celles qui expliquent que Simone de Beauvoir aurait raté sa vie pour avoir été amoureuse d'un « nain » la tenant sous sa coupe intellectuelle (2), ou encore celles qui sont plus pressées de ressembler à leurs arrière-grand-mères qu'à leur mère, on ne sait plus où donner de la tête. On en vient à se dire, tout simplement, que ce qui, profondément, unit les hommes et les femmes, c'est la haine de la liberté individuelle. La haine du singulier. De la vie.

CAGNAT

Heureusement, il y a, ce printemps, des textes qui permettent non pas de se rassurer, mais de regarder la réalité, sous différents angles, et de l'analyser. En premier lieu, *Backlash*, la somme d'une Américaine, Susan Faludi, que personne peut-être, en France, n'aurait publiée, en ces temps de crise, si les éditions Des femmes ne l'avaient fait. Paru aux Etats-Unis en 1991, le livre de cette journaliste du *Wall Street Journal* a obtenu un prix Pulitzer et a été un best-seller.

Cette grosse enquête, sérieuse et passionnante, ne semble pas trouver le même écho en France. Est-ce seulement parce que les rapports entre les hommes et les femmes sont plus « civilisés » de ce côté-ci de l'Atlantique ? Ou aussi parce que les femmes françaises ne veulent pas voir ce qui se passe, n'aiment pas qu'on leur parle de certaines défaites ?

« Superwomen repenties »

Susan Faludi a tout juste la trentaine. Elle n'est donc pas une femme des « années mouvement ». Elle a commencé son travail en 1986, quand elle s'est aperçue que derrière la prétendue *« victoire des Américaines, célébrée à grand bruit »*, un autre message apparaissait ; pis, une rumeur se développait : « Vous avez enfin conquis la liberté et l'égalité, mais pour votre plus grand malheur. » Et comme on peut toujours compter sur certaines femmes pour aller au-devant de ce qui va les opprimer, d'anciennes féministes (de Germaine Greer à Betty Friedan, qui, dans leurs derniers livres, rivalisent de propos réactionnaires), des *« superwomen repenties »* se sont jointes au concert de lamentations.

On n'en finirait pas d'énumérer les « tares » des femmes qui ont voulu conquérir leur indépendance économique et intellectuelle : *« carriéristes mal aimées »*, trop diplômées et qui ne trouveront pas de mari ; célibataires *« inhumaines »*, condamnées aux soirées en solitaire, *entre télévision et repas surgelé* ; femmes actives victimes d'une *« épidémie d'infécondité »*, etc. *« Que nous a apporté le triomphe de l'égalité*, écrivent les « repenties », *si ce n'est des boutons, des crampes d'estomac, des tics, voire des comas profonds ? »*

L'égalité ? C'est le premier point que discute Faludi, en avant-propos. *« Si les femmes sont si égales, pourquoi constituent-elles les deux tiers des pauvres d'âge adulte aux Etats-Unis ? (...) Pourquoi une femme diplômée d'université gagne-t-elle en moyenne moins qu'un homme qui n'a que le baccalauréat, comme c'était déjà le cas dans les années 50 ? (...) Pourquoi les Américaines souffrent-elles de la plus grande disparité de salaires entre hommes et femmes de tout le monde occidental ? (...) Pourquoi ne compte-t-on (...) que dix-neuf femmes sur les quatre mille cadres dirigeants, et comment expliquer qu'il n'y ait aucune femme dans les conseils d'administration de plus d'une entreprise sur deux ? »*

« La vérité, affirme Susan Faludi, *c'est que nous assistons depuis dix ans à une revanche, à une puissante contre-offensive pour annihiler les droits des femmes »*, une revanche qui n'a pas été *« déclenchée par un accès réel des femmes à l'égalité »*, mais par le fait qu'elles avaient de sérieuses chances d'y parvenir. Elle s'emploie, minutieusement, à démonter cette manœuvre. Point par point et chiffres à l'appui, elle dit ce qu'il en est du *« mythe de l'infécondité des femmes actives »*, de la *« pénurie d'hommes »* – la proportion de femmes célibataires aux Etats-Unis est aujourd'hui la plus faible du XX[e] siècle, si l'on excepte les années 50. Elle explique bien le mécanisme de la « revanche », propagée par des études à prétention scientifique auxquelles on a donné un très grand écho dans la presse. Lorsqu'il a été démontré qu'elles étaient bâties sur des statistiques erronées, les journaux sérieux l'ont dit en quelques lignes, et les *autres ne l'ont même pas mentionné.*

Son énorme recherche ne saurait se résumer en quelques idées générales, car son immense mérite est de préférer les preuves au discours incantatoire. Jamais ennuyeux, son livre doit se lire patiemment et longuement, parce qu'il fournit une information par ligne. Elle observe le *« cocooning »*, *« qui va un peu plus loin que le retour au foyer des années 50 »* et qui est prôné par des femmes faisant elles-mêmes une brillante carrière en conseillant aux autres de ne plus travailler et en *« colportant ces ragots contre les femmes »*. Elle examine à la loupe le travail des médias – la place des femmes dans les médias aussi bien que leur image dans les séries télévisées ou au cinéma, avec le « tournant » de *Liaison fatale*.

Ses constatations, ses chiffres, les témoignages qu'elle a recueillis – de femmes et d'hommes de la « nouvelle droite », notamment – prennent, sans qu'elle ait besoin de commenter, la force d'un réquisitoire contre une Amérique en pleine régression – anti-avortement, anti-femmes actives, anti-libertés, – contre une nation qui a, pendant les années 80, *« étouffé le discours politique des femmes pour mieux les canaliser vers les centres commerciaux »*.

Contrairement à ce qu'ont cru pouvoir dire, en France, quelques hommes n'ayant sans doute pas lu ce livre, Susan Faludi ne rallume en rien la « guerre » entre femmes et hommes. Dans la « revanche » qu'elle met en lumière, des femmes sont, malheureusement, au premier plan. D'autant que, comme le constate Kate Rand Llyod, rédactrice en chef du magazine *Working Woman*, les femmes sont les premières à ne pas comprendre qu'elles ont *« entre les mains tous les outils nécessaires pour changer* [leur] *avenir »*.

Finalement, qu'est-ce donc que ce « féminisme », accusé aujourd'hui de tous les maux ? Une idée simple, souligne Faludi, rappelant avec humour ce mot de Rebecca West, en 1913 : *« Je n'ai jamais réussi à définir le féminisme. Tout ce que je sais, c'est que les gens me traitent de féministe chaque fois que mon comportement ne permet plus de me confondre avec un paillasson. »* Celles pour lesquelles cette phrase n'évoque rien sont priées de lever le doigt...

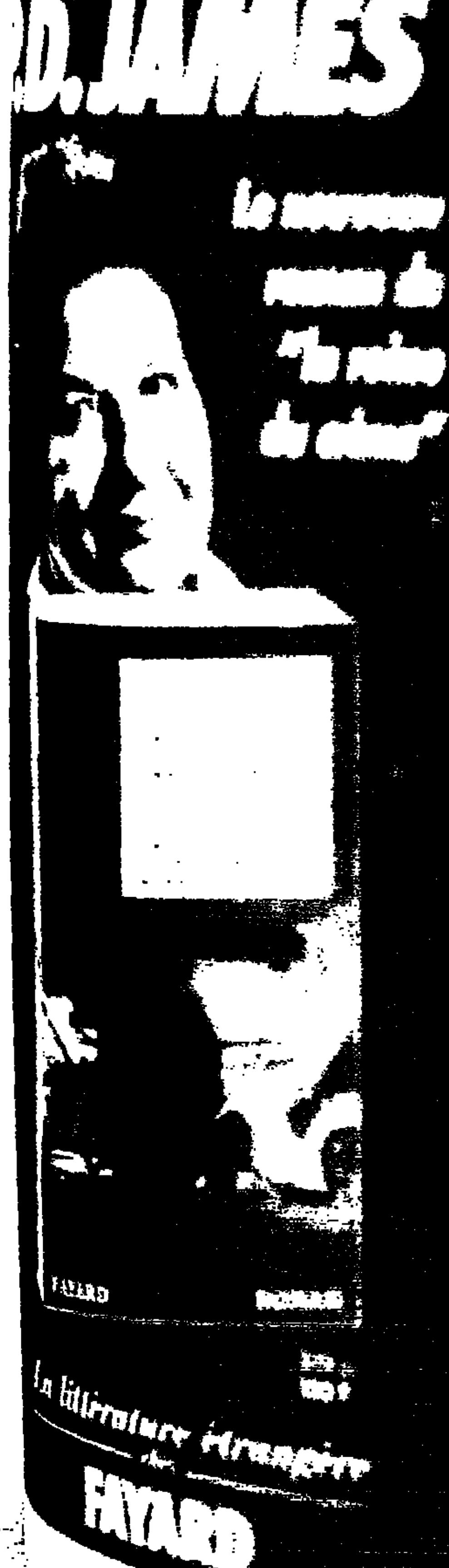
En France, on vient d'avoir une manifestation « chic et douce » du *backlash* (littéralement : « coup de fouet en retour » ; *Backlash* est aussi le titre d'un film dans lequel un homme faisait accuser sa femme d'un crime qu'il avait commis) avec la conversation entre Bernard-Henri Lévy et Françoise Giroud qui a donné lieu à un livre à succès, dont le titre est, en toute modestie, *les Hommes et les Femmes*.

Une brassée de stéréotypes

Si ces deux personnes intelligentes s'en étaient tenues à un dialogue sur leur expérience de la vie et si leur éditeur avait travaillé, cela aurait pu être une réussite. Une preuve de la complexité passionnante de l'existence. Dès qu'ils parlent d'eux-mêmes, on voit apparaître une Françoise Giroud inattendue, tentée par le côté « fusionnel » de l'amour, *« la complétude, la plénitude »*, facilement en proie à la jalousie, et un Bernard-Henri Lévy plaidant pour une plus grande ambiguïté, pour une radicale absence de *« transparence »* dans les rapports amoureux, un homme qui semble aimer l'aventure et se préoccupe à la fois de liberté et de fidélité.

Malheureusement, la majeure partie du livre n'est pas consacrée à ces témoignages mais à des généralités, à des propos que Bernard-Henri Lévy n'aurait pas osé tenir dans les « années-mouvement » et que Françoise Giroud n'aurait pas écoutés. Comment peut-on parvenir à brasser tant de stéréotypes sur les femmes (et les hommes) en 280 pages ? C'est une manière d'exploit. Comment une femme qui est un symbole de réussite, d'indépendance conquise, et qui a été, dans un gouvernement de la République, chargée de la condition féminine peut-elle faire semblant de parler sérieusement avec un homme qui dit, sans rire, à propos des couples qui se défont : *« Vous me parlez de l'indépendance des femmes, de leur autonomie financière. Je vous parle, moi, d'amour. (...) Ce dont vous ne me convaincrez pas, c'est que l'indépendance des femmes, leur autonomie financière ou professionnelle modifient tant que cela leurs réactions dans ces circonstances »* ? Comment peut-elle entendre cet homme expliquer que l'argent, à ses yeux, ne sied pas aux femmes ? Comme s'il était un ornement, alors qu'il est pour beaucoup d'entre elles – les moins riches, précisément – la condition de leur survie.

Certes, elle s'impatiente. Tardivement : *« C'est drôle. Vous êtes beaucoup plus jeune que moi et, quelquefois, j'ai l'impression d'entendre mon grand-oncle Adolphe, qui disait, le cher homme : « Moi vivant, jamais une femme de ma famille ne travaillera. »* Ce qui n'empêche pas Lévy d'en « remettre » contre *« la femme dynamique, la femme de pouvoir »*. Celles qu'on voit, le matin, prendre des petits déjeuners dans les grands hôtels *« mal réveillées, trop vite maquillées, coiffées un peu de travers, le rouge à lèvres mal étalé »*. Sans doute Bernard-Henri Lévy dort-il encore à l'heure de ces petits déjeuners, car, ainsi que le lui fait remarquer Françoise Giroud, cette caricature est bien peu ressemblante.





CAGNAT

ORLY 20 MARS 1993, 12.30, CHAUFFEUR de TAXI : "Les femmes elles ont qu'à rentrer dans leur pays !"

De même, il est assez ridicule de prétendre parler des rapports entre les hommes et les femmes sans jamais évoquer *le Deuxième Sexe* et en ne signalant *Femmes* que pour raconter un repas au cours duquel l'actuel président de la République aurait demandé à Philippe Sollers les *«clés»* du roman («verbatim» d'un déjeuner dont l'un des convives n'a pas gardé le souvenir !). Quand Simone de Beauvoir apparaît, c'est à propos du *«couple Sartre-Beauvoir»*, qui inspire à Françoise Giroud cette conclusion : *«Etrangement, cet homme et cette femme qui n'ont pas voulu du mariage ont réussi, en somme, un mariage.»* «Etrangement», certes... N'est-ce pas là que la réflexion devrait commencer au lieu de finir ? Que s'est-il passé «parce que» Sartre et Beauvoir n'ont pas voulu du mariage ?

On préférera l'image que donne d'elle-même Françoise Giroud dans le livre revigorant de Laure Adler, *les Femmes politiques* : lucide, caustique, ironique. Dans le travail de Laure Adler, qui comporte une large partie historique, les femmes trouveront des raisons d'espérer, avec ces *«combattantes de la liberté»* des deux derniers siècles, inconnues ou célèbres, ouvrières ou députés, discrètes ou «phares»..., Louise Michel, Louise Weiss, Gilberte Brossolette, Lucie Aubrac...

Des témoignages d'hommes aussi, tel cet ancien typographe lyonnais, en 1913 : *«Pourquoi cette peur de la femme ? Vous n'en voulez pas ? Mais alors ouvrez toutes grandes les portes du syndicat : égalité d'apprentissage, égalité de salaires, égalité de droits. Et si vraiment leur infériorité professionnelle est établie, vous vous en débarrasserez, mais du moins proprement, franchement, ou plus exactement le patron fera le choix.»* Des remarques qui n'ont pas vraiment perdu leur pertinence...

Puisque la lutte des femmes est toujours sinueuse, conquêtes et retours en arrière s'accomplissant par à-coups, puisque, comme le dit Françoise Picq, *«le féminisme est passé de mode (...) parce que les conditions ne sont pas favorables à une nouvelle avancée (...) Le mouvement des femmes est démobilisé, renvoyé à l'invisibilité»*, alors on peut terminer, sans conclure, par quelques propos de Simone Veil à Laure Adler : *«Les attaques lors de la loi sur l'avortement ont été tellement nominales qu'il était impossible de ne pas les prendre à titre personnel. Il y avait à la fois le courrier, cet énorme courrier tous les matins, en bas de mon immeuble, dans l'ascenseur, des croix gammées, sur notre voiture des inscriptions obscènes. Quand je sortais de chez moi, des gens m'abordaient en me défilant leur chapelet sous le nez et en me faisant des signes comme au Moyen-Age, où les sorcières étaient montrées du doigt (...) Sans oublier l'accusation de génocide.»* *«Le discours d'un certain nombre de parlementaires a été un discours personnalisé tellement odieux que je crois qu'ils n'auraient jamais osé faire cela avec un homme»*...

Josyane Savigneau

(1) Elles sont, il faudrait y insister plus, accompagnées par beaucoup d'hommes dans cette *«maladie de l'élite»* comme la désigne le romancier Philip Roth (*le Monde* du 6 novembre 1992).

(2) Voir la biographie de Simone de Beauvoir par Deidre Bair (Fayard 1991, «le Monde des livres» du 11 octobre 1991).

★ Parmi les autres livres récemment parus, il n'est pas certain qu'il faille retenir la litanie de lieux communs de *la Déroute des sexes*, de Denise Bombardier (Seuil, 140 p., 79 F), où l'on apprend en conclusion que *«le féminisme a fragilisé la relation amoureuse»* et que *«notre avenir commun repose désormais sur une réconciliation des sexes»*.

En revanche, une universitaire néerlandaise, Ieme van der Poel, vient de publier *Une révolution de la pensée : maoïsme et féminisme à travers* Tel Quel, les Temps modernes *et* Esprit, un travail documenté et passionnant qui met en pièces quelques idées reçues (Ed. Rodopi, 262 p., 280 F ; diffusion en France : Nordeal SARL, 39, rue de Verlinghem, BP 139, 59832 Lambersart Cedex).

Signalons aussi *Femmes pouvoirs*, sous la direction de Michèle Riot-Sarcey (éditions Kimé, coll. «Vues critiques», 154 p., 100 F) et *le Défi féminin*, de Caroline Brizard, qui rassemble les témoignages d'une dizaine de femmes chefs d'entreprise (Duchamp/ Chevalier, distribution Dilisco, 254 p., 120 F).

Rosa l'inclassable

UNE FEMME REBELLE
Vie et mort
de Rosa Luxemburg
de Max Gallo.
Presses de la Renaissance,
395 p., 120 F.

«Une femme rebelle» : Max Gallo n'a certes pas la prétention de faire une découverte en donnant ce titre à la biographie de Rosa Luxemburg. Cherche-t-il même à renouveler le sujet, souvent traité depuis l'assassinat de l'héroïne à Berlin, le 15 janvier 1919 ? *«Rosa la Rouge»*, juive, Polonaise, handicapée par une maladie qui la rendit boiteuse, n'eut qu'un but et une occupation en sa brève existence : changer le monde. Elle se passionna pour la tâche, souffrit de tout y sacrifier et en mourut. Max Gallo écrit à propos de son ultime article que *«sa plume chante comme celle d'une mystique qui va vers le martyre»*. Cette phrase-là donne le ton du livre. L'historien n'est pas loin de canoniser Rosa Luxemburg : ne la range-t-il pas, avec d'autres de tous bords, aux côtés d'un François d'Assise ?

Le récit tourne par endroits à la méditation sans tomber dans l'hagiographie. L'auteur, devenu lui aussi homme politique, n'a pas oublié l'ascèse de son premier métier : un historien ne gomme pas les défauts, les erreurs d'un sujet qui le fascine, et avec lequel il a manifestement quelque affinité. Rosa Luxemburg, il est vrai, lui facilite la tâche : c'est un tissu de contradictions dominées, jamais refoulées. C'est ce qui fait la richesse et la complexité du personnage.

Elle fut révolutionnaire, internationaliste, socialiste, et sa vie privée fut subordonnée à sa vie publique, ce qui n'alla pas sans déchirements. Elle ne fut pas tendre pour ses amis lorsqu'elle jugeait qu'ils mollissaient. Elle a contribué, par la vigueur de sa plume, à reléguer parmi les *«suspects»*, de nos jours encore, des hommes dont l'analyse fut pourtant confirmée par la suite. Bernstein avait-il tort de contester le dogme révolutionnaire du parti socialiste ? Loin de s'effondrer, disait-il à la fin du siècle dernier, le capitalisme va se renforcer ; reconnaissons donc que nous devons être réformistes.

«Cette sanglante parodie»

Rosa Luxemburg n'était pas femme à prendre ses aises avec le marxisme. Elle rompit avec le plus grand parti socialiste polonais parce que, réclamant l'indépendance du pays, il versait, selon elle, dans le nationalisme. Elle fut à la fois membre du parti socialiste allemand et d'un parti socialiste polonais petit et intransigeant qu'elle animait avec son compagnon Leo Jogiches. Dans les réunions de l'Internationale, elle s'exprimait en tant que membre de deux partis. Elle se retrouva naturellement aux côtés de Lénine, mais, dès 1904, elle critiquait son *«esprit étriqué»*, et, dix ans plus tard, elle affirmait : *«La goujaterie de la* Pravda *me donne la nausée.»*

Peu de temps avant sa mort, alors que les bolcheviks avaient dissous sans scrupules l'Assemblée constituante qui les gênait, elle portait cette condamnation : *«La liberté pour les seuls partisans du gouvernement, pour les seuls membres du parti, aussi nombreux soient-ils, ce n'est pas la liberté. La liberté, c'est toujours au moins la liberté de celui qui pense autrement. Lénine se trompe intégralement dans l'emploi des moyens.»*

Rosa l'inclassable n'était pas décidément du bois dont était façonné un Lénine, pour qui rien d'autre ne comptait que la révolution. Se sacrifiant pour «la cause», elle se laissait passionnément dévorer par le militantisme et, en même temps, avait la nostalgie de l'enfant qu'elle n'avait pas eu le temps de concevoir. Elle combinait ardeur et froideur, mais elle sut du moins écrire ceci : *«J'étais prête à lâcher toute cette maudite politique, ou plutôt cette sanglante parodie de vie politique que nous menons, et à envoyer promener le monde entier. Un genre de culte de Baal idiot et rien d'autre, où l'on sacrifie des existences humaines entières à sa propre agitation, à sa morgue intellectuelle. Si je croyais en Dieu, je suis sûr que Dieu nous châtierait sévèrement pour ces tourments.»* Ou encore cette phrase qui aurait bien fait rire Staline ou l'aurait fait regretter d'avoir perdu prématurément un beau gibier de potence : *«Je sais que, pour chaque être humain, chaque créateur, sa propre vie est le seul bien, le bien unique dont il dispose, et avec chaque moucheron que l'on écrase sans y faire attention c'est chaque fois la fin du monde.»*

Bernard Féron

★ A signaler également : *Elisabeth Dmitrieff, aristocrate et pétroleuse*, de Sylvie Braibant, préface de Gilles Perrault. Le destin hors du commun d'une jeune Russe, née en 1850, mariée à un colonel de la garde impériale, qui embrasse une vocation de révolutionnaire, rencontre à Londres Karl Marx, qui en fait sa «correspondante» dans le Paris de la Commune. Devenue veuve, elle s'éprendra d'un aventurier qu'elle suivra pour un exil de vingt ans en Sibérie (Belfond, 248 p., 98 F).

Les mariés de Kénitra

Christine Daure-Serfaty a épousé Abraham dans une prison marocaine. Récit à deux voix

LA MÉMOIRE DE L'AUTRE
d'Abraham Serfaty
et Christine Daure-Serfaty.
Stock, coll. «Au Vif»,
334 p., 120 F.

Plus que l'histoire d'un combat politique dont on ne voit pas la fin, celle d'un amour contrarié entre deux êtres de passion qui refusent de prendre la vie comme elle vient. *La Mémoire de l'autre* – le livre à deux voix d'Abraham Serfaty et Christine Daure-Serfaty – retrace l'itinéraire, au pays de Hassan II, d'un homme et d'une femme qui se découvrent, se perdent et se retrouvent au fil d'événements tragiques dont ils sont à la fois les témoins et les acteurs.

Lui, juif marocain, ingénieur des Mines de profession et militant révolutionnaire par conviction, veut, à sa manière, *«reconstruire une espérance»*, gâchée, notamment, par les *«promesses trahies»* de l'indépendance, l'assassinat sans signature de Mehdi Ben Barka. Il agite des idées, cherche des opportunités car, écrit-il, *«l'Histoire ne donne pas des rendez-vous à l'avance et à heure fixe»*.

Elle, fille de résistant français, protestante sans foi, coopérante au lycée de Tanger, nourrit l'espoir de *«réparer les malheurs d'une colonisation toute récente encore»*. Elle dont *«tous les souvenirs ressemblent à des barrages rompus»* avoue n'avoir jamais rien compris à *«cette histoire d'ingérence»*, qui la condamne à n'être *«qu'un professeur-livre»* alors qu'enseignante au lycée de Casablanca, les compagnies mobiles d'intervention donnaient la chasse à ses élèves et les mettaient en joue.

Licencié de l'Office chérifien des phosphates, Abraham fonde, le 30 août 1970, le mouvement Ila Al Amam (En Avant) et croise bientôt, sur sa route de clandestin, celle qui accepte de le cacher chez elle pendant trente mois et qui, après l'avoir physiquement perdu de vue pendant douze ans, devient sa femme, un beau jour de mars 1986, *dans* le parloir de la prison centrale de Kénitra...

Interdite de Maroc pendant dix ans, Christine entretient une correspondance, d'abord secrète, puis timbrée, avec le prisonnier de Kénitra. *«Même dans la pire solitude»*, elle n'a jamais cessé d'être, écrit-il, *«mon foyer de paix intérieure et de sérénité»*. Ces vers d'Aragon qu'elle lui adresse alors, n'ont jamais quitté sa mémoire : *«Un jour viendra couleur d'orange...»*

«Mille heures...»

Médiation de Danielle Mitterrand aidant, Abraham la retrouve *«tellement plus épanouie, femme libre et affirmée»*. Les visites de Christine dans ce qu'il appelait avec ironie *«la première zone libérée du Maroc»*, ils les a comptées une à une : *«Mille heures de bonheur, mille heures d'épanouissement, mille heures de communion (...). Mille heures qui illuminent à jamais ma vie.»*

Trop curieuse et trop bavarde – n'a-t-elle pas mis au jour le bagne-mouroir de Tazmamart ?, – Christine perd, le 21 juillet 1991, son droit de visite. La séparation, cette fois, est de courte durée : Abraham franchit, le 13 septembre suivant, les portes de la prison de Kénitra et, partant, celles de l'exil. Jamais ils ne s'étaient autant parlés, jamais probablement ils ne se parleraient autant car, assure-t-elle, *«la vie, c'est autre chose et parler n'est pas vivre»*.

Des brumes d'un combat révolutionnaire conduit *«sous le feu de l'ennemi»*, avec ses phantasmes, ses erreurs, ses dévoiements et son sectarisme, s'échappe avec bonheur l'image, sereine malgré tout, d'une vraie complicité entre un homme et une femme qui s'aiment pour ce qu'ils sont mais aussi pour ce qu'ils font.

Jacques de Barrin

LETTRES ÉTRANGÈRES

Sortilèges israéliens

Quand ils évitent les pièges d'une modernité déjà dépassée, les romanciers hébreux trouvent leur inspiration dans l'Histoire, la légende et les mythes anciens

L'IMMORTEL BARTFUSS
d'Aharon Appelfeld.
Traduit de l'hébreu
par Sylvie Cohen.
Gallimard, 152 p., 92 F.

UNE MARCHE ÉTROITE
d'Itzhak Orpaz.
Traduit de l'hébreu
par Rosie Pinhas-Delpuech.
Liana Lévi, 176 p., 98 F.

LE BAISER D'ESAÜ
de Meir Shalev.
Traduit de l'hébreu
par Arlette Pierrot.
Albin Michel, 418 p., 140 F.

LE CAMÉLÉON ET LE ROSSIGNOL
de Benjamin Tammuz.
Traduit de l'hébreu
par Laurent Schuman.
Actes Sud, 416 p., 150 F.



ADINE SAGALYN



RON ERDE

Meir Shalev (en haut) et Itzhak Orpaz : deux écoles.

Malgré un champ d'inspiration différent et des thèmes spécifiques, la littérature israélienne a toujours reflété les courants européens, surtout dans leurs orientations formelles. Aujourd'hui, en France et ailleurs, les proses dites d'avant-garde, les récits d'introspection intimiste ont quelque peu perdu le contact avec le grand public. Le « nouveau roman » rejoint déjà l'ancien sur les étagères, même si certaines de ses techniques perdurent pour permettre une approche plus rigoureuse de la réalité. Assisterions-nous à un retour de la narrativité classique, fécondée par d'autres tentatives de séduction romanesque ? Sans doute, comme le prouvent les très beaux textes des Israéliens Meir Shalev et Benjamin Tammuz, qui, dans leurs récits, mêlent la fiction réaliste à la légende et l'Histoire au mythe.

D'autres écrivains, tels Aharon Appelfeld et Itzhak Orpaz, demeurent cependant toujours ancrés dans une modernité déjà ancienne. Ce qui les rapprocherait – au-delà de leurs racines communes plongées en Europe centrale et orientale, et de la place importante qu'ils occupent tous deux au sein de la nébuleuse des lettres israéliennes – serait une certaine manière d'approcher la réalité, avec finesse, sobriété et désenchantement. Avec *le Temps des prodiges, Badenheim 1939* et *Tsili* (1), Appelfeld nous proposait une vision différente de la tragédie du judaïsme européen. De ses récits stylisés surgissait une réalité transfigurée par la sensibilité particulière d'un anti-héros condamné à la fuite en avant. Que devient dans le dernier récit d'Appelfeld ce personnage désincarné, plus suggéré que réel ? Nous le retrouvons en Israël sous les traits d'un Bartfuss miraculeusemnet immortel, qui aura survécu aussi bien aux épreuves des camps d'extermination qu'à ces cinquante balles qui avaient transpercé son corps.

Hélas ! c'est l'histoire d'une lente noyade dans les marécages du quotidien que l'écrivain nous raconte aujourd'hui. Son Bartfuss vit de petits trafics et de vagues nostalgies, coincé entre une épouse qui ne l'aime pas et ses deux filles tout aussi peu affectueuses, entre l'étreinte d'une péripatéticienne et les souvenirs de *« l'époque héroïque »* révolue, *« quand il se passait quelque chose »*. Ce Bartfuss-Roquentin mâtiné de Schlemil renonce à chercher, à se rechercher. Insupportable nausée, tristes errances entre deux bistrots, entre deux autobus avec, comme toile de fond, le crachin automnal de la Méditerranée. La fin des angoisses et la paix, il ne les retrouvera que dans l'enlisement du sommeil. Bonne nuit donc, monsieur Bartfuss.

Avec Itzhak Orpaz, en équilibre précaire sur sa marche étroite, nous restons dans les rangs de la vieille avant-garde, mais l'écrivain réussit à nous inquiéter, et c'est là son mérite. Il y a une certaine parenté entre le héros fatigué d'Appelfeld et celui d'Orpaz, modeste correcteur pour une maison d'édition. Tous deux sont en rupture avec le monde, bien que le correcteur soit moins seul. L'existence marginale qu'il mène avec Miri, son épouse, est réglée comme du papier à musique, et le vide spirituel de chacun garantit la paix du couple, du moins jusqu'au moment où l'irruption d'un événement insolite (un nain monstrueux trafique l'escalier de l'immeuble afin de provoquer la mort d'une voisine) fait tout basculer. La vie tranquille du ménage prend ainsi fin, et de vraies interrogations se posent. Miri est-elle la femme gentille et raisonnable que l'on croit ou bien une *mante religieuse* ? La mort de cette voisine, à la suite des agissements du nabot, signifie-t-elle libération, fin d'un cauchemar ou bien crime odieux accompli dans l'indifférence des témoins ? A travers ce faux roman policier, Orpaz le narquois cerne, une fois encore, la « normalité » faite, selon lui, d'aliénations, d'abdications et d'enlisements.

Les apprentis de l'éternité

Tout autre est la vision de Meir Shalev, prix de la Wizo 1991, traduit et publié dans onze pays. Avec l'épopée qu'il nous propose, celle d'une famille installée à Jérusalem au début des années 20, nous abordons les rivages d'une réalité magique. Tel un moine photographe célèbre qui légua une collection de daguerréotypes sur Jérusalem, Meir Shalev compose son livre comme un somptueux album de photos qui réactualise les personnages mythiques de la Bible. Il importe peu que ses modèles, Abraham, si fier de ses origines lointaines, Sarah, son épouse, les jumeaux Esaü et Jacob, aient existé ou non. Fictifs ou réels, ils hanteront longtemps la mémoire des lecteurs. Teintés de sépia ou de bistre, les portraits surpris par le narrateur, Esaü contemporain, revenu chez lui après un long exil, nous restituent l'espace d'un Moyen-Orient fabuleux lorsque la France et l'Angleterre, héritières de la Sublime Porte, exerçaient leur influence de Damas au Caire et que les juifs bâtissaient en Palestine ce *« foyer national »* promis par Balfour.

Esaü et Jacob, le frère qui exerce le beau métier de boulanger, Léa, son épouse, Sarah et le patriarche Abraham, tant d'autres encore, apprentis de l'éternité, à l'école des naissances, de l'amour et de la mort, assisteront, tels les personnages bibliques qui les ont inspirés, à la fuite du temps, au conflit des générations et aussi à la naissance difficile et miraculeuse d'un pays. Le narrateur, lui, est de ceux qui croient ferme que *« le cri d'une mouette près du cap de la Bonne Espérance peut, au bout de la chaîne des événements, faire couler un bateau dans le canal de la Manche »*. Un poète persan n'écrivait-il pas qu'une seule fleur arrachée suffit pour modifier le cours de l'univers tout entier ? Cette métaphore donne une profondeur vertigineuse au beau récit de Meir Shalev, fresque hiérosolomytaine colorée et sensuelle, noyée dans la lumière éblouissante d'une ville toujours menacée par la folie des hommes.

Etonnante, audacieuse et aussi quelque peu contestable quant à la « philosophie » qu'elle véhicule, la tentative romanesque de Benjamin Tammuz, disparu en 1989 à l'âge de soixante-dix ans (ancien responsable des pages littéraires du journal israélien *Ha'aretz* et diplomate en poste à Londres), prouve que la distinction que nous opérons entre le roman dit conventionnel et les proses d'avant-garde demeure souvent aléatoire. En fin de compte, entre la bonne et la mauvaise littérature, choisissons la bonne : celle de Tammuz, fruit du jumelage de sa belle écriture, bien traduite en français, avec une construction insolite qui se joue des lois de la narration, révèle un grand écrivain. Il s'agit d'une mosaïque d'un peu plus d'une quarantaine de textes, récits aux dimensions variables, confessions, lettres, testaments, documents d'archives, d'où surgit, à la faveur de la fantaisie architecturale du romancier – et malgré l'apparent désordre, – tout un pan du passé juif depuis le Haut Moyen Age et le règne des rois wisigoths jusqu'à nos jours.

Le saurien et l'oiseau

Souvenons-nous. Quelques années auparavant, Marek Halter, respectueux des chronologies et de la convention classique, faisait revivre cette histoire, dans son récit *les Fils d'Abraham*. Plus subtil, Benjamin Tammuz, qui suit à son tour le destin d'une famille – les Abramsohn, en allemand « fils d'Abraham », – recourt au symbolisme de l'allégorie et répond ainsi, d'une manière camouflée, au « mentir vrai » de Marek Halter. Pourquoi *le Caméléon et le Rossignol* ? Parce que, selon Tammuz, le saurien et l'oiseau, emblèmes opposés du bestiaire de la culture juive, représentent l'un les impératifs de l'intégration, appelant à l'occultation de la différence, et l'autre la pérennité d'une identité qui s'exprime par le chant déchirant de l'exil.

« La race dont tu descends s'apparente, selon l'heure, au caméléon ou au rossignol. Pour survivre, le premier change de couleur au gré des tribulations ; le second chante toujours comme un prophète fou. Choisis le caméléon pour sortir de chez toi et préserve le rossignol des dangers du dehors » : c'est ce qu'on peut lire dans un testament rédigé par un père à l'intention de son fils à Odessa, en Ukraine, au temps des pogroms. A en croire Tammuz et son narrateur, Abramsohn, depuis la lettre écrite en l'an 654 au roi des Wisigoths par les juifs de Tolède pour l'assurer de leur fidélité à la foi catholique, jusqu'à l'histoire d'amour entre les peuples allemand et juif, qui devait si mal se terminer, depuis le massacre de York au treizième siècle jusqu'aux avatars atroces de la modernité, le chant du rossignol a toujours accompagné les métamorphoses du caméléon face à ses ennemis mortels.

Mais le romancier oublie peut-être d'insister sur le fait que cet oiseau merveilleux est, lui aussi, capable de se transformer et de défendre, toutes griffes dehors, son existence lorsqu'elle se trouve menacée par les prédateurs. Ainsi, de Massada au ghetto de Varsovie et aux années de l'Occupation, les circonstances tragiques où le rossignol a trahi sa vraie vocation, pour devenir aigle au prix de sa vie, ne manquent pas. Ce n'est pas inutile de le rappeler.

Edgar Reichmann

(1) Tous deux chez Belfond.

Foyers d'incendie

Trois romancières anglo-saxonnes fascinées par le champ clos familial

LES RENARDS DE PIERRE
(Two Days in Aragon)
de Molly Keane.
Traduit de l'anglais
par Michèle Hechter.
Le Promeneur, 240 p., 150 F.

SAINT LENDEMAIN
(Saint Maybe)
d'Anne Tyler.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Corinne Derblum.
Calmann-Lévy, 372 p., 130 F.

LES HABITS NEUFS DE MARGARET
(The Clothes in the Wardrobe)
d'Alice Thomas Ellis.
Traduit de l'anglais
par Agnès Desarthe.
Ed. de l'Olivier, 209 p., 89 F.

C'est un fait reconnu, le monde clos de la famille, où *« la mort, un nouveau chapeau, le thé, la peur, la souffrance »* constituent des sujets de conversation d'égale importance, continue d'exercer sur les romancières anglo-saxonnes une fascination inchangée. Trois romans nous en apportent aujourd'hui une preuve nouvelle. A commencer par *les Renards de pierre*, publié en 1941 en Angleterre sous le nom de M. J. Farrell, un écrivain longtemps oublié, qui, près d'un demi-siècle plus tard, à quatre-vingt-un ans, recommençait une carrière triomphale, cette fois sous le nom de Molly Keane.

Dans une vaste demeure familiale au sein de la verte Irlande, les derniers membres d'une grande famille quelque peu dégénérée, accompagnés de fidèles serviteurs qui reflètent très exactement leurs turpitudes, s'affrontent et se déchirent, rêvent d'évasion ou cultivent d'inoffensives manies. *Les Renards de pierre* contiennent les meilleurs ingrédients du genre, et ceux qui aiment les romancières anglaises doivent le lire sans tarder : une vieille fille demeurée, Miss Pidgie, qui nourrit dans le parc les farfadets, ses amis ; une gouvernante éprise de pouvoir, dont les appétits amoureux, pour n'être pas satisfaits, se sont mués en cruauté, et qui se plaît à faire souffrir Miss Pidgie, lui infligeant ces *« innombrables petites tortures et ces perfides négligences »* qu'autorise la vie quotidienne ; un maître d'hôtel puritain qui hait le plaisir, la vie, lui-même, les autres et l'Irlande ; enfin, un roman d'amour larvé entre une grosse fille maladroite et généreuse qui a le tort d'obéir à ses instincts, et, telle Lady Chatterley, de tomber amoureuse, non du garde-chasse, mais, ce qui revient au même, du fils de la gouvernante ; bien entendu, elle en sera punie, son amant, le premier, n'ayant guère d'indulgence pour ce genre d'errements. Mais ce n'est là que l'une des péripéties d'un roman fertile en aventures de toute sorte...

En revanche, *Saint Lendemain*, d'Anne Tyler (qui obtint le prix Pulitzer, en 1989, pour *Breathing Lessons*), s'il est tout aussi ambitieux dans la description des névroses familiales, manque à tout le moins de la fantaisie et de l'allègre méchanceté qui font la saveur des romans de Molly Keane. En une suite de scènes reliées, souvent, de façon lâche, on y voit un personnage christique, Ian Bedloe, obsédé par une faute qu'il n'a peut-être pas commise, œuvrer à son rachat selon les termes fixés par l'Eglise de la seconde chance : il abandonne ses études, devient charpentier, un métier symbolique, et entreprend d'élever les trois enfants que la mort de son frère a laissés sans soutien. Parviendra-t-il au bout du compte à se pardonner à lui-même ? Entre-temps, on aura assisté à la lente décomposition de la famille Bedloe, le *« foyer idéal typiquement américain »*. Les scènes de la vie quotidienne défilent, peu à peu les enfants grandissent, toujours on en revient au rôle central de l'Eglise, où chacun se confie et grâce à laquelle l'institution familiale perdure. Image d'une certaine Amérique provinciale dans les années 80, *Saint Lendemain* ne parvient pas toujours à surmonter la pesanteur de son sujet.

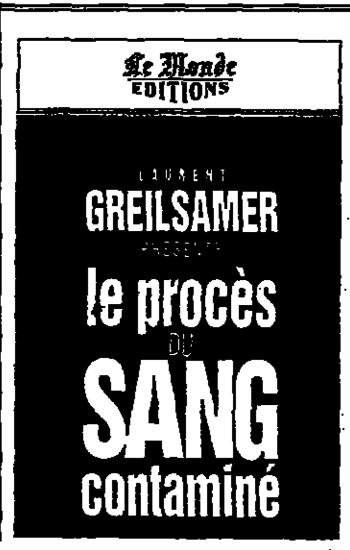
Une robe de mariée défraîchie

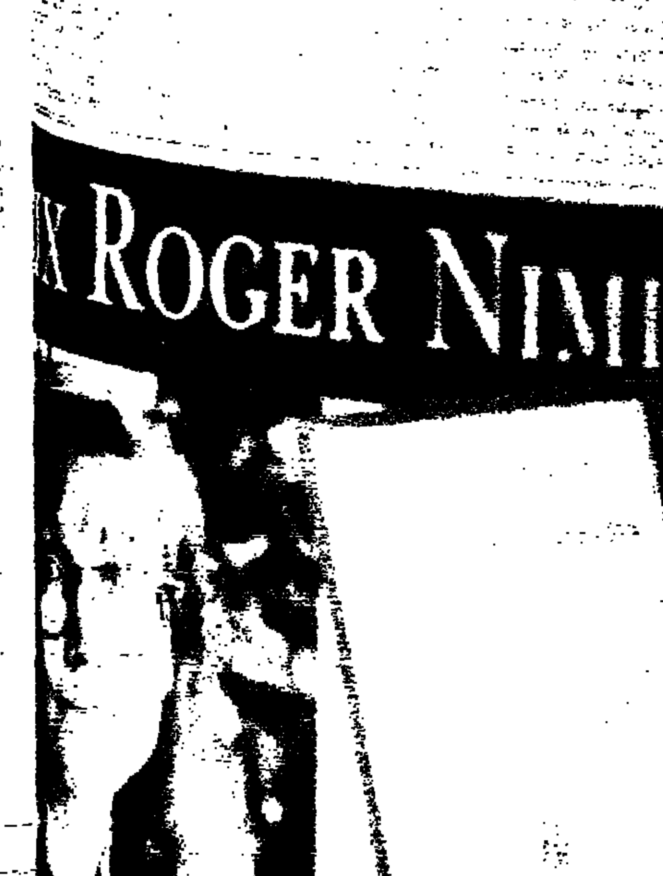
Les Habits neufs de Margaret, d'Alice Thomas Ellis, une romancière confirmée (elle a, nous dit-on, publié neuf romans, des essais et des livres de cuisine) (1), se situe dans la meilleure veine de ces romans féminins anglais qui allient la concision du style, la précision des mots et l'art de la formule à une lucidité redoutable, à une vision des choses si noire qu'elle en devient comique. Ici, une fois de plus, les tyrannies se conjuguent pour écraser l'individu : celle de la classe moyenne anglaise conformiste et oppressante, celle d'une mère zélée, autoritaire et bornée. Soumise à ces pressions diverses, l'héroïne, digne d'un roman d'Anita Brookner, invisible à souhait, désire *« traverser la vie en n'empruntant que les ruelles et les chemins de traverse, à l'abri des regards »*. Point de sentimentalisme inutile, mais l'image récurrente d'une robe de mariée défraîchie, lamentable, mal ajustée : *« Je me sentais aussi mal à l'aise dans ma vie que dans un vêtement taillé pour quelqu'un d'autre. »*

En contrepoint de la vie étouffante que promet le mariage à venir, les souvenirs d'un épisode exotique et amoureux en Egypte, la chaleur, *« l'étranger »*, avec ce que ce mot recèle d'attirance et de dangers, l'inconnu... Ainsi se déroule ce récit où pointent la nostalgie, l'inquiétude, voire le désespoir, jusqu'au coup de théâtre final, sans que soient résolues ces énigmes auxquelles les deux autres tomes de cette trilogie apporteront sans doute une solution.

Ch. J.

(1) L'un de ses livres, *le Vingt-Septième Royaume*, a paru aux éditions des Cendres.





LETTRES ÉTRANGÈRES

L'original Mr. Ackerley

Un père, un marin, un chien : quand le romancier anglais établit un bilan de sa vie et de ceux qui comptèrent pour lui, il n'oublie pas son amour de la provocation

MON PÈRE ET MOI
(My Father and Myself)
de J. R. Ackerley.
Traduit de l'anglais
par Alain Defossé,
Salvy, 294 p., 130 F.

MA CHIENNE TULIP
(My Dog Tulip)
de J. R. Ackerley.
Traduit de l'anglais
par Alain Defossé,
Salvy, 200 p., 120 F.

Ackerley était un esprit libre. Cela n'étonnera pas, par principe, d'un écrivain anglais. Maugham, Benson, Evelyn Waugh, Lytton Strachey et, bien sûr, Forster nous ont prouvé que leurs consœurs n'avaient pas le monopole de la légèreté, de l'ironie et du portrait assassin. Il lui a pourtant fallu un sacré courage pour raconter avec autant de sincérité, de drôlerie et d'honnêteté son éducation, son initiation sexuelle et pour dénouer l'écheveau familial que son père avait mis beaucoup de patience à embrouiller.

Dans la curieuse entreprise autobiographique qu'il a intitulée en toute simplicité *Mon père et moi*, Ackerley mène de front les portraits de deux hommes apparemment incompatibles et découvre des affinités inattendues à la fin d'une enquête scrupuleuse, qu'il mena, au fond, durant toute sa vie : le livre fut, en effet, rédigé sur plus de quarante ans et parut à la fin des années 60, quand son auteur s'acheminait vers la vieillesse.

On sent que la provocation était chez lui une seconde nature. Homosexuel affiché, dans une société littéraire où, certes, il n'était pas une exception, mais dans un pays où le souvenir des malheurs de Wilde incitait plutôt à la discrétion, il bénéficia de la considérable bienveillance de son père qui lui assura une rente substantielle, comprenant parfaitement que son fils eût d'autres intérêts que les bananes, que lui-même importait et vendait... Ackerley était surtout intrigué par le passé de ce père qui lui avait écrit une bonne fois pour toutes : *« Tout ce que je possède est à toi, tu devrais bien le savoir, et il n'y aura jamais de ces restrictions entre nous. Ma confiance en toi est comme l'affection que je te porte, sans limites. Ton vieux papa. »*

Tout aussi original que son fils, il avait été, dans sa jeunesse, le protégé d'un riche extravagant ; il avait vécu en France ; il s'était marié une première fois avant de rencontrer la mère de Joe. Il eut avec elle trois enfants et attendit plus de vingt ans avant de l'épouser ! Bien que le projet ne soit jamais aussi clairement avoué, Ackerley voudrait bien comprendre ce qui, de la personnalité mystérieuse de son père, a laissé des traces aussi singulières dans la sienne.

« La beauté, parmi les dons que nous octroient les bonnes fées, n'est guère le gage du bonheur », remarque-t-il en considérant son passé de séducteur malheureux. La fréquentation des gardes de Sa Majesté, dont on apprend qu'ils constituaient un véritable réseau de prostitution masculine dans les nuits huppées de Londres, ne devait pas le satisfaire sentimentalement. La lecture de l'œuvre d'Otto Weininger, qui fut, dans l'Europe entière de la première moitié du vingtième siècle, une bible de la libération sexuelle, le rassurait sans lui suffire. Il la résume à sa manière : *« Sa thèse est que nous possédons tous, à des degrés variables, des aspects mâle et femelle, dosés selon chacun, comme si nous étions des sachets de thé. »*


D.R.

Mon père et moi.

Il lui fallait *« l'ami idéal »* qu'il crut trouver dans un matelot de Portsmouth, avec lequel il vécut quatre ans. Son père finit par rencontrer l'amant de son fils et sympathisa avec lui. Mais, en mourant, le vieil homme allait emporter un secret qu'il n'avait jamais osé trahir de vive voix. Il laissa toutefois deux lettres à l'écrivain, lui révélant que lui aussi avait eu une double vie. A vrai dire, carrément un double mariage, un double foyer, une double descendance. Cette découverte médusa Ackerley qui ne prévoyait pas, pour un livre commencé quarante ans plus tôt, un dénouement aussi romanesque. Lui qui avait fait profession de se surprendre toujours lui-même était coiffé au poteau par son père.

« Un animal humain »

Contrairement à Forster, qui eut un ami fidèle jusqu'à sa mort, Ackerley dut admettre que, chez lui, *« les sentiments et la chair étaient rangés dans des compartiments séparés »*. Et c'est un animal, une chienne qui lui *« apporta ce qu'il n'avait pas connu dans* [sa] *vie sexuelle : un dévouement constant, indéfectible, sans partage ni réserve »*. Dans un raccourci qui peut choquer, il va même jusqu'à rêver cet *« ami idéal »* sous la forme d'*« un animal humain, avec, par exemple, l'esprit de ma chienne dans le corps de mon matelot, un corps viril, parfait, et toujours disponible, avec la dévotion d'une bête fidèle, aimant sans discernement »*.

Virginia Woolf devança Ackerley sur le chemin périlleux de la biographie canine et Soseki donna la parole à son chat. Deux siècles auparavant, Horace Walpole, autre expert en incongruités, avait pris deux chiens pour héros d'un de ses *Contes hiéroglyphiques*. A cette moitié d'ami que fut sa chienne Tulip, Ackerley, lui, ne consacra pas moins de deux livres dont l'un paraît ici. Isherwood y vit un chef-d'œuvre. La sympathie entre écrivains pousse parfois à l'exagération.

René de Ceccatty

La comète Batchelor

Il mélange tous les genres, ne se refuse jamais une audace. Deuxième roman d'un météore américain

LES NOUVELLES AVENTURES DE LA COMÈTE DE HALLEY
de John Calvin Batchelor.
Traduit de l'anglais (États-Unis)
par Brice Matthieussent,
Phébus, 492 p., 165 F.

En 1991, un petit nombre de lecteurs éblouis saluaient la publication d'un très grand livre : *Antartica*, d'un Américain de quarante-quatre ans, John Calvin Batchelor (1). Renouant avec la tradition des Melville, Hawthorne, London et Conrad, Batchelor renouvelait puissamment le genre du roman d'aventure, puisant aux quatre coins du temps son inspiration, depuis l'Ancien et le Nouveau Testament (du Déluge à l'Exode, de David à l'Apocalypse), les sagas nordiques (celle de Skallagrim Strider) jusqu'à nos hantises de fin de siècle, et au-delà (le roman prend fin en 2030). J.-M. Coetzee lui-même fut saisi par la force du roman. *« Il y avait longtemps*, dit-il, *que les lecteurs n'avaient pas été livrés à un tel choc. »*

Or voici qu'aujourd'hui John Batchelor publie en France un second roman, *les Nouvelles Aventures de la comète de Halley*. Les lecteurs seront sans doute décontenancés, ne retrouvant qu'une caricature, ou plutôt un brouillon de la tempête poétique d'*Antartica*. Ce second ouvrage est en réalité le premier dans l'ordre chronologique. Le thème des *Nouvelles Aventures* est le fruit d'une imagination fertile : en 1985, année de la comète de Halley, aux Etats-Unis, deux familles s'opposent férocement : les Means, richissimes industriels décadents, et les Broadsword, dont le fils, Effert, réapparaît après treize années d'absence et de recherche d'une mystérieuse tablette babylonienne à propos de la comète.

La comète, justement, n'est autre que l'objet de cette guerre mi-grotesque mi-dramatique. Les Means savent déjà ce que les Broadsword devinent peu à peu : la comète de Halley n'est pas du tout un simple phénomène astronomique. Elle est en réalité incarnée en un être qui visite la Terre à intervalles réguliers et dont le nom symbolise la puissance : Libre-Arbitre... Quatre retours en arrière permettent de comprendre qu'à chaque passage depuis 1682 les deux familles rencontrent la comète Libre-Arbitre, qui toujours, tel le Sphinx, pose une question, puis disparaît. Les Means n'ont qu'une idée, s'approprier la comète et son pouvoir (celui du Libre-Arbitre), tandis que les Broadsword s'y opposent. Les péripéties se succèdent, joyeux chaos, jusqu'à l'éclatement final.

Toutes les qualités de l'auteur sont là : le mélange des genres, on passe du récit historique à la science-fiction, de la farce à la poésie, du roman de mœurs à celui de chevalerie ; la liberté des thèmes et de l'écriture : jamais Batchelor ne se refuse une audace, une tentative, et tant pis si elle n'est pas très réussie ; la vie et l'emportement de l'écriture. Mais abondance de biens nuit parfois. Batchelor se laisse un peu trop aller à l'ivresse de sa propre musique, à son foisonnement. Un peu plus de tenue aurait permis à cette belle plante de croître en force et en harmonie. Qu'importe ! Batchelor a poursuivi sa route, et, avec curiosité, on attend le prochain roman.

Christilla Pellé-Douël

(1) Ed. Phébus.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Humoristes et badernes

LETTRES, 1920-1966
d'Evelyn Waugh.
Traduit de l'anglais
par Jocelyne Gourand,
Quai Voltaire, 810 p., 280 F.

TROIS NOUVELLES
d'Evelyn Waugh.
Traduit de l'anglais
par Jocelyne Gourand,
Quai Voltaire, 172 p., 105 F.

LE CHEVAL IMPOSSIBLE
de Saki.
Traduit de l'anglais
par Raymonde Weil,
Julliard, 240 p., 120 F.

L'ANGLETERRE victorienne est une réserve d'ethnologie comique dont les ressources semblent inépuisables. Lorsque nous autres, continentaux démocrates et modernes, pénétrons dans la jungle de la *« high society »* britannique telle qu'elle exista à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, telle qu'elle existe encore, nous affirme-t-on, dans des replis cachés de l'Angleterre post-industrielle, c'est Lévi-Strauss qui nous sert de guide.

Sans lui, sans les secours de l'anthropologie, comment espérer comprendre les rites étranges de ces Nambikwaras à col amidonné et robe de dentelle ? Les rites initiatiques de leurs *public schools*, ainsi dénommées parce qu'elles sont sélectivement privées ? Les hiérarchies complexes de leurs barons, baronnets, sirs et lords, un peu plus emmêlées encore par des stratégies matrimoniales et des raffinements de parentèles aux subtilités toutes byzantines ? L'ésotérisme de leurs codes linguistiques ? Les arcanes de leur morale sociale essentiellement articulée sur les multiples nécessités de la représentation ? L'énigme de leur métaphysique, où l'ennui, distingué comme il se doit, paraît occuper une place centrale et le bavardage tenir lieu de prière ? C'est là, sans doute, derrière les murs un peu décrépits de ces manoirs du Devonshire, dans l'odeur de cuir patiné et de vieux whisky de ces clubs londoniens, que subsiste la dernière société sans histoire qu'abrite notre planète, le dernier vestige observable du sentiment d'éternité.

L'image d'un monde figé, pétrifié dans une posture, de Pompéi immobilisé à jamais par sa chape de lave, possède de grandes vertus dramatiques et poétiques. Beaucoup de romans anglais doivent le plus puissant de leur charme à cette bulle d'immuabilité dans laquelle s'inscrivent leurs fragiles péripéties. Et quand le rire, la satire, le sarcasme remplacent l'émotion et la mélancolie dans l'évocation de ces paradis gazonnés, leur puissance de feu se trouve décuplée par le blasphème qu'ils paraissent proférer. Imaginez Lévi-Strauss, encore, ridiculisant les mœurs des Bororos, montant en épingle l'égoïsme et la frivolité des Aymaras ou tournant en dérision les rites sexuels des Quichès. On dirait qu'il ne respecte rien, qu'il est de mauvais goût, infréquentable, iconoclaste. Et si par hasard on le jugeait drôle, on trouverait à cette drôlerie un air de jeu de massacre.

C'est ce qui se passe avec ces vilains canards anglais qui ont nom Saki, Ronald Firbank, Edward Frederic Benson, Pelham Grenville Wodehouse ou Evelyn Waugh. Ils font rire, irrésistiblement, en cascade, jusqu'aux larmes, mais ce rire doit l'essentiel de sa force au rituel sacrilège et destructeur qui le fait naître. Il y a de la rage nihiliste dans ce comique-là, un goût de saccage, de mise à sac et de cruauté vorace. On rit comme on piétine, comme on déchire, comme on lacère. Avec d'autant plus d'acharnement qu'on le fait du bout des ongles et dans le ton de la plus exquise politesse. Il ne s'agit plus de moquer les travers d'une société, d'afficher ses vices, ses vanités et ses ridicules et de se les offrir en comédie ; il faut bien qu'il y ait de la colère et de la souffrance pour expliquer de telles tempêtes d'hilarité féroce.

LES lettres d'Evelyn Waugh, souvent désopilantes au demeurant, sont celles d'un homme exaspéré et blessé par son époque et par son pays. Il y tourne comme un ours en cage, malheureux, inadapté ; et comme il ne veut pas se donner l'air de geindre et de gémir, il prend la posture du cynique, du butor et du grossier personnage. Tout l'irrite dans cette Angleterre où il demeure quand l'emportement ne le jette pas dans une guerre en Ethiopie ou dans les marécages de Guyane. Tout lui porte sur les nerfs, de notre époque, quand il ne se réfugie pas dans l'absorption forcenée d'alcool ou dans les vapeurs d'encens des cathédrales.

Tout : la démocratie, les syndicats, Picasso, les impôts, le cinéma – les héroïnes y sont toujours *« hideuses »* et le comique *« très vulgaire »*, – les jeunes gens, l'aggiornamento de l'église catholique, la restauration des bâtiments d'Oxford, Proust, que *« seuls les Anglais et les Américains placent juste au-dessus de P. G. Wodehouse »*, le divorce – il est parvenu à faire annuler son premier mariage par le Vatican, – les étrangers, les travaillistes et les conservateurs, qui *« vont beaucoup intensifier leurs persécutions des riches afin de montrer leur impartialité »*. Rien ne trouve grâce à ses yeux depuis qu'il est sorti de l'Université (Oxford, bien entendu) pour entrer dans le monde des adultes.

L'Université, c'est son âge d'or, le paradis perdu, la mère dont il ne se console pas d'avoir été arraché. Le lieu et le temps d'une irresponsabilité soigneusement encadrée et hiérarchisée selon des lois et des rites souvent absurdes mais qui tiraient une légitimité immanente de leur ancestrale répétition. Le monde dont rêve Waugh serait un immense Oxford. Là régnerait l'harmonie, dans l'acceptation sereine des différences naturelles entre les castes, dans l'observation scrupuleuse d'une discipline que les farces et les excès ne feraient que célébrer, dans la liberté d'esprit que garantissent la naissance et l'argent et qu'exalte une intelligente oisiveté, dans les rivalités fraternelles d'une saine camaraderie. Il flotte toujours, insidieux et insistant, un parfum d'homosexualité honteuse et de mysoginie militante dans les nouvelles que Waugh, tout au long de sa vie, ne cesse de consacrer à la vie des collèges.

Mais Oxford n'est plus dans Oxford ; Oxford a été trahi par les siens ; par des renégats qui y ont introduit le virus mortel du mouvement. Et c'est l'univers entier qui en est empoisonné. Waugh est le Saint-Simon de cette décadence. Seuls le rire, la caricature, le sarcasme, la cruauté peuvent rendre compte d'un tel désastre. Waugh brûle ce qu'il adore. Mais il demeure lucide sur son cas : il sait bien que la méchanceté, célébrée chez les jeunes écrivains en colère, transforme les vieux chroniqueurs en badernes acariâtres. Les superbes flambées de ses premiers livres, de *Grandeur et décadence*, d'*Une poignée de cendres* ou du *Cher disparu*, si parfaitement cocasse, ont laissé place aux couinements amers de *Retour à Brideshead*. Waugh préfère ne pas vieillir davantage. Il se gave de narcotiques pour échapper au monde et à lui-même. Jusqu'à ce qu'une crise cardiaque le débarrasse à soixante-trois ans de sa suffocation et de sa bile.

SAKI est mort quand Waugh avait treize ans. C'était le 13 novembre 1916, au petit jour, au fond d'un trou d'obus. Ses dernières paroles avant qu'il n'explose furent : *« Eteignez cette cigarette, nom de Dieu. »* Kipling était né aux Indes, Hector Hugh Munro, qui devait écrire sous le nom de Saki, a vu le jour en Birmanie. Enfants de fonctionnaires coloniaux quand l'empire britannique brillait de tous ses feux, les deux écrivains ont vécu les souffrances de ces enfants livrés en Angleterre à des parents inconnus. Pour Saki, deux tantes revêches, Charlotte et Augusta. Kipling cacha ses blessures d'enfance derrière les masques de la virilité et de l'héroïsme conquérant ; Saki préféra l'humour, l'absurde et l'épigramme vitriolée.

Il a écrit deux romans qui sont des chefs-d'œuvre : *l'Insupportable Bassington* et *When William Came*, qui n'a pas été traduit en français, et une centaine de nouvelles, publiées chez nous dans la plus parfaite anarchie. Ainsi, la plupart de celles qui sont présentées aujourd'hui dans le recueil intitulé *le Cheval impossible* figuraient-elles déjà, dans une traduction de Jean Rosenthal, sous le titre *le Bœuf en visite*, dans un volume publié par Laffont, présenté par Graham Greene en 1960 et réédité en 1984. On ne peut pas dire que la traduction nouvelle améliore la précédente. Là où Rosenthal écrit : *« Theophil Eschley était artiste de son état, et le cadre où il vivait avait fait de lui un peintre animalier spécialisé dans le bétail »*, ce qui est assez allègre, son successeur s'embourbe : *« Theophile Eshley était peintre de profession et spécialisé dans la représentation des vaches pour des raisons de voisinage. »* Dans *Gabriel-Ernest*, une autre nouvelle commune aux deux recueils, Raymonde Weil, la nouvelle traductrice, attribue à un personnage ce qui est dit par son interlocuteur.

Autant donc s'en tenir à la version Rosenthal (« Classiques Pavillons ») à moins de ne vouloir manquer à aucun prix la dizaine de pages inédites en France qu'offre *le Cheval impossible*. Elles sont, il est vrai, magnifiques d'invention, de malveillance et de nostalgie poignante. A la différence de Waugh, Saki ne regrettait pas l'ordre ancien, il réglait les comptes d'une enfance saccagée.

Les contradictions de Meredith

Salué par Forster ou Wilde, puis oublié, ce romancier anglais du XIXe siècle combinait le goût du rationnel et celui de l'excès

LES COMÉDIENS TRAGIQUES
VARIATIONS
SUR UNE HISTOIRE CONNUE
(The Tragic Comedians)
de George Meredith.
Traduit de l'anglais
par Isabelle Jan,
Julliard, 247 p., 120 F.

Etrange destinée que celle de George Meredith (1828-1909), poète, romancier, essayiste, qui fut adulé par son époque, comblé d'honneurs et de succès, puis, après sa mort, sombra dans un oubli que ceux-là mêmes, qui le louaient n'avaient pas manqué de prédire. *« Meredith n'est plus le nom qu'il était il y a encore vingt ou trente ans, quand une partie de l'univers, et tout Cambridge, tremblait devant lui »*, écrit E. M. Forster en 1927, dans *Aspects du roman* (1), pour conclure sur une contradiction qui en dit long sur la perplexité qu'inspire Meredith : *« Il n'y a pas de quoi s'étonner qu'il soit actuellement dans le creux de la vague. Et, pourtant, en un sens, c'est un grand romancier... »*

Très vite, on lui reconnut une personnalité en dehors du commun et un génie étonnant fait des tendances les plus divergentes, le goût de la rationalité et celui, plus vif encore, de la fantaisie se mêlant en lui ; on le considéra comme l'héritier d'un romantisme tardif en même temps que comme le représentant du nouvel esprit scientifique, mais nombre de critiques objectèrent que ces aspects opposés n'étaient pas réconciliés dans son œuvre. Dans sa jeunesse, les accents prophétiques de Carlyle l'influencèrent, ainsi que la prose ironique, marquée d'un esprit de fantaisie, de Thomas Love Peacock (dont il épousa la fille) ; la métaphysique et le mysticisme allemands ne lui étaient pas étrangers (il fit deux ans d'études en Allemagne), mais ses affinités le poussaient vers la littérature française : la rigueur de l'analyse psychologique lui plaisait.

Accueillant des contradictions si flagrantes, son style ne pouvait être simple : *« Rien de ce qui nous arrive*, nous avertit Isabelle Jan, la traductrice (dont on ne suit pas toujours les audaces, si on admire son habileté), *n'est racontable ni même concevable autrement que de façon détournée, par la parabole, la périphrase, le repentir... L'écriture de Meredith est tout entière métaphorique. »* Le maniérisme, la surcharge, les complications en apparence inutiles, mais qui résultent d'une grande tension intérieure, toute cette complexité de l'écriture est sans doute la cause de la désaffection dont souffre aujourd'hui Meredith.

Alliance précaire

« Ah Meredith !, écrivait Oscar Wilde. *Qui peut le définir ? Son style est un chaos illuminé par des éclairs. En tant qu'écrivain, il a maîtrisé toute chose sauf le langage : en tant que romancier, il sait tout faire sauf raconter une histoire... Ce n'est pas un réaliste. Ou plutôt c'est un enfant du réalisme qui s'est brouillé avec son père. »* Et si, précisément, c'était cette alliance précaire de tendances opposées, ce désir de se montrer objectif et réaliste que dément l'instant d'après le goût de l'emportement et de l'excès, qui rendaient Meredith intéressant ? Si c'était la difficulté même d'un style qui exprime la rencontre de deux époques, de deux courants antinomiques ?

Moins connu que *l'Egoïste* ou que *Richard Feverel*, *les Comédiens tragiques*, écrit en 1880, part d'un fait divers qui, à l'époque, fit grand bruit : pour une histoire de femme, un social-démocrate allemand, homme politique en vue, disparut un jour de la scène politique et du monde. Dans le roman,



HULTON DEUTSCH COLLECTION LIMITED

George Meredith en son jardin : l'aspiration romantique et son envers.

Alvan est un journaliste juif allemand, beau parleur et démagogue, doué à l'excès, sûr de lui jusqu'à l'arrogance. Chlotilde, éprise d'héroïsme et d'intrépidité, va tomber amoureuse de cet homme *« reconnu comme l'un des maîtres du monde »*.

Mais son père, un général antisémite, va s'opposer à un mariage que réprouve, pour de multiples raisons, tout leur milieu social. Bien entendu, rien n'est aussi simple : si la société empêche les amants de se rejoindre, elle accroît par là même une passion fondée, avant toute chose, sur l'amour de soi et du spectacle grandiose qu'on se donne à soi-même : *« Le pari est double*, écrit Isabelle Jan : *celui de la conquête ; d'une conquête qui doit satisfaire non seulement leurs sens, mais l'image que leur couple offrira au monde comme à eux-mêmes car ils sont, l'un et l'autre, prisonniers du discours de leur personnage et amoureux d'une représentation de l'amour. »*

Plus encore que la société bravée dans ses conventions, c'est l'orgueil qui les sépare, et le jeu destructeur qu'ils se jouent à eux-mêmes afin de rester fidèles à un modèle héroïque (Chlotilde) ou à leur profond désir de vaincre (Alvan). Alvan, révolutionnaire adoré des foules, auquel rien n'est impossible, n'aura de cesse qu'il ait fait plier l'opinion et acquis en toute légitimité celle que la société lui refuse : la reconnaissance des autres, la victoire sur ce qui lui résiste encore, le triomphe personnel lui importent plus que celui de l'amour ou de la cause défendue. Au moment décisif, il rejettera les propositions d'enlèvement de sa belle. Et elle, *« aux trois quarts une actrice... pour le quart qui reste... une tremblante petite chose qui a peur d'affronter la réalité »*, un *« serpenteau au cimier d'or »*, comme l'appelle son amant, joue son rôle jusqu'à la limite de ses moyens, louvoyant, se pliant tantôt aux volontés de ses parents, tantôt au pouvoir de son amant.

Que ce pouvoir soit d'ordre érotique, d'autant plus fort qu'il est sans cesse entravé, que jamais Chlotilde et Alvan ne s'unissent, c'est là l'une des audaces de ce romancier victorien. La légende de Tristan et Iseult se profile à l'arrière-plan, et les mythes wagnériens ; rien n'y manque, pas même le filtre d'amour, un verre de vin du Rhin, ni l'arbre rongé de lichen devant lequel ils se prêtent serment, ni le sublime décor des montagnes qui accroît la force de leur passion.

Ces allusions donnent une résonance particulière à la théâtralité des attitudes, au goût de la démesure et à l'emphase des discours, en même temps qu'elles leur confèrent un caractère de dérision. La réalité viendra apporter à de telles envolées le plus ironique des démentis : non seulement lors du dénouement, tragique, du récit, mais à chaque élan, à chaque défi lancé par ces comédiens que dépasse leur rôle. La conclusion de ce romancier, qui donne à voir l'aspiration romantique et son envers, est, on s'y attendait, que *« la vérité exige de ramener les choses à de justes proportions »*.

Mais la supériorité d'Alvan sur l'immense tribu de ceux que définit l'ordre, tout simple, du comique, est que, par son insoumission au monde tel qu'il est, il participe également de la grandeur tragique. Pour reprendre les mots de Roger Caillois à propos de Faust, on pourrait dire à son sujet qu'il lui *« reste la gloire de n'avoir accepté aucune limitation divine ou humaine, quand il s'est agi de satisfaire l'un de ces appétits inextinguibles de sentir, de savoir, et de dominer... »*

Christine Jordis

(1) Voir la critique de René de Ceccatty dans « le Monde des livres » du 28 mai.